F
271.971
Sa 94

BX4700.T4 S38 1930
Savignol, M. J.
Saint Terese de Jesus et
l'Ordre de Saint Dominique :
etude historique.

DOMINICAN COLLEGE
LIBRARY
SAN RAFAEL

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BXE-945

SAINTE
TÉRÈSE DE JÉSUS
ET
L'ORDRE
DE
SAINT DOMINIQUE

DOMINICAN COLLEGE
LIBRARY
SAN RAFAEL

Nihil obstat :
Tolosæ, die 23ª Novembris 1930,
A. Samouillan, *censor*.

Permis d'imprimer :
Toulouse, le 24 Novembre 1930.
J. Délies, *v. g.*

A MARIE IMMACULÉE

—

AU GLORIEUX PATRIARCHE
SAINT DOMINIQUE

—

A LA SÉRAPHIQUE MÈRE
SAINTE TÉRÈSE DE JÉSUS

Hommage de piété filiale.

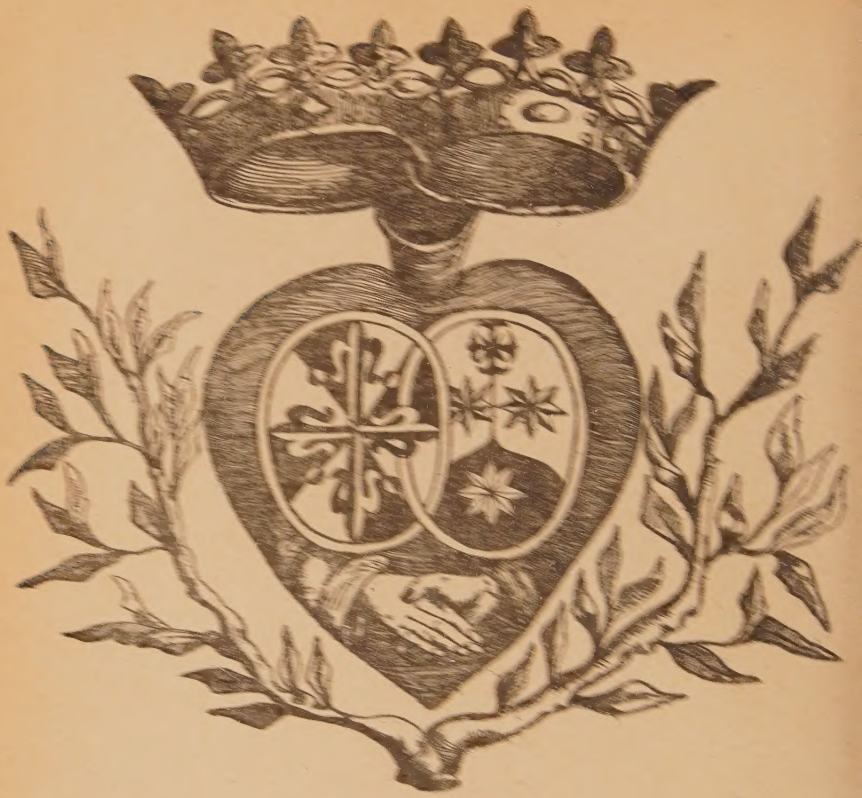

FRONTISPICE

DU

Cursus Collegii Complutensis

Fratrum Discalceatorum

(Cf. page 140)

M. J. RAVISSOL.

SAINTE
THÉRÈSE DE JÉSUS
ET
L'ORDRE
DE
SAINT DOMINIQUE

Etude historique

TOULOUSE
Imprimerie et Librairie
E. Privat, Editeur
Librairie E. Privat
14, Place Saint-Etienne, 14

271.971
Da 94

DU MÊME AUTEUR

Les Martyrs Dominicains de la Chine au XVIII[e] siècle *(Epuisé)*.

Visite du Maître Général de l'Ordre de Saint Dominique à l'Ecole de Sorèze.

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les titres de Vénérable et de Bienheureux, appliqués à des personnes sur lesquelles l'Eglise ne s'est pas prononcée, n'ont qu'une valeur purement humaine et privée.

De même, dans le récit des événements et des grâces extraordinaires, visions, prophéties, etc., nous n'entendons pas prévenir les jugements de l'Eglise, à laquelle nous nous soumettons sans réserve.

43286

TABLE DES MATIÈRES

TABLE VII

BIBLIOGRAPHIE XIII

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

L'Ordre du Carmel et les Frères Prêcheurs

I. Premiers rapports de l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel et de l'Ordre de Saint Dominique. — Saint Ange et Saint Dominique.... 5

II. LA RÈGLE. — Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra 11

Note I. — Hugues de Saint-Cher..... 19

Note II. — Guillaume d'Antéra..... 21

PREMIÈRE PARTIE

La Réforme et les Fondations

LA RÉFORME

I. Térèse de Jésus au monastère de l'Incarnation d'Avila..... 25

II. Projet de Réforme..... 30

III. Négociations. — Saint Louis Bertrand et le Père Pierre Ibañez..... 35

Note I. — Saint Louis Bertrand..... 54

Note II. — Le Couvent de Saint-Thomas d'Avila..... 55

IV. Le Couvent de Saint-Joseph. — Le Père Dominique Bañez et le Père Pierre Ibañez..... 57

Note. — Prophétie de Saint Vincent Ferrier.. 70

LES FONDATIONS

Première Période (1567-1571)

Les Fondations..... 71

I. Médina del Campo. — Le Père Dominique Bañez..... 75

II. Malagón, Valladolid et Tolède. — Les Pères Dominique Bañez, Fernand del Castillo et Vincent Barrón.

Malagón..... 81

Valladolid..... 85

Tolède..... 90

III. Saint Pie V. — Les Visiteurs apostoliques. — Les Pères Fernandez et de Vargas..... 95

IV. Pastrana. — Le Couvent des Carmélites et des Carmes déchaussés. — Les Pères Barrón, Fernand del Castillo et Fernandez.

Intervention du Père Bañez..... 101

V. Alcala de Hénarès. — Le Collège de Saint-Cyrille. — Le Père Pierre Fernandez..... 111

VI. Salamanque. — Alba de Tormès. — Les Pères Fernandez, Barthélémy de Médina et Dominique Bañez.

Salamanque 115
Alba de Tormès 123

VII. Térèse de Jésus, Prieure du Couvent de l'Incarnation. — Le Père Fernandez 125

LES FONDATIONS

Deuxième Période (1574-1576)

I. Altamira. — Ségovie. — Les Pères Fernandez, Dominique Bañez et Fernand del Castillo. — Visite à la grotte de Saint Dominique. — Le Père de Yanguas.

Altamira 130
Ségovie 132
Visite à la grotte de Saint Dominique à Ségovie 136

II. Véas. — Le Père Fernandez. — Les Carmes en Andalousie. — Le Père Vargas. — Séville. — Les Pères de Aguilar et Balthasar. — Affiliation de Térèse de Jésus à l'Ordre de Saint Dominique.— Le Révérendissime Père Général Séraphin Caballi.

Véas 141
Les Carmes en Andalousie 145
Séville 150
Affiliation à l'Ordre de Saint Dominique. 155

LA SÉPARATION

I. Les hostilités. — Le Père Fernandez. — Nomination des assistants du Nonce. — Les Pères Fernandez, Fernand del Castillo et Diégo de Chaves 158

Nomination des assistants du Nonce ... 167

II. Le chapitre de la Séparation.

Le Père Jean de las Cuevas 176

LES FONDATIONS

Troisième Période (1580-1582)

I. Villanueva de la Jara. — Palencia. — Soria. — Burgos. — Le Tombeau. — Défense de la Réforme. — Les Pères de Aldéréte, Valléjo, de Arcédiano, Marta, de Yanguas et Bañez.

Villanueva de la Jara..... 186

Palencia. — Soria..... 190

Burgos..... 194

DEUXIÈME PARTIE

Les Ecrits

Les Ecrits 205

I. *Les Relations Spirituelles*. — Le Père Pierre Ibañez 208

II. *L'Autobiographie*. — Les Pères Pierre Ibañez et Garcia de Tolède..... 220

III. *L'Autobiographie* et l'Inquisition. — Les Pères Dominique Bañez et Fernand del Castillo.. 228

IV. *Le Chemin de la Perfection*. — Le Père Bañez. 238

V. *Le Livre des Fondations*. — Le Père Garcia de Tolède 245

VI. *Les pensées sur l'amour de Dieu*. — Le Père Bañez..... 249

VII. *Le Château de l'âme.* — Le Père Diégo de Yanguas..... 254

VIII. *Les Constitutions.* — Les Pères Bañez, Fernandez et Jean de las Cuevas..... 261

IX. Les lectures de Térèse de Jésus. — Ecrivains ascétiques et mystiques de l'Ordre de Saint Dominique..... 268

TROISIÈME PARTIE

La Sainte

I. Térèse de Jésus et les Confesseurs de l'Ordre de Saint Dominique..... 289

Note. — Liste des confesseurs dominicains de Térèse de Jésus..... 304

II. Térèse de Jésus et le Père Vincent Barrón.... 306

III. Térèse de Jésus et le Père Pierre Ibañez... .. 321

Mémoire du Père Ibañez sur l'esprit de Térèse de Jésus..... 326

IV. Térèse de Jésus et le Père Garcia de Tolède... 362

V Térèse de Jésus et le Père Dominique Bañez.. 380

VI. Vision prophétique..... 397

APPENDICE

Biographies des confesseurs dominicains de Térèse de Jésus 409

BIBLIOGRAPHIE

Silverio de Santa Teresa, C. D. — *Obras de Santa Teresa*, Burgos, 1915.

Vicente de la Fuente. — *Obras de Santa Teresa de Jesus*, Madrid, 1881.

Miguel Mir. — *Santa Teresa de Jesus : Su vida, su espiritu, sus fundaciones*, Madrid, 1912.

Bollandistes. — *Acta Sanctæ Theresiæ*, octobre, T. VII.

Francisco de Ribéra. — *Vie de Sainte Térèse.*

Diégo de Yépés. — *Vida, Virtudes y milagros de la B. Virgen Teresa de Jesus.*

Grégoire de Saint-Joseph, C. D. — *Sainte Térèse, Œuvres.* Nouvelle traduction (Desclée).

Manuel Traggia. — *La Mujer grande*, Madrid, 1807.

Andres de la Ascensión, C. D. — *Memorias historiales*, mss.

Antonio de San Joaquin. — *Año Teresiano*, Madrid, 1743.

Maria de San-José. — *Libro de Recreaciones y ramillete de mirra*, ms., Madrid.

Informaciones en los expedientes de beatificación y canonización.

Francisco de Santa-Maria, C. D. — *Cronica del Carmen Dcscalzo*, Madrid, 1644.

Jerónimo de San-José, C. D. — *Historia del Carmen Descalzo*, 1637.

Grégoire de Saint-Joseph, C. D. — *Lettres de Sainte Térèse de Jésus*, 1900.

Quétif et Echard, O. P. — *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

Lopez, O. P. — *Obispo de Monopoli.* — *Historia de la Orden de Santo Domingo.*

Tomas Madalena, O. P. — *Manual de Dominicos ó Blasones de la Religión.*

Paulino Alvarez, O. P. — *Santa Teresa y el P. Bañez.*

Felipe Martin, O. P. — *Santa Teresa y la Orden de Predicadores.*

Fernandez, Araya, Barrio y Mora, O. P. — *Historias mss. del Convento de San Estéban de Salamanca* (Bibliothèque de l'Université).

Archivo del Convento de Santo-Tomas, Avila.

Jose-Ignacio Valenti. — *La Orden de Predicadores y la Reforma Carmelitana.*

Année Dominicaine, XV Octobre.

Hoornaert. — *Sainte Térése écrivain*, 1922.

Gaston Etchegoyen. — *L'amour divin*, 1923.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

« Soy la dominica in passione ».
« Je suis passionnément dominicaine ».
Sainte Thérèse de Jésus.

Parmi les personnages célèbres dont l'histoire nous a transmis les noms, et dans la phalange des Saints qui, au XVI^e^ siècle, en Espagne, ont honoré l'Eglise catholique, l'humble carmélite d'Avila, Térese de Jésus, occupe une place de choix.

L'invincible fermeté de son caractere, son vaste génie, et sa sainteté éminente, nimbent son front d'une triple auréole dont l'éclat, depuis trois siècles, va toujours grandissant.

Aussi n'est-il pas étonnant que, sous toutes les latitudes et dans tous les idiomes, des travaux nombreux aient été publiés pour attirer les sympathies sur sa Réforme et ses Fondations, pour commenter ses écrits, et en faisant connaître l'héroïsme de sa vie, la proposer comme un modèle de haute perfection.

Les moindres détails de son existence ont été recueillis par les biographes : les écrivains mystiques se sont appliqués à pénétrer et à analyser sa doctrine ; les théologiens, enfin, n'ont cessé de propager ses enseignements.

Toutefois, nous avons pensé qu'il serait encore intéressant de préciser un point de vue tout particulier qui, sans avoir échappé aux regards des historiens, n'a peût-être pas été présenté avec tous les développements capables de le mettre en pleine lumière.

Térèse de Jésus aimait à dire fréquemment :

« *Je suis passionnément dominicaine* ».

Quelle portée pouvaient bien avoir ces paroles, et quelle signification prétendait-elle leur donner ?

C'est pour essayer de répondre d'une manière satisfaisante à cette question que nous entreprenons cette étude.

Non content d'affirmer que le mysticisme est un des traits caractéristiques des Saints que l'Espagne a vus naître sur son sol, un critique historien dit encore :

« L'Espagne ne serait pas la patrie des grands mystiques si elle n'était aussi la patrie des grands théologiens, et dans l'admirable cortège des Saints d'Espagne, il n'y aurait pas de sainte Térèse, et bien d'autres Saints manqueraient aussi, s'il n'y avait pas un saint Dominique, et si ce Saint n'avait pas été, pour accomplir pleinement sa mission nationale et catholique, un fondateur d'Ordre, le chef d'une famille spirituelle qui ne s'est pas éteinte et qui ne peut s'éteindre.

« Il fallait saint Dominique et l'Ordre des Dominicains pour que fut assurée la discipline intellectuelle de l'humanité, et pour que celle-ci pût s'éle-

ver jusqu'au sublime par la voie, périlleuse autrement, du mysticisme (1) ».

Dès ses plus jeunes années jusqu'aux derniers jours de sa vie, Térèse de Jésus a eu recours aux religieux de l'Ordre de saint Dominique.

Pour ses œuvres extérieures aussi bien que pour sa conduite personnelle, elle les a consultés, réalisant ainsi ce qu'elle conseillait à ses religieuses lorsqu'elle leur disait :

« Mon opinion est et sera toujours, que tout chrétien doit s'appliquer quand il le peut, à communiquer avec des hommes instruits ; et plus ils le seront, mieux cela vaudra.

« Ceux qui marchent par les voies de l'oraison en ont plus besoin que les autres, et cela à proportion qu'ils seront plus spirituels.

« Ce serait se tromper que de dire : les théologiens étrangers à l'oraison ne sauraient convenir aux personnes qui s'y adonnent. J'ai été en relation avec beaucoup d'entre eux. Depuis plusieurs années, je les ai recherchés davantage, vu le besoin que j'avais de leurs lumières. D'ailleurs, je les ai toujours aimés (2) ».

D'où venait cet attrait, et pourquoi cette sympathie? C'est ce que nous avons recherché. En montrant la part qu'eurent les Frères-Prêcheurs dans les commencements de la Réforme et l'établissement de ses monastères, ainsi que dans l'inspiration ou la rédaction des écrits de la Sainte, et enfin, dans son prodigieux essor vers la perfection, nous

(1) Maurice Legendre, *Portrait de l'Espagne*, p. 294.
(2) *Vie*, ch. XIII.

n'avons eu d'autre intention que de noter l'influence exercée par ces religieux.

S'il arrive qu'en reproduisant le texte des documents dont nous avons fait usage, nous exaltions trop les personnes et leurs actes, que le lecteur veuille bien se souvenir que nous ne faisons que rapporter ce que d'autres ont déjà dit, et ce que, dans bien des cas, l'Eglise a confirmé par ses hommages.

D'autre part, que l'on ne trouve pas étrange que nous ne parlions pas de certains personnages qui ont collaboré avec succès à l'œuvre entreprise par Térèse de Jésus.

Ce n'est pas que nous les ignorions ou que nous voulions diminuer la valeur des services rendus et des résultats obtenus.

Mais, à chacun son œuvre. Notre plan est bien délimité :

Exposer, simplement, l'action de l'Ordre de saint Dominique, et rappeler les relations des Frères-Prêcheurs avec la sainte Réformatrice du Carmel ; tel est, en effet, le but que nous nous proposons et que nous désirerions atteindre.

Que le Glorieux Patriarche des Frères-Prêcheurs, saint Dominique de Guzmán, et la séraphique Mère Térèse de Jésus, l'illustre Réformatrice du Carmel, daignent bénir l'œuvre et l'ouvrier.

15 Octobre

En la Fête de sainte Térèse de Jésus.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

L'Ordre du Carmel et les Frères-Prêcheurs

I

Premiers rapports de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'Ordre de Saint Dominique

Saint Ange et Saint Dominique

Dès le XIII[e] siècle, de puissants liens unirent l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel à l'Ordre de saint Dominique ; et de nombreux documents attestent que les témoignages les plus sincères de cette union ne tardèrent pas à se manifester.

Aussi, pour avoir une idée exacte des origines de la Réforme Térésienne et de l'idéal poursuivi par le retour aux règles primitives, il ne sera pas inutile, croyons-nous, d'indiquer, tout d'abord, les circonstances qui furent le point de départ des rapports fraternels entre les deux Ordres, er l'appui que, dès la première heure, les Dominicains furent appelés à donner aux religieux du Mont-Carmel.

Une tradition ininterrompue, rappelée par sainte Térèse de Jésus dans ses écrits (1), et que l'Eglise a insérée dans sa liturgie (2), veut que l'Ordre du Carmel ait eu pour ancêtres les Prophètes Elie et Elisée (3).

Après le mystère de la Pentecôte, quelques disciples se retirèrent au Carmel, afin d'y continuer la vie érémitique des Prophètes et d'y honorer d'un culte particulier la Mère du Sauveur, la Vierge Marie, que la plupart d'entre eux avaient pu connaître.

Leur exemple fit bientôt de nombreux adeptes.

Reconnus par les Souverains Pontifes sous le nom d' « Ermites du Carmel », ils se désignèrent, dans la suite, sous le titre de l' « Ordre du Carmel », et continuèrent à vivre solitaires jusque vers la fin du XII[e] siècle.

Mais lorsque Saladin, après l'investissement de Jérusalem eût ravagé les Lieux Saints, les habitants du Carmel se virent dans la douloureuse nécessité d'abandonner les pieux asiles de la Palestine.

Ils passèrent alors la mer et vinrent s'établir en Sicile.

A leur tête se trouvait saint Ange, et c'est lui qui, tandis qu'il était à Rome pour les affaires de ses religieux, eut, avec saint Dominique, des rapports qui furent l'origine de cette union fraternelle qui, depuis plus de sept siècles, n'a cessé d'exister entre l'Ordre Carmélitain et l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Il est à remarquer qu'il existe dans toutes les grandes âmes un attrait mystérieux qui les porte à se rechercher

(1) *Chemin de la Perfection*, ch. XI. — *Les Fondations*, ch. XVII et XX.

(2) *Bréviaire*, Office de Notre-Dame du Mont-Carmel, 16 juillet.

(3) Au XVII[e] siècle, les Bollandistes provoquèrent, sur ce point, une polémique, qui est loin d'être terminée.

entre elles, et qui, lorsqu'elles se sont rencontrées, crée des liens d'une amitié indissoluble, toujours prête à se manifester par de mutuels appuis.

Il en fut ainsi pour saint Ange et saint Dominique.

Saint Ange, nous dit son historien, prêchait un jour dans la Basilique de Saint Jean de Latran, et saint Dominique se trouvait dans la foule des auditeurs.

Tout à coup, sous l'inspiration divine, saint Ange s'écria :

« Que le Seigneur soit béni pour avoir donné au monde un Saint aussi glorieux que celui qui est au milieu de vous en ce moment. Il sera le défenseur de la Foi, le marteau de l'hérésie, le remède des plus grands maux, et le chef d'une brillante armée qui, en se répandant de tous côtés, reconquerra le monde à Jésus-Christ (1) ».

Après la prédication, saint Ange se dirigea vers saint Dominique et, en présence des assistants, le pressa dans ses bras. L'ayant ensuite accompagné au couvent de Sainte-Sabine sur l'Aventin, c'est dans la prière et de pieux entretiens que les deux saints passèrent la nuit.

Les chroniqueurs dominicains ayant gardé le silence sur ce fait, il y a lieu de croire que saint Dominique n'a pas voulu révéler à ses fils les circonstances de cette entrevue ; mais saint Ange, grâce à Dieu, n'a pas observé la même réserve. Tout heureux du glorieux avenir que Dominique lui avait fait entrevoir, il s'empressa d'en donner connaissance à ses disciples, et c'est par cette communication, fidèlement conservée dans leurs annales, que nous pouvons assister à ce colloque qui présente tous les caractères d'une véritable prophétie.

(1) *Speculum Carmelit.*, Vita sancti Angeli, cnp. XXI.

Saint Dominique, en effet, dit à son hôte :

« Soyez le bienvenu, au nom du Seigneur, mon frère Ange, flambeau de l'Orient et un jour martyr de la foi chrétienne. C'est Dieu qui vous a conduit par ici, pour que vous rameniez vers Lui les peuples égarés.

« De grands succès vous sont réservés, mais aussi de grandes fatigues ; cependant je serai avec vous, et tous deux nous livrerons les combats du Seigneur ».

Et, après avoir fait un tableau saisissant de l'état dans lequel se trouvait l'Europe, Dominique ajouta :

« Le monde marche à sa ruine, et le dénouement sera terrible, s'il ne revient pas promptement à Dieu. Je sais, mon frère Ange, qu'à l'exemple de votre père Elie, vous êtes puissant pour apaiser la colère divine. Allez donc de par le monde, prêchez à toute créature.

« A votre exemple, j'irai moi aussi prêchant le règne de de Dieu et sa justice.

« Nous dirons à la Vierge Marie d'être notre guide et notre protectrice.

« Dans le cœur des peuples, vous planterez le saint étendard du Scapulaire, et moi celui du Rosaire.

« Le Scapulaire et le Rosaire, sauveront le monde.

« Nous verrons se grouper, autour de nous, des hommes illustres, aussi nombreux que les étoiles du ciel qui, sur notre ordre, iront de royaume en royaume, ne craignant ni l'intempérie des saisons, ni la rigueur des climats, ni la férocité des sauvages, ni la mort elle-même, portant la bonne nouvelle de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités de l'univers.

« Après notre mort, nous verrons, du haut du ciel, ces phalanges invincibles de nos deux familles lutter énergiquement contre le pouvoir des ténèbres, le mettre en dé-

route et l'ensevelir, comme il le mérite, au fond de l'abîme (1) ».

Quels que soient les termes dans lesquels ce récit a été rédigé, il serait injuste de n'y voir qu'une légende pieuse ou d'accuser le chroniqueur d'une crédulité exagérée. Sa sincérité ne peut être mise en cause. Avec tous ses contemporains et tous ceux qui lui ont transmis les documents dont il se sert, il admet, simplement, l'intervention directe et extraordinaire du ciel dans la vie et les paroles des privilégiés de Dieu ; et, avant de le taxer d'exagération ou de crédulité répréhensible, il faudrait comprendre le milieu de foi ardente dans lequel les uns et les autres ont vécu. Mais, à notre époque, c'est là, une chose qui nous est à peu près inconnue.

Les religieux de l'Ordre du Carmel et ceux de l'Ordre de saint Dominique ont admis cette tradition léguée par leurs Pères, et ils lui sont restés attachés. Sur leur demande, l'art en a perpétué le souvenir. Et comme, d'après les Chroniques, saint François d'Assise assistait également aux réunions qui se tenaient à Sainte-Sabine, les artistes ont groupé les trois fondateurs d'Ordre dans la représentation de la même scène (2).

Dans l'église des Carmes de Paris, (3), une peinture murale montre les saints Ange, Dominique et François s'entretenant fraternellement ; et tous les pèlerins qui visitent la cellule que saint Dominique occupait dans le couvent de Sainte-Sabine pendant son séjour à Rome peuvent remarquer que, au-dessus de la porte, une fresque repro-

(1) *Speculum Carmelit.*. Vira sancti Angeli, cap. XXI.

(2) Chroniques de l'Ordre du Carmel et de l'Ordre de saint Dominique.

(3) Aujourd'hui chapelle de l'Institut Catholique.

duit les images de saint Dominique, de saint François d'Assise et de saint Ange, ayant chacun son caractère spécial, ses livrées distinctives, et devisant ensemble des choses de Dieu.

La fresque porte cette inscription :

« *Arrête-toi, étranger. Ici, jadis, des hommes très saints, Dominique, François, Ange le carme, passèrent la nuit en parlant des choses divines* (1) ».

L'historien de la vie de saint Ange précise que ces saints personnages s'étaient prophétisé mutuellement les destinées glorieuses des trois Ordres auxquels ils avaient donné naissance (2).

(1) « Attende, advena.
Hic olim sanctissimi viri
Dominicus, Franciscus, Angelus Carmelita
In divinis colloquiis vigiles pernoctaverunt ».
P. BERTIER, *Le Couvent de Sainte-Sabine*, p. 54.

(2) HENOCH, *Patriarch. Hierosolyn.* Vita sancti Angeli, cap. XII. — Un poète a résumé l'entretien dans ce distique :

« Unus martyrium praenunciat ; alter amoris
Stigmata divini : vox tertia firmat utrumque ».

II

La Règle

Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antera

Une trentaine d'années après la rencontre de saint Ange et de saint Dominique, un événement important vint confirmer la promesse échangée entre les deux saints dans la cellule de sainte Sabine.

Mais, avant de rapporter le fait, et pour mieux en apprécier le résultat, il convient de connaître les points principaux de la législation carmélitaine et les difficultés que soulevait son application.

En 1155, saint Berthold avait donné aux Ermites du Mont-Carmel une direction commune vers la vie parfaite.

Saint Brocard, son successeur, s'adressa au Patriarche de Jérusalem et obtint de lui, vers l'an 1209, une règle conforme à l'idéal et au genre de vie que menaient les Ermites.

C'est cette règle, connue sous le nom de Règle de saint Albert, que saint Ange apporta en Europe, lorsque les Ermites quittèrent la Palestine. Elle fut approuvée par le pape Honorius III en l'année 1226.

La Règle de saint Albert était d'une extrême rigidité.

Le jeûne, qui commençait en septembre et durait jusqu'à Pâques, n'admettait que du pain, de l'eau et quelques légumes sans assaisonnement.

De la fête de Pâques au mois de septembre, le jeûne au

pain et à l'eau était encore obligatoire les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine.

Dans les moments réservés au sommeil, le religieux s'asseyait tout habillé sur la terre nue, se contentant de s'appuyer au mur de sa cellule. Seuls, les malades avaient droit à une couverture et à un peu de paille répandue sur le sol.

Enfin, les religieux devaient porter sur le corps une sorte de corselet de fer et passaient la plus grande partie du jour et de la nuit dans la louange de Dieu, mais toujours à genoux.

Un tel code d'austérités devenait impraticable en Occident, pour des tempéraments moins aguerris, et éloignait de tout ministère apostolique.

La nécessité s'imposait donc d'approprier la Règle aux coutumes et à la vie des religieux recrutés en Europe.

Empruntons maintenant à l'annaliste du Carmel le récit des mesures qui furent prises :

Saint Simon Stock, dit-il, Général des Carmes, tenant son Chapitre en Angleterre, fut prié, par des religieux particuliers, de résoudre quelques difficultés qui se rencontraient dans la Règle que saint Albert, Patriarche de Jérusalem, leur avait donnée. Le saint Général et les Définiteurs députèrent au pape Innocent IV, pour le supplier humblement de déclarer sa volonté sur ce sujet. Le Vicaire de Jésus-Christ, ayant écouté les députés avec bonté, nomma pour commissaires Hugues de Saint-Cher, Cardinal de Sainte-Sabine, et Guillaume, évêque d'Antera, ville de Syrie.

Ces deux grands personnages appartenaient à l'Ordre de saint Dominique, c'est-à-dire à une famille qui, de tout temps, a eu beaucoup d'affection pour les religieux du Mont-Carmel. Ils travaillèrent avec grand soin et beaucoup de prudence, réglant toutes choses selon les intentions du Pape, et

déclarèrent, au nom de Sa Sainteté, que certains statuts devaient être adoucis à cause de leur trop grande austérité. Ils les adoucirent, en effet, par un tempérament fort sage et très judicieux, et renvoyèrent les députés au Chapitre Général, pleinement satisfaits, avec la solution de leurs doutes. C'est la Règle que gardent aujourd'hui les Carmes Déchaussés (1).

Les noms que cite l'annaliste doivent retenir, un instant, notre attention, et les faits qu'il résume dans son récit demandent quelques explications.

Précisons d'abord, d'après Etienne de Salanhac, qui était contemporain (2), que c'est sur la demande expresse des Supérieurs de l'Ordre du Carmel que le pape Innocent IV confia la revision des Règles aux deux dominicains Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra.

Hugues de Saint-Cher (3), le premier religieux dominicain honoré de la pourpre cardinalice avec le titre de sainte Sabine, avait gouverné pendant de longues années la Province de France, et avait acquis une renommée universelle par son enseignement, les services rendus à l'Eglise et ses travaux scripturaires. Guillaume, évêque d'Antéra (4), se trouvait à Lyon pour le premier Concile œcuménique que le Pape avait convoqué dans cette ville. En cette circonstance il s'était fait remarquer par sa science

(1) *Hist. des Carmes déchaussés*, liv. I, ch. XV,

(2) Etienne de Salanhac fut tout d'abord Prieur du couvent des Dominicains de Limoges (1249) et ensuite Prieur du célèbre couvent de Toulouse (1259). Il est l'auteur du Traité « Des quatre choses par lesquelles Dieu a rendu l'Ordre des Frères-Prêcheurs célèbre dans son Eglise ». Ce traité a été repris et complété plus tard par Bernard Guidonis. *Année Dominicaine*, 8 janv.

(3) V. Note I.

(4) V. Note II.

non moins que par sa piété et, d'après les historiens, « Il n'était, parmi les docteurs de son siècle, inférieur à aucun ».

La mission confiée par Innocent IV à ces deux fils de saint Dominique promettait donc de donner les résultats les plus satisfaisants.

Dès que le Concile eut terminé ses travaux, les réviseurs se mirent à l'œuvre.

Comme il a été dit, il s'agissait d'éclaircir les prescriptions de la Règle Carmélitaine, dont l'interprétation offrait quelques difficultés, et d'adoucir, en les modifiant, certains articles dont la pratique était devenue impossible, à cause de leur trop grande austérité.

Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra apportèrent à ce travail la plus sérieuse attention. Avec sagesse et prudence, ils formulèrent un code de lois qui, sans enlever au Carmel sa physionomie, offrait de nombreuses ressemblances avec le code qui régissait l'Ordre de saint Dominique.

Les traces de la législation dominicaine se faisaient remarquer, tout particulièrement, dans la communauté du réfectoire, dans l'obligation du silence profond depuis les Complies jusqu'après Prime du lendemain, et, surtout, dans une plus grande largeur et facilité pour les dispenses qui concernaient le maigre et le jeûne.

Le jeûne, en effet, n'était plus obligatoire que du 14 septembre, fête de la Sainte Croix, jusqu'à Pâques, et les aliments maigres étaient autorisés. L'usage de la viande était permis dans les cas de maladie ou de faiblesse.

Enfin, après avoir mieux ordonné certains statuts et établi des dispositions plus logiques dans les Constitutions de saint Albert, les deux commissaires s'occupèrent du costu-

me que devaient porter désormais les religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Sauf la couleur, par laquelle il diffère, le vêtement carmélitain est semblable au vêtement dominicain.

Le costume des deux Ordres se compose, également, d'une tunique serrée à la taille par une courroie, et sur la tunique apparaît le scapulaire avec le capuce.

Ces parties du vêtement, qui sont de serge blanche pour les Dominicains, ont une couleur brune ou marron pour les Carmes.

Enfin, pour couvrir la tunique et le scapulaire, un manteau (chape) avec capuce de serge noire pour les Dominicains et de serge blanche pour les religieux du Carmel.

Les diverses modifications apportées par les commissaires ayant été délibérément acceptées par la religion carmélitaine, il ne restait plus qu'à obtenir la confirmation du pouvoir suprême.

Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra s'empressèrent donc de présenter à Innocent IV le résultat de leurs travaux, et le Pape rédigea aussitôt le Bref qui, selon sa volonté, devait être placé en tête de la Règle.

Après avoir indiqué les raisons qui déterminaient les Supérieurs du Carmel à demander cette révision, Innocent IV disait :

Maintenant, voulant condescendre à vos pieux désirs, Nous confirmons, en vertu de l'autorité apostolique, la dite déclaration, correction et modification, et Nous la fortifions à la faveur de cet écrit. Nous voulons, de plus, que la teneur de ces lettres soit incorporée dans cet écrit, textuellement, comme il suit :

Frère Hugues, par la miséricorde divine Cardinal prêtre du titre de Sainte-Sabine, et

Frère Guillaume, par la même miséricorde Evêque d'Antéra,

A nos bien-aimés fils le Prieur Général et les Définiteurs du Chapitre Général de Notre Dame du Mont-Carmel, salut en Celui qui est le salut de tous.

Deux religieux de votre Ordre, nommés Reynaud et Pédro, s'étant présentés devant le Siège Apostolique, et ayant humblement demandé de votre part à Sa Sainteté qu'elle daignât expliquer, corriger et bénignement modifier la Règle que vous avez reçue d'Albert, Patriarche de Jérusalem, y compris les privilèges qui y sont annexés, le Très Saint Père, accédant à leurs dévotes supplications, nous a chargés de faire, en son nom, la dite explication, correction et modification, selon qu'il sera utile et convenable pour la prospérité de l'Ordre et le salut des membres qui le composent, Ainsi donc, par l'autorité du Saint-Siège, nous ordonnons que vous receviez dévotement, et gardiez à perpétuité la dite Règle, et que, selon sa forme et sa teneur, corrigiez les autres : laquelle Règle nous avons scellée par la main des mêmes religieux, et dont le texte suit...

[*Et après les articles de la Règle*] :

Fait en la ville de Lyon, l'an du Seigneur mil deux cent quarante-huit, la cinquième année du Pontificat d'Innocent IV, le premier septembre.

Le Pape ajoute alors :

Qu'il ne soit permis à personne au monde d'enfreindre ces lettres, confirmées par Nous, ni d'y mettre obstacle par une hardiesse insensée. Quiconque oserait le faire sache qu'il encourt, *ipso facto*, la malédiction du Dieu tout-puissant, et des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Donné en la ville de Lyon, le premier septembre, l'an cinq de notre pontificat.

Enfin, en 1256, le pape Alexandre IV renouvelait la confirmation et dans les mêmes termes que son prédécesseur.

La nouvelle Règle, entièrement rédigée par Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra, entra aussitôt en vigueur, et fut observée, intégralement, par les religieux et les religieuses de l'Ordre Carmélitain.

Dans la première moitié du XV^e^ siècle, n'ayant pu éviter le relâchement qui se produisit dans toutes les communautés religieuses, l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, sur la demande de son Général (1), obtint du pape Eugène IV une bulle de *mitigation* (2).

Les jeûnes n'obligeaient plus que trois jours par semaine, et l'usage de la viande était permis les autres jours.

En outre, les rigueurs de la vie solitaire étaient adoucies, et une adaptation aux nécessités de la vie apostolique, dans les villes, avait été favorisée.

Malgré les gémissements des religieux fervents — car la Règle primitive eut toujours de chauds partisans — et aussi, il faut bien l'avouer, après des actes répréhensibles de violence contre quelques-uns de ceux qui étaient restés fidèles aux anciennes pratiques, la *Règle mitigée* fut admise et suivie dans tous les monastères.

Cet état de choses devait durer jusqu'en 1562 (3).

Les vicissitudes par lesquelles passa la Règle primitive n'altérèrent en rien, toutefois, l'amitié et les rapports fra-

(1) Jean de Facy.

(2) En 1432.

(3) En 1452, le bienheureux Jean Soreth obtint du pape Nicolas V, par la bulle *Cum multa*, le privilège d'admettre les Carmélites à suivre la Règle des Carmes. Mais, soumises par là à des Supérieurs mitigés, elles adoptèrent bientôt les adoucissements de leurs Constitutions.

ternels qui existaient entre l'Ordre des Frères-Prêcheurs et l'Ordre du Carmel.

Pendant trois siècles, d'innombrables phalanges appartenant aux deux Ordres travaillèrent avec la même ardeur, et luttèrent énergiquement sur les mêmes champs de bataille de l'ancien continent.

Et quand un Nouveau Monde apparut de l'autre côté de l'Océan, obéissant, comme toujours, aux plus vifs désirs de l'apostolat, l'Ordre Dominicain et l'Ordre Carmélitain s'empressèrent d'aller planter la Croix rédemptrice à côté des étendards de Castille.

Or, peu de temps après la découverte de Christophe Colomb, le 28 mars 1515, dans la ville d'Avila, naissait Térèse de Cepeda y Ahumada. Entrée au couvent des Carmélites de l'Incarnation à l'âge de 21 ans et quelques mois, elle devait, vingt-quatre ans plus tard, entreprendre, sur l'ordre de Dieu, l'œuvre de la Réforme du Carmel.

En reprenant la Règle primitive, donnée aux Carmes par les dominicains Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra, cette humble religieuse, par sa fidélité aux observances monastiques et sa prodigieuse activité, allait apparaître, aux yeux du monde, comme la femme héroïque par excellence, l'écrivain mystique d'une profondeur et d'une sûreté remarquables, alors que, par la pratique constante de toutes les vertus il lui était permis d'atteindre les plus hauts sommets de la sainteté.

NOTE I

Hugues de Saint-Cher

C'est vers la fin du XII^e siècle que, au diocèse de Vienne en Dauphiné, Hugues de Saint-Cher vint au monde, dans un bourg appelé Saint-Theudère, ou Saint-Chef, par corruption Saint-Cher, à cause du chef de saint Theudère, qu'on y vénérait.

Après ses études à l'Université de Paris, ayant reçu les grades de Bachelier en Théologie et de Maître en Droit civil et canonique, Hugues de Saint-Cher fut alors chargé d'enseigner, s'acquittant de ses fonctions avec un merveilleux succès.

A cette époque, le bienheureux Jourdain de Saxe, successeur de saint Dominique dans le gouvernement des Frères-Prêcheurs, attirait vers le cloître toute la jeunesse universitaire.

Hugues de Saint-Cher encouragea alors le vénérable Humbert de Romans (1) à entrer dans l'Ordre de saint Dominique, et, l'accompagnant lui-même au couvent de Saint-Jacques, il lui dit, en le quittant : « Je vous suivrai bientôt. » Quelque temps après, en effet, Hugues de Saint-Cher vint demander l'habit des Prêcheurs (22 fév. 1225).

Pendant son professorat à l'Université de Paris, une œuvre hors de pair le signala à l'attention de la catholicité.

Par la négligence des copistes, les textes des Saintes Ecritures fourmillaient de fautes. Hugues de Saint-Cher résolut d'en entreprendre la correction.

Ayant examiné attentivement les plus anciens exemplaires et collationné les diverses versions, il publia, après un travail

(1) Humbert de Romans fut plus tard Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

acharné, l'ouvrage connu sous le titre de *Bible de Saint-Jacques*, du nom du couvent dominicain de Paris.

Peu après, il voulut compléter cette première publication. Dans le but de faciliter la recherche des textes, il eut l'idée de grouper tous les mots par ordre alphabétique, en indiqnant les livres, les chapitres et les versets où ils étaient employés. Ce fut la première *Concordance* de la Bible.

Ces travaux gigantesques, non moins que son habileté dans le maniement des hommes et des choses — car il avait été, pendant ce temps, élevé aux plus hautes charges de sa Province, — attirèrent sur lui les regards du Souverain Pontife.

Promu à la dignité cardinalice, il reçut à Suse, des mains du Pape, les insignes de sa nouvelle dignité avec le titre de Sainte-Sabine.

Puis, le Concile ayant été convoqué à Lyon, il dut se rendre dans cette ville, et c'est alors que lui fut confiée la mission de réviser la Règle du Carmel.

Innocent IV l'envoya ensuite en Allemagne, afin de soutenir auprès des princes et du peuple, la candidature de Guillaume de Hollande, à la couronne impériale.

Enfin, en 1252, il allait à Liège, avec le titre de Légat du Saint-Siège.

A Liége, il retrouva une religieuse augustine, Julienne de Cornillon, qu'il avait connue pendant qu'il était Provincial de France, et qui lui avait fait part des revélations dont elle était favorisée et des désirs formels de Notre-Seigneur d'instituer une fête en l'honneur du Très-Saint-Sacrement de l'autel.

Dés son arrivée, en vertu de ses pouvoirs, Hugues de Saint-Cher ordonna la célébration de la fête du Saint-Sacrement, et en fixa la solennité au jeudi après le dimanche de la Pentecôte.

Sur l'ordre du Pape, saint Thomas d'Aquin composa l'office et Urbain IV s'empressa de confirmer l'institution de la fête.

Hugues de Saint-Cher mourut à Orvieto le 19 mars 1263.

Le pape Urbain IV assista aux funérailles, entouré des cardinaux et des prélats de la Curie.

Le corps, déposé tout d'abord dans l'église des Dominicains d'Orvieto, fut ensuite transporté à Lyon,

« Les vertus éminentes de ce personnage, a dit un historien, lui ont fait donner, en témoignage de vénération, le titre de Bienheureux qui, nous l'espérons, sera ratifié par le jugement du Siège Apostolique (1) ».

NOTE II

Guillaume d'Antéra

Guillaume d'Antéra était né en France, mais l'époque de sa naissance et son lieu d'origine ne nous sont pas connus. Les annales Dominicaines rapportent qu'après avoir pris l'habit des Frères-Prêcheurs, dès les premières années de l'Ordre, il se livra à la prédication, et se trouva au Chapitre de Paris lorsque le bienheureux Jourdain de Saxe, exposant le malheureux état des infidèles de l'Egypte et de la Palestine, demanda, les larmes aux yeux, des ouvriers dévoués pour l'évangélisation de ces pays.

Guillaume, en compagnie d'un grand nombre de ses frères s'offrit spontanément au Maître Général. Désigné pour porter la foi aux peuples de la Palestine, il se distingua bientôt par un labeur inlassable. Non content d'enseigner, il prodiguait encore les consolations aux pauvres affligés et prenait sous sa protection tous ceux qui, pouvant échapper au massacre, recouraient à lui.

Ses mérites le firent élever bientôt au siège épiscopal d'Antéra (Syrie), où il se dévoua sans compter.

(1) P. Mortier, *Histoire des Maîtres Généraux*, t. I, p. 651.

En 1245, il dut revenir en France.

Innocent IV venait de convoquer tous les évêques de la chrétienté et les réunissait à Lyon pour le premier Concile tenu dans cette ville.

Guillaume d'Antéra prit rang parmi les membres de cette auguste assemblée et se fit remarquer par sa sainteté et sa science. A la fin du Concile, il fut adjoint à Hugues de Saint-Cher pour le travail de révision que les Carmes avaient demandé au Souverain Pontife.

L'œuvre achevée, Guillaume revint en Syrie et reprit avec la même ardeur les obligations que lui imposait sa charge. Les historiens rapportent qu'aux visites exigées par son ministère et à l'exercice de la prédication il ajoutait de rudes pénitences afin d'obtenir du ciel que son troupeau fût préservé de la fureur des barbares, du venin de leur impiété et de leurs superstitions. Son zèle fut toujours visiblement béni de Dieu. Le Seigneur le rappela à Lui, en 1263, afin de lui accorder la récompense promise à tous ceux qui ont généreusement travaillé à l'extension de sa gloire.

PREMIÈRE PARTIE

La Réforme et les Fondations

LA RÉFORME

I

Térèse de Jésus au Monastère de l'Incarnation d'Avila

Le 3 novembre 1536, Doña Teresa de Cepeda y Ahumada, faisait sa profession religieuse dans le monastère des Carmélites de l'Incarnation de la ville d'Avila. Depuis ce jour jusqu'au moment où commence cette étude, celle que nous n'appellerons plus, désormais, que Térèse de Jésus, a été favorisée des grâces de choix que Dieu accorde parfois à ses prédestinés.

Après la mort de son père, sur les ordres du Père Vincent Barron, de l'Ordre de saint Dominique, elle s'applique fidèlement à l'exercice de l'oraison. Or, quelque temps après, elle est bouleversée, tout à coup, par la vue d'une statue représentant Notre-Seigneur flagellé et couvert de sang ; et dès cet instant, elle donne à sa vie une direction toute particulière qu'elle gardera jusqu'à sa mort. C'est ce changement subit et complet que, dans son humilité, elle a appelé « sa conversion ».

L'année suivante, elle est élévée à l'oraison de recueil-

lement, puis à celle de quiétude, de sommeil des puissances, et enfin d'union (1).

A partir de cette époque, les faveurs exceptionnelles se succèdent d'année en année.

D'abord, c'est la première vision intellectuelle du Christ, et une vision partielle de son Humanité.

Fréquemment elle entend des paroles divines (2).

Ensuite c'est la vision totale de l'Humanité du Christ, et aussi un premier ravissement (3).

Enfin arrive le phénomène des transverbérations. Un séraphin lui apparaît. Il tient un dard à pointe de flamme et le lui plonge dans le cœur (4).

A la suite de si grandes faveurs Térèse de Jésus éprouve un besoin immense de solitude et de recueillement. Un désir intense d'être à son Bien-Aimé par la souffrance et l'amour se fait sentir, mais elle se demande comment elle pourra répondre à cette voix qui l'appelle vers les plus hautes cîmes de la contemplation et de l'union, alors que tout ce qui l'entoure semble vouloir l'étourdir et l'éloigner.

Peut-elle, cependant, tarder davantage ? Mieux qu'aucune de ses compagnes de religion, Térèse comprend que l'ambiance n'est pas favorable à la réalisation de ses projets.

Le monastère de l'Incarnation, quoique de fondation récente, compte, à cette époque, cent quatre-vingts religieuses et un certain nombre de dames et de jeunes filles qui suivent la vie de communauté en qualité de pensionnaires. La clôture n'existe pas, car elle ne fut imposée que plus tard par le Concile de Trente (5). Les religieuses ont donc

(1) 1556.
(2) 1557.
(3) 1558.
(4) 1559-60.
(5) En 1563. Concil. Trident. Cap. V. *De reformat Regularium*, sess. XXV.

entière liberté pour les sorties. En outre, la bulle de mitigation, accordée par Eugène IV, a enlevé à la Règle son austérité.

Les jeûnes, peu à peu, ont été supprimés. Comme dans toutes les communautés où se retirent les personnes appartenant à la noblesse, au couvent de l'Incarnation, chaque religieuse a son oratoire qu'elle orne, parfois, de peintures, et où elle fait célébrer des fêtes au saint de sa dévotion (1).

Ces fêtes sont souvent agrémentées par de petits concerts galants où certaines religieuses font admirer leurs talents.

Mais le parloir est le lieu préféré, et il est fréquenté plus assidûment que l'oratoire. On y reçoit comme dans le monde. Il s'y fait des présentations et les gentilshommes d'Avila ne sont pas les moins assidus. On s'offre de petits présents, et après avoir fait connaître les événements qui ont lieu à l'intérieur du monastère, on raconte les potins de la ville (2).

Pareil relâchement dans la discipline n'atteignait pas cependant la vie religieuse dans son essence. Beaucoup de religieuses se signalaient par leurs vertus et leur régularité.

J'avoue, nous dit Térèse, que je n'aurais voulu prendre de moi-même aucune liberté, ni osé rien faire sans permission. Jamais, par exemple, je n'aurais voulu entretenir des conversations par quelque trou du monastère ou par dessus les murs, ou à la faveur de la nuit; jamais, ce me semble, on

(1) *Vie*, ch. VI.

(2) Il en fut ainsi, longtemps encore, dans tous les couvents qui n'adhérèrent pas tout d'abord à la Réforme. En 1582, Jean de Quintanadoine, seigneur de Brétigny, rapporte ce qu'il a vu au Carmel de Séville. « Chaque religieuse avait son dévot, et cette dévotion consistait en fréquentes visites et longs discours, vains et inutiles et à s'entre envoyer fréquemment de petits présents ». (*Vie de Jean Quintanadoine*, par M. Champagnot).

n'aurait pu m'amener à avoir de tels entretiens. Et je ne l'ai point fait parce que Dieu m'a retenue. En considérant avec soin et attention beaucoup de choses, il me semblait qu'exposer par ma malice l'honneur de tant de religieuses, vraiment vertueuses, c'eut été mal (1). Elle ajoute : Mais me voir comblée de nouveaux bienfaits, quand je répondais si mal à ceux que j'avais déjà reçus, c'était pour moi un tourment terrible (2).

Il s'agissait donc de mettre fin à un pareil état, et l'affranchissement demandait un changement radical dans ces habitudes de vie.

Dieu, donc, va se manifester dans ce but à Térèse de Jésus, et son appel n'admettra plus de délai. *L'autobiographie* rapporte en détail l'événement.

Un jour, dit Térèse, étant en oraison, il me sembla que je me trouvais, subitement, sans savoir comment, transportée tout entière en enfer. Je compris que le Seigneur voulait me montrer la place que les démons m'y avaient préparée et que j'avais méritée par mes péchés.

Puis, décrivant minutieusement ce lieu effrayant, les douleurs intolérables qu'elle ressentit dans son corps, les angoisses qu'éprouva son âme, le brisement de son cœur et le sentiment de désespoir qui s'empara d'elle, Térèse ajoute :

Mon épouvante fut indicible : malgré les six ans écoulés depuis lors, ma terreur est si vive, en écrivant ces lignes, qu'il me semble que mon sang se glace dans mes veines, ici-même, où je me trouve...

Mon esprit ne parvenait pas à se tranquilliser. Je me demandais ce que je pourrais faire pour la gloire de Dieu, et je pensai qu'il fallait, tout d'abord répondre aux devoirs de ma

(1-2) *Vie,* ch. VII.

vocation religieuse, en gardant ma Règle dans toute la perfection possible. Le monastère où j'étais, comptait, il est vrai, beaucoup de servantes de Dieu, et Notre Seigneur y était fidèlement servi. Mais, la Règle n'était observée, comme dans l'Ordre entier, qu'avec les tempéraments accordés par la bulle de mitigation, et non dans sa rigueur primitive (1).

La vision de l'enfer avait fait germer, en outre, dans l'esprit de Térèse, l'idée généreuse de l'apostolat et les plus « impétueux désirs d'être utile aux âmes, afin de les délivrer de si horribles tourments ».

Comment vivre en repos, dit-elle encore, quand nous voyons tant d'âmes que le démon entraîne avec lui dans l'abîme ?...

Aussi je soupirais après tous les moyens possibles de faire pénitence pour éviter un si grand malheur et mériter un si grand bien. Mon désir était de fuir la société des hommes et d'achever enfin de me séparer entièrement du monde. Ce dessein me poursuivait sans cesse et il était évident qu'il venait de Dieu (2).

La réalisation d'un tel projet était-elle, toutefois, possible au monastère de l'Incarnation ? Depuis près de deux ans, tous les jours, Térèse se posait la question, et l'affaire paraissait sans issue, quand une circonstance inattendue, vint lui fournir les moyens de mettre à exécution et conduire à bonne fin, une œuvre qui devait avoir un grand retentissement dans le monde entier et obtenir les plus magnifiques résultats. La volonté de Dieu, si clairement manifestée, allait, enfin, recevoir son accomplissement.

(1) *Vie*, ch. XXXII.
(2) *Vie*, ch. XXXII.

II

Projet de Réforme

L'époque où Térèse de Jésus entreprend de réaliser son œuvre si ardemment désirée, est décisive dans l'histoire. Le XVI[e] siècle, il est vrai, présente de grands scandales et de lamentables défections ; mais il est aussi un siècle où la sainteté de l'Eglise brille du plus vif éclat dans les Saints et les familles religieuses auxquelles il donne naissance.

Théatins, Jésuites, Alcantarins, Barbanites, Frères de Saint-Jean de Dieu, Camiliens, Oratoriens, et bien d'autres, se présentent, alors, aux yeux de la catholicité comme une victorieuse réfutation des attaques sophistiques et des sarcasmes de l'hérésie.

Tous ces Ordres, quoique avec des méthodes différentes, poursuivent le même idéal que les Ordres déjà anciens dans l'Eglise.

Le terme de *Réforme* qui va être employé en parlant de l'Ordre Carmélitain, ne doit pas être pris, dès lors, dans le sens de bouleversement absolu et de révolution que lui donnera Luther et, après lui, les historiens.

Ce mot sonne faux à certaines oreilles. Il semble évoquer l'idée d'une situation désespérée, faite d'abus criants et d'oublis complets des devoirs les plus essentiels de la vie religieuse.

Il n'en est rien cependant. La vie chrétienne et la vie religieuse restent intactes dans la pratique des points principaux. Il ne s'agit que d'un degré d'intensité dans la lutte

contre les tendances de la nature qui ont mis un peu trop de bien-être dans une existence qui doit être établie surtout dans un état de renoncement et d'holocauste.

Le mot *réforme*, en définitive, ne signifie pas autre chose que *la reprise de la forme ancienne* de la législation et des coutumes qui étaient en vigueur à l'origine. C'est ainsi que l'entend Térèse de Jésus, et toute son activité, malgré les difficultés sans cesse renouvelées, n'aura d'autre fin que de lui conserver cette signification.

Dans les premiers jours de l'année 1560, quelques religieuses et plusieurs pensionnaires du couvent de l'Incarnation d'Avila se trouvent réunies dans la cellule de Térèse de Jésus.

Térèse est à son rouet (1) et tandis que l'on travaille pour les pauvres, on cause. La conversation roule sur la manière de vivre des ermites des déserts de Nitrie et d'Egypte, qui descendaient des premiers solitaires du Mont-Carmel.

Nous ne savons pas si Térèse a déjà fait connaître à ses compagnes sa terrible vision de l'enfer; mais, dans son récit, elle précise qu'elle examinait avec elles les moyens de se procurer une vie plus retirée que celle que l'on menait à l'Incarnation et, conséquemment, une vie plus mortifiée et plus apostolique, en vue de remédier aux maux innombrables qui sévissent de toutes parts, et accroissent les souffrances de Notre-Seigneur.

Entrant, alors, dans les détails, Térèse leur montre le

(1) Filer, paraît avoir été l'occupation ordinaire de Térèse. Au moment de la composition de la *Vie*, elle dit : « Ce travail m'empêche de filer ». (*Vie*, ch. X). Elle brodait aussi fort bien, comme on peut le constater par les reliques conservées encore de nos jours au couvent de Médina del Campo.

Christ flagellé par les Huguenots de France, bassement insulté par les Luthériens d'Allemagne, profané, enfin, par les Juifs et les rénégats d'Andalousie. Ces faits leur sont connus, sans doute, et ont été déjà le sujet de plusieurs entretiens au parloir du monastère où les étrangers se font l'écho des nouvelles qui arrivent de tous côtés.

Toutes savent que l'on massacre les prêtres, que l'on pille et que l'on incendie les églises, que l'on foule aux pieds l'Hostie sainte; et en rappelant ces crimes, Térèse ajoute qu'aux Indes Occidentales où guerroient ses frères, des milliers d'âmes meurent sans baptême.

Le monde est en flammes, s'écrie-t-elle, et, de nouveau, accablant le Christ d'accusations, on le condamne.

Pour moi, je donnerais mille vies pour sauver une âme de toutes celles qui se perdent ainsi (1).

Entraînées par ces paroles et obéissant aux mouvements généreux de leurs âmes, toutes se demandent s'il ne serait pas possible, puisque l'on ne peut se retirer au désert, d'établir un petit monastère où l'on se livrerait à la pénitence à l'exemple des religieuses Franciscaines (2) qui demeuraient à côté du couvent de l'Incarnation. Térèse leur dit alors de s'occuper à se réformer elles-mêmes, et pour cela ds se conformer à la Règle primitive. A ce moment, Marie de Ocampo (3), nièce de Térèse, prit la parole et, pleine d'enthousiasme, dit à sa tante :

(1) *Chemin de la Perfection*, ch. I.

(2) Ces Franciscaines venaient du couvent des Franciscaines mitigées d'Avila. Saint Pierre d'Alcantara avait été l'âme de cette réforme. Quand sainte Térèse passait par Madrid elle s'arrêtait ordinairement chez ces religieuses.

(3) Marie de Ocampo était la fille de l'un de frères de Térèse. « Aussitôt que j'eus offert mille ducats à la Mère, dit-elle dans une de

Ma Mère, puisque la vie que nous avons ici ne nous satisfait pas, faites un monastère comme nous venons de le dire, où nous puissions vivre solitaires à la manière des ermites, et je vous aiderai avec ma dot (1).

A cet instant se présenta Doña Guiomar de Ulloa (2), la grande amie de Térèse de Jésus. Celle-ci s'empressa de rapporter ce dont elle s'entretenait avec les religieuses et les parentes qui se trouvaient là.

Mère, dit aussitôt la nouvelle arrivée, moi aussi je vous aiderai pour une œuvre si sainte (3).

Térèse de Jésus laissa alors éclater la joie qu'elle ressentait, mais comme il était à prévoir que malgré les moyens matériels dont on pourrait disposer et les bonnes intentions des intéressées, les difficultés allaient être très grandes,

ses déclarations, le Christ m'apparut et me remercia de l'aumône que je venais de faire. Mon âme éprouva une telle joie que je résolus, à l'instant, de prendre l'habit. Ce que je fis six mois après la fondation de Saint-Joseph. » (*Memorias hist.* R. 24). Entrée chez les Carmélites, elle reçut le nom de Marie-Baptiste, et fut longtemps Prieure du monastère de Valladolid.

Très attachée aux religieux de saint Dominique, elle s'était mise sous la direction du Père Dominique Bañez.

(1) *Vie manuscrite de Marie-Baptiste*, *Memorias hist.* R. 283.

(2) Doña Guiomar (ou Jéronime) de Ulloa avait épousé Don François d'Avila. Veuve à l'âge de 25 ans, elle s'était entièrement consacrée au service de Dieu. « Depuis plus de quatre ans, écrit Térèse, j'ai lié avec elle une amitié plus étroite que si c'était ma propre sœur. Elle me vient en aide puisqu'elle me donne une grande partie de ses revenus. » (Lettre à Lorenzo de Cepeda, 1561). Après la fondation de Saint-Joseph d'Avila, elle exprima le désir d'embrasser la vie de Carmélite, mais sa faible santé ne lui permit pas de rester. Elle n'en demeura pas moins, toute sa vie, la fidèle amie de la Sainte. (*Hist. générale des Carmes*, t. III, ch. XI).

(3) Ribera, *Vie*, liv. I, ch. XIII.

il fut résolu, d'un commun accord, que l'on recommanderait à Dieu, fervemment, l'œuvre dont on achevait de fixer le but principal, pendant que l'on prendrait les mesures indispensables pour en assurer l'exécution.

Si, à ce moment, écrit le vénérable Palafox, évêque d'Osma, toutes les Universités du monde s'étaient réunies, et eussent prêté l'oreille à la conversation de ces trois femmes (c'est-à-dire : une pauvre religieuse qui était sainte Térèse, une veuve, nommée Doña Guiomar de Ulloa, et une jeune fille, nièce de la sainte), quel est le savant qui n'eut dit, ou bien qu'elles avaient perdu tout jugement, ou bien qu'il fallait les séparer pour que chacune revînt à ses obligations : sainte Térèse à sa cellule, la veuve dans sa maison, et la jeune fille à la maison de sa mère, sans qu'il fut plus question d'elles ? Et, cependant, de cette réunion (sottise aux yeux du monde et mystère devant Dieu), l'Infinie Sagesse et la divine Puissance sortit et éleva un édifice spirituel si grand et si admirable qu'il peut, à peine, contenir dans les limites de l'univers (1).

(1) V. Palafox, note à la lettre XV, tome III.

III

Négociations

Saint Louis Bertrand et le Père Pierre Ibañez

Un jour, raconte Térèse de Jésus, après avoir communié, le Seigneur m'ordonna instamment de travailler de toutes mes forces à établir le monastère. Il me donna la plus complète assurance que cet établissement se ferait, et qu'il y serait très fidèlement servi. Il voulait qu'il fût dédié à saint Joseph : ce saint protégerait les religieuses à l'une des portes, Notre-Dame à l'autre, et Lui-même se tiendrait au milieu de nous. Ce monastère serait une étoile qui jetterait un grand éclat... Enfin, il me commanda de communiquer à mon confesseur (1) ce qu'il m'ordonnait ; il le priait de ne point s'opposer à ce dessein et de ne point m'empêcher de l'exécuter (2).

Tout d'abord, Térèse s'afflige à la pensée des obstacles qu'il va falloir surmonter.

Mais le Seigneur, dit-elle, renouvela plusieurs fois ses ordres. Il me fit connaître sa volonté, par des raisons si nombreuses et si évidentes, que je n'osai plus me dispenser d'en parler à mon confesseur. Je lui écrivis donc tout ce qui se passait. Le confesseur n'osa pas me dire expressément

(1) Le P. Balthasar Alvarez, S. J.
(2) *Vie*, ch. XXXII.

d'abandonner le projet, mais, pensant que je n'agissais pas conformément aux lumières naturelles de la raison, et voyant d'autre part que les ressources de ma compagne qui devait bâtir le monastère étaient très réduites, il me dit d'en parler à mon Supérieur et d'agir d'après sa décision. Mais, comme je n'avais pas l'habitude de parler de mes visions à ce Supérieur, ce fut Doña Guiomar qui lui exprima son désir de fonder un monastère. Le Provincial, qui est ami de la perfection religieuse, accueillit favorablement ce projet : il donna à cette dame tout l'appui qui était nécessaire et il lui dit qu'il prendrait le monastère sous sa juridiction. On s'entretînt aussi du revenu nécessaire. Quant au nombre des religieuses, pour plusieurs raisons, nous ne voulions pas qu'il dépassât celui de treize (1).

Mais avant d'aller trouver elle-même le Provincial, et afin de s'assurer que la Réforme était bien selon la volonté de Dieu, Térèse de Jésus voulut prendre conseil, et saint Louis Bertrand (2) de l'Ordre de saint Dominique, fut l'un des personnages auxquels elle s'adressa. La renommée de la vie pénitente et des miracles opérés par ce serviteur de Dieu s'était répandue dans plusieurs provinces de l'Espagne et était parvenue jusqu'à Avila. Tous ceux qui connaissaient les grâces extraordinaires qu'il recevait le considéraient comme un prophète et un saint. Térèse lui exposa donc simplement les ordres reçus du ciel. Elle le mit au courant de ce qui s'était passé avec son confesseur et lui demanda son avis (3).

D'après son historien, saint Louis Bertrand différa sa ré-

(1) *Vie*, ch. XXXII.
(2) Voir Note I.
(3) François de Sainte-Marie, *Réforme Carmélitaine*.

ponse pendant trois mois (1). Ayant demandé à Dieu de l'éclairer, et le Seigneur lui ayant révélé sa volonté dans l'oraison, le saint répondit :

Mère Térèse : j'ai reçu votre lettre et, parce que l'affaire sur laquelle vous me consultez est de si haute importance pour la gloire de Notre-Seigneur, j'ai voulu la lui recommander dans mes prières et sacrifices ; c'est pour cette raison que j'ai tardé à vous répondre.

Maintenant je vous dis, au nom du même Seigneur, de vous armer de courage, afin d'exécuter votre grande entreprise avec l'aide de Dieu qui vous favorisera. Je vous assure, de sa part, qu'avant cinquante ans votre Ordre sera l'un des plus illustres de la sainte Eglise.

Qu'il vous garde, etc.

Valence. Fr. Louis Bertrand (2).

Térèse de Jésus n'a point révélé l'impression que produisit sur elle la lettre de saint Louis Bertrand, mais l'auteur de la *Réforme Carmélitaine* remarque que cinquante ans après, en 1611, la prophétie s'était accomplie. A cette époque, en effet, le Carmel réformé avait des maisons « en Espagne en Italie, en France, dans les Flandres, en Pologne, aux Indes Orientales et Occidentales », manifestant partout les plus grands exemples de perfection.

Ecoutons maintenant Térèse de Jésus nous rapportant ce qu'il advint après la demande faite au Provincial :

Notre projet, dit-elle, avait à peine transpiré dans la ville d'Avila, qu'il s'éleva contre nous une grande persécution

(1) P. Maître Vincent Justinien, *Addiciones a la vida de San Luis Beltran.*

(2) La lettre est de 1560. P. M. Vidal, *Vida de San Luis*, p. 106.— Diégo de Yépés, *Vida de Santa Teresa de Jesûs*, Valencia, 1876.

qu'il serait trop long de raconter. Ce n'était que paroles malignes et railleries. Notre projet était traité de folie. Je n'avais, disait-on, qu'à rester dans mon monastère. Quant à ma compagne, elle eut à subir une telle persécution qu'elle en était accablée. Pour moi, je ne savais que devenir... Or, un jour que j'étais sous le coup de cette épreuve et me recommandais à Dieu, Sa Majesté commença à me consoler et encourager. « Je verrais par là, me dit-il, combien avaient souffert les saints qui avaient fondé des Ordres religieux ; j'aurais encore à endurer beaucoup plus de persécutions que je ne pouvais penser ; mais nous ne devions pas nous en mettre en peine ». Il me parla ensuite de plusieurs autres choses que je devais confier à ma compagne. Ce qui causa le plus mon admiration, c'est qu'aussitôt nous fûmes l'une et l'autre consolées et remplies de courage pour résister à tous nos contradicteurs. Car, en réalité, il n'y avait personne, soit parmi les gens pieux, soit dans toute la ville, qui ne fût contre nous et qui ne regardât notre projet comme une insigne folie. Il y eut aussi tant de propos et tant de trouble dans mon monastère qu'il parût impossible au Provincial de lutter seul contre tous. Il changea donc d'avis et ne voulut plus admettre la fondation. « Les revenus, disait-il, n'étaient ni sûrs ni suffisants, et l'oppostion trop grande ». Enfin, il abandonna notre projet et refusa de reconnaître la fondation. Aussi, nous qui pensions avoir surmonté les premières difficultés, nous éprouvâmes une très grande peine. Pour moi, ce qui me chagrina le plus, ce fut de voir que le Provincial nous était opposé ; car avec son approbation j'étais disculpée aux yeux de tout le monde. Quant à ma compagne, on ne voulait plus lui donner l'absolution si elle n'abandonnait pas ce projet, parce que, disait-on, son devoir était de faire cesser le scandale (1).

(1) *Vie*, ch. XXXII.

Il semble bien, désormais, que tout est fini. Térèse a fait part à son confesseur de son projet et des visions qui l'ont encouragée à le réaliser.

Le confesseur n'a pu se déterminer à prendre une décision. Sur son ordre, Térèse s'est adressée à son Supérieur, qui, après avoir donné son assentiment, a retiré sa parole devant le trouble que suscite dans Avila une pareille innovation. Du haut de la chaire chrétienne, et en présence de Térèse elle-même, on critique amèrement le projet, que l'on présente comme une faute publique (1). On refuse l'absolution à Doña Guiomar, et dans la localité il n'y a « personne qui veuille leur donner un conseil ».

Alors, dit l'historien Ribera, elles s'en vont toutes deux à Saint-Thomas (2), monastère important de l'Ordre du glorieux saint Dominique, et demandent à parler au Père Présenté (3), Pierre Ibañez (4).

Ce religieux, écrit Térèse, était d'une éminente doctrine et, en même temps, très grand serviteur de Dieu. Doña Guiomar fit donc à ce saint homme une relation exacte de l'affaire ; elle lui exposa, en outre, quelle rente elle retirait de son majorat. Son plus grand désir était d'être aidée par lui, parce que c'était le plus grand théologien qu'il y eût alors dans la ville, et que bien peu dans son Ordre lui étaient supérieurs.

De mon côté, je lui dis tout ce que nous pensions faire et lui en exposai quelques motifs. Toutefois, je ne lui parlai point des révélations que j'avais eues, mais seulement des

(1) *Histoire générale des Carmes*, liv. I, ch. XL. — P. Silverio. *Vida*, p. 270.

(2) V. Note II.

(3) Le titre de *Présenté* équivaut au titre de licencié.

(4) Ribera, *Vie*, liv. I, ch. XIII.

raisons naturelles qui me déterminaient. Je voulais, en effet, qu'il ne nous donnât son avis que d'après ces renseignements (1).

Après avoir écouté, avec la plus grande attention, le double exposé qui lui a été fait, quelle solution le Père Ibañez va-t-il donner ?

Il nous pria, ajoute Térèse, de lui laisser huit jours pour réfléchir, et nous demanda si nous étions bien déterminées à faire ce qu'il nous dirait. Je lui répondis que oui (2).

Le projet, à première vue, paraissait irréalisable.

Comme il l'avoua plus tard à Térèse, le Père Ibañez s'était déterminé, tout d'abord, à les détourner de son exécution.

Il s'agissait, en effet, d'un Ordre qui depuis trois siècles était approuvé par l'Eglise. Or, l'histoire des Ordres religieux ne mentionnait nulle part qu'une femme eût jamais entrepris un pareil travail. La Réforme, en reprenant la Règle primitive, allait introduire dans la vie des religieuses des austérités, complètement abandonnées depuis longtemps. Les plus zélées d'entre elles seraient-elles capables de les supporter ?

En 1431, l'Ordre Carmélitain s'était trouvé dans l'obligation de demander une Bulle de mitigation.

Térèse de Jésus, qui se proposait pour prendre la tête et diriger le mouvement, pourrait-elle entraîner par son exemple ? Elle est âgée de 45 ans. Son organisme est gravement atteint. Les maux de tête sont très violents. La fièvre ne la quitte pas. Les vomissements sont quotidiens.

(1) *Vie*, ch. XXXII.
(2) *Vie*, ch. XXXII.

Aura-t-elle assez d'énergie physique et une volonté assez ferme pour faire face à tout ce que demandera un tel changement ?

Le nombre des religieuses ne doit pas être supérieur à treize, il est vrai ; mais avec la clôture la plus stricte, sans relations extérieures, les revenus promis par Doña Guiomar, et ceux que l'on retirera de la dot de Marie de Ocampo, seront-ils suffisants pour l'entretien de la communauté ?

Ce serviteur de Dieu, ajoute Térèse dans son récit, m'a avoué depuis, qu'en acceptant d'examiner notre projet, il était bien décidé à faire tout son possible pour nous en détourner. Il savait l'opposition que nous rencontrions en ville, et, comme tout le monde, il jugeait que ce projet était une folie. Il ajouta qu'un gentilhomme, ayant appris que nous étions allées le trouver, l'avait fait prévenir de bien prendre garde à la décision qu'il allait nous donner et de ne point prêter son appui à pareille folie (1).

Le Père Ibañez ignore, encore, les ordres que Térèse a reçus du ciel et les visions dont elle a été favorisée. Cependant, après mûre réflexion, et obéissant à la haute et extraordinaire motion des dons du Saint-Esprit dont il a imploré l'assistance, il n'hésite plus.

Quand il commença à examiner ce qu'il devait nous répondre, écrit Térèse, quand il eut considéré attentivement cette affaire et le but que nous nous proposions, l'ordre et la régularité que nous voulions établir, il fut pleinement convaincu que notre projet était agréable à Dieu et qu'il fallait ne pas manquer de le réaliser. Il nous répondit donc de nous

(1) *Vie*, ch. XXXII.

hâter de le mener à bonne fin; il nous indiqua même les moyens à prendre et la ligne de conduite à suivre. Les revenus qui avaient été promis pour la fondation étaient, certainement, très modiques, mais il fallait bien, disait-il, compter un peu sur la Providence. D'ailleurs ceux qui s'opposeraient à notre dessein n'auraient qu'à s'adresser à lui, il se chargeait de leur répondre. Depuis lors, en effet, il nous prêta toujours son appui (1).

Térèse et Doña Guiomar sortirent du parloir de saint Thomas, consolées et entièrement rassurées. A la nouvelle de la décision qui venait d'être donnée, quelques personnes de la ville offrirent de prendre part à l'entreprise, mais le démon multiplia, aussitôt, ses ruses.

Mon confesseur, dit Térèse, me défendit alors de m'en occuper... On se confirma davantage dans l'idée que toute cette affaire n'était qu'une rêverie de femmes. Les murmures redoublèrent contre moi... J'étais très mal vue de tout mon monastère pour avoir voulu en construire un d'une clôture plus étroite. Les religieuses disaient que je leur faisais affront; que je pouvais également bien servir Dieu dans le monastère où il y avait d'autres religieuses meilleures que moi; que je n'aimais pas ce couvent, et qu'il vaudrait mieux lui procurer des rentes que d'en chercher pour un nouvel établissement. Les unes parlaient de me faire mettre en prison; d'autres, mais en très petit nombre, prenaient quelque peu ma défense...

Ce qui me causa beaucoup de peine, c'est qu'un jour mon confesseur (2) m'adressa une réprimande, comme si j'avais fait quelque chose contre sa volonté. Il m'écrivit que je devais voir enfin, par tout ce qui était arrivé, que mon dessein était

(1) *Vie*, ch. XXXII.
(2) P. Balt. Alvarez.

pure rêverie; qu'après cela, il ne fallait plus m'en occuper à l'avenir, ni même en parler, car je pouvais voir le scandale qui en était résulté. Il ajoutait encore diverses autres choses qui étaient toutes de nature à me faire de la peine. Cela me causa plus de chagrin que tout le reste ensemble. Je me demandais si je n'avais pas été l'occasion, la cause même que Dieu fût offensé. Je me disais que, si mes visions étaient fausses, toute mon oraison n'était qu'une chimère, et que je ne marchais plus que dans l'erreur et vers la perdition. J'en conçus une peine très vive, j'étais au comble du trouble et de l'affliction (1).

Le Seigneur ne l'abandonnait pas toutefois. A maintes reprises, il la console visiblement. Il lui assure que, loin de l'avoir offensé, elle l'a grandement honoré, mais que, pour montrer son obéissance, « elle doit garder le silence « pour le moment jusqu'à ce qu'il soit temps de se re- « mettre à l'œuvre ».

De son côté le Père Ibañez ne restait pas inactif. Il tenait sa parole.

Le saint religieux dominicain, dit Térèse, demeurait toujours aussi certain que moi que la fondation aurait lieu. Voyant que je ne voulais plus m'en mêler afin de ne pas désobéir à mon confesseur, c'est avec ma compagne qu'il négociait l'affaire (2).

Tout le temps que Térèse sera retenue par l'obéissance, c'est, en effet, Doña Guiomar qui servira d'agent de liaison. Quant au Père Ibañez, grâce à son énergie et à une inspiration certainement venue du ciel, il négociera de telle sorte que tous ses efforts seront couronnés de succès. Il

(1) *Vie*, ch. XXXIII.
(2) *Vie*, ch. XXXIII.

s'empresse de communiquer son plan à la Cour Romaine, et puisque le Provincial refuse de reconnaître le nouveau couvent, il sollicite l'autorisation de le soumettre à la juridiction épiscopale. De plus, les circonstances ayant changé et donné à l'affaire un aspect différent de celui qu'elle présentait à l'orgine, il se détermine à prendre en mains la direction suprême et à ne plus l'abandonner.

Dans cette circonstance, remarque l'auteur de l'*Année Térésienne*, il appert clairement que la Majesté divine donnait à entendre que dans l'établissement de la Réforme le Seigneur confiait la part principale à saint Dominique de Guzmán par le moyen de ses fils (1).

L'affaire, venons-nous de dire, se présentait sous un nouvel aspect. Il convient donc de préciser ce qui détermina ce changement.

Térèse de Jésus, à la suite de grâces nouvelles et de nombreux ravissements, acquiert la certitude que ses aspirations vont être satisfaites et elle ne le cache pas.

On vint en tremblant, dit-elle, m'annoncer que les temps étaient difficiles, et que l'on pourrait peut-être relever quelque accusation contre moi et me dénoncer au tribunal de l'Inquisition. Ces propos me parurent plaisants, et je me contentai d'en rire... Je connaissais bien mes sentiments pour tout ce qui concerne la foi; et j'étais prête à endurer mille morts plutôt que de paraître aller contre la moindre des cérémonies de l'Église ou une vérité quelconque de la Sainte Écriture (2).

(1) *Année Térésienne*, 30 sept.
(2) *Vie*, ch. XXXIII.

Quelques personnes affirmèrent publiquement que, les visions ayant un caractère diabolique, Térèse devait être exorcisée. Enfin, comme ces faveurs se renouvelaient plus fréquemment, un ou plusieurs confesseurs et conseillers lui ordonnèrent, afin de se préserver, de se munir du signe de la croix lorsque ces apparitions auraient lieu, et de leur *faire la figue*, car, à n'en pas douter c'était le démon (1).

Au procès d'Avila, lors de la Canonisation, Isabelle de saint Dominique, rappelant le fait, ajoute que l'on lui avait ordonné, de plus, de cracher sur l'image qui se présentait (2).

(1) *Vie*, ch. XXIX.

Faire la figue (dar higas) ou, littéralement, « faire des niques », consistait à montrer le poing fermé avec le pouce entre l'index et le médius (Covarrubias, *Trésor de la langue*; Salomon Reinach, *Cultes, mythes et religions*, II, nº 38). Au chapitre VIII du livre des *Fondations*, Térèse rapporte qu'elle eut plus tard l'occasion de parler de cela avec le Père Dominique Bañez. « Ce savant dominicain répondit que c'était mal d'agir ainsi et que personne ne devait le faire. En quel lieu que ce soit que nous voyions l'image de Notre-Seigneur, il est mieux de l'honorer, fût-elle l'œuvre du démon. Il est, en effet, un grand peintre, et s'il nous représente un crucifix ou autre image si au vif qu'il nous les laisse bien empreints dans notre cœur, voulant nous faire du mal, il nous procure, au contraire, un grand bien. Je fus très satisfaite de cette raison. Lorsque nous voyons une très belle peinture, quoique nous sachions qu'elle a été faite par un mauvais homme, nous ne laissons pas, cependaut, d'estimer l'image, et l'opinion que nous avons du peintre n'est point pour nous enlever la dévotion ».

Dans *Le Château de l'âme*, 6e demeure, ch. IX, elle dit la même chose, et conclut : « Je trouve qu'en cela il parlait d'une manière très juste ».

Le P. Gracián était du même avis, et saint Jean d'Avila « fut saisi d'horreur en lisant ce récit » dans le livre de la *Vie* que Térèse lui avait envoyé. (Mir, *Vida de Sa Teresa*, t. II.)

(2) Procès d'Avila, Déclarat. d'Isabelle de saint Dominique, 26 août 1610.

Il en fut ainsi pendant cinq ou six mois, mais un nouveau confesseur, entrant dans les vues de Térèse, rétablit toutes choses et l'autorise à travailler à la réalisation de ses desseins. Le Seigneur, de par ailleurs, insiste pour qu'elle s'occupe personnellement de l'établissement du monastère.

Térèse, ayant enfin repris sa liberté, croit le moment venu de tout communiquer au Père Ibañez, en le mettant au courant de ses visions et des faveurs insignes qu'elle a reçues.

J'en parlai donc, écrit-elle, à mon cher Père le dominicain, qui était, comme je l'ai dit, si savant que je pouvais être tranquille en faisant ce qu'il me dirait. Je lui exposai alors avec la plus grande clarté possible toutes mes visions, mon mode d'oraison, et les grandes grâces dont le Seigneur me comblait. Je le suppliai d'examiner le tout avec la plus sérieuse attention et de me dire s'il y trouvait quelque chose de contraire à la Sainte Ecriture, et de me donner enfin son sentiment (1).

Afin d'étudier plus posément ce qui venait de lui être dévoilé, et afin de porter un jugement plus sûr, le Père Ibañez pria Térèse de préciser, par écrit, les points importants de sa vie intérieure. C'est à cette occasion, et pour répondre aux désirs du Père, qu'elle rédigea la première *Relation* dont il sera question plus tard; et c'est après la lecture de ce mémoire que le Père lui demanda d'écrire, avec tous les détails possibles, ce que Térèse a appelé « le Livre des miséricordes de Dieu », livre généralement connu sous le nom d'*Autobiographie* ou de la *Vie*.

(1) *Vie*, ch. XXXIII.

C'est encore après avoir pris connaissance de la *Relation*, que le Père Ibañez écrivit la défense présentée à la réunion qui se tint au couvent de saint Gilles, dans le but d'examiner canoniquement tout ce que l'on rapportait sur le compte de Térèse. Il en sera plus longuement question au chapitre des écrits de la Sainte; et nous verrons alors l'estime que le Père avait pour cette âme, exceptionnellement privilégiée.

Comme il était convenu, Térèse vint prier, peu après, le Père Ibañez de lui faire connaître le jugement qu'il avait promis de porter sur son état, et les phénomènes mystiques dont elle était l'objet.

La réponse ne pouvait qu'être favorable :

Il me rassura pleinement, affirme Térèse, et, si je ne me trompe, il retira de cette communication le plus grand profit (1).

Désormais il n'y avait plus qu'à agir. Térèse pria aussitôt Don Jean de Ovalle, son beau-frère, d'acheter une maison. Jean de Ovalle, s'étant transporté à Avila, acheta, en son nom, une petite maison, et commença à la faire aménager comme s'il devait lui-même l'occuper; car il fallait éviter que la chose vînt à la connaissance du Provincial, pour qu'il n'y mît pas obstacle.

Cependant les épreuves n'étaient point terminées.

Bientôt l'argent fit défaut. De plus, à ce moment, le Père Ibañez, se sentant appelé à une vie plus solitaire, obtenait de ses Supérieurs l'autorisation de se retirer dans un autre couvent.

(1) *Vie*, ch. XXXIII.

Pour moi, déclare Térèse, je fus très sensible, sous un certain rapport, à son départ; mais je ne l'en détournai point, malgré le grand vide qu'il me causait. Je sus, en effet, quels avantages il devait retirer de cette retraite. Me trouvant un jour très affligée de son éloignemenl, j'entendis le Seigneur me dire de me consoler et de ne point avoir de peine, parce que ce Père était sous la conduite d'un bon guide. De fait, il était, à son retour, si enrichi de vertus et si avancé dans l'esprit d'oraison, que pour rien au monde, me disait-il, il n'eût voulu avoir manqué d'aller dans cette solitude. Car, si précédemment il me rassurait et me consolait par le seul secours de la science, il le faisait aussi, depuis lors, à l'aide de la connaissance expérimentale des voies surnaturelles où il était très avancé.

Dieu le ramena juste au moment où sa Majesté voyait que nous avions besoin d'un tel secours pour son œuvre, c'est-à-dire pour ce monastère dont il avait décrété l'établissement (1).

Malgré l'éloignement, le Père Ibañez continua à s'occuper de la fondation et des négociations qu'elle exigeait. Par ses lettres, il ne cessa de diriger Térèse dans les manifestations de sa vie intime. Il l'encouragea dans la poursuite des travaux entrepris, et fut son principal soutien dans les difficultés que rencontrait l'œuvre dès ses commencements.

Inopinément, le Provincial, qui ignorait ce qui se passait à Avila, envoya à Térèse de Jésus l'ordre de partir au plus tôt pour Tolède, afin d'accompagner dans sa douleur la duchesse de Medinaceli, Doña Louise de la Cerda, qui venait de perdre son mari.

Térèse de Jésus obéit aussitôt, remettant l'œuvre entre

(1) *Vie*, ch. XXXIII.

les mains de Dieu et faisant, malgré tout, tourner à son profit l'instant d'arrêt qui lui était imposé. Dès l'arrivée à Tolède, en effet, elle reprend la rédaction de la *Vie*, commencée à Avila sur les ordres du P. Ibañez; et tandis qu'elle fréquente, tous les matins, l'église des Dominicains, voisine du palais des ducs de Medinaceli, elle a la joie de retrouver le Père Garcia de Tolède, qu'elle a connu autrefois au couvent de Saint-Thomas d'Avila.

C'est dans cette circonstance qu'eut lieu le merveilleux événement qui sera mentionné lorsqu'il sera question des rapports de sainte Térèse avec ce vénérable religieux (1). A la même époque, Térèse fit la rencontre d'une béate (2), sorte de tertiaire, qui lui fit connaître la Règle primitive du Carmel, exigeant l'observance de la pauvreté absolue. Devant cette révélation, Térèse changea immédiatement de manière de voir.

Jusqu'alors, dit-elle, je n'avais jamais su que notre Règle, avant d'être mitigée, défendît de rien posséder (3). Je ne songeais nullement à faire une fondation sans revenus; mon but était de n'avoir pas la préoccupation de rechercher le nécessaire, et je ne voyais pas les nombreux soucis qu'il y a à posséder des revenus. Cette sainte femme, éclairée de Dieu comme elle l'était, connaissait très bien ce que j'ignorais encore, après avoir lu tant de fois les Constitutions. Dès

(1) V. *Térèse de Jésus et le P. Garcia de Tolède*, IIIe partie.

(2) La vénérable Marie de Jésus, née à Grenade, en 1522. Devenue veuve, elle fonda à Alcala de Henarès un couvent de Carmélites, appelé *L'Image*. C'est là que Térèse laissa les Constitutions rédigées pour Saint-Joseph d'Avila. Marie de Jésus mourut en odeur de sainteté, l'an 1580.

(3) Le 6 avril 1229, Grégoire IX défendait aux Carmes de posséder des maisons, terres ou rentes, comme opposées à la vie contemplative, Le 10 juillet 1245, Innocent IV portait la même défense.

qu'elle m'en parla, son projet me parut bon; je craignais, cependant, qu'on ne me permît pas de le réaliser : qu'on le traitât de folie et qu'on me défendît d'être pour d'autres une occasion quelconque de souffrir à cause de moi. Si j'avais été seule, je n'aurais pas hésité un instant. Pour moi, il n'y avait pas de doute, c'était là le plus parfait...

Je consultai, comme toujours, beaucoup de personnes; or, je n'en trouvai presque aucune qui fût de mon avis, ni mon confesseur, ni les savants auxquels j'en parlai...

J'en écrivis à ce religieux dominicain (1) qui nous prêtait son appui. Il m'envoya deux feuilles pleines de réfutations et de raisons théologiques pour me détourner de mon projet; il ajoutait même qu'il avait beaucoup étudié cette question.

Je lui répondis que je ne voulais pas m'autoriser de la théologie pour ne pas suivre ma vocation, ni me conformer à mon vœu de pauvreté, ni suivre les conseils du Christ dans toute leur perfection : et que je le dispensais de me communiquer sa science sur ce point (2).

Après échange de lettres, le Père Ibañez entra, cependant, dans les vues de Térèse, ou plutôt, comme elle le rapporte :

Le Seigneur changea les dispositions du Père Présenté, je veux parler de ce religieux dominicain qui, comme je l'ai dit, m'avait écrit de ne pas fonder le monastère sans revenus. Après avoir entendu la parole du Seigneur et les avis de tels personnages, j'étais au comble de la joie (3).

L'approbation de saint Pierre d'Alcantara avait devancé l'assentiment du Père Ibañez, et c'est avec le consente-

(1) Le P. Ibañez, qui était alors au couvent de Trianos.
(2) *Vie*, ch. XXXV.
(3) *Id., ibid.*

ment de ces deux personnages que Térèse fonde le couvent de saint Joseph, sur l'obligation de la plus stricte pauvreté.

Plus tard, il est vrai, obéissant aux conseils du Père Dominique Bañez et à l'ordre de Dieu, Térèse abandonnera ce plan, mais en cela, remarque un historien, il n'y eut nullement contradiction, la Providence divine s'étant clairement manifestée dans ces deux manières d'agir, comme il est facile de le constater d'après le récit du livre des *Fondations* et un certain nombre de *Lettres* (1).

Térèse de Jésus se trouvait à Tolède, depuis six mois, lorsqu'elle reçut, un jour, une lettre du Provincial lui donnant l'ordre de regagner Avila. Cependant le Supérieur lui laissait la liberté « de partir immédiatement ou d'attendre encore quelque temps ».

Ayant appris que les religieuses avaient l'intention de l'élire Prieure, Térèse hésite.

J'écrivis à mes amies, dit-elle, et les priai de ne pas voter pour moi. J'étais toute heureuse de me trouver éloignée, quand le Seigneur me dit que je devais absolument partir : puisque je désirais la croix, il s'en préparait une bonne pour moi : je ne devais pas la rejeter, mais être pleine de confiance puisqu'il viendrait lui-même à mon aide, et partir immédiatement (1).

Cela se passait dans les premiers jours de juillet de 1562.

Je cheminais toute joyeuse, écrit Térèse, et bien décidée à accepter volontiers les épreuves qu'il plairait au Seigneur de m'envoyer. Le soir même de mon retour ici, arrivaient de Rome les dépêches et le Bref autorisant la fondation du mo-

(1) Ribera, *Vie*, liv. II, ch. III.
(1) *Vie*, ch. XXXV.

nastère. J'en fus toute surprise, et ceux qui savaient jusqu'à quel point le Seigneur m'avait pressée de revenir ne le furent pas moins quand ils apprirent combien ma présence était nécessaire et dans quelles circonstances le Seigneur me ramenait (1).

Les négociations entreprises et habilement menées par le Père Ibañez étaient, enfin, couronnées de succès. Le Bref du pape Paul IV autorisait l'érection du monastère et l'exemption de la juridiction du Provincial. Sur la demande de saint Pierre d'Alcantara, l'évêque d'Avila Don Alvare de Mendoza prenait les nouvelles religieuses sous sa protection (2).

Le Bref de la fondation permettait, en outre, de posséder des biens, mais un rescrit de la Sacrée Pénitencerie vint quelques mois après, autoriser les religieuses à vivre de la charité publique (3).

La Réforme si ardemment désirée était enfin commencée.

Térèse de Jésus a noté ce qu'il advint à ce moment :

Tout se passa dans le plus grand secret, dit-elle. Sans cela, je ne sais si on aurait pu rien faire, tant la ville s'opposa à notre dessein dans la suite.

Le Seigneur permit alors que mon beau-frère tombât malade. Comme sa femme était absente, il se trouvait si délaissé qu'on me permit d'aller près de lui.

Cette circonstance servit à voiler notre projet .. Chose digne d'admiration, mon beau-frère ne fut malade que juste le temps nécessaire pour la réussite de notre affaire. Quand sa guérison devint urgente, afin de me rendre ma liberté et

(1) *Vie*, ch. XXXV.

(2) Il en fut ainsi jusqu'au 2 août 1577, où les religieuses passèrent sous la juridiction de l'Ordre.

(3) 5 décembre 1562. Confirmé par un Bref le 17 juillet 1565.

lui permettre de laisser la maison, le Seigneur lui rendit si promptement la santé qu'il en était lui-même émerveillé (1).

Les fatigues ne me manquèrent pas. Il fallait agir pour faire partager mes vues aux uns et aux autres, soigner mon malade et presser les ouvriers d'achever rapidement la maison pour lui donner la forme d'un monastère, car il restait beaucoup à faire...

Je voyais que tout dépendait de notre diligence, et cela pour plusieurs raisons. L'une d'elles, c'est que je craignais à chaque instant qu'on me rappelât à mon couvent.

Les occasions de souffrir furent si nombreuses que je me demandais si ce n'était pas là cette croix dont le Seigneur m'avait parlé. Cependant, elle me paraissait bien légère en comparaison de celle que je m'étais figurée (2).

L'exécution, toutefois, allait se trouver en face de nouvelles difficultés, plus grandes encore. Mais, dès ce moment, les religieux de l'Ordre de saint Dominique allaient jouer un rôle de premier plan dans l'œuvre Térésienne, et sous l'inspiration divine, ne plus l'abandonner. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles devra passer la Réforme, Térèse de Jésus pourra faire appel à leur dévouement. Il lui est acquis.

(1) Jean de Ovalle avait acheté la maison qui devait servir à la fondation.

(2) *Vie*, ch. XXXVI.

NOTE I

Saint Louis Bertrand

Saint Louis Bertrand appartenait à la province dominicaine d'Aragon.

Né à Valence en 1526, il avait pris l'habit au couvent de cette ville à l'âge de 19 ans. Il se signala aussitôt par ses rigoureuses pénitences, et la pratique de toutes les observances religieuses.

En 1551, il est nommé Maître des novices ; mais, entendant parler des merveilles accomplies par les missionnaires des Indes Occidentales et de la générosité avec laquelle plusieurs ont donné leur sang pour la Foi, il se sent envahi du désir du martyre et demande à partir pour l'Amérique.

Son séjour aux missions dura sept ans. Ignorant la langue des peuplades qu'il entreprend d'évangéliser, il obtient de Dieu la faveur d'être compris par ces idolâtres, tout en parlant l'idiome de son pays natal.

Ses exemples et les nombreux miracles qu'il opère aident puissamment son apostolat et lui assurent le succès le plus fructueux.

Après sept années de fatigues, et probablement à cause des difficultés créées par les colons espagnols, il dut revenir à Valence.

Apprenant son retour, Térèse de Jésus, recourut à lui, une seconde fois. Le Père Jérôme Gracián, dans une note aux Œuvres de la Sainte, donne un détail qui semble avoir passé inaperçu : il nous apprend que Térèse envoya alors à saint Louis Bertrand le manuscrit de la *Vie*, le priant de lui faire connaître son avis. Après l'avoir examiné, le Bienheureux approuva l'es-

prit dont la Sainte était animée et lui écrivit une lettre rapportée par les historiens dans sa vie.

Il mourut à Valence, le 7 octobre 1581.

NOTE II

Le Couvent de Saint-Thomas d'Avila

La ville d'Avila, appelée « Avila des Chevaliers » (Avila de los Caballeros) à cause de l'héroïsme et des prouesses de ses habitants, était aussi, au XVI^e^ siècle, surnommée la « Ville des Couvents », vu le nombre considérable de monastères qu'elle renfermait.

Le couvent royal de Saint-Thomas était, incontestablement, le plus grand et le plus beau.

Fondé en 1480 par Fernand Nuñez Arnalt, trésorier des Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle, il fut terminé en 1493, grâce aux largesses des Rois et aux libéralités du Père Thomas de Torquemada (1) et de Doña Marie Dávila, épouse du fondateur.

A côté de l'église, très somptueusement bâtie dans le style ogival, l'édifice se compose de trois corps de constructions : le couvent avec ses dépendances, l'Université, et enfin le palais royal où résidaient les Rois Catholiques pendant leur séjour dans la ville d'Avila.

L'Université ne fut créée qu'en 1504, sur la demande de la reine Isabelle au Père Général des Dominicains, Vincent Ban-

(1) Dans la sacristie de l'église, une grande pierre tombale recouvre les cendres du Grand Inquisiteur, Thomas de Torquemada.

delli. L'Université ou Etudes Générales ne devait servir, tout d'abord, qu'aux religieux de l'Ordre de saint Dominique, mais dans la suite on dut recevoir les séculiers qui exprimaient le désir d'entendre les leçons des Maîtres. Quoiqu'elle ne fût pas aussi célèbre que sa voisine de Salamanque, elle forma des hommes qui se sont illustrés dans les diverses sciences. François de Salcedo, ce gentilhomme que Térèse appelle *le saint gentilhomme* (1) et qui fut l'un de ses protecteurs, avait suivi pendant de longues années les cours de l'Université; et plus récemment il faut citer, parmi les étudiants, Gaspard Melchior de Jovellanos, le grand homme d'Etat qui mérita d'être appelé le « Père de la Patrie » (2).

(1) *Vie*, ch. XXIII.

(2) P. Cayetano Cienfuegos, « Breve reseña del Real Convento de Santo Tomas de Avila ».

IV

Le Couvent de Saint-Joseph

Le Père Dominique Bañez et le Père Pierre Ibañez

Tout étant donc prêt, écrit Térèse de Jésus, il plût au Seigneur que, le jour de la fête de saint Barthélémy (1) quelques postulantes prissent l'habit et que le Saint Sacrement fut placé dans notre chapelle avec toutes les autorisations et tous les pouvoirs nécessaires (2). Ainsi se trouva érigé notre monastère de notre très glorieux Père saint Joseph, en l'année 1562 (3). Après le repas, je voulais aller prendre un peu de repos, car la nuit précédente je n'avais pour ainsi dire pas dormi, et j'en avais passé plusieurs autres au milieu des travaux et des préoccupations à la suite de journées très fatigantes. Mais on savait déjà, dans mon couvent comme en ville, ce qui venait de se passer. Les religieuses firent entendre aussitôt des protestations et la Prieure m'envoya l'ordre de revenir immédiatement. Devant cette injonction, je laissai là mes religieuses et je partis sans retard. Je com-

(1) 24 août.

(2) Sur l'ordre de l'évêque d'Avila, Maître Daza présida la cérémonie. D'après son témoignage, Daza était parent de saint Dominique par sa mère, la Bienheureuse Jeanne d'Aza ou Daza.

(3) La même année, par une étrange coïncidence, les Turcs détruisaient dans l'île de Chypre le dernier couvent qui adhérât encore à la Règle primitive rédigée par Hugues de Saint Cher, et Guillaume d'Antéra.

prenais que de nouvelles tribulations m'attendaient, mais le monastère était fondé et je me préoccupais peu (1).

Julien d'Avila rapporte qu'il accompagna Térèse, avec plusieurs ecclésiastiques jusqu'au couvent de l'Incarnation (2).

Les raisons que Térèse donna à la Supérieure parurent la convaincre. Contrairement à ce qu'ont avancé quelques historiens qui prétendent que Térèse fut enfermée dans la prison du monastère, Marie Baptiste, sa nièce, qui se trouvait alors dans le couvent, a déposé au procès que la Prieure se montra satisfaite et qu'elle fit servir à la Sainte un bon dîner (3).

Il ne fut pas possible, toutefois, d'obtenir, du Provincial, l'autorisation de revenir auprès des religieuses de Saint-Joseph. Quoique le nouveau monastère fut établi sous la juridiction de l'Ordinaire, en fait, Térèse dépendait encore du Supérieur des Carmes. Elle ne pouvait donc rester à Saint-Joseph de son propre gré, et c'est la raison pour laquelle la Prieure l'avait rappelée (4).

L'opposition allait prendre bientôt un autre caractère et venant du dehors, elle fit naître les plus grandes inquiétudes.

En quelques heures, la ville d'Avila fut littéralement ameutée et bouleversée. Les habitants ne comprenaient pas qu'une simple religieuse se permit un acte aussi audacieux. Pour beaucoup, c'était de la folie. Il fallait donc, à tout prix, mettre fin à un semblable désordre, et calmer la population au plus vite.

(1) *Vie*, ch. XXXIV.
(2) Julien d'Avila, *Vie*, part. II. ch. VII.
(3) Informations de Valladolid, 1595 et 1610.
(4) Marie de l'Incarnation : 8e *Récréation*.

Dès le lendemain, en effet, le Corrégidor (1) se rendit au monastère de Saint-Joseph et signifia aux quatre novices qui s'y trouvaient, l'ordre de sortir aussitôt. En cas de résistance, il était disposé, ajouta-t-il, à faire abattre les portes, à expulser les religieuses et à faire enlever le Saint Sacrement.

Animées du plus grand courage, les religieuses répondirent au magistrat qu'elles ne sortiraient que sur les ordres de celui qui les avait cloîtrées.

Nous avons un prélat, dirent-elles, qui est l'évêque et par conséquent nul autre n'a autorité sur nous. Réfléchissez avant d'employer la force, car sur la terre il y a un Roi, et au ciel il y a un Dieu (2).

Cette réponse énergique ébranla le gouverneur. Il n'insista pas.

Toutefois, il convoqua le Conseil de la ville, et après une longue délibération, il fut décidé que l'on porterait plainte à l'Evêque, car, selon les principes du droit public ecclésiastique, aucune fondation ne pouvait se faire sans l'autorisation du pouvoir civil. Pour les Ordres mendiants, en effet, il y avait à examiner si le nouveau monastère ne portait aucun préjudice à ceux qui existaient déjà, en diminuant le produit des aumônes ou la générosité des bienfaiteurs.

En conséquence, écrit Thérèse de Jésus, deux ou trois jours après, le Corrégidor tenait une assemblée où étaient

(1) Gouverneur royal de la ville. Il se nommait Garci Suarez Carvajal.

(2) Julien d'Avila, *Vie de Sainte Térèse.*

réunis plusieurs Regidores (1) ainsi que plusieurs membres du Chapitre... Tous les Ordres religieux de la ville furent convoqués, et deux religieux instruits de chaque Ordre devaient donner leur avis (2).

Le Gouverneur, parlant le premier, manifesta clairement son intention de fermer le couvent. Il demandait que personne ne s'opposât à sa résolution. D'après la *Chronique Carmélitaine*, voici le résumé de sa harangue :

Il n'est pas possible, dit-il, de conserver le monastère que l'on vient d'inaugurer. C'est une nouveauté qui fait beaucoup parler, occasionnant des plaintes et créant des inquiétudes dans le peuple et la communauté. Fondé sans revenus, il deviendra, nécessairement, une charge écrasante pour la ville, et s'abritant sous le couvert de la religion il causera un préjudice aux autres corporations. Enfin, aucune autorisation n'ayant été demandée, la fondation s'est faite sans permission. Cela, le pouvoir civil ne peut le souffrir. D'ailleurs, l'œuvre des démons n'est-elle pas évidente, et ne sait-on pas, par expérience, que des personnes qui se disent inspirées de Dieu ne sont que le jouet du mauvais esprit ? (3)

La cause paraissait entendue. Le Gouverneur et ses partisans pensaient qu'il n'y aurait aucune réclamation. Au dehors, le peuple faisait connaître sa volonté par de violentes clameurs. Il fallait donc en finir au plus tôt. En quelques lignes, Térèse a rapporte l'événement et la tournure que prit la discussion.

(1) Conseillers.
(2) *Vie*, ch. XXXVI.
(3) *Chron. Carmélit.*, liv. I, ch. XLV.

Les uns, dit-elle, gardèrent le silence, d'autres me condamnèrent ; enfin, la conclusion fut que le nouveau monastère devait être détruit aussitôt.

Seul, un présenté de l'Ordre de saint Dominique qui, sans être opposé au monastère, n'approuvait pas la pauvreté sur laquelle il était établi, fit observer que ce n'était pas là une chose à détruire. Ainsi, qu'on devait y regarder de près, qu'il y avait le temps pour agir, et que ce cas relevait d'ailleurs de l'Evêque. Il ajouta plusieurs autres raisons et produisit l'effet le plus heureux sur les esprits : ce fut un bonheur, tant l'excitation était grande, qu'on n'allât pas détruire le monastère sur le champ (1).

Sur la marge du manuscrit conservé à l'Escurial, en face du passage que l'on vient de lire, se trouve la note suivante :

Cela arriva à la fin du mois d'août 1562. J'étais présent et je donnai ce conseil. Fr. Dominique Bañez. Je signe ceci le 20 mai 1575. Cette Mère a déjà fondé neufs monastères et les a établis dans une haute perfection.

Dans sa déposition au procès de béatification, le Père Bañez affirme, à nouveau, qu'il fut seul à défendre la Mère (2). Isabelle de saint Dominique (3), Marie de saint Joseph (4), les historiens Ribera et Yépés ainsi que le chroniqueur des Carmes Déchaussés confirment le fait et reconnaissent, unanimement, que la Réforme dût son salut à l'éloquente intervention du Père Dominique Bañez.

Obéissant, alors, à une sainte audace que Dieu lui communique, et frappé de l'inanité des raisons invoquées

(1) *Vie*, ch. XXXVI.
(2) Informations de Salamanque, 1591.
(3) Informations de Saragosse.
(4) *Memorias historial.* R. nº 141.

par le Gouverneur, le Père Dominique Bañez se lève au milieu de l'assemblée et demande la parole. Jeune, ses traits dénotent une énergie peu commune. Sa parole vibre et captive aussitôt l'attention :

C'est de ma part, dit-il, une hardiesse téméraire, je le reconnais, de m'opposer à tant de personnages si éminents, et à des raisons si bien exprimées. Mais, si dans des consultations absolument libres comme l'est celle-ci, notre propre conscience nous donne la sécurité et nous oblige plus que celle des autres, je ne puis me dispenser de proposer ce que je crois bon en faveur du nouveau monastère des Carmélites.

Mon témoignage sera, de toutes manières, absolument désintéressé, car, jusqu'à cette heure, ni je n'ai parlé ni je ne connais la Fondatrice, ni ne me suis occupé en quoi que ce soit de la fondation. C'est une nouveauté, je l'avoue, et c'est la cause des effets qu'elle a produits, et que toute nouveauté produit, ordinairement, dans le peuple. Mais il ne doit pas en être de même au sein de conseils graves et prudents, car tout ce qui est nouveau n'est pas pour cela répréhensible. Est-ce que les autres Ordres religieux se sont fondés d'une autre manière? Les réformes que nous voyons chaque jour et celles qu'ont vues nos prédéceseurs n'apparurent-elles pas au moment où on y pensait le moins?

L'Eglise chrétienne, elle même, ne fut-elle pas nouvellement réformée par le Christ? Il est clair que pour si excellente que fut une chose, nous ne pourrions jamais l'accepter si nous nous laissions gagner par la peur que peut inspirer la pensée que c'est une nouveauté. Ce qui s'introduit dans la vie chrétienne pour la plus grande gloire de Dieu et pour la réforme des mœurs ne doit pas s'appeler nouveauté et invention, mais renouvellement dans la vertu, qui est toujours ancienne. Si vous n'appelez pas nouveaux les arbres lorsqu'ils reverdissent au printemps, ni le soleil quand il se montre chaque jour, pourquoi condamneriez-vous dans les

Religions une nouveauté qui consiste dans le renouvellement?

Qu'y a-t-il de plus répréhensible : perdre son antique splendeur ou la recouvrer? Si la première chose ne vous épouvante pas, pourquoi la seconde vous scandalise-t-elle? Messieurs, la nouveauté répréhensible est celle qui s'oppose à la vertu ou au service plus parfait de Dieu.

Le couvent des Carmélites, récemment fondé, est une réforme de l'ancien Institut. Il restaure ce qui était perdu pour le plus grand honneur de cette sainte religion et l'édification du peuple chrétien. Et dès lors, à ce point de vue, il doit être plutôt favorisé, surtout par les chefs des républiques catholiques à qui il appartient de fomenter de si louables efforts. Plût à Dieu que beaucoup suivissent son exemple! Ah! quels éloges mériterait Avila et tous nos royaumes et toute l'Eglise si nous imitions cette valeureuse femme. Je n'approuve pas la multiplication irraisonnée des Ordres religieux, mais il n'est pas facile de déterminer celui qui pourrait être en cause.

On ne regarde pas comme superflus les hommes vains et vicieux quel que soit leur nombre; pourquoi aller jusqu'à poursuivre comme inutiles ceux qui suivent l'étendard de la vertu? Les villes sont pleines de mauvaises gens. Nos rues fourmillent d'hommes vagabonds, provocateurs et paresseux. De jeunes gens et des femmes perdues s'abandonnent au vice. Rien de tout cela, cependant, n'est regardé comme superflu, il n'y a personne qui se préoccupe d'y apporter remède; et l'on regarde comme un grave danger et comme une charge insupportable pour la république que, seulement, quatre petites nonnes se soient réfugiées dans un coin, dans un trou, pour s'y recommander à Dieu? C'est cela qui inquiète et trouble une cité? C'est pour réparer cela que l'on se réunit?

Qu'y a-t-il, Messieurs? pourquoi sommes-nous ici assemblés?

Quelles armées ennemies battent nos murailles ? Quel feu dévore la ville ? Quelle peste la ravage ? Quelle famine l'afflige ? Quelle ruine la menace ?

Quatre petites nonnes, déchaussées, pauvres, tranquilles et vertueuses, voilà toute la cause d'une telle agitation dans Avila. Qu'on me permette de le dire : il me semble peu digne d'une ville si mesurée de convoquer pour un si faible sujet une junte et une réunion aussi solennelle. J'avoue qu'il ne me paraît pas convenable que cette fondation se fasse sans revenus, non par crainte de la charge qui pourra en résulter pour la ville, charge d'ailleurs bien légère, mais à cause de l'incommodité qu'en ressentiraient les religieuses elles-mêmes. Cloîtrées et sans provisions ni ressources assurées, elles pourraient être sujettes à de dures privations (1).

Je reconnais qu'il appartient aux villes de prévenir les dangers qui peuvent leur être suscités, mais cela s'entend dans les causes civiles. Quant aux causes exclusivement ecclésiastiques, c'est à l'Evêque qu'il appartient de les examiner, et si c'est par son ordre que se fondent les couvents, c'est à lui d'y pourvoir.

Celui-ci a été établi avec l'assentiment de l'Evêque. Il y a plus. Un Bref spécial du Siège apostolique l'a autorisé de telle sorte qu'il échappe entièrement à la juridiction séculière. Finalement, Messieurs et mes Pères, en aucune manière, je ne puis conclure que par ordre de la ville, le monastère puisse être démoli. S'il y a quelque raison qui milite contre lui, et qu'il soit convenable de le démolir, que l'on consulte le Seigneur

(1) Le Père Bañez n'admettait pas qu'une fondation se fit sans revenus fixes. Dans sa 25e session, le Concile de Trente, confirmait cette manière de voir en permettant aux couvents d'hommes et de femmes, même mendiants, de posséder à l'avenir des biens immeubles. Le Concile se termina le 4 Décembre 1563.

Evêque et que l'on traite avec lui, lui seul étant juge de ce qui peut être fait (1).

Si la fière réponse des novices avait arrêté, tout d'abord, le Gouverneur, le zèle et la sainte liberté du Père Bañez eurent raison, dans la circonstance, de la malignité des ennemis. Le plan projeté ne fut pas exécuté.

Térèse de Jésus rapporte ce qui eut lieu dans la suite :

Cependant, la ville, après avoir pris ses informations, en référa au Conseil royal... Elle envoya ses représentants à la Cour. Notre monastère devait, lui aussi, envoyer les siens. Or, nous n'avions pas d'argent et je ne savais que faire (2).

La Providence y pourvût. Le Conseil ne porta aucune sanction et le peuple ne parlant plus de l'affaire, le procès fut complétement abandonné (3).

La vénérée mémoire du Père Bañez, écrit l'annaliste Carmélitain, ne pourra disparaître de notre Ordre, dans l'avenir. Il lui sera toujours reconnaissant de la grande faveur qu'il nous fit alors (4).

Grâce à l'intervention du Père Bañez, le couvent de saint Joseph ne fut pas fermé et la Réforme put s'établir. Par sa défense, si opportunément présentée, il consolida l'œuvre encouragée par le Père Ibañez et soutenue par lui jusque là. Le Père Ibañez, nous l'avons dit, était absent à

(1) P. Arraya, *Hist. ms. du couvent de saint Etienne de Salamanque*, — P. François de Sainte-Marie. *Chroniq. Carmélit.* — *Réforme des Déchaussés*, 2e édit., Madrid. T. I, Liv. I, ch. XLV, § 3.

(2) *Vie*, ch. XXXVI.

(3) Julien d'Avila, *Vie*, IIe part., ch. VII.

(4) *Chroniq. Carmélit.*, Liv. I, ch. XLV.

cette époque, et n'avait pu prendre part à la lutte, mais « l'estime qu'il avait de la Sainte et de la fondation, selon les expressions de la *Chronique*, nous permettent de penser qne sa résistance eut été aussi énergique que celle du Père Bañez (1) ».

Bientôt, toutefois, « Dieu le ramena afin d'apaiser les cœurs, grâce à la haute opinion que tous avaient de sa science et de sa sainteté (2) ».

Notre Seigneur, rapporte Térèse, qui avait arrêté dans ses desseins la fondation du monastère, nous ramena ce saint religieux, au moment précis où son secours nous était nécessaire pour couronner notre entreprise.

Il sut très bien manœuvrer en notre faveur. Le Seigneur l'amenait ici, à cette époque, où il nous rendit un service signalé. Sa Majesté semblait ne l'avoir fait venir que pour nous assister (3).

Le Père Ibañez vit le Gouverneur et parvint à le convaincre. Il obtint le même résultat avec les Conseillers et ainsi, conclut la *Chronique*, « peu à peu, la tempête s'apaisa (4) ».

Le couronnement de l'œuvre demandait que Térèse pût revenir définitivement à son monastère de saint Joseph.

Pour cela, l'autorisation du Provincial était nécessaire. Le Père Ibañez s'employa aussitôt à l'obtenir, et n'eut de repos que lorsqu'il eut réalisé son dessein.

Il obtint, par divers moyens, de notre Père Provincial la

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. I, ch. XLV.
(2) Ribera, *Vie*, liv. II, ch. V.
(3) *Vie*, ch. XXXIII et XXXVI.
(4) *Chroniq. Carmélit.*, liv. I, ch. XLV. n. 31.

permission qu'il semblait impossible d'obtenir sitôt, nous dit Térèse. Je pouvais venir avec quelques compagnes dans cette maison, y réciter l'office et former le sœurs qui s'y trouvaient (1).

La permission, cependant, n'était que pour un an, mais l'année suivante, le Nonce apostolique la confirma sans restrictions. En sortant du couvent de l'Incarnation, Térèse dut laisser une note des objets qu'elle emportait. Tout le trousseau comprenait : une petite natte de jonc, un cilice, une discipline et un habit vieux et rapiécé. Munie de ce modeste bagage, elle prit le chemin qui conduisait à saint Joseph. Mais, avant de pénétrer dans le monastère, elle s'arrêta à l'église pour offrir à Dieu ses actions de grâce.

Je fus alors, dit elle, comme élevée dans un ravissement. Je vis le Christ qui semblait m'acueillir avec un grand amour. Il me plaçait une couronne sur la tête, et me témoignait sa satisfaction de ce que j'avais fait pour sa Mère (2).

La tradition rapporte, qu'à cet instant, elle enleva ses chaussures et décida que Doña Térésa Cepeda y Ahumada abandonnant son titre de noblesse, ne s'appelerait plus, désormais, que Térèse de Jésus.

Ayant enfin franchi la porte du couvent, elle se mit résolument à la pratique de toutes les observances religieuses. Sa joie débordait.

C'est une très vive consolation pour moi de me trouver en compagnie d'âmes aussi détachées, a-t-elle écrit. Leur uni-

(1) *Vie*, ch. XXXVI.
(2) *Vie*, ch. XXXVI.

que occupation est de chercher comment elles pourront réaliser quelque progrès dans le service de Dieu. La solitude fait leur joie. Elles ne songent à voir personne. Toute visite leur est à charge... Leur conversation roule uniquement sur Dieu et, à moins de parler le même langage, elles ne comprennent pas et on ne les comprend pas.

Son magnifique idéal étant enfin réalisé, la prophétie de saint Vincent Ferrier, relative à son Ordre, recevait son accomplissement (1). Aussi, se plaisait-elle à dire avec un accent de triomphe :

Nous suivons, maintenant, la Règle de Notre-Dame du Mont Carmel toute entière, sans mitigation aucune, telle qu'elle a été rédigée par le Père Hugues, cardinal de sainte Sabine, et donnée en 1248 par le pape Innocent IV, la cinquième année de son Pontificat (2).

En terminant ce chapitre, rapportons ce que les religieux Carmes ont dit des événements qui viennent d'être résumés.

Après avoir indiqué que la première idée de la Réforme avait été soutenue par les prières, les encouragements et l'approbation explicite de saint Louis Bertrand ; l'auteur de *L'année Térésienne* ajoute :

Le commencement, le développement et l'établissement définitif de la Réforme sont dûs aux démarches, à la prudence et à l'énergie inlassables des vénérables Maîtres, Pierre Ibañez et Dominique Bañez. D'autres personnages ont pu donner leur concours et coopérer à la réalisation, mais les

(1) V. Note : Prophétie de saint Vincent Ferrier.
(2) *Vie*, ch. XXXVI.

mesures prises par les religieux dominicains furent si évidentes et si efficaces qu'il semble que le Seigneur ait voulu donner à entendre que la Réforme Carmélitaine était principalement l'œuvre du grand Patriarche saint Dominique. Ce Saint, par tous les secours procurés récompensait l'amoureuse dévotion que sainte Térèse de Jésus avait pour lui (1).

Commentant les lettres de la Sainte, le vénérable Palafox mettait en conclusion cette note :

Dès son origine, la Réforme est due en grande partie, si non *entierement* à l'illustre religion de saint Dominique (2).

(1) *Année Térésienne*, 30 sept.
(2) V. Palafox, Note à la lettre XVI, T. III.

NOTE

Prophétie de Saint Vincent Ferrier

Bien avant la Réforme Térésienne les termes prophétiques employés par saint Vincent Ferrier dans son traité de la *Vie Spirituelle* étaient généralement appliqués à la religion du Mont Carmel. Voici comment s'exprimait le grand thaumaturge (1) :

« La troisième chose que nous devons considérer, c'est l'état et la vie de ces hommes évangéliques qui doivent se montrer dans la suite.

« Communauté de pauvres, simples, doux, humbles, méprisés, unis entre eux par une ardente charité, ne pensant pas à autre chose, ne parlant et ne connaissant que Jésus-Christ et Jésus crucifié, ne s'occupant pas de ce monde, s'oubliant eux-mêmes, contemplant la gloire céleste de Dieu et de ses Bienheureux, soupirant après elle, ardemment, et par amour désirant toujours la mort, répétant avec saint Paul : « Je désire « être délivré et être avec le Christ ».

« Enrichis surnaturellement des innombrables richesses célestes, ils vivent plongés dans les très douces sources de la joie divine. Ils abandonnent tout pour posséder ces biens, et ainsi tu peux te les représenter comme des chantres de la chapelle des Anges qui, pleins d'allégresse, du fond de leur cœur, chantent la gloire de Dieu (2).

(1) Saint Vincent Ferrier, né à Valence (Espagne), le 23 janvier 1346, prit l'habit des Frères Prêcheurs à l'âge de 18 ans. Maître en théologie, après un brillant enseignement, il se livre à la prédication. Il parcourt la Provence, le Piémont, la Lombardie, l'Espagne et la Suisse. Il passe en Angleterre, et évangélise l'Ecosse et l'Irlande. Après avoir accompli de nombreux miracles, il meurt à Vannes, en Bretagne, en l'an 1419.

(2) *Tract. de Vita spirit.*, ch. XIX. — V. *Chronique de la Réforme*, T. I, Liv. I, ch. 1. — P. Gonet, *Clypeus Theologiæ Thomisticæ*, *Préface*.

LES FONDATIONS

Première Période (1567-1571)

Le premier couvent de la Réforme était définitivement établi. Les conseils et les encouragements du Père Ibañez, de même que l'appui énergique du Père Bañez avaient permis de surmonter les plus grandes difficultés. Grâce à l'intervention du Père Ibañez, Térèse de Jésus, quittant le couvent de l'Incarnation, venait s'enfermer dans le nouveau monastère de Saint-Joseph. Pendant cinq années, elle garde la clôture. Pas une seule fois, elle ne sort de cette bienheureuse demeure. Ses vœux les plus ardents sont exaucés.

Je suis restée, a-t-elle écrit, au monastère de Saint-Joseph les cinq années qui en ont suivi la fondation. D'après ce que je crois comprendre maintenant, elles seront les plus tranquilles de ma vie; et bien souvent mon âme se prend à regretter la paix et la quiétude dont elle y jouissait alors (1).

Favorisée d'extases et de ravissements, Térèse a pour confesseurs, à cette époque, les Pères Bañez et Garcia de Tolède. C'est à ces deux religieux qu'elle rend compte très fidèlement des grâces reçues.

Je le dis à mes confesseurs, car alors j'en avais deux, tous deux fort savants et grands serviteurs de Dieu (2).

(1) *Les Fondations*, ch. I.
(2) *Vie*, ch. XXXIX.

C'est à ce moment que, par obéissance au Père Bañez, elle écrit le *Chemin de la Perfection*, et que, sur les ordres du Père Garcia de Tolède, elle insère dans l'*Autobiographie* le récit de la fondation de Saint-Joseph.

Dieu, toutefois, lui fournit inopinément les moyens de réaliser la grande ambition qu'elle a conçue, dès le commencement de la Réforme, et qui l'incite à travailler, sans relâche, au salut des âmes.

L'étude de la vie de Térèse de Jésus et l'examen attentif de sa doctrine permettent, en effet, de constater une évolution très nette de la contemplation à l'action (1).

L'avancement de l'âme, dit-elle, ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup. Mais, comment acquérir cet amour? En se déterminant à agir et à souffrir et en le faisant lorsque l'occasion se présente (2).

L'exemple des grands fondateurs lui est, d'ailleurs, un stimulant.

Combien d'âmes, a-t-elle écrit, un saint Dominique, un saint François, et les autres fondateurs d'Ordres n'ont-ils pas ravies au démon (3).

Il s'agit donc de réchauffer les âmes aux ardeurs de cette flamme qui la dévore et qui est devenue plus intense depuis que, sans aucun souci ni distraction du dehors, elle a pu se laisser pénétrer entièrement par ce feu divin. Il importe, enfin, de mettre à exécution l'enseignement dont ses directeurs dominicains lui ont démontré l'opportunité et

(1) V. Les *Fondations* et le *Château de l'âme*.
(2) Les *Fondations*, ch. II.
(3) Les *Demeures*, V^e^ Demeure, ch. IV.

l'efficacité, et qui est une devise de leur Ordre : « Livrer aux autres ce que la contemplation a fait connaître » (1).

Un événement imprévu va favoriser ses élans d'apostolat.

Comme conséquence de la prospérité matérielle dont jouit l'Espagne, le relâchement s'est introduit dans certains Ordres religieux.

Philippe II a obtenu du Souverain Pontife que des Visiteurs, et autant que possible les Supérieurs Généraux eux-mêmes, vinssent constater l'état où se trouvaient les couvents de son royaume et apporter au plus tôt un remède efficace.

C'est à la suite de cette mesure que le Général des Carmes, le Révérendissime Père Jean-Baptiste Rossi (2), se rendit en Espagne pour la visite des nombreux couvents de son Ordre. Après avoir présidé le Chapitre de Séville (20 sept. 1566) où fut traitée la question de la Réforme, le Général se dirigea vers Avila et, dès son arrivée, se rendit au couvent de Saint-Joseph. Selon les désirs de l'évêque d'Avila, Térèse le reçut avec tous les honneurs dûs à sa dignité. Mue par un sentiment d'humilité, elle lui rendit compte des divers faits de sa vie, et lui fit connaître ses plans. Examinant, ensuite, les mesures prises pour la soustraire à sa juridiction, le Général n'eut point de peine à convaincre la Fondatrice des irrégularités de la procédure suivie, puisque tout avait été résolu à son insu. « Malgré tout, lui dit-il, vous m'appartenez ». Cependant, à la vue des résultats obtenus, et ayant constaté, avec joie, que la manière de vivre à Saint-Joseph n'était autre que celle prescrite par la Règle primitive, il l'assura qu'il ne l'obligerait pas à sortir de Saint-Joseph. Puis, en l'autorisant à

(1) *Contemplata aliis tradere.*
(2) Les auteurs Espagnols le nomment *Rubeo.*

étendre la Réforme, il lui dit, paternellement, ainsi que le rapporte le Père Bañez qui assistait à l'entretien :

Je vous donne la permission de créer autant de monastères que vous avez de cheveux sur la tête (1).

Il me donna, confirme Térèse, des patentes telles que je pouvais les désirer pour fonder d'autres monastères, avec des défenses expresses aux Provinciaux de s'y opposer (2).

Térèse de Jésus se mit aussitôt à l'œuvre. « Chargée de pouvoirs, mais sans un liard », elle se lance dans l'entreprise avec un courage indomptable,

Le succès de son apostolat nous est connu. Pendant sa vie, elle fonde dix-huit couvents de religieuses et collabore à l'établissement de plusieurs monastères de religienx (3).

Pareil labeur montre bien ce que l'esprit de Dieu obtient du cœur qui le possède. Nous allons constater, en effet, comment avec le secours de la grâce, une volonté fermement résolue devient capable de renverser tous les obstacles soulevés par le démon ou les hommes, et coopérer ainsi à l'exaltation de la gloire de Dieu, tout en procurant le bien des âmes et leur perfection.

(1) *Memorias historiales* R. nº 155. — Procès de Salamanque, art. 3.

(2) *Fondations*, ch. II.

(3) Les fondations se divisent en trois périodes.

La première période (1567-1571) comprend la fondation de neuf monastères : Médina del Campo, Malagón, Valladolid, Tolède, Pastrana, Salamanque, Alba de Tormès (Duruelo et Pastrana pour les Religieux).

En 1571, nommée Prieure du couvent de l'Incarnation, Térèse de Jésus interrompt les fondations pendant trois ans.

La seconde période (1574-1576) comprend quatre monastères : Ségovie, Véas, Séville et Caravaca.

De 1576 à 1580, la guerre des Carmes mitigés arrête le développement de la Réforme et menace même de tout détruire.

Enfin, la troisième période (1580-1582) comprend la fondation de cinq couvents : Villanueva, Palencia, Soria, Grenade et Burgos.

I

Médina del Campo

Le Père Dominique Bañez

Dès que l'autorisation de fonder d'autres couvents eut été donnée, Térèse de Jésus choisit tout d'abord la ville de Médina del Campo pour l'établissement de son second monastère. L'importance de la ville et sa proximité justifiaient cette décision.

Comme beaucoup de villes d'Espagne au XVI[e] siècle, Médina del Campo avait le privilège d'être gouvernée par un Abbé, nommé par la ville qui désignait elle-même les officiers civils et ecclésiastiques (1).

Dans ces conditions, la permission de l'Abbé était indispensable. De plus, la fondation se faisant sans rentes, il était nécessaire, comme garantie, de connaître l'avis des personnes importantes de la cité.

(1) Médina porte dans ses armes : « *Ni del Papa beneficio — ni del Rey officio* » (« *Ni bénéfice papal — ni office royal* »).

A cette fin, l'Abbé réunit le Conseil de la ville et exposa la demande qui lui avait été adressée.

Je sais, affirme le Père Bañez, par le rapport du Maître Pierre Fernandez, Provincial des Dominicains, qui se trouva présent à cette réunion où étaient les Regidores (1) de la ville, et d'autres religieux, qu'un religieux, homme d'autorité, s'oublia jusqu'à dire du mal de Térèse de Jésus. Le Père Maître Pierre Fernandez répondit, alors, qu'il tenait la dite Térèse de Jésus pour une femme de bien et qu'il se retirerait de la conférence si on continuait à la traiter de la sorte (2).

Dans la circonstance, le Père Bañez pouvait apporter un autre témoignage que son humilité lui fit laisser de côté ; car nous savons par la *Chronique Carmélitaine* qu'il assistait également à la réunion comme théologien et comme fils de la ville de Médina. L'auteur nous dit qu'il prit, à son tour, la défense de la Réformatrice, et que de même qu'à Avila, lors de la première fondation, sa parole fut si énergique et si convaincante, que l'Abbé accorda, sur le champ, l'autorisation demandée (3).

Agréée par l'Abbé et la population, munie de patentes très étendues et pleine de bons désirs, Térèse se trouvait cependant dans l'impossibilité d'exécuter son projet. Elle n'avait à sa disposition ni maison ni argent. Mais il fallait, lui avait dit autrefois le Père Ibañez, compter sur la Providence. Et de fait, elle lui vint en aide. Une jeune fille qui n'avait pu entrer à Saint-Joseph d'Avila, faute de place, sollicita la faveur de faire partie du groupe désigné pour la

(1) Membres du Conseil.
(2) Informations de Salamanque.
(3) *Chroniq. Carmélit.*, liv. II, ch. V. n. 4. — *Hist. ms. du couvent de Saint-Etienne de Salamanque*, t. V, p. 163.

nouvelle fondation, et le peu d'argent qu'elle possédait permit de louer une maison et de supporter les dépenses du voyage (1).

La nouvelle du départ des religieuses s'étant répandue dans Avila, la population se mit à critiquer cette conduite. Beaucoup disaient que Térèse n'était qu'une folle. L'Evêque, sans s'opposer absolument, afin de ne pas faire de la peine à la religieuse, regardait la chose comme extravagante.

Toutefois, les contradictions pouvaient-elles l'arrêter? Prudente, elle avoue qu'elle est « toujours timide lorsqu'elle doit donner quelque précision » (2), mais, aussi, comme toujours, elle a recours aux hommes de science en qui elle a mis sa confiance, et leur avis deviendra la règle de sa conduite.

En ce moment, ses compatriotes se moquent d'elle; ses meilleurs amis essaient de la détourner ; l'évêque d'Avila y voit une aventure déraisonnable ; que fera-t-elle ? Elle se réfugie auprès de ses confesseurs, les Pères Bañez et Garcia de Tolède. Tous les deux approuvent son projet et l'encouragent vivement (3). N'est-ce point, d'ailleurs, sur les instances du Père Bañez que l'Abbé de Médina del Campo a donné l'autorisation?

Sans plus hésiter, Térèse part donc d'Avila avec ses religieuses, et se dirige vers Médina.

Mais de nouvelles difficultés allaient se présenter.

(1) *Fondations*, ch. III.

(2) Lettre au P. Ordoñez, 27 juillet 1573.

(3) Dans les circonstances difficiles, Térèse n'agit pas autrement. « Je sais, dépose un témoin, qu'elle ne faisait rien sans avoir tout d'abord l'approbation des personnes les plus graves et les plus doctes du royaume, et spécialement des religieux de saint Dominique ». Procès d'Avila. Déposition du P. Alarcon, Lecteur en Théologie.

Le premier arrêt de la caravane eut lieu dans la ville d'Arévalo, à mi-chemin de Médina.

Térèse et les religieuses arrivaient à peine, quand un prêtre, qui avait fait préparer un logement pour les voyageuses, vint dire à Térèse qu'il n'était plus possible de prendre possession de la maison sur laquelle on comptait. Cette maison, en effet, était contigüe au monastère des Augustins, et les religieux s'opposaient à l'établissement d'un couvent de Carmélites. Passer outre, s'était s'exposer à des poursuites et provoquer un procès.

En arrivant à l'hôtellerie, raconte Térèse, j'appris qu'il y avait en ce lieu un religieux dominicain, grand serviteur de Dieu, à qui je m'étais confessée lorsque j'étais au monastère de Saint-Joseph. Et parce que j'ai beaucoup parlé de sa vertu dans ce que j'ai écrit de cette fondation, je me contenterai de dire son nom. C'est le Père Maître Dominique Bañez. Comme il n'était pas moins prudent que savant, je suivais fidèlement sa manière de voir, et il ne croyait pas, comme le pensaient les autres, qu'il y eût tant de difficulté à réussir dans ce que j'allais faire. En effet, plus quelqu'un connaît Dieu, plus il trouve de facilité dans ce qu'il entreprend pour son service. Il savait par quelles grâces le Seigneur me favorisait et, se rappelant ce qu'il avait vu arriver dans la fondation de Saint-Joseph, tout lui paraissait entièrement possible. J'eus une grande consolation en le voyant, car j'étais bien convaincue qu'en suivant son conseil tout réussirait. Etant venu, je lui dis, en secret, ce qui se passait, et il lui parut que l'affaire des Augustins pourrait s'arranger rapidement (1).

L'opposition des religieux Augustins était justifiée. Par

(1) *Fondations*, ch. III.

mesure de prudence, les anciens Canons exigeaient qu'il y eût une certaine distance entre les divers monastères d'une même ville (1). Toutefois, le Père Bañez prit immédiatement le chemin de Médina, et, grâce à son influence, la difficulté soulevée tout d'abord fut résolue favorablement. Térèse de Jésus put installer sa communauté, et le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, selon son désir, on célébra la première messe dans un oratoire si petit et si pauvre qu'elle le comparait à l'étable de Bethléem.

Dans la circonstance, le Père Bañez ne fut pas seulement, comme le dit Térèse, l'homme « prudent et savant dont elle suivait fidèlement la manière de voir » ; il fut, de plus, plein de résolution et d'habileté, si bien que, par son intervention, le résultat obtenu à Médina fut aussi heureux que celui qui permit l'établissement de Saint-Joseph, à Avila (2).

Quelques années après, on demanda à Térèse d'annexer à sa fondation un pensionnat de jeunes filles. Mais elle ne voulut rien entreprendre sans l'avis du Père Bañez, et son désir était que les Dominicains pussent s'occuper, particulièrement, de cette innovation. C'est dans ce sens qu'elle écrit au Recteur de Médina :

Comme notre affaire semble toucher à sa fin, mes préoccupations ont augmenté, surtout depuis que j'ai lu la lettre du Père Visiteur qui s'en remet entièrement au Père Dominique (Bañez) et à moi. Il lui écrit une lettre où il lui donne tous ses pouvoirs... Il faudrait, de plus, adjoindre à la Prieure deux autres personnes pour voter sur le choix et

(1) En Espagne, ce privilège s'appelait : *El privilegio de las canas*. La *cana* était une mesure de longueur.

(2) Dans cette fondation, Térèse fut aidée, encore, par le Père Balthazar Alvarez qui était alors, Recteur du Collège de Médina.

l'admission des filles qui doivent entrer. C'est là un point important. Si le Prieur de Saint-André (1) et un regidor, ou même les deux regidores, voulaient y mettre la main, ce ne serait pas mal... Il faudra, en outre, s'informer des qualités de celles qui doivent entrer et déterminer le temps qu'elles resteront. C'est là un point de règle fixé entre nous et le Père Maître (Bañez) (2).

Pour toutes les choses importantes et toutes les fois qu'elle sera en face d'une difficulté, Térèse de Jésus fera appel aux conseils éclairés du Père Dominique Bañez, car, comme elle l'affirme : « tout réussit lorsqu'elle suit son avis ». De son côté, le Père Bañez n'abandonnera pas celle qu'il considère comme une envoyée de Dieu. Les fondations d'Avila et de Médina nous l'ont montré à l'œuvre, mais ce n'est là qu'un commencement. Nous aurons à constater dans la suite tous les heureux résultats que sa direction et sa haute influence parvinrent à obtenir.

(1) Couvent des Dominicains de Médina.
(2) Lettre au P. Ordoñez, s. j., 27 juillet 1573.

II

Malagón, Valladolid et Tolède

Les Pères Dominique Bañez
Fernand del Castillo et Vincent Barrón

Malagón

Pendant son séjour à Médina del Campo, Térèse de Jésus reçut une lettre à laquelle il n'était pas possible d'opposer un refus.

La marquise de Médinaceli, Doña Louise de la Cerda, apprenant que Térèse était autorisée par ses Supérieurs à multiplier les monastères de la Réforme, lui demandait instamment d'en établir un dans sa ville de Malagón (1).

Térèse se mit donc en route et s'arrêta à Alcala de Hénarès, où l'attendaient les religieuses du couvent de l'*Image* (2), fondé par la vénérable Marie de Jésus, qu'elle avait connue à Tolède chez Louise de la Cerda.

Les religieuses avaient prié Térèse de les former à la pratique des observances monastiques, et elle se prêta vo-

(1) Arias Pardo, marquis de Medinaceli, était seigneur de la ville de Malagón.

(2) Ainsi nommé à cause de la statue de Notre-Dame de la Conception, vénérée dans la chapelle des religieuses.

lontiers à leur désir, suivant avec toute la communauté la Règle Carmélitaine, et leur laissant les Constitutions, rédigées pour ses filles d'Avila, qui, comme il sera dit ailleurs, étaient calquées, en bien des points, sur les Constitutions de l'Ordre de saint Dominique. Heureuses de cette présence, les religieuses auraient voulu garder en leur compagnie, le plus longtemps possible, la Réformatrice. Mais afin de mieux connaître, en cela, la volonté de Dieu, Térèse demanda conseil au Père Bañez qui, à cette époque, se trouvait à Alcala pour la fondation du collège dominicain de Saint-Thomas.

Le Père Bañez, rapporte la *Chronique Carmélitaine*, lui fit comprendre qu'il était mieux de poursuivre ses propres fondations que de s'occuper de celles des autres (1).

Sur l'ordre du Père Bañez, elle partit aussitôt pour Tolède, afin de régler avec Doña Louise de la Cerda les conditions de l'établissement du couvent de Malagón. Un détail d'importance sembla, tout d'abord, arrêter la réalisation de ses plans. La pauvreté du lieu exigeait que la fondation fut dotée, « et j'étais, écrit Térèse, fermement résolue de n'en accepter aucune dans de pareilles conditions » (2). Les religieuses, en effet, ne devaient, à son sentiment, n'avoir recours qu'à la charité publique. Elle ajoute cependant :

Je communiquais avec des théologiens et avec mon confesseur (P. Bañez), et ils me dirent que puisque le Concile de Trente permettait d'avoir des revenus, je ferais mal en poursuivant mon idée de refuser d'établir un monastère où

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. II, ch. XL.
(2) *Fondations*, ch. IX.

Dieu pouvait être bien servi. Cette raison, jointe aux pressantes et continuelles instances de cette dame, m'obligèrent de céder à son désir (1).

Ribéra et Yépès affirment que le Père Bañez eut raison de toutes les difficultés soulevées dans la circonstance.

Elle soumit cette affaire, dit Diégo de Yépès, à quelques théologiens, et spécialement au Père Maître Dominique Bañez, professeur de Prime à l'Université de Salamanque, qui, durant de nombreuses années, fut son confesseur et son conseil. Le Père la persuada de ne pas s'arrêter à la question de la rente, et que, puisque le Concile de Trente autorisait les rentes, il n'était pas juste d'abandonner pour cette raison la fondation d'un monastère où le Seigneur pouvait être servi. Térèse, qui agissait toujours d'après l'avis des savants, se rendit à l'avis du Père. Elle admit la fondation et partit pour Tolède où l'attendait Doña Louise de la Cerda. De Tolède, Térèse et Doña Louise de la Cerda devaient se rendre à Malagón pour la fondation (2).

Le couvent de Malagón fut inauguré solennellement le Dimanche des Rameaux 1568.

Térèse de Jésus pouvait d'autant mieux agir avec confiance que le Seigneur avait clairement manifesté combien la décision du Père Bañez lui était agréable.

Je venais de communier, raconte-t-elle, le second jour de Carême, à Saint-Joseph de Malagón, lorsque Notre-Seigneur se montra à moi dans une vision imaginative, comme de coutume... Il me dit : « Ne t'afflige pas pour ces plaies (que tu vois), mais pour celles en nombre considérable qu'on me

(1) *Fondations*, ch. IX.
(2) Yépès, *Vie de sainte Térèse*, liv. II, ch. XVIII.

fait maintenant ». Je lui répondis : Que puis-je pour y remédier ? Je suis prête à tout. Il répliqua : « Ce n'est pas le temps maintenant de te reposer : hâte-toi de fonder ces monastères. Je me réjouis d'être avec les âmes qui les occupent. Accepte toutes les maisons que l'on te donnera. C'est parce que beaucoup d'âmes n'en trouvent pas qu'elles ne me servent pas. Les monastères que tu fonderas dans les petites localités devront être comme celui-ci ; on y gagnera autant de mérites que dans les autres, pourvu qu'on y soit animé du même zèle... Insiste pour que le souci du temporel ne fasse pas perdre la paix intérieure » (1).

De Malagón, Térèse de Jésus se dirigea vers Valladolid où, depuis quelque temps, on demandait un monastère, mais pour obéir aux ordres du Père Garcia de Tolède, elle dût faire un détour par Escalona. La marquise de Villena y Escalona, proche parente du pieux dominicain désirait, en effet, l'entretenir et lui offrir l'hospitalité.

Je pars pour Escalona, écrit Térèse à la bienfaitrice de Malagón. Je ne resterai qu'une demi-journée, pas davantage, si je le puis. Mais le Père Garcia m'a vivement recommandé de m'arrêter chez la marquise, en me disant qu'il le lui avait promis et que d'ailleurs je ne m'écarterai nullement de mon chemin (2).

Commentant ces quelques lignes, le Père Antoine de Saint Joseph fait cette remarque :

Elle ne pouvait qu'aller directement celle qui cheminait par obéissance. Et elle lui fut intimée par le dominicain Père Garcia de Tolède, qui remplissait encore, à Avila, la charge de Maître des novices (3).

(1) *IIIe Relation*. La Fuente, édit. 1881.
(2) Lettre à Louise de la Cerda, 27 mai 1568.
(3) Note à la lettre du 27 mai 1568 à Dª L. de la Cerda.

Valladolid

En se rendant à Valladolid pour la fondation que le Seigneur lui ordonnait d'entreprendre au plus tôt (1), Térèse de Jésus fit halte à Avila et à Médina del Campo, pour encourager ses filles et constater leur fidélité aux prescriptions de l'observance. Après quelques jours passés en compagnie de ses religieuses, elle continua sa route.

J'entrai à Valladolid, dit-elle, le jour de saint Laurent, et le jour de l'Assomption de Notre-Dame, le 15 août 1568, on prit possession de ce monastère (2).

La maison se trouvait éloignée de la ville, de très petites dimensions et insalubre. Toutes les religieuses étant tombées malades, il fallut bientôt l'abandonner. La sœur de l'évêque d'Avila ayant offert un refuge plus convenable et mieux adapté à leur genre de vie, elles s'y transportèrent aussitôt.

Le transfert qui eut lieu en février 1569, se fit avec la plus grande solennité.

L'évêque d'Avila présida la procession qui conduisit les religieuses à leur nouvelle résidence.

La communauté des Carmes de l'Observance (les chaussés), les religieux de l'Ordre de saint Dominique et toute la haute société de la ville y prit part (3).

(1) *Fondations*, ch. X.
(2) *Ibid.*
(3) Traduct. des Carmélit. de Paris, T. III, p, 153.

Le sermon d'inauguration fut prononcé par le Père Fernand del Castillo, prédicateur de sa Majesté, et historien de l'Ordre de saint Dominique, manifestant ainsi, publiquement, les rapports qui unissaient dans la plus grande intimité les deux Ordres (1). Les fils de saint Dominique n'allaient pas tarder, d'ailleurs, à donner des preuves plus évidentes encore.

Dans le *Livre des Fondations*, Térèse raconte dans quelles circonstances et par quels moyens habiles, la jeune Casilda, fille du Gouverneur de Castille, entra au couvent de Valladolid, malgré les oppositions et les difficultés soulevées par sa famille.

Ceci, écrit Térèse, se passait dans la matinée, et l'on dût la garder jusqu'au soir. On envoya chercher son confesseur le Père Maître Dominique (Bañez) qui était aussi mon confesseur, quoique je fusse absente pour le moment, et dont j'ai fait mention tout d'abord. Ce Père reconnut aussitôt l'esprit de Dieu dans cette vocation, et prêta un puissant appui à la jeune fille. Il n'eût pas peu à souffrir avec ses parents, en défendant ses intérêts. Ainsi devraient agir tous ceux qui prétendent servir Dieu. Quand ils voient qu'une âme est appelée de Dieu, ils doivent, pour la seconder, s'élever courageusement au-dessus de toute considération humaine. Le Père Dominique Bañez promit à la postulante tout son concours afin qu'elle pût définitivement entrer au couvent (2).

(1) Le Père Fernand del Castillo (1520-1593), originaire de Grenade, fut toujours favorable à la Réforme. Prédicateur et conseiller de Philippe II, il est considéré comme l'un des plus sérieux historiens de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. (Michel Lafuente, Alcantara, *Hist. de Grenade*, t. IV, ch. XX).

(2) *Fondations*, ch. XI.

Non seulement le Père Bañez triompha de tous les obstacles pour que la jeune fille pût prendre l'habit, mais il obtint encore de Rome un Bref qui, avec la dispense d'âge, lui permit de faire profession. Térèse mande, en effet, au Père Jérôme Gracián :

Aujourd'hui on m'a apporté des lettres de Valladolid. On m'informe qu'on a reçu de Rome le Bref qui autorise Casilda à faire profession... On a dû dire déjà à votre Paternité, ou celui qui a communiqué la nouvelle vous dira que c'est grâce au Père Dominique (1).

L'Année Térésienne mentionnant la fondation de Valladolid et les services rendus par le Père Bañez, ajoute :

A Valladolid, le Père se montra également actif et vigilant en faveur de la Sainte et de ses filles.

Puis, après avoir rapporté l'affaire de la fille du Gouverneur, elle continue :

C'est le Père Bañez qui recrutait des religieuses pour peupler nos monastères Son empressement ne connaissait pas de répit lorsqu'il s'agissait d'être agréable à la Mère ou lorsqu'il s'agissait de protéger notre Réforme (2).

Comme il est facile de le constater par la correspondance de Térèse et en particulier par les lettres adressées à sa nièce, la Mère Marie Baptiste, Prieure du couvent de Valladolid, le Père Bañez était regardé comme le directeur officiel du couvent des religieuses de cette ville, et cela

(1) Lettre au P. Gracián, 4 nov. 1576.
(2) *Année Térésienne*, 30 sept.

pendant tout le temps que ce vénérable Père passa à Valladolid en qualité de Régent du collège de Saint-Grégoire. Térèse remercie Dieu de cette faveur, et toutes les fois que l'occasion s'en présente, elle traduit sa reconnaissance.

Aujourd'hui, écrit-elle, fête de saint Thomas, le Père Dominique nous a donné un sermon ; il a tellement rehaussé le mérite des souffrances que je voudrais en avoir enduré beaucoup. Je supplie le Seigneur de ne me les point épargner à l'avenir. J'ai été très contente de tous ses sermons. On vient de l'élire Prieur, mais son élection sera-t-elle confirmée ? On l'ignore. Comme il est très occupé, je n'ai pu lui parler que bien peu (1).

Térèse répond à sa nièce qui insiste pour qu'elle aille passer quelques jours à Valladolid :

Là où est le Père Maître, quel vide pourrai-je faire (2) ?

Les plus célèbres docteurs du grand collège de Saint-Grégoire, ainsi que les plus éminents religieux du couvent de Saint-Paul, se font un bonheur de s'employer au service et à la direction des filles de la Réformatrice. Ce sont les Maîtres en Théologie Osma et Oréllana ; les Régents Diégo Suarez, Philippe Ménéses et Diégo Alvarez, plus tard pourvu d'un évêché en Italie. Aussi a-t-on pu dire avec raison « qu'aussi bien dans le couvent de Saint-Paul que dans le collège de Saint-Grégoire, sainte Térèse trouva des confesseurs et des conseillers d'une science et d'une vertu peu communes (3) ». Avec de tels maîtres la

(1) Lettre à Dª Anne Henriquez, 25 déc. 1574.
(2) Lettre à Marie Baptiste, 16 juillet 1564.
(3) *Œuvres* (Traduct. des Carmélit. de Paris), t. III, p. 148.

formation de la vie religieuse fut si remarquable que pendant la visite qu'il fit à Valladolid, ainsi que le rapporte la *Chronique Carmélitaine*, le Père Pierre Fernandez, Commissaire et Visiteur apostolique, ne se lassait pas d'admirer et d'exalter en public la fidélité aux observances et le haut degré de perfection auquel toutes ces âmes étaient parvenues (1).

L'œuvre était vraiment en bonnes mains et Térèse pouvait bien s'en remettre au zèle discret et éclairé de ses nombreux coopérateurs.

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. II, ch. XVII.

Tolède

Après la fondation de Valladolid et une visite à Médina, Térèse de Jésus alla à Duruelo, où le vénérable Père Jean de la Croix et le Père Antoine Hérédia, venaient d'établir le premier monastère des Carmes Déchaussés. Recrutés et formés par Térèse pendant son séjour à Médina, ces deux religieux devaient être les colonnes de la Réforme pour les hommes. Ce commencement réjouit grandement la Sainte et après avoir constaté leur ardeur et leur vie vraiment angélique, elle se dirigea vers Tolède.

La fondation du couvent de Tolède ne fut pas sans difficultés. Le cardinal Carranza, archevêque de Tolède était absent, retenu par l'Inquisition ; et le Gouverneur ecclésiastique, influencé par son Conseil, était décidé à s'opposer à l'établissement projeté. Pendant deux mois, l'affaire resta en suspens. Devant ces tergiversations, Térèse se résolut à intervenir en personne.

Me rendant à une église située près de sa maison, raconte-t-elle, je le fis prier d'avoir pour agréable de m'écouter. ... Lorsque je me trouvai en sa préssnce, je lui dis : « C'est une chose étrange que, tandis que des femmes veulent mener une vie de grande austérité et de perfection dans une clôture, il y ait des hommes qui ne faisant aucune pénitence de ce genre et passant leur existence au milieu des plaisirs, mettent obstacle à des œuvres si agréables à Dieu ». Je lui dis ces choses et beaucoup d'autres encore avec ce grand

courage que le Seigneur mettait en moi. Son cœur fut touché et avant de me retirer la permission m'était accordée (1).

Thérèse s'empressa alors de prendre possession de la maison qui lui avait été offerte et dédia le couvent au glorieux Patriarche Saint-Joseph. Toutefois, aucune pièce authentique de l'autorisation n'avait été donnée ; et pour des raisons urgentes, l'administrateur du diocèse avait été obligé de s'éloigner de Tolède aussitôt après l'entrevue avec la Fondatrice.

Empruntons, maintenant, à Ribéra, le récit de ce qu'il advint dans la suite.

Quand les membres du Conseil s'aperçurent que l'on avait établi le monastère qu'ils avaient refusé d'autoriser, leur mécontentement se manifesta avec une grande âpreté. Ils se disaient effrayés de l'audace de cette vilaine femme qui, contre leur volonté, avait fondé un monastère et la menacèrent aussitôt d'excommunication.

Mais le Père Vincent Barrón, de l'Ordre de saint Dominique, qui la connaissait beaucoup et qui, après avoir traité de cette fondation avec le Gouverneur était au courant de la permission accordée, n'hésita pas à aller trouver les principaux membres du Chapitre et, par ses raisonnements, comme par ses instances, parvint à leur faire comprendre que puisque la fondation ne s'était faite qu'après une autorisation, dont il se portait garant, il y aurait mauvaise grâce à poursuivre une affaire conclue d'après les règles canoniqnes. Enfin, apaisés par les bonnes raisons du Père Barrón, et en considération de ses mérites, les conseillers de l'Archevêque résolurent de ne pas exécuter leurs menaces (2).

(1) *Fondations*, ch. XV.
(2) Ribéra, *Vie*, liv. II, ch. XIV.

Le silence se fit et les religieuses purent, dès lors, s'employer, entièrement, au service de Dieu.

En mentionnant le Père Vincent Barrón et en précisant qu'il connaissait parfaitement Térèse de Jésus, l'historien Ribéra nous rappelle ainsi que le Père Barrón s'était occupé d'elle pendant sa jeunesse, et qu'après la mort de son père, l'ayant fait revenir à la pratique de l'oraison, il l'avait orientée vers le chemin de la perfection. Il était donc naturel qu'il s'employât à faire disparaître les obstacles qui s'opposaient à la réalisation de ses plans, et que pendant le séjour de Tolède, Térèse se soit entièrement confiée à sa direction.

Parlant d'elle-même à la troisième personne, Térèse déclare au délégué de l'Inquisition de Séville :

Le Père Vincent Barrón l'a confessée à Tolède, un an et demi, quand elle se rendit à cette ville pour une fondation ; il était alors conseiller du Saint-Office, et avant tout cela il l'avait confessée pendant de longues années. C'était un grand théologien (1).

Nous dirons plus loin quels furent les rapports de Térèse et du Père Vincent Barrón et les heureux résultats qui s'en suivirent (2).

Le séjour de Tolède fournit encore à Térèse l'occasion de traiter fréquemment avec un autre religieux dominicain. Dans la même *Relation* qui vient d'être citée, elle écrit :

Elle s'est entretenue d'une manière toute particulière

(1) 7e *Relation*, Séville, 1576.
(2) V. 3e partie, II, Sainte Térèse et le Père V. Barrón.

avec un Provincial de l'Ordre de saint Dominique, nommé Salinas, homme très adonné à la vie intérieure (1).

Après avoir annoncé à Marie de Mendoza, comtesse de Rivadavia, qu'elle travaille pour obtenir l'autorisation de fonder, Térèse ajoute, en effet :

Le Provincial des Dominicains prêche ici. Une grande partie de la population assiste à ses prédications et avec raison. Je n'ai pu encore lui parler (2).

Mais les relations n'allaient pas tarder à s'établir.

Malgré son âge avancé, le Père Salinas prêchait le Carême à Tolède en 1569. Ce vénérable religieux, ainsi que l'atteste le Père Bañez dans le procès de Salamanque, s'entretint bientôt avec Térèse de Jésus et il fut tellement frappé de sa haute vertu que malgré ses nombreuses occupations et sa prédication, il s'imposa l'obligation d'aller l'entendre en confession presque tous les jours qu'il passa à Tolède, afin de l'examiner avec la plus grande attention. Il convient, en effet, d'ajouter, toujours d'après le témoignage du Père Bañez, que quelque temps auparavant, le Père Salinas avait dit au Père Bañez :

« Quelle est donc cette Térèse de Jésus qui, d'après mes renseignements, vous est si affectueusement dévouée? Il ne faut pas trop se fier à la vertu des femmes ».

Je lui répondis, ajoute le Père Bañez, votre Paternité va à Tolède, voyez-la, examinez-la, et vous saurez ainsi si j'ai raison d'avoir pour elle la plus haute estime. Ayant eu

(1) 7e *Relation*, Séville. Cf. Biographie : Appendice IV.
(2) Lettre à Marie de Mendoza, mars 1569.

l'occasion de le rencontrer dans la suite, je lui dis : « Que pense votre Paternité de Térèse de Jésus ? ».

« Oh ! oh ! me répondit-il, vous m'aviez induit en erreur, en me disant que c'était une femme. En vérité, c'est un homme et des plus hommes que j'aie vus » (1).

Par ces paroles, conclut le Père Bañez, le Provincial laissait entendre avec quelle fermeté et quelle prudence Térèse se gouvernait elle-même et dirigeait ses religieuses. Il accentuait en même temps l'ardeur avec laquelle, dans toutes les occasions, les religieux de saint Dominique étaient prêts à la servir, la consoler et l'aider avec efficacité dans tous ses projets (2).

(1) Dans la langue espagnole, les termes dont se servit le Provincial sont encore plus énergiques : « A la fe, no es sino hombre varón y de los muy barbados ».

(2) Procès de Salamanque. Déposition du Père Dominique Bañez.

III

Saint Pie V

Les Visiteurs Apostoliques
Les Pères Fernandez et de Vargas

Il convient d'arrêter, un instant, le récit des fondations, pour faire connaître un évènement survenu à l'époque où nous sommes arrivés et dont les conséquences furent considérables.

Nous savons déjà, que sur les instances de Pilippe II, le Père Général du Carmel s'était rendu en Espagne pour la visite des couvents de son Ordre. Il s'agissait de ramener les religieux à la pratique plus exacte des observances prescrites par la Règle. Or, les résultats parurent bientôt insignifiants. Le Roi crut bon d'adresser, alors, une seconde requête au Souverain Pontife Pie V (1). Philippe II demandait au Pape que la visite des couvents de ses royaumes fut faite à nouveau, et dans de telles conditions, que cette mesure ne laissât plus rien à désirer.

(1) Michel Ghisleri, né à Bosco, près de Bologne, prit l'habit des Frères-Prêcheurs à l'âge de 14 ans. Professeur, prédicateur et enfin Inquisiteur, il fut promu à l'Episcopat par Paul IV et admis dans les rangs du Collège des Cardinaux. Après la mort de Pie IV, sur les indications de saint Charles Borromée, il fut élu Pape et prit le nom de Pie V (1566). Il mourut à Rome, le 1er mai 1572.

Accédant volontiers aux sollicitations du Roi, Pie V nomma alors deux de ses frères en religion, avec le titre de Visiteurs apostoliques, chargés de le représenter officiellement. Ces deux religieux étaient le Père Pierre Fernandez, Prieur du Couvent de Talavera de la Reine (1), et le Père François de Vargas, Prieur de Sainr-Paul de Cordoue (2).

Par la Bulle expédiée de Rome en date du 20 août 1569, le Pape leur donnait les pouvoirs les plus étendus. Ils étaient autorisés à prendre toutes les décisions qu'ils jugeraient convenables au bon gouvernement des Provinces, et, dans le cas où ils seraient accidentellement occupés ou empêchés de remplir leurs fonctions, il leur laissait la faculté de déléguer d'autres religieux, à condition qu'ils appartinssent à l'Ordre de saint Dominique ou à l'Ordre Carmélitain.

Le Père Pierre Fernandez avait à sa charge la province de Castille, et la province d'Andalousie était confiée aux soins du Père François de Vargas. Les pouvoirs pontificaux étaient accordés pour quatre ans.

Nous verrons bientôt à l'œuvre les deux délégués, mais

(1) Cf. Biographie. Appendice X.

(2) Le Père François de Vargas fut d'abord Prieur du couvent de Cordoue, puis du couvent de Grenade, et enfin Provincial d'Andalousie. La « Chronique de la Réforme » convient « que ce fils de Saint Dominique était surtout remarquable par sa grande prudence, sa science étendue et sa profonde piété ».

Il travailla inlassablement dans la Province d'Andalousie à propager la Réforme, l'implantant dans les couvents de sa juridiction, et rappelant énergiquement l'esprit primitif de l'Ordre Carmélitain. On a fait remarquer, non sans raison, que plusieurs biographes de sainte Térèse et même quelques historiens de la Réforme ont laissé, à peu près, dans l'ombre la figure de ce vénérable religieux dont la valeur est incontestable. C'est à lui, cependant, que revient l'honneur d'avoir établi le premier couvent des Carmes Déchaussés dans la province dont il avait la charge (José, Ignacio Velenti : Certamen de Avila 1894).

dès maintenant, nous pouvons dire que leur influence eût la plus haute portée, et qu'ils n'hésitèrent pas, ainsi que l'affirme l'Eglise, à défendre Térèse et sa Réforme, même en face des puissances du siècle (1). Mais quel fut le rôle exact de Pie V dans ces circonstances ?

Non content de confier aux religieux de son Ordre la mission de soutenir une œuvre qui, sans eux, comme l'affirme Térèse « aurait été entièrement détruite », il voulut encore donner à la Réformatrice des marques de particulière affection et lui accorder des faveurs qui, selon les expressions de la liturgie, revêtirent un caractère tout spécial (2). Les historiens le reconnaissent volontiers.

Pie V, dit le *Chroniqueur de la Réforme*, désigne comme Visiteurs du Carmel, des religieux de l'Ordre sacré des Prédicateurs, et grâce à eux, la Réforme commence à se répandre... Ce sont eux qui la favorisèrent et l'honorèrent. Elle avait vu le jour avec leur appui, et c'est d'après leurs ordres et leurs avis qu'elle commença à prendre de l'extention. » (3).

Saint Pie V, l'un des Papes les plus illustres qui ont gouverné l'Eglise fut, par son zèle, l'émule de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII.

Sa lutte contre les protestants, et son triomphe dans les eaux de Lépante (7 oct. 1571) n'ont pas besoin d'être commentés. Il s'employa, en outre, et avec succès, à la réforme des mœurs. Fidèle exécuteur des ordres du

(1) « Adversantibus plerumque sæculi principibus. » *Brév. Dominicain.* Office de sainte Térèse, leçon V.

(2) « Diva Teresia a Sancto Pio Quinto, singulariter protecta est. » *Brev. Ord. Prædicat.* 15 oct. Leçon V.

(3) Chroniq. de la Réforme, Liv. IV, ch. XXXVIII.

Concile de Trente, il rétablit la discipline ecclésiastique, et imposa enfin, dans toute l'Eglise, l'uniformité liturgique. Le gouvernement général de la chrétienté ne l'empêcha pas, toutefois, de prêter une attention bienveillante à cette religieuse Espagnole qui lui demandait de s'intéresser à son œuvre. Dès qu'il eut connaissance par les lettres que Térèse lui adressait (1), de la protection efficace que ses frères en religion lui accordaient, il s'empressa d'approuver et de favoriser cette Réforme dont les fruits étaient si abondants.

Mais il ne lui parût pas suffisant de nommer des Visiteurs dévoués et d'aider la Réformatrice pendant sa vie. Le saint Pontife, avec la permission de Dieu, voulut, de plus, à l'heure de sa mort, lui donner une preuve manifeste de son affection et de son dévouement à la Réforme.

Au procès de canonisation, la vénérable Anne de Jésus affirma sous serment :

Qu'elle avait reçu de Térèse elle-même l'assurance que le saint Pontife lui était apparu au moment où son âme montait au Ciel. (2).

Une tradition constante désigne, dans le couvent de l'Incarnation, l'endroit où se trouvait Térèse lorsque eût lieu l'apparition (3), et des témoins dignes de foi ont précisé quelques circontances qui méritent d'être connues.

A la mort de saint Pie V, Térèse de Jésus, avertie miraculeusement de cet évènement, se mit, tout à coup, à

(1) Procès d'Avila 1610. Déclaration d'Isabelle de saint Dominique.
(2) Procès d'Avila 1610. Déclaration d'Anne de Jésus.
(3) Mai 1572. Un oratoire a été élevé à l'endroit où Térèse était en prières lorsqu'elle fut favorisée par cette vision.

verser d'abondantes larmes. Comme on lui en demandait la cause, elle dit :

N'ai-je pas raison de pleurer ? Voici que le père de l'Eglise universelle vient de mourir.

En ce moment, le saint Pontife, après l'avoir informée de la terrible tempête qui allait être soulevée contre la Réforme, lui promit, cependant, sa protection, l'encourageant à poursuivre ses fondations, et l'assurant que les Visiteurs apostoliques de même que ses confesseurs de l'Ordre de saint Dominique ne cesseraient de la favoriser. « C'est ainsi, ajoute l'historien qui rapporte ces détails, que saint Dominique réalisait la promesse faite à la sainte Mère dans la grotte de Ségovie, de protéger sa Réforme, non seulement par les confesseurs dominicains auxquels elle s'adressait, mais aussi par les Visiteurs apostoliques que Dieu semblait avoir désignés pour cette fin. Sans eux, en effet, la diffusion n'eût pas été possible, vu l'obstination des mitigés. Il est évident, enfin, que dans les contradictions suscitées aussitôt après cet événement, la Sainte eût toujours, auprès d'elle, les Dominicains, dont le devouement fut sans défaillance (1) ».

Faisant allusion à la confiance que Térèse avait dans l'intercession du Pontife, auprès de Dieu, « *L'Année Térésienne* » remarque que la Fondatrice :

Basait ses espérances sur l'attachement sincère que, pendant sa vie, le Saint lui avait témoigné, ainsi qu'à l'œuvre de la Réforme, et sur l'attention délicate qu'il avait eu de la visiter avant d'entrer dans la gloire... La mort du Très Saint

(1) Manuel Traggia, *La Mujer grande*, 7 oct.

Pape Pie V brisa toutefois le cœur de Térèse de Jésus à la vue de la perte qu'éprouverait l'Eglise. Ce fait a été consigné par les auditeurs de la Rote, et particulièrement par le Père Présenté, Antoine de Lorca, dans la vie du Pontife. Le doyen du Tribunal, dans son rapport officiel disait, en effet : « Térèse ne pouvait s'empêcher de pleurer amèrement la mort du grand Pontife Pie V, en pensant qu'à l'heure où l'Eglise était menacée des plus graves calamités, il ne serait plus là pour l'assister. Elle avait cependant la certitude que, grâce à ses mérites, il jouissait de la gloire des Bienheureux et qu'en se montrant à elle après sa mort, alors qu'il allait recevoir la couronne, il l'avait assurée de son attachement pour sa Réforme, ses fondations et ses monastères.

Il faut conclure de tout cela que la Sainte et son Ordre sont grandement redevables à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et tout spécialement à la protection de saint Dominique, notre Père, de saint Louis Bertrand et de saint Pie V, de l'appui énergique que de nombreux et éminents religieux de cette sainte religion ne cessèrent de lui prêter. » (1).

Cet éloge recevra sa confirmation dans les événements qui vont suivre, et tout particulièrement, dans l'établissement définitif et le gouvernement de la Réforme Térésienne.

(1) *Année Térés.*, 1er mai. — Alphonse de Manzanedo, Patriarche de Jérusalem ; doyen du Tribunal de la Rote. — Rapport ch. CCCIX.

IV

Pastrana

Le Couvent des Carmélites et des Carmes déchaussés

Les Pères Barrón, Fernand del Castillo et Fernandez Intervention du Père Bañez

Aussitôt après la prise de possession de la maison de Tolède, les religieuses s'empressèrent de tout organiser pour la complète observation de la Règle.

L'ouvrage, raconte Térèse, fut terminé la veille de la Pentecôte. Le jour de la fête, à l'heure où nous nous assîmes au réfectoire pour prendre notre repas, j'éprouvai une grande consolation à la pensée que j'étais libre de tout souci, et que je pourrais consacrer quelques instants de la journée à converser avec le Seigneur. Ma joie était si vive que je pouvais à peine manger (1).

Or, à ce moment même, un serviteur de la princesse d'Eboli, épouse de Ruy Gomez de Silva, se présentait au

(1) *Fondations*, ch. XVII.

monastère, et priait Térèse de se rendre immédiatement à Pastrana, où ses maîtres l'attendaient.

Un message si imprévu me causa de la peine, écrit Térèse. Je trouvais de grands inconvénients à abandonner une maison récemment fondée et pour laquelle nous avions essuyé tant de contradictions.

Je m'en allai donc devant le Très-Saint Sacrement demander à Notre-Seigneur la grâce de répondre par écrit à la princesse de telle sorte qu'elle ne fut pas offensée. C'eût été désastreux pour les religieux déchaussés qui commençaient à s'établir et pour la Réforme elle-même. La faveur de Ruy Gomez, qui était en grand crédit auprès du Roi et dans toute l'Espagne, nous était nécessaire (1). Je ne voulais donc pas désobliger la princesse. J'étais dans cet état lorsqu'il me fut dit de la part de Notre-Seigneur : « Ne laisse pas de partir pour Pastrana, il s'agit de quelque chose de plus que de la fondation des Carmélites... »

Entendant cela, malgré les graves raisons que j'avais pour rester, je n'osais résister. Comme j'ai l'habitude de le faire dans de semblables occasions, je résolus de me conduire d'après le conseil de mon confesseur... Je l'envoyais chercher. Je ne lui dis rien de ce que j'avais entendu dans l'oraison. Par ce moyen, je suis toujours plus tranquille. Je me contente de demander au Seigneur qu'il éclaire les guides de mon âme pour qu'ils décident, d'après leurs lumières naturelles, et lorsque le divin Maître veut qu'une chose ait lieu, il la leur met au cœur.

Il en fut ainsi dans la circonstance. Mon confesseur, après avoir tout examiné, jugea que je devais partir, et sur son avis je me déterminai à me mettre en route (2).

(1) Ruy Gomez, conseiller du Roi était, en outre, son ami d'enfance.
(2) *Fondations*, ch. XVII.

Le confesseur désigné dans ce récit n'est autre que le Père Vincent Barrón. Térèse obéissait d'autant plus fidèlement à ses ordres, qu'elle savait, par expérience, l'intérêt que ce vénérable religieux portait à son âme, et à tout ce qui pouvait lui fournir l'occasion de s'employer au service de Dieu.

A Pastrana, tout d'abord, l'accueil fut très bienveillant. Les princes logèrent les religieuses dans leur palais en attendant que les travaux du monastère fussent achevés; mais la princesse provoqua, bientôt, d'assez graves difficultés et sans l'intervention du père Bañez, la fondation n'aurait pu être terminée.

La princesse émit la prétention de faire admettre, sans délai, parmi les Carmélites de Pastrana, une religieuse Augustine du couvent de Ségovie. Térèse prévoyant les inconvénients qui pourraient en résulter, ne crut pas devoir se prêter aux exigences de la princesse. Mais aux yeux de cette femme impérieuse, refuser, c'était commettre un crime impardonnable. Térèse ne tarda pas à le comprendre, et elle estima, en conséquence, qu'il valait mieux tout abandonner plutôt que de recevoir dans sa Réforme une religieuse sur laquelle elle ne possédait aucun renseignement.

Toutefois, avant de faire connaître sa décision, et afin de l'appuyer au besoin, elle eût recours au Père Bañez, le priant de lui tracer une ligne de conduite. Afin de bien l'éclairer, elle lui exposa, en détail, les raisons alléguées de part et d'autre.

La *Chronique Carmélitaine* rapporte que le Père Bañez répondit à Térèse que sa manière de voir était excellente et qu'elle ne devait pas se départir, un instant, des résolutions

qu'elle avait arrêtées (1). Il ajoutait : Qu'elle ne devait pas ouvrir la porte de ses monastères à des religieuses d'un autre Ordre, sans un long et minutieux examen, l'expérience ayant démontré que ces changements étaient nuisibles à tous points de vue.

Térèse ayant communiqué la réponse du Père Bañez la princesse n'insista pas; mais le calme ne devait pas être de longue durée.

La question de la rente fut la cause d'un nouveau conflit.

Convaincue par le Père Bañez que, dans les endroits pauvres, elle devait exiger que le monastère fut doté, Térèse ne pouvait obtenir que la princesse d'Eboli fit pour le couvent de Pastrana, ce que Doña Louise de la Cerda avait fait pour celui de Malagón. La princesse promettait son aide, mais elle ne voulait prendre ancun autre engagement.

A ces préoccupations vint s'ajouter, enfin, l'indiscrétion commise à propos du manuscrit de la *Vie*, que la princesse avait voulu parcourir et dont les conséquences furent si graves que le Père Bañez dût prendre l'affaire en mains et la défendre énergiquement, comme nous le dirons, lorsqu'il sera question des écrits de la Sainte (2).

Après trois mois d'incertitudes et de pénibles oppositions, le monastère pût, cependant, être établi; et quatre jours après Térèse assistait à la fondation du second couvent des Carmes déchaussés dont le prince Ruy Gomez voulut être le protecteur.

En coopérant à l'instauration de la Réforme chez les religieux, Térèse avait pour but de préparer des directeurs

(1) *Chroniq. Carmélit.*, ch. XXVIII.
(2) Cf. 2e partie, III. L'Autobiographie et l'Inquisition.

spirituels pour les monastères de femmes. Ayant obtenu du Général de l'Ordre l'autorisation de fonder deux couvents de Carmes de la primitive observance, le premier essai avait été fait à Duruelo. Pastrana était le second.

Ce monastère, dont les commencements étaient bien modestes, prit bientôt une grande importance par l'observance des points les plus rigoureux de la Règle et par le nombre des religieux, dont quelques uns se firent remarquer par leur science et par leur vertu. Leur vie était si fervente qu'on la comparait volontiers à celle des anciens ermites du désert. Aussi les fils de saint Dominique se hâtèrent-ils de les faire connaître et de publier leurs louanges, soit pour permettre à cette nouvelle plante de grandir et de se développer, soit pour ménager aux mitigés les moyens de surmonter les obstacles qui les détournaient d'embrasser la Réforme.

En confirmation, la *Chronique Carmélitaine* donne des détails qu'il est bon de rappeler.

Le Père Fernand del Castillo, prédicateur de sa Majesté Philippe II, avait entendu le prince Ruy Gomez faire, devant tous les grands de la Cour, l'éloge des religieux de Pastrana. Désireux de constater par lui-même l'exactitude de ces paroles, il se rendit à Pastrana.

Après avoir bien examiné toutes choses et suivi fidèlement tous les exercices religieux, il regagna Madrid plein d'enthousiasme, et comme le prince lui demandait ce qu'il pensait des solitaires de Pastrana :

Prince, répondit-il, aux yeux de la chair, ce sont des fous, mais aux yeux de la Foi, ce sont des anges, ministres de feu dans des corps visibles, afin que nous, les faibles, nous puissions voir l'ardeur qui les anime (1).

(1) *Chroniq. Carmélit.* Liv. II, ch. XXXII.

Vers le même temps, en vertu des pouvoirs reçus de Rome, le Père Pierre Fernandez commença les visites canoniques par le couvent de Pastrana.

Quelques séculiers le voyant arriver à pied précédé d'un modeste équipage qui portait ses bagages, lui demandèrent la raison de sa manière de faire : son âge avancé et ses hautes fonctions semblant demander plus de ménagements.

Celui qui va visiter des saints, leur dit-il, ne doit pas voyager comme un profane.

Reçu avec les marques de la plus grande vénération, il se mit aussitôt à suivre tous les exercices de la communauté, jeûnant au pain et à l'eau, car on était en Carême, et dans les lieux réguliers observant le silence le plus absolu.

Ayant réuni les religieux, il donna connaissance des pouvoirs reçus du Pape, en faisant remarquer que son mandat ne visait que les Carmes chaussés et que, conséquemment, ils n'étaient pas rigoureusement tenus à lui donner l'obéissance.

Mais, d'un commun accord, tous demandèrent à se soumettre à sa direction, reconnaissant l'avantage qu'ils retireraient du gouvernement d'un supérieur aussi expérimenté.

A l'exemple des religieux, les religieuses s'empressèrent de reconnaître son autorité, et dès lors, dans toutes ses exhortations, il n'eût d'autre pensée que d'engager vivement les uns et les autres à continuer avec courage l'œuvre si bien commencée.

Au couvent des Carmélites, sa conduite fut marquée au sceau de la plus grande prudence. Refusant d'entrer dans la clôture, il se contenta de voir les religieuses au parloir et, après avoir réglé avec la Prieure, les difficultés présentes,

il leur laissa des ordonnances pleines de sagesse et d'esprit surnaturel.

De retour à Madrid, il se fit un devoir de manifester son admiration non seulement au prince Ruy Gomez, le protecteur du couvent, mais encore au Nonce de sa Sainteté, aux grands de la Cour, et enfin au roi Philippe II, faisant entrevoir à tous les belles espérances que la Réforme promettait pour l'avenir.

Malgré tout ce que j'ai vu et lu, répétait-il, je ne crois pas qu'il y ait dans l'Eglise de Dieu, des monastères où la mortification soit plus grande et où la perfection soit mieux établie que dans ceux de Pastrana (1).

Cependant, quelques années après la fondation, un fait vint apporter le trouble dans cette oasis de paix et de sainteté.

Le Maître des novices, n'écoutant que sa ferveur, se permit de changer certains points des Constitutions et donner à l'Ordre un but différent de celui que marquaient les anciennes Règles. Ne tenant aucun compte de l'âge et du tempérament des novices, il imposait des mortifications excessives. En outre, il envoyait les religieux novices ou profès, évangéliser les bourgs environnants, exigeant qu'ils missent en usage des pratiques de dévotion et des manières si excentriques et si ridicules qu'elles provoquaient le rire et souvent la moquerie des auditeurs.

Le vénérable Père Jean de la Croix, rappelé d'Alcala, rétablit bientôt toutes choses et remit l'ordre dans le couvent et le noviciat, mais pour que pareil fait ne se repro-

(1) *Chroniq. Carmél.* Liv. II, ch. XXXII.

duisit pas, il crut bon de déposer de sa charge le Maître des novices.

Celui-ci rédigea aussitôt un mémoire où il essayait de justifier ses intentions et d'expliquer les raisons des observances qu'il imposait à ses subordonnés.

Puis il envoya ce rapport à Térèse de Jésus, que tous vénéraient comme leur Fondatrice, lui demandant d'intervenir et de trancher le différend.

Térèse, après l'examen de la cause, approuva pleinement les décisions du Père Jean de la Croix, mais avant de faire connaître son avis, elle voulut consulter le Père Bañez.

Elle écrivit donc à Salamanque, transmettant au Père le mémoire du Maître des novices, le priant de lui marquer la conduite qu'elle devait suivre. La réponse du Père Bañez nous a été conservée. Voici les passages les plus importants :

Ceux-là, écrit Bañez, sont difficiles à corriger, qui n'écoutant que leur zèle, pèchent par ignorance dans l'exercice des vertus. Ils se croient persécutés pour leurs vertus, et au fond de leur cœur ils dressent une idole qui est leur propre estime. C'est un crime que d'y toucher, car à leurs yeux, tout est vertueux dans leurs pensées et dans leurs actes.

Que Notre-Seigneur donne à ce Maître des novices l'humilité qu'il a enseignée et qui est le sommet de la perfection. Sans doute, pour l'acquérir, les mortifications extérieures sont d'un grand secours, mais il faut qu'elles soient pratiquées avec prudence et conformément à ce qui est prescrit dans la Règle.

Ce n'est pas se mortifier avec prudence que de sortir du couvent sans nécessité, alors que la Règle primitive ordonne le recueillement et la clôture. Ce n'est pas être Carme déchaussé que de vouloir imiter, sur certains points, les Ordres qui n'ont ni jeûnes, ni chœur, ni silence. Le Carme

déchaussé n'a nullement besoin de faire des emprunts aux étrangers. Qu'il suive sa profession et qu'il se taise. Sans que le monde soit juge de ses mortifications, il atteindra la sainteté.

Ce Père affirme qu'il sera très contrarié et mélancolique si on refuse de lui laisser poursuivre sa manière de faire.

C'est là une affirmation qui ne me satisfait guère. Elle se montre bien catégorique chez un religieux qui est encore sans grande expérience. Puisqu'il cherche des mortifications, il n'a qu'à se bien persuader qu'il est dans l'erreur, et en cela, il pourra trouver pleine satisfaction.

Le Père Bañez termine par ces lignes :

Consolez-le et conseillez-lui de faire son obédience en silence, à l'exemple de Notre-Seigneur qui a gardé le silence durant trente ans, et n'a prêché que pendant deux années. Ayez soin de lui envoyer ma lettre et priez-le de croire que je désire l'aider de tout mon pouvoir dans son bon zèle.

Que Notre-Seigneur nous donne à tous la lumière de sa grâce et qu'il comble votre Révérence.

Du couvent de St-Etienne, à Salamanque, le 23 avril 1572.

Votre serviteur dans le Christ. Fr. Dominique Bañez (1).

Cette lettre montre, une fois encore, que lorsque la solution des questions importantes et difficiles exigeait des lumières plus étendues, Térèse de Jésus recourait aussitôt à son conseiller ordinaire. Pour elle, l'avis du Père Bañez était décisif.

Mais le cas présent revêt un caractère tout spécial.

La controverse a lieu entre religieux d'un même Ordre et d'un même couvent. Il est donc permis de conclure que

(1) *Chroniq. Carmélit.* Liv. II, ch. L.

le Père Bañez ne fut pas seulement le défenseur de la Réforme dans les oppositions que lui firent les étrangers, mais qu'il fut encore l'arbitre auquel on avait recours lorsque les affaires domestiques étaient en litige. En fait, c'est à sa science et à sa prudence que, dans les principales circonstances, la famille Carmélitaine confiait ses destinées.

V

Alcala de Hénarès

Le Collège de Saint-Cyrille

Le Père Pierre Fernandez

Un an après la fondation de Pastrana, Térèse de Jésus revint au couvent des Carmes pour assister à la profession des deux premiers religieux qu'elle avait amenés de Madrid (1).

A la vue de cette communauté déjà si nombreuse, elle conçut le projet de demander la fondation d'un Collège d'études où les novices, en se perfectionnant dans les sciences, se rendraient capables de gouverner la Réforme et de lui obtenir une place d'honneur parmi les milices dont l'Eglise se glorifiait.

Les religieux consultés approuvèrent son plan, et en reconnurent volontiers l'utilité ; mais une difficulté, au premier aspect insurmontable, semblait devoir en empêcher l'exécution.

En accordant à Térèse l'autorisation de fonder pour les religieuses autant de couvents « qu'elle avait de cheveux sur

(1) Fr. Mariano et Fr. Jean de la Misère.

la tête », le Général des Carmes n'avait permis que l'établissement de deux monastères pour les religieux.

Or, Duruelo et Pastrana existaient et étaient en pleine prospérité.

Le Provincial de Castille, pour les mêmes raisons que le Général avait mises en avant, s'opposait à une nouvelle fondation. Tous les religieux mitigés protestaient, sous prétexte que la différence dans l'observance allait se présenter aux yeux du public comme une critique de leur manière actuelle de vivre et qu'il en résulterait un sujet de discrédit, certainement préjudiciable.

Térèse s'adressa alors directement au Visiteur apostolique, le Père Pierre Fernandez.

Il a, écrivait-elle, les pouvoirs les plus étendus. Ni le Père Général, ni le Chapitre général ne pourront toucher à ce qu'il ordonnera... c'est comme si le Souverain Pontife le réglait lui-même (1).

C'est donc guidée par cette pensée qu'elle fît sa demande.

Le Père Fernandez qui, après la visite de Pastrana n'avait pas ménagé les éloges, comprit, fort bien, tout le relief que donnerait l'établissement d'un centre d'études; aussi, acquiesçant à la requête de Térèse, il lui transmit, sans retard, l'autorisation nécessaire.

La Providence acheva alors de lui venir en aide.

Fortement impressionné par les paroles du Père Fernand del Castillo, au retour de son séjour à Pastrana, le prince Ruy Gomez s'offrit, spontanément, à faire les frais de la fondation, et désireux de témoigner toute son affection à

(1) Lettre à Diégo Ortiz, 27 mai 1571.

ses protégés, il laissa, pour l'avenir, une rente suffisante à l'entretien de dix-huit étudiants.

Avec la permission du Père Fernandez, on acheta aussitôt une maison qui servit de Collège, et le vénérable Père Jean de la Croix fut mis à la tête de cette Université naissante, d'où devaient sortir des savants de premier ordre. La phalange de philosophes et de théologiens qui devaient rédiger le cours connu sous le nom de *Complutenses* et le cours théologique appelé *Salmanticenses*, si fidèle interprète de la doctrine de saint Thomas, appartenaient au collège d'Alcala de Hénarès, où ils avaient reçu leur formation.

Le Père Fernandez alla visiter les religieux, dès leur installation, et les encouragea vivement à persévérer dans les exercices de la vie pénitente et mortifiée, leur démontrant qu'il n'y avait pas incompatibilité entre la ferveur monastique et l'étude ; et que par suite, ils ne devaient pas s'arrêter aux objections que ne manquerait pas de présenter la prudence humaine, s'ils voulaient rendre à l'Eglise de Dieu tous les services qu'elle attendait d'eux.

Le Père Maître, Pierre Fernandez, rapporte la *Chronique*, vint à Alcala pour la visite dn Collège. Le religieux qui l'accompagnait, le pria d'user de son autorité pour modérer les pénitences qui se pratiquaient, car, disait il, ce monastère ressemblait plutôt à une prison ou à une maison pour les exercices de saint Jean Climaque, qu'à un Collège d'études. Mais dans son zèle apostolique, le Père Visiteur exhorta les étudiants à continuer. Lorsqu'il prit congé d'eux, après leur avoir manifesté la joie qu'il ressentait de voir une si grande ferveur pour la vertu, unie à une véritable ardeur pour la science, il les supplia de ne point se laisser aller au relâchement, en mettant l'étude au-dessus de la perfection religieuse. En agissant ainsi, ils rendraient un plus grand ser-

vice à l'Eglise. Dans un temps où le monde rempli de savants était, cependant, vide d'œuvres de pénitence, ils devaient être, ostensiblement, l'image de la primitive Eglise où les œuvres étaient plus puissantes que les paroles. Ces conseils furent reçus par les étudiants avec une telle conviction qu'ils les transmirent à leurs successeurs comme un héritage sacré. Aussi, avons-nous toujours vu resplendir dans ce Collège, au milieu des occupations et de l'effervescence qu'exigent les études, la pratique des vertus et la perfection des anciens.

Les observances d'un rigoureux noviciat, les coutumes et les lois de l'Ordre n'ont jamais cessé d'être fidèlement suivies (1).

Après ce qui vient d'être rapporté il ne saurait paraître étrange que le Carmel ait gardé, du Père Pierre Fernandez, le souvenir le plus reconnaissant, et lui ait toujours donné le surnom de *Saint Provincial* sous lequel on le désignait habituellement dans l'Ordre de saint Dominique.

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. II, ch. XLIII.

VI

Salamanque, Alba de Tormès

Les Pères Fernandez, Barthélémy de Médina et Dominique Bañez

Salamanque

Le Collège d'Alcala était à peine établi que Térèse reçut l'invitation de fonder un monastère de religieuses dans la ville de Salamanque. La demande ayant été acceptée, la fondation se fit le jour de la fête de Tous les Saints et fut placée sous le patronage de saint Joseph. Quoique le livre des *Fondations* n'en dise rien, il n'est pas douteux que l'autorisation du Visiteur apostolique n'ait été sollicitée auparavant.

Tout ce qui touchait à la Réforme dans la Province de Castille, dépendait, en effet, du Père Fernandez, comme nous l'avons déjà dit.

C'est au Visiteur que Térèse s'adresse lorsqu'elle désire revoir ses chères filles de Saint-Joseph.

Je supplie votre Seigneurie, écrit-elle à l'évêque d'Avila, de me faire prévenir si on a obtenu pour moi du Père Visiteur la permission de rester quelques jours à Saint-Joseph : la Prieure me l'écrira (1).

(1) Lettre à Don Alvare de Mendoza, janv. 1574.

C'est au Visiteur qu'elle obéit en tout, puisque seul, il représente en Espagne l'autorité du Souverain Pontife.

Cette maison, dit-elle, en parlant de la première résidence de Salamanque, nous servit de monastère pendant trois ans, et peut-être quatre, car la mémoire me fait un peu défaut en cela, jusqu'à ce que je reçus l'ordre de me rendre au couvent de l'Incarnation d'Avila (1),

Mais quelque temps après, la santé des religieuses laissait à désirer :

Le prélat auquel j'étais soumise, ajoute-t-elle, me donna l'ordre de partir du monastère de l'Incarnation pour me rendre auprès d'elles (2).

La maison occupée par les religieuses était incommode, et la Maîtresse des novices avait écrit au Père Fernandez qu'il était urgent de se procurer une autre résidence.

Devant cette requête, le Père ordonna aussitôt à Térèse de se rendre à Salamanque et de s'employer activement à donner une solution à cette affaire.

La sollicitude du Père Fernandez pour le couvent de Salamanque lui fit prendre une mesure plus importante encore.

Dès que, sur son conseil, Térèse de Jésus eût renoncé à la Règle mitigée, le Père lui envoya la patente suivante :

Moi, frère Pierre Fernandez, Commissaire apostolique pour l'Ordre du Carmel dans la Province de Castille, accepte la dite renonciation comme étant son supérieur, lui enlève la conventualité de l'Incarnation et la fais conventuelle des

(1-2) *Fondat.*, ch. XIX.

couvents de la Règle primitive. Actuellement, je l'assigne et la rends conventuelle du monastère des Carmélites déchaussées de Salamanque. Je l'enlève au dit couvent de Salamanque pour qu'elle arrive au bout de la charge de Prieure de l'Incarnation qu'elle a présentement; et durant le dit office, je veux aussi que quant à la conventualité, elle appartienne au dit monastère de Salamanque. Je ne lui ôte pas pour cela son office de Prieure de l'Incarnation qu'elle peut bien exercer en étant conventuelle de Salamanque. Si dans l'Ordre du Carmel il y a une loi contraire à cette décision, pour le cas présent, je la révoque et en vertu de mon autorité, je prends cette mesure.

Fait à Médina le 6 octobre 1571.

Fr. Pierre Fernandez,
Commissaire apostolique.

La décision du Père Fernandez fut religieusement gardée. Lorsque en 1576, le nouveau Commissaire, le Père Jérôme Gracián, demanda à Térèse d'aller à Malagón pour régler certaines affaires du couvent, il ajoutait à son ordre :

Lorsque vous aurez terminé votre office, vous irez au monastère de Saint-Joseph de Salamanque, dont vous êtes conventuelle, assignée par le Très Révérend Père Pierre Fernandez, Visiteur apostolique.

En foi de cela, je signe de mon nom,

Fr. Jérôme Gracián (1).

Ainsi, grâce à une attention délicate et toute spéciale du Père Fernandez, Térèse allait faire partie, désormais, du couvent de Salamanque.

Les historiens de la Réforme font ressortir unanimement

(1) 6 mai 1576.

l'à-propos de cette assignation. Il convenait, disent-ils, que cette amante de la science et des savants pût être en communication continuelle avec les Maîtres qui honoraient par leur savoir Salamanque et l'Espagne (1). C'est avec eux qu'elle traitait des faveurs exceptionnelles qu'elle recevait, et le souvenir des fréquents entretiens avec les religieux dominicains de Saint-Etienne nous a été fidèlement conservé.

Comme il est sans cesse question du Père Bañez dans cette étude, rappelons, seulement, ce qui se rapporte au Père Maître Barthélémy de Médina.

Ce religieux, professeur à l'Université de Salamanque, était considéré comme un des hommes les plus savants de son temps (2). A l'arrivée de Térèse, le Père de Médina qui avait entendu parler d'elle par les religieux de son couvent, se permit, dans quelques conversations et même dans une de ses leçons, de porter des jugements qui étonnèrent ses auditeurs.

C'est le fait de femmes désœuvrées, dit-il un jour, de circuler de ville en ville. Elles feraient mieux de rester chez elles, occupées à prier ou assises devant leur rouet (3).

Térèse ne se laissait pas effrayer par la contradiction.

(1) Au XVI^e^ siècle, Salamanque, par son Université, était célèbre dans le monde entier. 23 collèges recevaient les étudiants qui accouraient de toutes parts. Les paroisses, les couvents de religieux et de religieuses, les hôpitaux et les sanctuaires étaient si nombreux que Salamanque avait été surnommée « la petite Rome » (Roma la chica). — Gil Gonzalès Davila, *Histoire des antiquités de Salamanque*, ch. II.

(2) Biographie. Appendice II.

(3) Procès d'Avila. Déposition de François Mena, bénéficier de Saint-Vincent d'Avila.

Dès qu'elle eût connaissance des propos du Père Médina, elle demanda à entrer en rapport avec lui.

S'étant rendue au parloir du couvent des dominicains elle fit, au Père, le récit complet de sa vie, lui exposant clairement, et avec la plus grande humilité, les voies par lesquelles le Seigneur la conduisait. Puis elle lui indiqua le but élevé qu'elle poursuivait dans ses fondations.

Me voici, lui dit-elle, en terminant, puisque vous êtes professeur de théologie, je vous supplie instamment de la part de Dieu, de m'examiner en toute rigueur, comme si vous examiniez un hérétique (1).

L'impression produite fut si satisfaisante que Térèse pouvait écrire au Père Bañez :

Je suis contente du Père de Médina. Je crois que si j'avais plusieurs entretiens avec lui, il ne tarderait pas à se calmer, mais il est tellement occupé que je ne le vois presque pas (2).

Le Père de Médina n'était pas facile à convaincre, mais il était de ces hommes dont Térèse a pu dire :

Ils n'ont pas en aversion l'esprit d'oraison, et ils ne l'ignorent point : l'étude de la Sainte Ecriture, à laquelle ils ne cessent de se livrer, leur fait découvrir la vérité du bon esprit (3).

Peu après, en effet, le Père de Médina n'hésitait pas à louer publiquement celle que, tout d'abord, il avait censurée ; et loyalement il approuvait sa conduite.

(1) P. Gracián. Note à la *Vie*, de Ribera, liv. IV, ch. VII.
(2) Lettre au P. Bañez, janv. 1574.
(3) *Vie*. ch. XII.

Avant de commencer une de ses leçons, et devant tous les étudiants réunis, il prononça ces paroles :

Messieurs, il y a quelques jours, j'ai tenu des propos peu convenables sur une religieuse qui fonde des monastères de Carmélites déchaussées. J'ai mal parlé. Je l'ai vue depuis ; je me suis entretenu avec elle et, il n'y a pas de doute, elle agit sous l'inspiration de Dieu, et marche dans le bon chemin (1).

Térèse, dans son rapport aux Inquisiteurs de Séville, précise ce point :

Le Père Maître Barthélémy de Médina, professeur à Salamanque, était, comme elle le savait, trés prévenu contre elle à cause de ce qu'on lui avait dit de ses visions. Il lui sembla que celui-là lui déclarerait, mieux que tout autre, si elle était dans l'illusion. Il y a de cela un peu plus de deux ans. Elle alla se confesser à lui, et lui donna une longue relation de tout, pendant son séjour à Salamanque. Il vit même ce qu'elle avait écrit, pour qu'il pût juger plus sainement. Or, ce Père la rassura autant et même plus que les autres ; et depuis, il lui est resté très dévoué (2).

Les preuves de ce dévouement sont nombreuses. Le Père de Médina accepta de diriger Térèse, non seulement pendant qu'elle était à Salamanque, mais encore durant tout le temps qu'elle séjourna à Alba de Tormès. A cette époque, en effet, il faisait toutes les semaines, le trajet de Salamanque à Alba, afin d'entendre sa confession, disant volontiers à ceux qui l'interrogeaient :

(1) Procès d'Avila. Déposition de François Mena.
(2) *Relation* VII.

Il n'y a pas dans le monde de plus grande sainte.

Les lettres de Térèse rappellent fréquemment les rapports qui existaient entre elle et le vénérable religieux ; et le fait suivant montre l'aimable attention qui, parfois, les accompagnait.

La duchesse d'Albe envoya, un jour, au couvent, une magnifique truite. Aussitôt Térèse appelle un commissionnaire et le prie de porter ce présent à Salamanque avec une lettre, qui disait à la Prieure des Carmélites :

Je vous envoie cette truite que j'ai reçue aujourd'hui de la duchesse. Elle me semble si bonne que j'ai pris ce courrier pour l'expédier à mon Père, Maître Barthélémy de Médina. Dans le cas où elle arriverait avant l'heure du dîner, que votre Révérence envoie aussitôt Michel la lui porter avec cette lettre. Alors même qu'elle arriverait après le dîner, n'omettez pas, non plus, de la lui faire parvenir. Voyons s'il se décidera à m'écrire quelques mots (1),

De son côté, le Père de Médina saisissait toutes les occasions de manifester l'estime qu'il avait pour la Réformatrice.

La Maîtresse des novices de Salamanque, parlant un jour de Térèse devant le Père, se contenta de dire, pour la désigner : « la Mère Térèse ».

Il me gronda sévèrement, rapporte la religieuse, de l'avoir nommée avec si peu de respect et m'ordonna de l'appeler désormais : Notre Mère Fondatrice (2).

(1) Lettre à Anne de l'Incarnation, fév. 1574.
(2) Procès d'Avila. Déposition d'Anne de Jésus.

L'admiration du Père de Médina se traduisit encore d'une autre manière. Désireux de faire profiter les âmes d'élite des leçons et des exemples que donnait la vie de la Sainte, il fit prendre une copie de *l'Autobiographie* et l'offrit à la duchesse d'Albe. C'est cette copie que lisait le duc d'Albe pendant sa captivité. Elle faisait ses délices et comme il l'avouait au Père Gracián, elle lui donnait le courage de supporter la rude épreuve que son souverain lui avait infligée.

L'Inquisition, après avoir reçu des mains du Père Bañez le manuscrit de Térèse, donna l'ordre de détruire toutes les copies qui avaient déjà été faites.

Seule, la copie que possédait le duc d'Albe, provenant du Père de Médina, put échapper à la destruction imposée par le Saint-Office ; et les services qu'elle rendit lors de la publication des écrits de Tèrèse de Jésus (1), furent la récompense de la diligence et du dévouement du Père Barthélémy de Médina pour l'humble carmélite qui, l'ayant conquis, avait su l'attacher à sa cause et en avait fait un de ses plus ardents défenseurs.

(1) L'édition princeps de la *Vie*, publiée par Louis de Léon, fut faite d'après la copie offerte à la duchesse d'Albe par le Père Barthélémy de Médina. — La Fuente, *Obras*, t. I, p. XVI.

Alba de Tormès

Térèse de Jésus commence en ces termes, le récit de la fondation du couvent d'Alba de Tormès.

Il n'y avait pas encore deux mois que l'on avait, le jour de la Toussaint, pris possession de la maison de Salamanque, lorsque l'intendant du duc d'Albe et sa femme me firent prier, avec instance, d'aller fonder un monastère dans cette ville. Je n'en avais guère envie, parce que dans un endroit aussi peu considérable il était nécessaire d'avoir des revenus, et j'aurai désiré qu'aucun de nos couvents n'en possédât.

Mais le Père Maître Dominique Bañez, mon confesseur, dont j'ai parlé au commencement du livre des *Fondations*, et qui se trouvait alors à Salamanque, me gronda et me dit que, puisque le Concile donnait la permission d'avoir des rentes, je ne devais pas, pour ce sujet, refuser de fonder un monastère. Il ajouta que je n'entendais pas bien la question et que les revenus n'empêchaient nullement les religieuses d'être pauvres et très parfaites (1),

La parole du Père Bañez étant décisive et l'intendant du duc ayant assuré les revenus nécessaires, la fondation se fit aussitôt.

Ce monastère devait être privilégié. Dieu lui réserva la gloire d'être un refuge pour les derniers instants que Térèse passa sur la terre et de posséder définitivement ses restes mortels.

C'est à l'époque de la fondation d'Alba de Tormès qu'il faut placer un événement qui fut, pour le Père Fernandez, l'occasion de jouer un rôle important en faveur de la Réforme.

(1) *Fondations*, ch. XX.

Térèse s'était rendue au couvent de Médina pour l'élection de la Prieure.

Le Provincial des Carmes mitigés désigna, d'office, la religieuse qui devait être élue, mais Térèse et les religieuses portèrent leur choix sur une autre que celle qui avait été imposée.

Le Provincial ordonna alors à Térèse et à l'élue de se retirer immédiatement au couvent d'Avila. L'ordre fut exécuté sans réplique.

Or, en même temps que Térèse, le Père Fernandez arrivait à Avila. Ce fut pour le Visiteur apostolique l'occasion de connaître enfin cette femme dont les religieux dominicains et particulièrement le Père Bañez, lui avaient parlé, avec laquelle il était en correspondance continuelle, mais qu'il n'avait jamais rencontrée.

Ce que fut cette entrevue, il est facile de le conjecturer.

Mis au courant de ce qui venait de se passer, le Père Fernandez partit aussitôt pour Médina et constatant le trouble dans lequel se trouvait la communauté, il résolut de prendre, au plus tôt, une mesure énergique.

Ayant réuni les religieuses, il leur enjoignit de recommencer l'élection, et Térèse de Jésus fut élue.

Reprenant alors le chemin d'Avila, il donna connaissance à Térèse du choix qui avait été fait et, l'ayant confirmé en vertu de ses pouvoirs, il lui intima de se rendre, sans retard, à Médina, afin d'y remplir son office.

Toutefois, les fonctions de Térése ne furent pas de longue durée. Ainsi que nous allons le voir, trois mois après cette nomination, le Père Fernandez, n'écoutant que son zèle pour la Réforme, retirait Térèse du monastère de Médina et l'envoyait à Avila avec mission de diriger, en qualité de Prieure, le couvent de l'Incarnation.

VII

Térèse de Jésus, Prieure du couvent de l'Incarnation

Le Père Fernandez

Chargée d'une fonction qui va l'occuper pendant un temps assez long, Térèse de Jésus se voit obligée d'interrompre, tout à coup, le cours de ses fondations.

Je reçus l'ordre du Père Pierre Fernandez, écrit-elle, d'aller, pendant trois ans, exercer la charge de Prieure au couvent de l'Incarnation d'Avila (1).

La raison de cette mesure est donnée par la *Chronique Carmélitaine.*

Après la visite du couvent de Médina, le Père Maître Pierre Fernandez entreprit la visite du grand couvent de l'Observance d'Avila (2) où notre sainte avait pris l'habit. Le résultat de la visite fut que le monastère avait un très grand besoin d'être secouru au temporel et au spirituel. La

(1) *Fondations*, ch. XXI.

(2) On appelait *Couvent de l'Observance* les maisons des Carmes chaussés. On les appelait aussi les Carmes « du drap » (« del paño ») à cause de la finesse du tissu dont ils se servaient pour leurs vêtements.

ruine était imminente. On ne pouvait fournir aux religieuses les aliments nécessaires. Elles étaient sur le point de demander aux supérieurs l'autorisation d'aller dans leurs familles quêter ce qui leur était indispensable. Cette situation provenait du manque d'argent et aussi du grand nombre de religieuses ou de pensionnaires qui étaient dans le monastère.

Le relâchement dans le recueillement et la pratique des observances religieuses s'en suivait naturellement.

Il parut évident alors, au Visiteur, que la personne qui pourrait le plus efficacement porter remède à cet état de choses était la Mère Térèse de Jésus. Il consulta, auparavant, les définiteurs du Chapitre des Pères Carmes et, après avoir obtenu leur assentiment, en vertu de son autorité, il désigna la Mère Térèse de Jésus pour le priorat de l'Incarnation, afin que par son exemple, son intelligence et sa prudence, elle rétablit toutes choses (1).

Térèse, qui pendant toute sa vie avait appréhendé les charges du gouvernement, se montrait indécise, d'autant que les circonstances et la situation étaient pleines de difficultés.

Toutefois, le Seigneur voulut bien lui signifier qu'il confirmait l'ordre du Père Fernandez.

Le lendemain de l'octave de la Visitation, dit-elle, je me trouvais dans l'ermitage du mont Carmel (2) et recommandais à Dieu un de mes frères qui était en danger de perdre son âme. Je lui dis : (je ne sais si ce fut mentalement), pourquoi mon frère est-il dans un endroit où il y a péril pour son salut ? Si je voyais, Seigneur, un de vos frères dans ce danger, que ne ferais-je pour le sauver. Il me semble que

(1) *Chroniq. Carmélit.* Liv. II, ch. XLIV.
(2) Dans le jardin de Saint-Joseph, d'Avila.

je ne négligerais rien de ce qui serait en mon pouvoir. Le Seigneur me répondit :

Oh ! ma fille, ma fille, les religieuses de l'Incarnation sont mes sœurs, et tu hésites. Aie courage ! sache que je le veux. Les difficultés ne sont pas aussi grandes qu'il te semble. Les autres affaires n'en souffriront pas comme tu le redoutes. Ne résiste donc plus, car mon pouvoir est grand (1).

Réconfortée par ces paroles, Térèse se mit en mesure d'exécuter sur le champ, l'ordre qui lui avait été intimé.

Cependant, les religieuses de l'Incarnation, craignant que Térèse leur imposât les rigueurs monastiques pratiquées au couvent de Saint-Joseph, protestaient vivement contre la nomination faite par le Père Fernandez.

Afin de prévenir tout désordre, le Commissaire apostolique chargea le Provincial des Carmes d'accompagner Térèse pour la prise de possession.

Malgré toutes les précautions, l'intronisation donna lieu à quelques troubles, mais peu à peu le calme se fit, et l'œuvre de la Réforme commencée aussitôt, avec douceur, ne tarda pas à donner les meilleurs résultats.

Il restait encore à régler un point d'où dépendait tout le succès de l'entreprise. La question des confesseurs pour les religieuses était, certainement, la plus épineuse des difficultés. Térèse en avait, déjà, informé Philippe II.

Tant que les religieuses, écrivait-elle au Roi, seront soumises aux Carmes mitigés et que ceux-ci les confesseront et les visiteront, ma venue à l'Incarnation n'aura été d'aucun profit, du moins durable. C'est ce que j'ai toujours dit au Visiteur, et il l'a très bien compris (2).

(1) *Relation XIV*, 10 juillet 1571.
(2) Lettre à Philippe II, 4 déc. 1577.

Sur la remarque de Térèse, le Père Fernandez avait vu, en effet, que pareille mesure s'imposait. Aussi, demanda-t-il à la Prieure de lui désigner les religieux de la Réforme qu'elle supposait particulièrement aptes à remplir cette mission.

Térèse indiqua les Pères Jean de la Croix et Germain de saint Mathias.

En confirmant ce choix, le Père Fernandez signifia, en même temps, aux Carmes mitigés, de n'avoir plus à s'occuper du service du monastère.

Le Père Jean de la Croix, dont Térèse disait aux religieuses : « Je vous procure pour confesseur un Père qui est un saint », ne put se rendre à Avila que six mois après sa nomination, retenu par les affaires des couvents de Pastrana et d'Alcala. Térèse demanda alors au Commissaire de prier les dominicains de Saint-Thomas de le remplacer.

Ceux-ci s'empressèrent d'obéir à l'ordre transmis par leur supérieur, et jusqu'à l'arrivée du vénérable Père Jean de la Croix, ils se rendirent régulièrement à l'Incarnation pour entendre les confessions et prêcher (1). A ce propos, un fait particulier est rappelé par la *Chronique Carmélitaine*.

Le Prieur de Saint-Thomas, appelant, un matin, le Père Maître Pierre Pérédo (2), lui ordonna d'aller à l'Incarnation afin de célébrer la messe conventuelle et donner la prédication d'usage. Pris ainsi à l'improviste, le Père se présenta, tout soucieux, au parloir des religieuses où la Mère attendait. Le voyant préoccupé, Térèse lui en demanda la cause. Simplement, le Père avoua que son supérieur venait de le désigner, à l'instant, et qu'il ne voyait pas quel sujet il pourrait prendre pour sa prédication.

(1) Mie Maria Pinel. *Chroniq.* du couvent de l'Incarnation.
(2) Prédicateur conventuel ; plus tard Prieur du couvent de Talavera.

Entendez-moi, d'abord, en confession, reprit Térèse, célébrez ensuite la messe, et ayez confiance, le Seigneur vous dictera ce que vous devez nous dire.

Le Père fit ce que Térèse demandait, mais dès qu'il fut en chaire, il eut de telles inspirations qu'il était étonné de lui-même. Quand il prit congé, Térèse, en le remerciant, ne put s'empêcher de lui dire qu'il n'avait jamais parlé d'une manière aussi élevée, et qu'il y avait lieu, dans la circonstance, de reconnaître la force et la vertu de l'obéissance; ce dont, elle et lui, devaient rendre grâces à Dieu.

De retour au couvent, le Père voulut écrire ce qu'il avait dit, afin de pouvoir se servir, dans d'autres occasions, du thème qu'il avait développé, mais il avoua plus tard, très ingénuement, que cela ne lui avait pas été possible.

Il n'est pas douteux, ajoutait-il, que le Seigneur ait voulu honorer sa fidèle servante en me favorisant dans l'accomplissement de la promesse qu'elle avait bien voulu me faire (1).

(1) *Chroniq. Carmélit.* Liv. II et LI.

LES FONDATIONS

Deuxième Période (1574-1576)

Altamira — Ségovie

Les Pères Fernandez, Dominique Bañez
et Fernand del Castillo

Visite à la grotte de Saint Dominique
Le Père de Yanguas

Altamira

La fondation de Ségovie qui inaugure la seconde période des travaux de Térèse de Jésus fut précédée de l'établissement du couvent de Notre-Dame du Secours à Altamira, ville située sur la montagne qui sépare les provinces de Tolède et de Cuenca.

Comme il s'agissait d'un monastère de religieux, nous pensons que Térèse n'eut pas à intervenir. Le livre des *Foudations*, du moins, est muet sur ce point et, si nous le mentionnons, c'est à cause de la part que prit dans l'exécution de l'œuvre le Père Pierre Fernandez.

Après avoir accordé la permission de fonder le couvent, le Père désigna, pour remplir les fonctions de Vicaire Provincial, le Prieur de Pastrana, lui ordonnant de mettre à la tête du monastère le religieux qu'il avait lui-même choisi pour cette charge.

L'organisation et la direction de la communauté montrèrent, plus tard, combien judicieuse avait été la mesure prise par le Père Fernandez, manifestant clairement l'affection qu'il portait à la Réforme et le vif désir qu'il avait de la favoriser en toutes circonstances.

Ségovie

Vers la même époque, Térèse de Jésus recourait à l'intervention du Père Fernandez pour la fondation du couvent de Ségovie.

J'ai déjà dit, écrit-elle, qu'après avoir établi les monastères de Salamanque et d'Alba... j'avais reçu l'ordre du Père Maître Pierre Fernandez qui, alors, était Commissaire apostolique, d'aller pendant trois ans au couvent de l'Incarnation d'Avila. J'ai également rapporté que ce Père, jugeant ma présence nécessaire à Salamanque, m'avait commandé de m'y rendre afin d'établir les religieuses dans une maison qui leur appartint. Un jour, étant en oraison dans ce monastère, Notre Seigneur me dit d'aller fonder à Ségovie. La chose me paraissait impossible, parce que je ne pouvais y aller sans un ordre exprès du Père Maître Pierre Fernandez, et que je savais qu'il ne tenait guère à ce que je fisse de nouvelles fondations.

Je comprenais aussi que les trois ans que je devais passer à l'Incarnation n'étant pas expirés, il avait raison de ne pas l'accorder. Je réfléchissais à tout cela, lorsque Notre-Seigneur me dit d'en parler au Père et qu'il l'approuverait.

J'écrivis, sans délai, au Père Fernandez, qui se trouvait à Salamanque, lui disant que, comme il le savait, notre Révérendissime Père Général m'avait ordonné de ne pas refuser aucune fondation lorsque la chose paraîtrait facile. J'ajoutais que l'Evêque et les habitants de Ségovie m'invitaient à en faire une dans leur ville ; j'accepterais si sa Paternité me l'ordonnait. Je ne lui signifiais cela que pour la décharge de ma conscience, et que sa décision serait pour moi un sujet de paix et de joie. Je crois que je m'exprimais à peu près dans

ces termes et qu'il me semblait que tout contribuerait à la gloire de Dieu. Il me semble bien que Notre-Seigneur le voulait ainsi, car le Père me répondit aussitôt qu'il me donnait l'autorisation et que la fondation devait se faire après ce qu'il m'avait dit en particulier (1).

Sans nous arrêter à ce qui se passa à cette occasion, rappelons seulement comment Térèse peupla le monastère, en assignant à Ségovie toutes les religieuses de Pastrana ; et précisons la part qu'eurent dans cette décision ses directeurs dominicains.

A la mort du prince Ruy Gomez, la princesse d'Eboli se livra à toutes sortes d'excentricités. Ayant revêtu l'habit des Carmélites, elle se transporta à Pastrana, déclarant qu'elle voulait vivre dans le couvent et que puisqu'elle était la fondatrice, elle entendait le gouverner à sa guise.

Le désordre s'ensuivit et bientôt les religieuses eurent à souffrir de tous ses caprices.

La Prieure informa Térèse de ce qui se passait et celle-ci communiqua aussitôt à son conseiller, le Père Bañez, l'état dans lequel se trouvait le monastère.

Les religieuses de Pastrana, lui disait-elle, me font vraiment pitié. Quoique la princesse se soit retirée dans la maison d'à-côté, elles sont traitées comme des esclaves, si bien que le Prieur d'Atocha (2) s'étant rendu à Pastrana, n'a pas osé les visiter. Elle est, également, en mauvais rapports avec les religieux. Je ne vois pas pourquoi on supporterait cette servitude (3).

(1) *Fondations*, ch. XXI.
(2) Couvent des Dominicains de Madrid.
(3) Lettre au P. Bañez, 1574.

Les exigences de la princesse allèrent si loin qu'il devint évident que le couvent ne pouvait continuer à vivre dans ces conditions.

Térèse, alors, soumit officiellement le cas au Commissaire apostolique, au Père Bañez et au Père Fernand del Castillo dont le dévouement lui était acquis de longue date.

Je recourus, écrit Térèse, à tous les moyens dont je disposais, en suppliant les supérieurs d'accorder la permission d'abandonner le monastère (1).

« Nous savons bien, ajoute la *Chronique*, que le supérieur majeur était le Père Pierre Fernandez, Commissaire apostolique. Et nous savons aussi que la supplique qu'elle adressa, elle ne l'envoya pas sans en avoir reçu l'ordre ».

De moi-même, je n'aurais pas osé le faire, et je ne fis que suivre le conseil de personnes non moins recommandables par leur science que par leur sainteté (2).

C'est-à-dire : sur le conseil du Père Bañez et du Père del Castillo (3).

Ces vénérables Pères examinèrent attentivement les faits et, après enquête, ils décidèrent, qu'il fallait retirer les religieuses, mais que, par mesure de convenance, on préviendrait, auparavant, la princesse de la détermination qui venait d'être prise.

Le Père Fernand del Castillo, dont les rapports avec le prince d'Eboli avaient revêtu un caractère d'intimité très grand, fut chargé de la communication. Quand il se pré-

(1) *Fondations*, XVII.
(2) *Fondations*, ch. XVII.
(3) *Chronique Carmélitaine*, liv. III, ch XXVIII.

senta, la princesse fit répondre, qu'étant souffrante, elle ne pouvait le recevoir.

Devant cette manière d'agir, jugeant que la tranquillité de l'âme était le plus grand bien qu'elle pût procurer à ses filles, Térèse, autorisée expressément par le Père Fernandez, intima aussitôt aux religieuses l'ordre de venir la rejoindre à Ségovie.

Inutile de rapporter les scènes qui se déroulèrent au moment du départ de Pastrana; ce qui nous intéresse davantage et que nous allons indiquer, ce sont les événements qui eurent lieu dans le couvent dominicain de Sainte-Croix le jour où, sur le point de repartir pour Avila, Térèse de Jésus vint vénérer le lieu que le grand Patriarche des Prêcheurs, saint Dominique, avait sanctifié par sa pénitence.

Visite à la grotte de Saint Dominique à Ségovie

Le 22 décembre 1216, le Pape Honorius III confirmait l'Ordre des Prêcheurs que Dominique de Guzmán venait de fonder dans la ville de Toulouse, en Languedoc. Deux années après, revenant dans son pays natal, le Saint s'arrêta à Burgos où résidait la Cour, et demanda au Roi de Castille et de Léon l'autorisation d'établir quelques couvents dans ses royaumes.

Muni des pouvoirs royaux, Dominique se dirigea vers Ségovie où il reçut, tout d'abord, l'hospitalité dans la maison d'une pauvre femme, pleine de compassion pour l'humble serviteur de Dieu.

Ayant découvert sur la colline qui se trouve au nord de la ville une grotte sauvage, qui lui parut plus propre à l'exercice de ses pénitences, Dominique abandonna bientôt le refuge qui lui avait été si charitablement offert, et se retira dans cette solitude.

C'est là qu'il jeta les fondements d'un couvent auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Pendant qu'on élevait les murs dans ces humbles proportions que le saint aimait, il fit de la grotte voisine son oratoire de nuit, car il avait coutume de consacrer une partie de la nuit à la prière et à toute sorte d'exercices mystérieux... Trois fois chaque nuit il mêlait son sang à ses prières, satisfaisant ainsi, autant qu'il le pouvait, cette soif d'immolation qui est la moitié généreuse de l'amour. On l'entendait se meurtrir les reins avec des nœuds de fer, et la grotte de Ségovie, témoin de tous les

excès de sa pénitence, a gardé pendant des siècles la trace du sang qu'il y avait répandu (1).

C'est dans cette grotte transformée en chapelle que le jour de la fête de saint Jérôme (30 septembre) Térèse de Jésus reçut la faveur exceptionnelle qu'il nous faut rapporter. Les détails de cet événement ont été conservés par la *Chonique Carmélitaine*; et l'*Année Térésienne* (2) en les reproduisant ajoute que Térèse en avait fait, elle-même, le récit à son confident, le Père Maître Dominique Bañez. En outre, le Père Diégo de Yanguas (3), sous la foi du serment en fit le sujet de sa déposition, lors du procès de béatification à Avila. C'est ce témoignage que nous allons reproduire.

Sur le point de partir pour Avila, déclare le Père de Yanguas (4), Térèse de Jésus vint visiter la chapelle de Saint Dominique, qui se trouve dans le couvent de Sainte-Croix, à Ségovie. Elle fut reçue par le Père Prieur, le Père de Yanguas et quelques autres religieux qui lui souhaitèrent la bienvenue. Les Pères s'étant retirés, après quelques instants d'entretien, le Père Diégo de Yanguas l'accompagna à la chapelle, où elle resta en prière, environ une demi-heure.

Quand elle se releva, le Père Yanguas remarqua que son visage tout rayonnant de joie, étair, cependant, baigné de larmes. Comme le Père l'interrogeait, lui demandant la cause de cette émotion, Térèse lui répondit que, dès qu'elle s'était prosternée, saint Dominique lui était apparu, res-

(1) Lacordaire, *Vié de saint Dominique*, ch. XIV.
(2) *Chroniq. Carmélit.*, liv. II, ch. XXXI. — *Année Térésienne*, 30 sept.
(3) Cf. Biographie, Appendice VI.
(4) Procès d'Avila, Pièce 2e.

plendissant de gloire et qu'il l'avait comblée de consolations. « M'ayant pris la main, ajouta-t-elle, il m'a promis de favoriser et d'aider sans défaillance la Réforme des Carmes et des Carmélites ».

Ce point, remarque le chroniqueur, s'est réalisé à la lettre :

Car, à l'époque de la séparation et lorsqu'il s'est agi de choses graves et importantes, ce sont les fils de saint Dominique qui sont intervenus, et dans toutes les occasions, ils continuent à nous protéger (1).

Mais, reprenons le récit consigné dans le procès de béatification.

Térèse demanda au Père de Yanguas de l'entendre en confession afin de pouvoir communier à la messe qu'il allait célébrer.

Après la messe, Térèse dit à son confesseur qu'au moment de la communion, saint Dominique lui était apparu de nouveau, se tenant à son côté gauche, alors que Notre-Seigneur occupait le côté droit; et que s'étant inclinée respectueusement vers le Christ, Notre-Seigneur lui avait dit : « Réjouis-toi avec mon ami », et qu'après ces paroles, Notre-Seigneur avait disparu.

Le Père Yanguas lui dit alors que si elle désirait profiter plus longuement de cette faveur, elle pouvait se retirer dans la petite grotte voisine où se trouvait une image du Saint.

Térèse accepta et après un quart d'heure passé en prière, elle appela le Père, et lui confia que saint Dominique lui avait dit :

(1) *Chroniq. Carmélit*, liv. II, ch. XXXI.

Je me réjouis de ce que tu sois venue dans cet oratoire, car tu n'y perdras rien.

En effet, il lui fit connaître, en ce moment, les violents assauts qu'il avait dû subir de la part du démon, et les grandes grâces dont le Seigneur l'avait comblé pendant qu'il priait dans ce lieu.

Térèse ayant demandé à saint Dominique pourquoi, lorsqu'il se montrait à elle, il se plaçait toujours du côté gauche. « C'est que la place du côté droit appartient à Notre-Seigneur », avait répondu le Saint.

Prenant congé des Pères, après une frugale réfection, Térèse dit encore au Père de Yanguas que la statue de la grotte, d'après les apparitions qu'elle venait d'avoir, était l'image très ressemblante de son glorieux Père saint Dominique (1).

Les informations du procès de Valladolid ajoutent un autre détail.

Térèse ayant demandé à saint Dominique de protéger tout spécialement son confesseur, le Père Diégo de Yanguas, elle reçut cette réponse : « Celui-là est vraiment mon fils (2) ».

Les historiens de l'Ordre rappellent, également, que lorsque le Saint prit la main de Térèse, il luit dit : « Prends soin, ma sœur, de mon Ordre, car j'ai pris soin du tien, et je ne cesserai de le protéger ».

L'*Année Térésienne* commentant ces paroles fait remarquer que c'était un pacte, un vrai contrat céleste par lequel les deux saints personnages entendaient enlacer leurs deux

(1) Procès d'Avila. Pièce 2e.

(2) Informat. de Valladolid. Canonisation. Déclaration de la Mère Dorothée de la Croix.

familles religieuses dans une étroite union de fraternité que rien ne saurait briser.

C'est cette pensée, ajoute l'historien, que nos Carmes déchaussés ont traduite, lorsque sur le frontispice du cours de Philosophie *(Complutenses)*, ils ont représenté les blasons de l'Ordre du Carmel et de l'Ordre de saint Dominique accotés, surmontés de leurs couronnes respectives et reposant sur deux mains qui s'étreignent affectueusement, l'une sortant de la manche d'une robe dominicaine, et l'autre sortant de la manche de la robe carmélitaine.

Nous espérons, avec la grâce de Dieu et la faveur de nos saints Patriarches, conclut l'auteur, que dans nos cœurs, cette union sera aussi durable que le fut celle qui rapprochait les âmes de David et de Jonathas (1).

En sortant du couvent de Sainte-Croix, Térèse de Jésus prit le chemin d'Avila, afin d'être au couvent de l'Incarnation et au milieu de ses religieuses le jour où se terminerait l'office de Prieure que le Père Maître Pierre Fernandez lui avait imposé.

(1) *Année Térésienne*, 30 sept.

II

Véas. — Le Père Fernandez

Les Carmes en Andalousie. — Le Père Vargas

Séville. — Les Pères de Aguilar et Balthasar

Affiliation de Térèse de Jésus à l'Ordre de Saint Dominique

Le Révérendissime Père Général Séraphin Caballi

Véas

A la fin de sa charge, Térèse de Jésus fut élue de nouveau Prieure du couvent de l'Incarnation, mais l'élection ne fut pas confirmée. Les supérieurs jugèrent opportun de lui laisser la plus complète liberté afin de lui permettre de s'occuper des fondations à venir. De toutes parts, en effet, les demandes affluaient.

Le premier établissement dont elle s'occupa fut celui de Véas. Les difficultés ne manquèrent pas. La ville située en Andalousie, dans la province de Jaén, était fort éloignée et peu accessible. De plus, déjà avancée en âge, Térèse se voyait sujette à des infirmités qui, pendant les dernières

années, s'étaient fait sentir plus douloureusement. Mais comment hésiter dès lors qu'il s'agissait de travailler à la gloire de Dieu ?

Elle a raconté comment cette fondation fut décidée.

Après avoir rapporté qu'elle reçut du curé de Véas, puis d'une dame très riche et de quelques autres personnes des lettres qui la priaient, instamment, de fonder un couvent dans cette ville, elle ajoute :

Considérant que la ville de Véas est très éloignée d'ici, il me paraissait plus sage de ne pas accepter. D'ailleurs on ne pouvait s'y établir que sur l'ordre du Commissaire apostolique qui, comme je l'ai dit, s'il n'était pas opposé à de nouvelles fondations, leur était du moins peu favorable. Je voulais donc, sans lui en parler, m'excuser de les recevoir.

Cependant, comme il était à Salamanque, il me sembla que, puisque notre Révérendissime Père Général m'avait commandé de ne refuser aucune fondation, je ne pouvais me dispenser de connaître là dessus son sentiment. Ayant lu les lettres que j'avais reçues, il me manda, aussitôt, qu'il ne lui paraissait pas juste de contrister ces personnes par un refus. Extrêmement édifié de leurs sentiments de piété, il me dit que je pouvais leur écrire que dès qu'ils auraient obtenu de l'Ordre de Saint-Jacques l'autorisation nécessaire, je satisferais à leur désir. Il ajouta que je pouvais être certaine que la permission ne serait pas accordée, car il savait que les Commandeurs l'avaient refusée pour d'autres endroits, depuis plusieurs années. Je ne devais pas, toutefois, les décourager. Je pense parfois à celà. Quand Notre-Seigneur veut quelque chose, quoique nous ne le voulions pas, il arrive que sans nous en douter, il se sert de nous comme d'instruments pour l'exécuter. Il en fut ainsi pour le Père Maître Pierre Fernandez qui était Commissaire apostolique.

Aussi quand les habitants de Véas reçurent l'autorisation,

le Père ne put refuser la sienne, et la fondation eût lieu comme on le désirait (1).

Sans entrer dans les détails de l'établissement du monastère, ce qui nous entraînerait trop loin de notre sujet, il nous faut expliquer, ici, le sens d'un passage du texte qui vient d'être cité, car, s'il était mal compris, il laisserait entendre que le Père Fernandez voyait avec un certain déplaisir les nouvelles fondations.

Agissant avec prudence dans l'exercice de ses fonctions, le Père Fernandez ne voulait pas, en effet, que l'on multipliât, inconsidérément, les couvents de la Réforme. Les ennemis, déja nombreux, manifestaient leur opposition sous des formes souvent très odieuses.

Il convenait donc de ne pas agir avec précipitation, mais bien, après avoir mûrement réfléchi et pris toutes les précautions que pouvait exiger une œuvre qui, humainement, passait aux yeux du vulgaire et même dans l'esprit des puissants, pour une vraie folie.

Loin de s'opposer à l'extension de la Réforme, il s'en montra toujours le père et le protecteur, ainsi que le reconnaissent les chroniqueurs de l'Ordre du Carmel. Les preuves abondent; mais, comme le disait Térèse, il avait, autour de lui, des ennemis si acharnés, que pour éviter les difficultés qui menaçaient l'œuvre de tous côtés, il était indispensable de ne procéder qu'avec la plus grande discrétion.

Cette conduite paraissait si sage que la Réformatrice écrivait :

(1) *Fondations*, ch. XXII.

Le Père Pierre Fernandez insiste beaucoup pour que nous attendions l'érection d'une province séparée avant de fonder de nouveaux monastères, malgré l'autorisation qui pourrait être donnée, et il en fournit d'excellentes raisons : voilà ce qu'on vient de m'écrire (1).

Il est donc permis de conclure que l'Ordre de saint Dominique ne s'est pas démenti, un seul instant, dans la conduite qu'il s'était tracée, et que par ses principaux représentants, dans toutes les circonstances, même les plus difficiles, il a protégé avec fermeté, et aidé avec sagesse, la réalisation des grandes entreprises de la Réforme Térésienne.

(1) Lettre à la Prieure de Valladolid, 9 juin 1579.

Les Carmes en Andalousie

Les essais de réforme, tentés par le Père Général du Carmel, n'avaient donné aucun résultat. Nous savons déjà, qu'à la suite de cet insuccès, Philippe II avait obtenu la nomination de deux Commissaires et que l'un d'eux, le Père François Vargas avait été chargé de la Province d'Andalousie.

Dès sa nomination, le Père Vargas s'appliqua, avec une telle ardeur, aux fonctions qui lui avaient été confiées, que son zèle pour la Réforme fut aussi grand que celui que Térèse de Jésus et le Père Fernandez déployaient dans les fondations de la Province de Castille.

L'auteur de la *Chronique Carmélitaine* presque contemporain des évènements, a noté les principales phases de cette activité. Aussi n'aurons-nous besoin que de résumer ses indications.

L'établissement du couvent d'Alcala de Hénarès, la renommée de l'enseignement donné dans le collège de Saint-Cyrille, et l'observance des règles primitives avaient attiré, rapidement, à la Réforme, un nombre considérable de religieux mitigés.

Le Père Vargas conclut aussitôt, que le meilleur moyen de fortifier cet élan, c'était de multiplier les couvents de la Province Andalouse. Il écrivit, à cet effet, au Prieur de Pastrana, lui demandant son concours, et lui offrant le couvent de la Province qui lui paraîtrait le plus convenable à la réalisation de ses plans.

Retenu par des affaires importantes, le Prieur de Pastrana demanda qu'un délai lui fut accordé, tout en promet-

tant de répondre à l'appel qui lui était fait, dès qu'il serait libre.

A ce moment, deux religieux de Pastrana étaient autorisés à se rendre à Grenade pour des raisons particulières. En arrivant à Cordoue, ils allèrent se présenter au Commissaire apostolique qui était, en même temps, Prieur du couvent dominicain.

Le Père Vargas eût vite remarqué les excellentes dispositions dont ces deux religieux étaient animés ; aussi, tout en leur permettant de recevoir l'hospitalité chez les Carmes mitigés, il leur recommanda de ne pas poursuivre leur route sans venir prendre congé de lui.

Lorsqu'ils se présentèrent de nouveau, le Père Vargas leur déclara que, puisqu'ils se trouvaient dans sa Province, ils dépendaient de lui, et il les priait, pour l'honneur de Notre-Seigneur et de la religion, de faire ce qu'il allait leur demander.

Mon désir, leur dit-il, est de fonder en Andalousie des couvents, sur le modèle des couvents de Castille. Puisque vous avez été formés à Pastrana aux exercices de la vie primitive, il convient que vous contribuiez à l'établir dans votre province natale. Ne vous laissez pas arrêter par les difficultés. Rien de grand ne se fait sans oppositions. Des Pères de la mitigation cherchent les moyens de suivre la Réforme ; le siècle nous donnera d'autres sujets attirés par vos exemples ; Dieu et la Vierge Sainte nous protègeront. Courage, donc ! avec ce secours tout sera facile.

Comme les deux religieux faisaient remarquer que le Commissaire de leur Province de Castille verrait, peut-être, d'un mauvais œil, ce changement de Province, le Père Vargas leur répondit qu'il se chargeait d'en informer le

Père Fernandez et que, puisque le but qu'ils poursuivaient était le même, il ne doutait pas de son assentiment.

Cédant, alors, aux prières du Père Vargas, les deux religieux choisirent le couvent de Saint-Jean du Port pour commencer l'œuvre. Ce monastère leur parut préférable à celui de Jaén, parcequ'il était de moindre importance et que, par suite, les Carmes mitigés le cèderaient plus volontiers.

Après avoir désigné celui qui remplirait la charge de Vicaire, le Père Vargas les accompagna à Séville et ordonna au Provincial d'Andalousie de leur livrer aussitôt le couvent de Saint-Jean, et de les aider dans la mesure du possible.

Immédiatement, plusieurs religieux de l'Observance (mitigés) demandèrent à partager la vie des Carmes déchaussés, et le couvent de Saint-Jean du Port ne tarda pas à devenir florissant.

La fondation des couvents de Grenade et de la Peñuela se fit peu après.

A ce moment, le Père Prieur de Pastrana vint se mettre à la disposition du Commissaire, et comme il jouissait d'une réputation de grande vertu et d'un zèle ardent pour la Réforme, le Père Vargas lui confia la charge de Visiteur.

Il fit plus. Parcourant les divers couvents de la Province, il persuada si bien certains religieux, qu'il obtint leur passage aux couvents de la Règle primitive. Dans cet apostolat, il fut grandement aidé par le Père Dominique Bañez, et malgré les protestations et les oppositions des plus anciens mitigés, le succès vint couronner leurs efforts.

Sur l'ordre du Père Vargas, le Prieur de Pastrana se démit, alors, de l'office de Visiteur en faveur du Père Pierre Jérôme Gracián qui, par son influence dans l'œuvre de la

Réforme mérita, bientôt, d'être placé sur le même rang que Térèse de Jésus.

Enfin, la lettre du Père Vargas au Roi Philippe II, dans le but de le mettre au courant des menées des Carmes mitigés, est une preuve évidente de l'attachement que ce Père avait pour la Réforme, et du courage inlassable avec lequel il la défendait.

Les mitigés ayant annoncé, bruyamment, qu'ils allaient faire appel à toutes les influences dont ils disposaient à la Cour, et que pour mettre fin à l'extention de la Réforme, ils sauraient recourir à l'intervention du Roi, le Père Vargas écrivit, alors :

Séville, 15 mars 1574.

Notre très Saint-Père le Pape, sur les instances de votre Majesté, m'a chargé de la visite des religieux Carmes de la Province d'Andalousie. Pendant quatre années, j'ai apporté à cette fonction, toute la diligence possible dès lors qu'il s'agissait du service de Dieu et de votre Majesté. Jugeant qu'il était indispensable pour arriver à une complète réforme de me servir des Carmes déchaussés de Pastrana, j'ai appelé et installé, dans cette cité de Séville, le Père Mariano et le Père Maître Jérôme Gracián avec quelques autres religieux qui, par leur science et leur vie exemplaire, sont l'édification de la ville, quoiqu'ils aient beaucoup à souffrir de la part des Carmes chaussés. J'ai voulu avertir votre Majesté afin que dans toutes les occasions qui se présenteront, elle veuille bien les favoriser, et faire que l'œuvre si sainte qu'ils ont commencée se développe et parvienne à obtenir un véritable amendement dans la vie des autres communautés, ce qui est indispensable, ainsi que je l'écris longuement au Nonce de sa Sainteté.

Le licencié Jean de Padilla, à qui je confie cette lettre,

donnera les informations nécessaires. Votre Majesté fera confiance à une personne qui lui est, déjà, bien connue.

Que Notre-Seigneur daigne garder votre Majesté, protéger la vie de madame notre Reine, du prince et des infants.

De cette cité de Séville, le quinze mars, quinze cents soixante-quatorze. Son humble vassal et serviteur,

Fr. François Vargas, *ordinis prædicatorum* (1).

Redisons-le en terminant, il n'est pas étrange, qu'après de telles preuves de dévouement, certains auteurs aient témoigné leur étonnement de ce que quelques historiens aient laissé, à peu près, dans l'ombre, la figure de ce grand protecteur de la Réforme dans les royaumes de Séville et de Grenade.

En toute justice, le Père Vargas doit être placé aux côtés du Père Pierre Fernandez. Désignés dans le même Bref pontifical pour remplir les fonctions de Commissaires apostoliques, ils ont, tous les deux, travaillé sans relâche, et avec la plus grande sagesse, à l'exécution de la mission particulièrement délicate, qui leur avait été confiée. Tous les deux ont également droit aux éloges les plus sincères.

(1) *Chroniq. Carmelit.* Liv. III, ch. XXIII.

Séville

Peu de temps après la mort de saint Pie V, les Carmes mitigés obtenaient du Pape Grégoire XIII, l'annulation du Bref confiant aux Pères Pierre Fernandez et François Vargas la visite des couvents de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans les Provinces de Castille et d'Andalousie (1).

Quoique indirectement atteint par cette mesure, le Nonce de Madrid, Monseigneur Nicolas Ormaneto (2), ne crut pas, cependant, que cette révocation put l'empêcher de réaliser ce qu'il jugerait favorable à une œuvre si généreusement entreprise.

Usant donc des pouvoirs que lui conférait son titre de *Légat à latere* (3), il confirma les Pères Fernandez et Vargas dans leurs charges de Visiteurs, et adjoignit le Père Jérôme Gracián, Carme déchaussé, au Père Vargas, afin de pourvoir à toutes les nécessités de la Province d'Andalousie. Pour bien s'assurer qu'il avait agi selon les règles du droit, il consulta Rome qui répondit que, malgré le Bref, il pouvait nommer les Visiteurs qu'il jugerait aptes à remplir la mission dont il était chargé.

(1) 13 août 1574.

(2) Nicolas Ormaneto, diplomate distingué, fut l'un des prélats les plus zélés de l'Eglise au XVI^e^ siècle. Il accompagna le cardinal Polo en Angleterre et assista au Concile de Trente

Saint Charles Borromée le prit pour vicaire général. Nommé évêque de Padoue, il fut, ensuite, désigné pour la nonciature de Madrid. A sa mort, le roi Philippe II dut payer les frais des funérailles, car il s'était dépouillé de tout en faveur des pauvres. Il fut grand protecteur de la Réforme.

(3) Les *légats à latere*, représentants du Pape auprès d'une Cour étrangère, recevaient du Souverain Pontife les pouvoirs les plus étendus.

Le premier acte du Père Gracián fut d'ordonner à Térèse de Jésus de se rendre à Séville et d'y établir un couvent de religieuses.

La fondation rencontra de grandes difficultés. Térèse a longuement raconté tout ce qu'elle eût à souffrir, mais nous n'avons, ici, qu'a rappeler la part qui revient, dans la circonstance, aux religieux de saint Dominique.

Celui qui s'occupa plus particulièrement de la fondation ce fut le Père Barthélémy de Aguilar (1) qui, par ses démarches et son influence, rendit les plus grands services, et aida les religieuses dans leur installation définitive.

Térèse s'est chargée de louer, elle-même, cette activité bienfaisante lorsqu'elle écrit à la Prieure :

Afin de ne pas l'oublier, comment se fait-il que vous ne me donnez jamais des nouvelles de mon Père dominicain, Barthélémy de Aguilar ? Pourtant, je vous assure que nous lui devons beaucoup. C'est lui qui nous avertit de tous les inconvénients de cette maison que nous avions achetée et qui nous en fit sortir. Toutes les fois que je pense à ce que nous y aurions enduré, je ne saurais assez rendre grâce à Dieu de nous en avoir préservées. Qu'il soit béni pour tout. Soyez-en persuadée, ce Père est excellent, et pour les choses de la religion, il a plus d'expérience qu'un autre. Je voudrais que vous n'omettiez pas de l'appeler de temps en temps car c'est un très bon ami, et il est très entendu ; on ne perd rien à avoir pour le monastère des conseillers de ce mérite. Voici une lettre pour lui, veuillez la lui transmettre (2).

Le Père de Aguilar ne se contenta pas de s'intéresser aux débuts de l'œuvre. Une correspondance suivie apporte le

(1) Cf. Biographie. Appendice XX.
(2) Lettre à Marie de Saint Joseph, janvier 1577.

témoignage de son empressement et de la fidélité avec laquelle il sut donner son concours.

Peu de temps après son départ de Séville, Térèse disait à la Prieure :

Le Père Barthélémy de Aguilar m'assure que, volontiers, il verrait les sœurs plus souvent, mais que vous ne le demandez pas. Comme il n'est que simple religieux, il faut le demander.

N'omettez donc pas de l'inviter, de temps en temps, à vous donner un sermon, et de prendre de ses nouvelles, car c'est un excellent Père (1).

La reconnaissance de Térèse est si profonde qu'elle ne laisse passer aucune occasion de s'informer de celui qu'elle appelle : cet « *excellent père* ».

Aussi, interroge-t-elle fréquemment sa correspondante de Séville :

Dites-moi si frère Barthélémy de Aguilar est en bonne santé (2),

s'assurant, en outre, que ses filles sont toujours sous la sauvegarde du conseiller dévoué, qui dès leur arrivée dans l'Andalousie s'est entièrement consacré à leur service.

Pendant le séjour de Séville, Térèse recourut encore, à la science des religieux du couvent dominicain, pour une affaire assez délicate, car il s'agissait d'une décision concernant un des membres de sa famille. La solution qui lui

(1) Lettre à Marie de Saint Joseph, avril 1577.
(2) Lettre à Marie de Saint Joseph, 13 déc. 1576.

fut donnée lui permit d'expliquer avec conviction, à son supérieur, la régularité de sa conduite.

Un de ses frères, Laurent de Cepeda, à son retour des Indes occidentales, lui avait confié sa fille encore en bas âge. Térèse se demandait si elle n'allait pas contre les prescriptions canoniques en gardant cette enfant dans la clôture.

Les réponses de la Congrégation du Concile semblaient favorables, mais elle désirait que l'autorisation lui fut confirmée, et c'est pourquoi elle eut recours aux lumières du Père Balthasar.

Dès que le Père se fut prononcé, Térèse se hâta d'écrire au Père Gracián :

On ne peut donner l'habit à un enfant de moins de douze ans, mais on peut très bien l'élever dans le monastère. Le dominicain, frère Balthasar, l'affirme péremptoirement (1).

Rassurée par cette parole, Térèse garda l'enfant qui put vivre, ainsi, avec les autres religieuses.

Elle fait la joie du monastère, ajoutait la tante, et nos récréations sont égayées par les récits qu'elle nous fait des coutumes du pays où elle est née et où elle a passé ses premières années (2).

Les grandes épreuves par lesquelles dut passer le couvent de Séville exigeraient que nous parlions, maintenant, de l'intervention d'autres religieux dominicains qui prirent sa défense et le sauvèrent de la ruine. Mais comme elles constituent quelques unes des causes principales qui détermi-

(1) Lettre du P. Jérôme Gracián, 27 sept. 1575.
(2) Lettre au P. Gracián, 27 sept, 1575.

nèrent la séparation, il en sera question lorsque nous traiterons, plus loin, cet important évènement.

Ajoutons, seulement, que la fondation du couvent de Caravaca se fit au moment où se terminait l'établissement de Séville. Retenue par ses occupations, Térèse ne put s'y rendre. Elle désigna, simplement, les religieuses qui devaient composer la communauté. Ce fut la dernière fondation de la seconde période.

Peu de jours après, en effet, Térèse recevait l'ordre de se retirer dans un couvent de son choix, et de n'en plus sortir (1). Dès son arrivée à Tolède, le Père Gracián la pria de se fixer dans cette résidence.

L'opposition se montrait plus violente que jamais et la persécution contre les Carmes et les Carmélites prit de telles proportions, qu'elle mit la Réforme à deux doigts de sa perte. En résumant les évènements de cette époque, qui ne dura pas moins de quatre ans, nous verrons avec quelle énergique constance l'Ordre de Saint-Dominique prit la défense de l'œuvre Térèsienne ; et comment la victoire fut enfin obtenue par la séparation et l'exemption définitive de toute ingérence étrangère.

(1) *Fondations*, ch. XXVII.

Affiliation à l'Ordre de Saint-Dominique

Au milieu des peines sans nombre qu'eut à supporter Térèse de Jésus, pendant le séjour à Tolède, le Ciel lui réserva une consolation que nous ne saurions passer sous silence.

Le Révérendissime Père Séraphin Caballi, Maître Général des Frères-Prêcheurs, faisant la visite des couvents d'Espagne, s'arrêta à Tolède.

Profitant de cette présence, Térèse demanda, avec instance, au Père Général, de lui accorder, ainsi qu'à ses religieuses, la faveur d'être considérées comme membres de la famille dominicaine et d'avoir, ainsi, part à tous ses mérites.

Le Père Général, qui n'ignorait pas le profond amour que Térèse portait à ce très saint Ordre, s'empressa de la satisfaire (1).

La lettre d'affiliation qu'il rédigea aussitôt et que l'auteur de l'*Année Térèsienne* affirme être conservée dans le monastère de Tolède, témoigne tout d'abord, que cette faveur est, surtout, un acte de reconnaissance envers la Réformatrice, pour tous les bienfaits spirituels que par ses prières l'Ordre de Saint-Dominique a obtenus du Ciel.

Puis, après avoir imploré la puissante intercession de Marie, Mère de Dieu, du glorieux Père saint Dominique, de saint Pierre, martyr, de saint Antonin, archevêque de Florence, de saint Thomas d'Aquin, du thaumaturge saint Vincent, de la séraphique vierge sainte Catherine, de tous les saints et saintes de la famille dominicaine, le Maître Général ajoute :

(1) *Année Térèsienne*, t. XII, 5 déc.

C'est de tout cœur, que nous portons à votre connaissance que nous vous faisons participer, vous et vos filles, à toutes les messes et divins sacrifices, prières, prédications, exercices pieux, vigiles, jeûnes, abstinences, disciplines, études et autres travaux et mérites qui, par la bonté et miséricorde divines, seront accomplis par tous les religieux et religieuses de notre saint Ordre dans le monde entier.

Nous vous recevons et comptons parmi les amis et membres de notre sainte religion, afin que vous jouissiez des bienfaits et de tous les suffrages de l'Ordre pendant la vie, et à l'heure de la mort.

Nous vous déclarons, en outre, que par un acte de pieuse bienveillance du Saint-Siège apostolique en faveur de tous ceux qui sont admis par nous, et reçus dans notre fraternité, il est accordé une indulgence plénière avec entière rémission des péchés, une fois pendant la vie, et une autre fois à l'heure de la mort, afin qu'aidées par le fruit de si nombreux mérites et favorisées par le suffrage de nos bienheureux saints, vous obteniez sur la terre une augmentation de grâces, et dans les cieux une plus grande récompense de gloire.

En foi de quoi, je signe ces lettres et appose le sceau de ma charge ; au couvent de Saint-Pierre martyr, de Tolède, le 5 décembre 1577.

Fr. Séraphin, Maître Général (1),
Fr. Louis Hugues Arminesi, Provincial.

Un pareil témoignage d'affection ne pouvait que resserrer les liens qui unissaient déjà Térèse de Jésus à l'Ordre

(1) Le Révérendissime Père Séraphin Caballi, de Brescia, 48e Général de l'Ordre de Saint-Dominique, mourut à Séville, pendant la visite des couvents de l'Andalousie. Ses vertus et ses mérites lui avaient conquis une telle estime que deux Evêques et deux Grands d'Espagne tinrent à honneur de porter son cercueil le jour de ses funérailles.
Hist. ms. du P. Barrio, ch. XXXVII.

des Frères-Prêcheurs, et aviver la dévotion que, depuis son enfance, elle avait manifesté pour son glorieux Patriarche, l'invoquant tous les jours et portant son nom dans son bréviaire, avec celui de tous ses protecteurs.

Dès qu'elle fondait un couvent, nous dit la *Chronique*, elle demandait à ses religieuses que dans l'église ou dans l'un des ermitages du jardin, on élevât un autel en son honneur.

« Dressons un autel à l'ami » (1), avait-elle coutume de dire, et elle leur faisait si bien partager ses sentiments, que dans tous les monastères de la Réforme, le culte de saint Dominique n'a pas connu de déclin.

De nos jours, encore, à Saint-Joseph d'Avila, la fête de saint Dominique se célèbre avec le plus grand éclat. La veille, sur un autel dressé au milieu du chœur des religieuses, on apporte, processionnellement, la statue du saint Patriarche, et tout l'office est chanté solennellement.

Pendant toute la journée du 4 août, les religieuses se font un devoir de monter la garde auprès de leur protecteur et, agenouillées devant l'autel, elles ont à honneur, selon leur propre aveu, de venir :

Exhaler ainsi la preuve de l'amour profond que toutes les Carmélites ressentent pour un si grand saint (2).

(1) Arriaga. — *Vie de Saint-Thomas*, t. II, liv. II, ch. XIII.
(2) P. F. Martin. — *Santa Teresa*, 3e part., ch. XXI.

LA SÉPARATION

I

Les Hostilités. Le Père Fernandez

Nomination des Assistants du Nonce
Les Pères Fernandez, Fernand del Castillo et Diégo de Chaves

Dès son retour en Castille, Térèse de Jésus eut à s'occuper des difficultés nombreuses qui vinrent, tout à coup, menacer la fondation de Séville.

Pour agir plus efficacement, elle confia la cause au Père Pierre Fernandez, et celui-ci la défendit avec tant d'énergie que le désastre put être évité.

Un confesseur, peu discret, avait produit une véritable perturbation dans le monastère, et afin de garder son influence, il était parvenu à faire partager ses manières de voir par un certain nombre de personnes influentes de la ville.

A cette époque, rapporte la Prieure de Séville (1), le Père

(1) Mère Marie de Saint-Joseph.

Maître Pierre Fernandez, accompagna le Père Général de son Ordre dans notre ville. Notre Mère l'avait chargé de s'occuper de notre affaire et de prendre les mesures nécessaires. Le Père m'ordonna de défendre à ce prêtre de confesser les religieuses.

La Prieure obéit ; mais alors, prétextant que, pour une autre affaire, elle avait fait appel à Rome sans autorisation, et que, de plus, de graves accusations étaient portées contre elle, les supérieurs des Carmes la privèrent de son office et la tinrent enfermée pendant neuf mois.

Le dominicain, Jean de las Cuevas, dont il sera question au moment de la séparation, intervint alors pour la défense de la Prieure. Il demanda que l'on présentât les preuves de l'accusation, et comme les Carmes se refusaient à les produire, le Père de las Cuevas déclara ouvertement que puisque l'accusation ne reposait que sur des calomnies, elle devait être regardée comme non avenue.

L'affaire s'étant aggravée à la suite de cette contradiction, il fut nécessaire d'en appeler au Nonce de Madrid pour trancher le différend.

Après avoir examiné attentivement le litige avec les Pères Fernandez et del Castillo, et d'autre part l'innocence des religieuses ayant été reconnue, le Nonce annula la sentence portée contre la Prieure, et la rétablit officiellement dans ses fonctions (1).

Mais les hostilités ne faisaient que commencer.

La confirmation des Visiteurs qui a été mentionnée plus haut, vint, en effet aggraver encore le conflit. Il a été dit déjà que le Nonce avait donné, comme assesseur au Père Vargas, le Carme déchaussé Jérôme Gracián, et lui avait

(1) *Mujer grande,* 8 nov.

accordé les mêmes pouvoirs. Les Carmes mitigés refusèrent, catégoriquement, de reconnaître son autorité.

Le Général des Carmes et le Chapitre de l'Ordre, convoqué à Plaisance, en Italie (22 mai 1575), approuvèrent leur conduite ; et, afin de montrer clairement que l'on n'admettait pas la direction des religieux de la Réforme, le Chapitre désigna, pour remplir l'office de Visiteur, un Carme mitigé, d'origine portugaise (1) ; et obtenait, en même temps, du Pape Grégoire XII, un Bref qui retirait au Père Gracián les pouvoirs qu'il avait reçus.

En apprenant cela, le roi Philippe II signifia à l'archevêque de Séville, de charger le Père Vargas de faire la visite des couvents mitigés et de retirer au plutôt le Bref qui leur avait été accordé (2).

Les circonstances demandaient, en effet, que l'on agit rapidement et sans faiblesse.

Le Général de l'Ordre carmélitain, tout d'abord si favorable, déclarait maintenant la guerre à la Fondatrice et, de concert avec le Chapitre, prenait, tout à coup, toutes les mesures qu'il supposait efficaces pour entraver l'extension de la Réforme.

A la même époque, un nouveau Nonce, Monseigneur Philippe Séga (3), succédait à Monseigneur Ormaneto qui venait de mourir. Or, pour des raisons que nous indiquerons, Monseigneur Séga, en prenant possession de sa charge, manifesta son intention bien arrêtée d'en finir avec Térèse et son œuvre.

(1) Jérôme Tostade.

(2) *Chroniq. Carmélit.*, liv. III. ch. XLIII.

(3) Monseigneur Philippe Séga, évêque de Ripa, dans la Marche d'Ancône, avait accompagné Juan d'Autriche en Belgique, avec le titre de Nonce. De Belgique il vint en Espagne pour exercer la même charge et succéder à Monseigneur Nicolas Ormaneto.

La tempête était déchaînée.

Avant de préciser le rôle des fils de saint Dominique et afin de mieux montrer comment ils restèrent fidèles à leur mission, malgré la tourmente, laissons Térèse de Jésus rappeler ce que furent ces jours d'angoisse et de luttes.

Vous savez, dit-elle à ses religieuses que je fondais ces monastères, non seulement avec la permission de notre Révérendissime Père Général, mais par l'ordre qu'il m'avait imposé. Plus que cela, à chaque fondation qui se faisait, il m'en témoignait, par ses lettres, un très grand contentement... Avant mon départ de Séville, on tint un Chapitre général où je pensais que l'on considérerait comme un service l'accroissement de l'Ordre. Tout au contraire, les Définiteurs m'enjoignirent de ne pas fonder d'autres maisons, et après avoir choisi le monastère où je voudrais résider, de n'en plus sortir pour aucune raison. C'était me mettre en prison, car il n'y avait point de religieuse qu'un Provincial ne puisse, pour les choses indispensables au bien de l'Ordre, envoyer d'un couvent à un autre couvent.

Mais ce qui rendait plus pénible la situation, c'est que notre Père Général était mécontent de moi, à cause des rapports faits par des personnes passionnées. On me dit, en effet, que l'on avait porté contre moi deux accusations d'une extrême gravité (1)...

Ailleurs, Térèse ajoute :

Il s'écoula plus de quatre ans sans autres fondations. Ce qui les arrêta, ce furent les grandes persécutions qui, tout à coup, furent déchaînées contre les Carmes et les Carmélites de la Réforme. D'autres persécutions avaient déjà été suscitées contre nous, mais non pas aussi violentes, car tout fut sur le point de disparaître...

(1) *Fondations*, ch. XXVII.

Les Carmes déchaussés et, en particulier, les Supérieurs, eurent beaucoup à souffrir des accusations et des contradictions de presque tous les Pères de la mitigation... On prévint aussi le Père Général, de telle sorte qu'il ne voulait plus qu'on établit des couvents de Carmes déchaussés, et on l'indisposa également contre moi, parce que j'avais aidé à en augmenter le nombre... Je ne pouvais me résoudre à abandonner ce que me conseillaient de poursuivre ceux à qui je me confessais, qui étaient tous de grands savants, et où je voyais clairement que la gloire de Notre-Seigneur était intéressée. Je souffrais mortellement d'aller contre la volonté du Général que j'aimais extrêmement, et à qui je devais obéir. Mais il est certain que quoique j'eusse le désir de le contenter, je ne le pouvais, parce que nous avions des Visiteurs apostoliques auxquels j'étais obligée d'obéir.

Un Nonce du Pape qui était un saint et qui, pour leurs vertus, estimait beaucoup les Carmes déchaussés, vint à mourir. Il en vint un autre qui, avec la permission de Dieu, paraissait avoir été envoyé pour nous exercer à la souffrance. Il était un peu parent du Pape. Il doit être un serviteur de Dieu, mais dès son arrivée, il prit à cœur de favoriser les Carmes mitigés, et donnant créance aux rapports qui lui avaient été faits sur notre compte, il s'opposa vivement à ce que les premières fondations fussent continuées. Il commença donc à agir contre eux avec une extrême rigueur, condamnant à la prison et à l'exil ceux qu'il croyait pouvoir lui résister.

Il leur défendit, sous de nombreuses censures, de s'occuper désormais d'aucune affaire...

Il établit pour Visiteur de nos monastères, tant de religieux que de religieuses, un Supérieur de la Règle mitigée, ce qui nous fit passer par de très grandes tribulations...

Notre catholique monarque, Philippe II fut mis au courant de ce qui se passait, et comme il connaissait le genre

de vie et la régularité des Carmes déchaussés, il prit en main notre cause (1).

Pour mieux comprendre l'attitude du Roi en faveur de la Réforme, il faut expliquer ce que Térèse insinue sur le successeur de Monseigneur Ormaneto.

Avant de quitter l'Italie, Monseigneur Séga eut d'assez longues conférences avec son parent, le cardinal Boncompagni, oncle du Pape Grégoire XIII et protecteur des Carmes mitigés.

Après avoir obtenu de son neveu le Bref dont il a été parlé, le cardinal se fit l'intermédiaire des accusations portées contre les Carmes déchaussés. De là, la prévention du nouveau Nonce contre Térèse et sa Réforme ; mais écrit la sainte :

Louange éternelle soit rendue à Dieu, qui se montra protecteur de la vérité... car dès qu'il eut connaissance de ce qui se passait, le Roi n'hésita pas à prendre sa cause en main (2).

Le remède vint de l'excès du mal. A la mort du Père Général des Carmes, survenue à cette époque, les persécutions devinrent si fortes que les Carmes déchaussés se virent obligés d'adresser un mémoire de protestation au Roi et à l'archevêque de Tolède.

De son côté, Térèse supplia sa Majesté de vouloir bien intervenir. Philippe II convoqua aussitôt le Conseil royal et, en lui confiant la conduite de l'affaire, il lui donna l'ordre d'annuler, sans délai, tous les décrets et les censures que le Nonce avait pu porter.

(1) *Fondations*, ch. XXVIII.
(2) *Fondations*, ch. XXVIII.

Le duc d'Albe, Fernand Alvarez de Tolède, était alors à la tête du Conseil royal. Par l'intégrité de son caractère, les services rendus à son pays et l'éclat de son nom, le duc disposait d'une autorité et d'une influence considérables, et comme il n'ignorait pas les liens d'amitié qui existaient entre Térèse et la duchesse son épouse, et que, de par ailleurs, il savait tout le bien réalisé par la Réforme, il se déclara prêt à prendre résolument sa défense.

Pensant être agréable à la duchesse, il s'empressa de l'informer de la mission qui lui était confiée. La duchesse transmit la nouvelle à Térèse qui répondit aussitôt :

Si son Excellence nous favorise dans l'occasion, c'est comme s'il nous délivrait de la captivité d'Egypte (1).

La première mesure prise par le président du Conseil, fut d'appeler à Madrid le Père Pierre Fernandez. Dès lors qu'il s'agissait de démontrer la fausseté des témoignages qui avaient provoqué la persécution, nul, à son avis, n'était plus apte à éclairer les débats que le Vicaire apostolique. Les fonctions qu'il avait dû remplir avaient permis, en effet, au Père Fernandez, de connaître dans les plus petits détails, la vie que les religieux et les religieuses menaient dans leurs couvents. En outre, ses hautes vertus, la charge qu'il exerçait dans sa Province, et sa présence, comme théologien, au Concile de Trente, ne pouvaient que donner plus d'autorité à sa parole.

Toutes ces raisons avaient poussé le duc à réclamer son concours et à faire appel à ses lumières.

Mise au courant de ce choix, Térèse écrivait à la duchesse :

(1) Lettre à la duchesse d'Albe, 2 déc. 1577.

On m'a dit que son Excellence a donné l'ordre au Père Maître Pierre Fernandez de se rendre à Madrid pour s'occuper de nos affaires. Rien de plus heureux ne pouvait nous arriver, car ce Père connaît les uns et les autres. La mesure qui a été prise semble vraiment venue du Ciel... Je supplie votre Excellence de me faire la grâce d'insister vivement, afin que le Père Pierre Fernandez se rende à la Cour, et de ne rien négliger dans ce but (1).

En attendant l'issue de ces pourparlers, les Pères du couvent d'Avila se mettaient à la disposition de Térèse et de ses religieuses.

Ce soir, écrit-elle, nous avons un sermon du bon Maître Daza, et les dominicains nous font la grande charité d'en prêcher deux chaque semaine (2).

Ce n'est pas assez. Ils acceptent de devenir son conseil. Ce sont eux qui lui indiquent les raisons qu'elle doit mettre en avant pour tranquilliser le Père Gracián et dissiper ses scrupules.

Le Nonce avait défendu de continuer les visites. Le Père Gracián se demandait si les ordres du prédécesseur étaient périmés.

Je reviens à ce que je disais, lui écrit Térèse. Un grand savant dominicain à qui j'ai exposé ce qui s'était passé avec Mathusalem (Mgr Séga), m'a dit que sa défense n'avait aucune portée. Il faut qu'il montre, auparavant, en vertu de quel pouvoir il agit. Ainsi il ne doit plus être question de cela, maintenant (3).

(1) Lettre à la duchesse d'Albe, 2 déc. 1577.
(2) Lettre au P. Gracián, 2 mars 1578.
(3) Lettre au P. Gracián, 2 mars 1578.

Térèse ne nomme pas le religieux auquel elle fait allusion, mais nous savons que le Roi ayant fait consulter les Universités d'Alcala et Salamanque, la décision du *grand savant dominicain* reçut l'approbation unanime des Docteurs.

En conséquence, puisque le Nonce ne montrait pas les pouvoirs qui pouvaient l'autoriser à agir de la sorte, Philippe II pria son Conseil d'ordonner aux Gouverneurs des cités et des villes du royaume de saisir les Brefs et les diverses ordonnances se rapportant à la direction et à la vie des monastères de la Réforme (1).

A la suite de cette mesure, le Nonce, irrité, prononça quelques paroles désobligeantes à l'adresse des Carmes déchaussés, et nommant Térèse de Jésus, il ajouta avec indignation :

C'est une femme inquiète, vagabonde, désobéissante et contumace qui, sous couleur de dévotion, propage de mauvaises doctrines, sort de la clôture malgré le Concile de Trente et les ordres de ses supérieurs ; enseigne, enfin, comme un docteur, malgré l'ordre de saint Paul, qui veut que les femmes gardent le silence (2).

Telles étaient les dispositions du Nonce à l'égard de Térèse et des Carmes de la Réforme, lorsque le Père Pierre Fernandez se présenta devant lui pour prendre la défense de l'œuvre Térésienne au nom de Dieu et de la justice outragée.

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. IV, ch. XXVIII.
(2) Procès d'Avila (1595-96). Déposition de Julien d'Avila.

Nomination des assistants du Nonce

Térèse s'était adressée au Roi, le suppliant d'intervenir en sa faveur. Les événements permirent au monarque de lui donner aussitôt satisfaction.

Le Nonce avait demandé audience à Philippe II. Introduit, le Roi lui dit sans détours :

Je suis au courant des oppositions que les Carmes chaussés font aux Carmes déchaussés. Elle sont suspectes, car elles s'adressent à des personnes qui pratiquent la perfection dans toute sa rigueur. Veuillez favoriser la vertu, car j'apprends que vous ne soutenez pas les Carmes déchaussés.

Ces paroles produisirent dans l'esprit du Nonce une impression que le comte de Tendilla, conseiller du Roi, ne fit qu'augmenter, en lui déclarant peu après, en particulier, que le Roi était résolu à défendre la Réforme, malgré tout.

Ce serait, ajouta le comte, un cas de conscience très grave que de renverser ce que le Très Saint Pape Pie V a édifié avec tant de soin et de prudence. Le droit n'admet pas que l'on fasse cas des informations des parties intéressées. L'honneur et le crédit de votre Excellence ne peuvent que péricliter, et le Pape, apprenant l'opposition faite aux Réformés, ne pourra qu'être mécontent de ses services, à moins qu'elle ne change de manière de voir (1).

Le Nonce essaya de se justifier, et finalement prononça ces paroles qui déterminèrent les mesures d'apaisement :

(1) *Chroniq. Carmélit.*, liv. IV, ch. XXXVI.

Pour que votre Excellence soit convaincue de la droiture de mes actes et du désir de plaire à sa Majesté, qu'elle sache que je serai tout heureux si le Roi désignait quelques personnes qui travailleraient avec moi à la solution de la cause. De la sorte, le Roi et le royaume seraient satisfaits, la vertu serait récompensée et le vice châtié (1).

Le comte s'offrit de présenter cette proposition au Roi, s'engageant à rapporter la réponse.

Le Roi fit féliciter le Nonce de ses bonnes dispositions et de son zèle et, sur le champ, désigna quatre assistants.

Ce furent le grand aumônier de sa Majesté (2), un Père augustin (3), le Père dominicain Fernand del Castillo, prédicateur du Roi, et le Père Pierre Fernandez, Provincial de la Province dominicaine de Castille.

Térèse répond aussitôt à celui qui lui a fait connaître ces nominations :

Que Jésus soit avec vous, pour l'excellente nouvelle que vous me donnez (4).

Et quelques mois après, elle dit au même correspondant :

Que Notre Seigneur vous récompense pour les bonnes nouvelles que vous m'écrivez. Sachez que depuis que mes deux Pères dominicains sont nommés assistants, je n'ai plus aucune crainte pour nos affaires, car je les connais et je suis certaine que ce que ces Pères, et ceux qui sont avec eux, ordonneront, sera pour l'honneur et la gloire de Dieu. Or, c'est tout ce que nous désirons (5).

(1) *Chroniq. Carmélit.* Liv. IV, ch. XXXVI.
(2) Don Louis Manrique.
(3) Le P. Laurent de Villavicencio.
(4) Lettre à Roch de Huerta, 28 déc. 1578.
(5) *Id., ibid.*, 2 mai 1579.

L'éloge a un caractère plus accentué dans le récit du livre des *Fondations*.

Dieu soit loué, écrit Térèse, car il s'est montré protecteur de la vérité. C'est ce qui est arrivé en cette affaire. Notre catholique monarque Philippe II fut instruit de ce qui se passait, et connaissant la vie et la régularité des Carmes déchaussés, il résolut de nous favoriser. Il ne voulut pas que le Nonce fut seul juge dans la cause. Il lui donna quatre assesseurs, tous personnages éminents et dont trois étaient religieux, afin que notre droit fut bien défendu.

L'un de ces religieux était le Père Maître Pierre Fernandez, homme d'une très sainte vie, d'une très grande science, et d'un très grand jugement. Il avait été Commissaire apostolique et Visiteur des religieux mitigés de la Province de Castille, ainsi que des Carmes déchaussés. Il connaissait à fond la manière de vivre des uns et des autres. Or, nous ne désirions pas autre chose, sinon que cela fut bien connu. Aussi, en apprenant que le Roi l'avait choisi, je regardai l'affaire comme terminée, comme elle l'est par la grâce de Dieu. Que ce soit pour son honneur et pour sa gloire, c'est mon vœu le plus cher (1).

Le Père Fernand del Castillo n'était pas moins au courant de la vie des Réformés, et son séjour à Pastrana l'ayant rempli d'admiration, il n'hésitait pas à dire à leur protecteur, le prince Ruy Gomez :

Ces religieux ressemblent plus à des anges qu'à des hommes.

C'est donc à bon droit que Térèse mettait toute sa confiance dans l'appui de ces religieux. Mieux que personne,

(1) *Fondations*, ch. XXVIII.

ils étaient à même de rendre témoignage de l'innocence et de la sainteté de ses fils et de ses filles.

La petite nacelle du Carmel, écrit l'auteur de l'*Année Térésienne*, voguait au milieu des écueils, et en pleine tempête, mais les pilotes dominicains surent la préserver de la bourrasque et la conduire au port du salut (1).

Les réunions du Nonce et des assistants commencèrent immédiatement. Les assesseurs durent agir avec la plus grande prudence, car les préjugés du Nonce étaient tels, qu'il n'était pas possible de le contredire sans l'irriter, et par suite, sans compromettre leur mission. Il fallut, dès lors, recourir à un stratagème.

Les assistants prièrent le Nonce de leur laisser examiner toutes les pièces renfermant les griefs portés contre les Carmes déchaussés, afin, lui dirent-ils, que leur jugement définitif revêtit toutes les garanties d'impartialité.

L'examen des documents permit de constater, bientôt, les contradictions qu'ils contenaient, et de quelle manière les faits avaient été adultérés.

Les membres du Conseil essayèrent, dès lors, de persuader le Nonce que la première mesure qui s'imposait était de séparer les Carmes mitigés des Carmes déchaussés, et de donner à ces derniers un supérieur particulier. Ils n'exigeraient pas, toutefois, qu'il appartint à la Réforme.

Le Nonce, ayant enfin consenti, le Père Ange de Salazar, Carme mitigé, fut nommé Visiteur.

Le choix du Père Salazar fut agréé des deux partis, et les décisions que le nouveau supérieur s'empressa de prendre,

(1) *Année Térésienne*, 30 sept

montrèrent, clairement, le désir qu'il avait de travailler à l'apaisement.

Mettant à exécution les instructions qu'il avait reçues, et qui, d'après un historien (1), avaient été rédigées par le Père Fernandez, il s'employa résolument à l'extention de la Réforme, et à l'application d'une Règle qui faisait si bien revivre à ses yeux les temps primitifs du Carmel.

Peu de temps, en effet, après sa prise de possession, il donna à Térèse l'ordre d'entreprendre la visite des monastères de ses religieuses, et de préparer, également, la fondation d'un couvent à Villeneuve de la Jara.

Reconnaissante de ces attentions, Térèse écrivait au Père Gracián.

Vous ne pouvez imaginer tout ce que je lui dois. La faveur qu'il me témoigne est extrême. Je lui suis, vraîment, très obligée (2).

A l'époque où avaient lieu les séances du Nonce et des assistants, il se passa un fait qui doit être rappelé, et dont nous devons le récit à l'historien Diégo de Yépés.

Ecrivant à Louis de Léon, au moment où il fut chargé de la première publication des œuvres de sainte Térèse, Yépés disait :

Dans le livre de sa *Vie*, votre Paternité aura remarqué la profonde amitié qui l'unissait à l'Ordre de notre Père saint Dominique ; l'aide qu'elle trouva chez les principaux religieux de cet Ordre et les bienfaits que son Ordre reçut par l'intermédiaire de ces Pères.

Il convient que votre Paternité connaisse l'origine de cette amitié qui est vraiment céleste.

(1) Mir, T. II, page 559.
(2) Lettre au P. Gracián, 12 déc. 1579.

Puis, après avoir rapporté l'apparition de saint Dominique, dans la grotte de Ségovie, l'historien hiéronymite ajoute :

Je vous dirai, maintenant, un évènement remarquable, que je tiens du Père Nicolas de Jésus Marie, Provincial actuellement des Carmes déchaussés, personnage très grave, d'une grande science, et très saint.

Comme je le sais réservé et fort modeste, ne disant rien de ce qui pourrait le mettre en évidence, je vous raconterai le fait, car il est juste qu'il soit connu.

Alors qu'on s'occupait, avec acharnement, dans la ville de Madrid, à détruire cette religion, quelques Carmes déchaussés étaient venus prendre sa défense.

Parmi eux, se trouvait le susdit Père Nicolas, gênois de naissance.

Mais, le Nonce de sa Sainteté ordonna, bientôt, que tous les Carmes déchaussés eussent à s'éloigner de la ville. Il n'excepta de cette mesure que le R. Père Nicolas, pensant qu'il serait plus facile de s'entendre avec lui, vu sa modestie, et qu'ainsi les affaires se termineraient plus rapidement...

Sans grande espérance de la victoire, le Père Nicolas ne laissait pas, cependant, de s'occuper des plaidoyers. Logé au Carmel, il allait fréquemment à Notre-Dame de Atocha, couvent des Dominicains, pour négocier avec le Père Pierre Fernandez, Visiteur apostolique, et l'un de ceux qui les favorisait le plus, grâce à la connaissance parfaite qu'il avait des religieux et des religieuses.

Un jour, sortant de la ville pour aller parler au Père Fernandez, il trouva dans la rue Saint-Jérôme, un grand chien blanc, taché de noir, semblable à ceux que l'on représente ordinairement, au bas des statues de Saint Dominique. Ce chien se mit à marcher devant lui, à la distance de cinq à six pas, tournant souvent la tête du côté du Père, comme pour s'assurer qu'il le suivait, et ayant l'air de le protéger.

Il agit ainsi jusqu'à ce qu'il fut arrivé à la porte du Père Visiteur. Puis, tout à coup, le Père Nicolas ne le vit plus. Le Père, cette fois, garda le silence. Mais, dans une autre circonstance, se rendant au même endroit, et par une autre rue, dans la crainte d'être surveillé et afin que l'on ne sut pas où il allait, le même chien se présenta devant lui et se mit à le précéder de la même manière.

Alors, le Père Nicolas demanda au Père Fernandez si ce chien lui appartenait, et il raconta ce qui s'était passé.

Le Père Fernandez se mit à rire et répondit qu'il n'avait pas connaissance de l'existence d'un chien semblable. Le fait se renouvela, identiquement, jusqu'à ce que les affaires fussent conclues en faveur de l'Ordre ; le saint Père Dominique voulant faire comprendre par là qu'il était lui-même le gardien de ce religieux, le défenseur de son Ordre et que les négociations se faisaient sous ses auspices, accomplissant ainsi la parole donnée à la sainte Mère dans la grotte de Ségovie.

Après cela, l'exemption fut accordée. Finalement, l'Ordre du Carmel a une grande obligation au saint Père Dominique, attendu que les commencements, le développement et le terme de toute sa prospérité lui viennent de son secours et du concours des personnages de son Ordre (1).

A l'époque où se tenaient les séances, dit l'*Année Térésienne*, eut lieu l'apparition mystérieuse du chien blanc et noir dont il a été fait mention. Cet évènement fut un signe indiquant l'attentive influence que du haut du Ciel, saint Dominique de Guzmán exerçait en faveur de la continuation de notre Réforme. Comme l'a affirmé la sainte Fondatrice, c'est par là qu'elle fut obtenue (2).

La nomination d'un Vicaire général particulier ne fut

(1) Bibliothèq. nationale, Madrid, vol. des mss. de Yépés.
(2) *Année Térèsienne*, 30 sept.

pas l'unique résultat qu'obtinrent les consulteurs. Désirant mieux, ils firent entendre au Nonce que la séparation absolue s'imposait.

Tout d'abord, le Nonce repoussa le projet, mais les raisons des assistants et les rapports écrits qu'ils lui soumirent étant parvenus à le convaincre, il demanda, enfin, au Roi de solliciter du Souverain Pontife un Bref de séparation qui enlevât pour toujours les Carmes déchaussés au gouvernement des mitigés.

Cette manière de voir était, en tout, conforme aux désirs de Térèse, et, par ses confidences, nous savons quels furent ceux qui la proposèrent, et dans la suite, la défendirent pour qu'elle fut mise à exécution.

Le Père Fernandez, dit Térèse, insiste beaucoup pour que nous attendions l'érection d'une Province séparée avant de fonder un monastère, malgré l'autorisation qui pourrait être donnée et il en fournit d'excellentes raisons. Voilà ce que l'on vient de m'écrire. Le Nonce est tellement circonvenu par certains qu'il pourrait nous arriver malheur. Il faut bien penser à tout (1).

D'autre part, Térèse ayant demandé au Roi d'intervenir, eut la pensée de recourir à l'influence dont jouissait auprès de Philippe II, le célèbre dominicain, Diégo de Chaves afin que sa requête reçut le meilleur accueil.

Le Père Diégo de Chaves (2), Prieur du couvent d'Avila, puis professeur à l'Université de Salamanque, assista, comme théologien, au Concile de Trente. Particulièrement estimé par Grégoire XIII, il fut, ensuite, nommé à la

(1) Lettre à Marie Baptiste, 9 juin 1579.
(2) Cf. *Biographie*, appendice I.

charge de confesseur du Roi, et obtint de son auguste pénitent qu'il favorisât les efforts de Térèse dans la séparation des Carmes déchaussés.

Aussi, écrit-elle au Père Gracián :

Ne feriez-vous pas bien d'en parler au Père Maître Chaves ? C'est un homme très sage ; en usant de son influence auprès du Roi, il pourrait peut-être réussir. Et, alors, nos Pères désignés pour aller à Rome, emporteraient avec eux, les lettres de sa Majesté (1).

Quelques mois après, poursuivant toujours la même idée, Térèse mande à l'un de ses bienfaiteurs :

Je vous envoie, sous ce pli, une lettre pour le Père Maître Chaves. Je le préviens que vous lui direz dans quel état sont nos affaires. Tâchez de trouver une occasion de lui parler et de lui remettre vous même ma lettre. Vous l'instruirez de la façon dont nous traitent ces bons Pères mitigés. La lettre que je lui envoie produira, je pense, quelque effet. Je le supplie, instamment, de parler au Roi et de lui raconter quelques-uns des préjudices qu'ils nous ont causés, à nous, religieuses, quand nous étions sous leur juridiction. Que Dieu leur pardonne.

Le Père Diégo de Chaves parvint à convaincre le Roi, qui accorda enfin tout ce que l'on demandait.

Il ne reste donc plus, maintenant, qu'à indiquer les mesures qui furent prises et à constater l'heureux résultat de son intervention.

(1) Lettre au P. Gracián, 15 avril 1578.
(2) Lettre à Don Roch de Huerta, déc. 1578.

II

Le Chapitre de la Séparation

Le Père Jean de las Cuevas

Tous les efforts de Térèse de Jésus pour l'établissement de la Réforme vont être, enfin, couronnés de succès. La récompense est d'autant mieux méritée que, malgré toutes les oppositions, Térèse n'a jamais connu le découragement, répétant, sans cesse, ce que dans une époque antérieure, elle disait à ses filles :

Ici, il n'y a pas à redouter la famine qui nous oblige à nous rendre à l'ennemi. Nous pouvons mourir, oui ; être vaincues, jamais ! (1).

Les lettres de Térèse, les rapports des conseillers et les instances du Père Chaves ont si bien gagné les faveurs royales, que Philippe II intervient, et use de son autorité pour obtenir du Pape un Bref de séparation.

Tout se passe dans le plus grand secret, remarque la *Chronique*, non toutefois sans consulter, au préalable,

des hommes très graves, et particulièrement les religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

(1) *Chemin de la Perfection*, ch. III.

Sur la volonté expresse du Roi, Térèse désigne les deux Carmes déchaussés qui se rendront à Rome avec les lettres qu'il adresse à son ambassadeur et au Pape Grégoire XIII.

Dès leur arrivée, les délégués sont présentés aux cardinaux par l'agent de l'Inquisition ; et le cardinal dominicain, Archange de Blancis, évêque de Tiane, après les avoir accueillis avec la plus grande bienveillance, leur déclare qu'il sera pour eux, non seulement un ami, mais encore un protecteur.

Enfin, au Consistoire tenu quelques jours après, sa Sainteté le Pape Grégoire accordait, volontiers, que les Carmes déchaussés fissent une Province séparée et que le Provincial appartint à la Réforme (22 juin 1580).

A leur retour en Espagne, après avoir communiqué à la Fondatrice l'heureuse issue de leur mission, les délégués remirent au Roi

un Bref très étendu, écrit Térèse, que sa Majesté avait sollicité, nous favorisant dans la conclusion de cette affaire, comme il l'avait toujours fait dès le principe (1).

Le choix de l'archevêque de Séville pour l'éxécution du Bref, plût extrêmement au Roi, car il le savait favorable à la Réforme ; mais l'archevêque étant mort peu après la remise des pouvoirs, Philippe II demanda au Pape de nommer à sa place le Père Pierre Fernandez.

Le Pape confirmant cette nomination, ordonna au Père de présider le Chapitre et de préparer tout ce qui devrait faire l'objet des délibérations des membres capitulaires. Au reçu de la confirmation, le grand Aumônier (2) écrivit,

(1) *Fondat.*, ch. XXIX.
(2) Don Louis Manrique.

de la part du Roi, au Père Gracián, de se rendre à Salamanque où le Père Fernandez était Prieur, afin de lui communiquer le Bref pontifical.

Quand le Père Gracián arriva à Salamanque, le Père Fernandez, mortellement atteint, n'avait plus que quelques jours à vivre. Il eut, cependant, assez de force pour manifester au Père Gracián la consolation qu'il ressentait en apprenant que l'œuvre était achevée heureusement, et pour le charger de dire au Roi que du haut du Ciel il l'aiderait par son intercession.

Dès que la maladie du Père Fernandez fut connue, Térèse écrivit à la Prieure de Séville :

Veuillez, vous, et toutes vos filles, recommander à Dieu le Père Pierre Fernandez, qui touche à sa fin. Considérez que nous lui devons beaucoup et qu'en ce moment, il nous manque bien (1).

Le religieux chargé de transmettre le message, ajoutait :

Priez pour la réussite de nos affaires et pour la vie du Père Pierre Fernandez. Ce sera un miracle, mais il nous est indispensable. La Vierge bénie peut l'accomplir si facilement, et je ne doute pas qu'elle le fasse, si celles qui se glorifient d'être ses filles, le lui demandent avec ferveur.

Le Père Pierre Fernandez n'est pas mort, écrivait Térèse quelque temps après, mais il est très mal (2).

Le regret que causa la perte de ce vénérable religieux fut si profond et si vif que le Chapitre de séparation

(1) A la Prieure de Séville, 25 oct. 1580.
(2) Lettre au P. Gracián, 20 nov. 1580.

ordonna que, dans chaque couvent de la Réforme, il serait célébré une messe solennelle pour le repos de son âme.

Celà, dit le rapporteur des actes du Chapitre, afin que :

Tous témoignent leur reconnaissance pour les bons offices que nous avons reçus d'un Père si affectueux, qui ne cessa pendant sa vie d'être notre fervent protecteur (1).

Dès que la nouvelle de la mort du Père Fernandez se fut répandue, Philippe II la communiqua lui-même au Pape, lui demandant de désigner, pour le remplacer, le Père Jean de las Cuevas, Prieur du couvent de Talavera (2).

Le Souverain Pontife adressa aussitôt au Père Jean de las Cuevas un Bref par lequel il le chargeait de réunir le Chapitre des Réformés, d'élire le Provincial, et de régler en même temps, toutes les affaires de la Province. Enfin, il était spécifié que sa juridiction sur les religieux et les choses les concernant, prendrait fin avec le Chapitre.

L'heure des réalisations était donc sonnée.

Durant mon séjour à Palencia, raconte Térèse de Jésus, grâce à la bonté divine, la séparation des Carmes déchaussés et des Carmes mitigés se fit. Il y eut, ainsi, deux Provinces distinctes et c'est tout ce que nous pouvions désirer pour notre paix et notre tranquillité... Je considère la joie que je ressentis alors, comme une des plus grandes que je pouvais recevoir en ce monde (3).

Indiquons maintenant, le rôle que remplirent dans la circonstance, les religieux de Saint Dominique et l'efficacité de leur attachement à l'œuvre Térèsienne.

(1) P. Antoine de Saint-Joseph. Tom. III. Lettre 81.
(2) Cf. *Biographie*, appendice VII.
(3) *Fondations*, ch. XXIX.

Après avoir reçu la notification de l'office que le Souverain Pontife lui confiait, le Père de las Cuevas transmit, tout d'abord, au Père Salazar la minute des Bulles, afin qu'il put constater que les pouvoirs qu'il tenait du Nonce étaient désormais sans valeur. Puis, il adressa à tous les Prieurs des couvents de la Réforme une circulaire annonçant que le Chapitre se tiendrait à Alcala de Hénarès où il leur ordonnait de se rendre.

Il informa, également, les religieuses leur demandant de prier Dieu de vouloir bien assister tous les membres de l'assemblée, et les avertit de faire parvenir au plus tôt les remarques qu'elles jugeraient utiles pour la rédaction définitive des Constitutions.

Térèse, par l'intermédiaire du Père Gracián, fit, aussitôt, connaître tout ce qui, à son avis, lui paraissait indispensable pour la conduite des religieux et des religieuses.

Quelques extraits de sa correspondance donnent une idée de sa sollicitude, et nous disent combien elle fut reconnaissante au Commissaire pontifical d'avoir donné pleine satisfaction à tous ses désirs.

Sa première requête fut de demander au Père Jean de las Cuevas de s'employer, activement, à faire élire, comme Provincial de la Réforme, son zélé collaborateur, le Père Jérôme Gracián.

Ensuite, réclamant pour les religieuses la liberté de choisir des prédicateurs, elle disait au Père chargé de transmettre ses suppliques :

Veuillez, donc, insister de toutes vos forces, afin que le Père Commissaire mette dans toute sa clarté et son évidence ce point et celui dont je vous ai parlé l'autre jour.

Et elle ajoutait :

Si le Père Commissaire a le pouvoir de corriger les Constitutions, et d'en laisser de nouvelles bien faites, je voudrais qu'il en ôtât, et y introduisit ce que nous demandons.

Comme il s'agit des rapports des religieux avec les religieuses, elle fait appel aux décisions que lui ont données ses conseillers dominicains, pensant appuyer ainsi, plus efficacement sa demande.

Le Père Pierre Fernandez, dit-elle, ne leur en a jamais soufflé mot. Les règlements qu'il porta ont été arrêtés entre lui et moi. Il ne décidait rien sans m'en parler. Je dois lui rendre cette justice (1).

Elle écrit, encore :

Je ne sais pourquoi vous recommandez, maintenant, de nous taire sur la question des Pères qui doivent nous confesser. Vous voyez, en effet, combien nous sommes liées par la la Constitution du Père Fernandez. Mon avis est, donc, qu'il est nécessaire de traiter ce point (2).

La chose lui paraît si importante qu'elle prévient le Père Gracián, qu'elle s'adresse directement au président du Chapitre.

Le plus signalé bienfait que l'on puisse procurer aux Sœurs, dit-elle, c'est de n'autoriser le confesseur à avoir d'autre rapport que celui d'entendre leurs péchés... Le confesseur suffit pour surveiller le recueillement et avertir les Provinciaux. Tout cela je l'ai dit pour aviser, soit certains

(1) Lettre au P. Gracian, 21 fév. 1581.
(2) *id.* *ibid.*

Pères, soit le Père Commissaire dans le cas où l'on en jugerait autrement. Mais, celui-ci ne prendra aucune disposition contre ce plan, parce que les Pères de son Ordre, qui confessent les religieuses d'un grand nombre de monastères, n'en sont point, cependant, les supérieurs.

Enfin, comme elle veille à tout ce qu'elle juge indispensable pour la bonne marche de la Réforme, elle confie au même correspondant :

J'ai eu l'intention, je vous l'avoue, de supplier le Père Commissaire de nommer Maîtres et Présentés (1) ceux d'entre vous qui auraient la science requise. Cela serait nécessaire pour plusieurs motifs, et vous n'auriez pas besoin de recourir au Général. Mais j'ai abandonné cette idée quand vous m'avez dit que le Commissaire avait, seulement, pour mission d'assister au Chapitre et de faire les Constitutions (2).

Le 3 mars 1580, les Prieurs de tous les couvents réformés, avec leurs assistants, et les dominicains du collège d'Alcala, sous la conduite du Père Maître Jérôme de Almonacid, professeur à l'Université, se réunirent en séance solennelle.

Après la lecture des Bulles du Pape Grégoire XIII, le Père Jean de las Cuevas déclara, qu'en vertu de ses pouvoirs, il instituait une Province des Carmes déchaussés, entièrement séparée des autres Provinces mitigées, et que, désormais, les déchaussés ne seraient sujets que du Provincial qu'ils éliraient et de ses successeurs. Puis, dans une courte allocutiou, ayant afflrmé que la division des Provinces n'avait d'autre but que de procurer une plus grande

(1) Maîtres et Licenciés en Théologie.
(2) Au P. Gracian, fév. 1581.

paix dans l'Ordre, il remit au lendemain l'élection du nouveau Provincial.

Le jour suivant, en effet, on procéda à l'élection. Tout en laissant aux électeurs toute liberté, le Père Jean de las Cuevas, afin de se conformer aux désirs de Térèse, mit en avant le nom du Père Jérôme Gracián.

Comme quelques religieux paraissaient opposés à cette nomination, la Père de las Cuevas rappela les services que le Père Gracián avait rendus pour l'extension de la Réforme, ses rapports d'intimité avec les principaux ministres du Roi, et insista surtout sur l'étendue de sa science, de sa piété et sur sa vertu éprouvée.

Le vote ayant été favorable, on conduisit l'élu à l'église où fut chanté le *Te Deum* en signe de joie et de remerciement.

Le Père Jean de las Cuevas écrivit, ensuite, au Général de l'Ordre, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé et lui demander la confirmation de l'élu. Enfin, après avoir travaillé à la rédaction des Constitutions, les pouvoirs étant expirés, le Père revint à son couvent de Talavera.

Heureuse des résultats obtenus, Térèse ne se lassait pas de rappeler ce que l'Ordre devait au Père de las Cuevas, et, lorsque l'occasion se présentait, elle demandait qu'on lui en témoignât la plus vive reconnaissance.

Elle écrit au nouveau Provincial :

Je ne saurais trop remercier Dieu de la bonté que le Père a montrée, comme vous le dites, et de la façon dont il a si bien rempli sa charge (1).

Le Père de las Cuevas ayant prévenu qu'il se rendait à Tolède, Térèse écrit aussitôt à la Prieure des Carmélites :

(1) Lettre au P. Gracián, 15 mars 1581.

Le porteur de cette lettre est le Père Jean de las Cuevas. Je prie votre Révérence de lui faire le meilleur accueil, car il m'a dit qu'il irait vous voir (1).

Après lui avoir confié tous les secrets de son âme, Térèse continue à prendre son avis lorqu'il s'agit de la direction de la Réforme.

C'est ainsi que, pour détourner le Père Gracián d'établir un monastère à Rome, ce qui le priverait, en ce moment, de son principal auxiliaire, Térèse s'appuie sur les conseils du Père de las Cuevas, à qui elle a soumis la question.

A mon avis, écrit-elle, il vous est impossible de régler, seul, tant d'affaires. Je ne vois pas comment votre Révérence n'a pas pensé qu'il n'était pas encore temps d'établir des maisons à Rome. Le Père Jean de las Cuevas me le disait dans les divers entretiens que j'ai eus avec lui.

Et elle ajoute :

C'est extraordinaire comme il désire vous voir réussir en tout, et comme il vous aime. Je ne saurais trop lui savoir gré de ces dispositions. Il a assuré que vous alliez contre les règlements du Chapitre : le Provincial n'ayant plus son compagnon ordinaire, doit, d'après les Règles, en nommer immédiatement un autre. Je ne sais si ce Père n'a pas ajouté qu'il fallait prendre pour ce choix, l'avis des Prieurs. D'après lui, vous ne sauriez suffire à tout... Je répondis à ce Père qu'il n'y avait pas de sujets pour cela, qu'on n'en trouvait même pas pour remplir la charge de Prieur. Il répliqua que le point dont il parlait était le point principal (2).

(1) Lettre à la Prieure de Tolède, 1er sept. 1582.
(2) Lettre au P. Gracián, 1er sept. 1582.

Le roi Philippe II fut si satisfait de la manière dont le Père Jean de las Cuevas avait rempli sa mission, qu'il le nomma confesseur du cardinal, l'archiduc Albert, son neveu, lorsque celui-ci se rendit en Portugal, en qualité de Vice-Roi. Peu d'années après, il le proposait au Souverain Pontife Grégoire XIII et obtenait pour lui l'évêché d'Avila.

Le Père Jean de las Cuevas mourut dans l'exercice de ses fonctions à l'âge de 75 ans, et fut enterré dans la chapelle principale de sa cathédrale.

LES FONDATIONS

Troisième Période (1580-1582)

I

Villanueva de la Jara — Palencia Soria — Burgos.

Le Tombeau. — Défense de la Réforme

Les Pères de Aldéréte, Vallejo, de Arcédiano, Marta, de Yanguas et Bañez

Villanueva de la Jara

Rendue à la liberté, Térèse de Jésus s'occupa aussitôt de la fondation du monastère de Villanueva de la Jara (1). Ce fut le premier couvent de la troisième période des fondations. Période assez courte, d'ailleurs, car Dieu allait bientôt rappeler à Lui la Fondatrice.

D'après le récit du livre des *Fondations*, l'établissement

(1) Aujourd'hui dans la province de Cuenca.

de ce couvent fut une des joies de la vie de Térèse. L'entrée des religieuses à Villanueva est le seul événement qui doive retenir notre attention.

Nous arrivâmes à Villanueva de la Jara, écrit Térèse, le premier dimanche de Carême de l'année 1580, veille de la fête de la Chaire de Saint Pierre. Les membres du Conseil de ville, et beaucoup d'autres personnes vinrent au devant de nous. L'allégresse de ce peuple était si grande que je ressentis la plus vive consolation en voyant avec quel bonheur il accueillait l'Ordre de la Très-Sainte Vierge, notre souveraine. Nous entendions de loin le son des cloches. Aussitôt que nous fûmes dans l'église paroissiale on entonna le *Te Deum*. Quand le chant fut terminé, on plaça le Très Saint Sacrement sur un brancard et la statue de Notre-Dame sur un autre. Précédée de la croix et de plusieurs bannières, la procession se mit en marche avec beaucoup de pompe. Nous, revêtues de nos manteaux blancs et les voiles sur le visage, nous étions au milieu du cortège, près du Très Saint Sacrement.

Près de nous marchaient nos religieux, les Carmes déchaussés qui étaient venus nombreux de leur monastère. Les Franciscains (car il y a là un couvent de Saint-François) suivaient aussi.

Enfin, il y avait un religieux dominicain, qui se trouvait dans la région, et quoiqu'il fut seul, j'eus un grand plaisir de voir figurer là l'habit de son Ordre (1).

L'allusion à la présence de ce fils de saint Dominique ne comprend que quelques mots dans ce récit; mais elle traduit, de la part de Térèse, un sentiment d'affection si profond, que les commentateurs s'y sont arrêtés avec complaisance.

(1) *Fondations*, ch. XXVIII.

Cette remarque, dit l'*Année Térésienne*, qui semble avoir été faite incidemment, est une preuve délicate de l'amour sincère que Térèse a toujours eu pour ces religieux. C'est en même temps un indice indéniable qui la place dans la catégorie la plus élevée des cœurs reconnaissants ; l'amour étant la seule monnaie, d'après les Saints, avec laquelle on puisse payer et reconnaître les bienfaits reçus...

De nombreuses personnes lui avaient fait cortège à Villanueva. Il y avait là, ses fils, les Carmes déchaussés. Il y avait aussi les vénérables religieux du séraphique saint François, très appréciés par elle. Mais, parmi tous, un seul dominicain charme sa vue et la captive.

« Quoique il fut seul, dit-elle, je fus remplie de joie de voir là cet habit ». Il lui rappelait, en effet, son Saint bien-aimé, saint Dominique de Guzmán, et tous les enfants de sa famille qui l'avaient si grandement aidée et dont le souvenir était toujours présent dans son cœur...

Aimant les dominicains avec l'ardeur qu'elle a ressentie pour eux, il ne peut paraître étrange qu'elle soit regardée comme membre de cet Ordre. Elle-même nous autorise à l'affirmer, lorsqu'elle dit : « *Je suis passionnement dominicaine...* »

Térèse voulut revendiquer le titre de *Dominicaine*, afin de manifester ainsi toute sa reconnaissance envers ce saint Ordre (1).

A ce propos, l'évêque d'Osma, le vénérable Jean Palafox écrit :

Sainte Térèse fut tellement attachée à cette religion si illustre par sa science, que parlant d'elle-même, elle disait avec beaucoup de grâce : « *Je suis passionnément dominicaine* », pour indiquer par là qu'elle appartenait à cet Ordre

(1) *Année Térésienne*, 30 sept.

de tout son cœur et avec l'ardeur la plus intense. Expression bien significative de son affection qui ne me surprend nullement, car qui donc n'aimerait cet Ordre et ne voudrait à son exemple être « *passionnément dominicain?* » Qui refuserait d'honorer un Ordre qui est le plus solide rempart et le pédagogue universel de la Foi? Procureur royal prenant constamment en face des hérétiques la défense des vérités catholiques ; lumière de la Théologie dogmatique et du Droit Canon ; source de la plus pure science morale, communiquant aux âmes l'enseignement doctrinal dans sa pureté, saintement, et sans attache à aucun intérêt humain ?

Laissant de côté ce fait que saint Dominique, apôtre de l'Espagne, fut prébendé de la sainte église d'Osma, dont je suis l'indigne serviteur, je déclare que, dès lors que les fils ressemblent à leur père, ils doivent être aimés, imités et respectés (1).

C'est encore à l'époque de la Fondation de Villanueva, que se rapporte le fait suivant :

Apprenant, nous dit l'historien de la Sainte, que trois ou quatre Pères de l'Ordre de saint Dominique, renommés par leur science, devaient venir dans le lieu où elle se trouvait, et qu'à cause de la pauvreté des habitants, ils ne seraient peut-être pas traités comme il convenait à des personnages aussi marquants dans l'Eglise, Térèse leur fit préparer des lits et un repas dans une maison aisée avec toutes les commodités que l'on pouvait désirer. Elle fit de même à l'occasion de la venue de quelques autres religieux (2).

(1) V. Palafox. Note à la lettre XVI, t. III.
(2) Ribera, *Vie*, liv. II, ch. XI.

Palencia

La fondation de Palencia, qui suivit celle de Villanueva de la Jara, se fit sur les instances de Don Alvare de Mendoza, évêque de Palencia.

Térèse ne pouvait que se montrer agréable à ce Prélat qui, pendant qu'il occupait le siège d'Avila, avait été si favorable à la Réforme. Elle n'oubliait pas qu'après la défense de Saint-Joseph par le Père Bañez et les sollicitudes du Père Ibañez, ses deux principaux soutiens à l'origine, Don Alvare de Mendoza avait pris sous sa juridiction le couvent de Saint-Joseph et que, jusqu'à son départ d'Avila, il s'était toujours montré son puissant protecteur.

La fondation eût lieu à la fin de l'année 1580.

Soria

Entièrement satisfaite des résultats obtenus par le Chapitre de la séparation, Térèse était sur le point de quitter Palencia, lorsqu'une lettre de l'évêque d'Osma vint la supplier d'accepter les offres que l'on lui faisait pour une fondation dans la ville de Soria.

Térèse avait connu l'Evêque pendant son séjour à Tolède. Elle s'était alors adressée à lui et l'estimait autant pour sa science que pour sa vertu, elle ne pouvait se refuser à une sollicitation aussi pressante.

La fondation eût lieu sans difficultés. C'est pendant le temps qu'elle passa à Soria que Térèse de Jésus entra en relations avec le Père Diégo de Aldéréte, Prieur des dominicains de cette ville (1).

Après s'être confiée à sa direction, elle eut recours à ses lumières, le priant de lui donner son appui dans la conduite d'une affaire dont la solution la préoccupait depuis longtemps.

La nièce du cardinal archevêque de Tolède (2), ayant fait le vœu d'entrer au Carmel, suppliait Térèse de la recevoir. Mais le cardinal s'opposait à cette réception.

Pour ne pas déplaire au Prélat, Térèse prétextait, de son côté, que la postulante était obligée de prendre encore soin de sa nombreuse famille et que l'on ne pouvait, pour le moment, satisfaire ses désirs.

Toutefois, la postulante ne cessait d'insister. Hésitante, Térèse pria le Père de Aldéréte de vouloir bien examiner attentivement le cas et de lui donner son avis.

C'est après avoir reçu du Père une réponse très motivée qu'elle écrivit au chapelain et confesseur du cardinal :

Veuillez dire à sa Seigneurie Illustrissime (car je n'ose lui écrire si souvent) que depuis ma dernière lettre j'ai eu un entretien avec le Père Prieur du monastère de Saint-Dominique de cette ville, nommé le Pêre Diégo de Aldéréte, et que nous avons causé longuement de Doña Eléna (1). J'ai raconté à sa Paternité que je m'étais trouvée près de cette dame (car il y a peu de temps que j'étais à Tolède) et que je l'avais laissée, plus troublée que jamais, par le scrupule d'accomplir son vœu. Ce religieux n'a pas plus envie que

(1) Cf. Biographie, Appendice XXII.
(2) Cardinal de Quiroga.

moi de la recevoir ; je ne saurais dire rien de plus fort. Il a donc décidé, d'après les raisons que j'ai données sur les inconvénients qui pourraient arriver et que je redoute beaucoup, que le mieux, pour elle, était de rester dans sa maison ; qu'elle était déliée de son vœu, puisque nous ne voulons pas la recevoir. Dès lors, en effet, qu'elle avait fait vœu d'entrer dans notre Ordre, elle était seulement tenue à demander son admission.

Cette réponse m'a beaucoup consolée, car je ne savais pas cela.

Ce Père est à Soria depuis huit ans. Il a la réputation d'un homme très saint et très savant. C'est, par ailleurs, l'effet qu'il m'a produit; il se livre, en outre, à une pénitence très austère. Je ne l'avais jamais vu, mais j'ai été très heureuse de faire sa connaissance. Voilà donc quel est son avis sur ce point.

Il ne convient pas, en vérité, à la gloire de Dieu, qu'elle abandonne ses enfants ; c'est ce que le Père Prieur m'a déclaré (1).

La difficulté étant ainsi résolue, grâce aux conseils du Père de Aldéréte, l'apaisement se fit aussitôt à la satisfaction de tous.

Il nous faut encore faire mention du Père Valléjo, de la résidence de Soria, pour les services qu'il rendit à la Réforme.

Sur la demande de Térèse, le Père Valléjo avait accepté de prendre la direction spirituelle des religieuses. Quoiqu'il ne soit pas mentionné dans le livre des *Fondations*, il faut reconnaître, cependant, qu'il dût remplir ses fonctions avec zèle et la plus grande discrétion, si l'on en juge par le souvenir qu'elle en a gardé. Elle écrit à la Prieure :

(1) Nièce du cardinal.

Au sujet du Père Valléjo, je vous dis seulement que Notre-Seigneur ne manque jamais de récompenser, par de grands travaux, les services éminents que l'on rend à sa gloire; et comme il accomplit une si bonne œuvre pour votre monastère, je ne m'étonne pas que Notre-Seigneur lui ménage l'occasion d'augmenter de plus en plus ses mérites (1).

Quelques mois après, elle écrit encore :

Je prie votre charité de présenter mes compliments au Père Valléjo. Demandez-lui, en mon nom, de dire à notre Père (Gracián) tout ce qu'il croira de nature à être réformé dans le monastère (2).

La fondation de Soria étant achevée, Térèse revint à Avila où l'appelaient des affaires urgentes. Elle accepta, sur la demande des religieuses, l'office de Prieure, et malgré les prières instantes du Père Jean de la Croix, qui désirait qu'elle s'occupât, au plus tôt, d'une fondation à Grenade, elle prit le chemin de Burgos.

(1) Lettre à Don Ruiz de la Peña, 8 juillet 1581.

(2) A la Prieure de Soria, 28 déc. 1581. — Nous ne savons sur quelles preuves s'appuient La Fuente, t. V, page 407, et le P. Grégoire de Saint-Joseph, t. III, page 253, pour prétendre qu'il s'agit d'un chanoine portant le même nom. Le P. Antoine de Saint-Joseph, commentant la lettre, dit expressément : « Elle confia aux dominicains le confessionnal des religieuses de Soria ». T. IV, lettre 70. — Index, au mot : Dominicains.

Burgos

La fondation du couvent de Burgos fut la dernière que Térèse de Jésus entreprit peu de temps avant son bienheureux trépas.

Cette fondation fut, incontestablement, la plus pénible pour elle, à cause des nombreuses difficultés matérielles qu'elle eût à surmonter et, tout particulièrement, à cause de l'opposition que fit tout d'abord l'Archevêque.

Les difficultés, cependant, ayant été aplanies, le Prélat finit par se laisser convaincre.

L'Archevêque, a t-elle écrit, nous envoya, enfin, la permission tant demandée...

Il permit au Docteur Manso de dire, le lendemain, la messe chez nous et de mettre le Saint-Sacrement dans notre église. Il dit donc la première messe, puis il y eût une grand'messe très solennelle : elle fut très bien exécutée par de nombreux musiciens qui étaient venus, spontanément, sans être invités. Ce fut le Père Prieur des Dominicains du couvent de Saint-Paul qui la chanta et acquit, ainsi, un nouveau titre à notre reconnaissance. Je dois le dire ici, notre Ordre a toujours eu de grandes obligations aux religieux de saint Dominique (1) ...

Le témoignage du Père Jean de Arcédiano, Prieur du couvent de Burgos, confirme en tous points le récit de Térèse.

Dans sa déposition au procès d'Avila, le Père déclare

(1) *Fondations*, ch. XXXI.

que vingt et quelques années auparavant (Térèse achevant de fonder le monastère des religieuses), il fut chargé, sur ses instances, de dire la première messe solennelle, en présence de l'Archevêque de la ville. Puis, il ajoute :

Pendant qu'elle résidait à Burgos, j'ai eu de fréquentes communications avec elle, et ces rapports m'ont permis de constater que c'était une femme d'une haute sainteté, d'une grande vertu et très avancée dans l'oraison et l'exercice de la pénitence. Dans la ville, ainsi que dans les autres parties du royaume où j'ai dû résider, c'était une opinion reçue de tous ceux qui l'approchaient. C'est ainsi que je l'ai vue appréciée par de nombreux religieux de l'Ordre des Prêcheurs, tous distingués par leur gravité et leur grande vertu. Ceux dont je parle avaient été ses confesseurs et s'étaient occupés de son âme. Il ne saurait donc y avoir pour moi aucun doute. Tout ce que j'ai vu et entendu établit la vérité de ce que j'affirme (1).

Disons enfin que Térèse de Jésus ne put oublier les secours procurés par le Père Maître Marta, au plus fort de la tourmenre qui s'éleva aux jours de cette fondation. Ecrivant à la Prieure du monastère, elle disait :

Rappelez-moi au souvenir du Docteur Manso et dites-lui de me donner des nouvelles de sa santé. Je vous charge de la même commission pour le Père Maître Marta. Les religieuses d'ici désireraient bien avoir un semblable confesseur (2).

Malade et à bout de forces, Térèse partit de Burgos vers la fin du mois de juillet. Après un arrêt dans les maisons

(1) Procès d'Avila. Déclaration du Père Jean de Arcédiano, Prieur.
(2) A la Prieure de Burgos, 9 août 1582.

de Palencia, de Valladolid et de Médina, elle arriva le 20 septembre au couvent d'Alba de Tormès, où elle mourait peu après (4 octobre 1582) à l'age de soixante ans et demi.

Transporté tout d'abord à Avila, le corps de Térèse de Jésus fut ramené à Alba de Tormès où elle avait rendu le dernier soupir.

Depuis lors, il est déposé dans un magnifique monument qui domine le maître autel de la chapelle du couvent des religieuses.

Le Père Diégo de Yanguas fut chargé de composer les deux sentences qui furent placées dans le cercueil. Ce Père, confesseur de la Sainte pendant huit ans, avait, de plus, examiné le livre des *Demeures* ou *Le Château de l'âme* et l'avait annoté. Il était donc à même, comme le remarqne Yépés, de traduire, avec exactitude ce que ses fréquents rapports lui avaient fait connaître sur la vie toute céleste de la Réformatrice.

Les deux compositions en vers, gravées sur des lames d'or, furent mises l'une à la tête de la Sainte, l'autre à ses pieds.

La plaque posée près de la tête a pour exergue les paroles de saint Paul :

L'arche du Seigneur contenait la manne, la verge d'Aaron qui avait fleuri, et les tables de l'alliance (*Heb. IX*).

Les strophes suivantes, en castillan, appliquent à la Sainte les paroles de l'Apôtre.

Dans cette arche de la loi — sont renfermées comme choses précieuses — les tables, la manne et la verge — par les-

quelles le Christ notre Roi — donna à sa Vierge plus de gloire.

Les tables de son obéissance — la manne de son oraison la verge de perfection unie à la verge de pénitence — et son corps sans corruption (1).

La plaque placée aux pieds contient également deux strophes, précédées d'une sentence empruntée au portrait de la femme forte des Proverbes :

Sa lampe ne s'éteint pas pendant la nuit (*Prov. XXI*).

Ici, gît la femme forte et heureuse — qui dans la nuit de la mort — garda une plus brillante lumière, plus de vie et un meilleur sort.

L'âme pure et sincère — pleine de la lumière de gloire — et pour éternelle mémoire — un corps sain et entier — ô mort! où est ta victoire ? (2).

Ces deux plaques d'or, déposées dans le cercueil, indiquent que ceux qui avaient pris cette décision obéissaient à un sentiment particulièrement délicat, suggéré par leur piété filiale.

(1) Arca Domini, in qua erat manna, et virga quæ fronduerat, et tabulæ testamenti.

1. En esta arca de la ley
Se encierran por cosa rara
Las tablas, maná y vara
Con que Cristo nuestro Rey
Hace a su Virgen más clara.

2. Las tablas de su obediencia,
El manâ de su oración,
La vara de perfección
Con vara de penitencia
Y carne sin corrupción.

(2) Non exinguetur in nocte lucerna ejus.

1. Aqui, yace recogida
La mujer dichosa y fuerte
Que en la noche de la muerte
Quedô con mas luz y vida
Y con mas felice suerte.

2. El alma pura y sincera
Llena de lumbre de gloria,
Y para eterna memoria,
La carne sana y entera,
¿ Dó está, muerte, tu victoria ?

Ainsi le remarque un historien, c'était :

Afin que, conformément aux ordres de la divine Providence, les fils du grand Dominique de Guzmán restassent unis à la grande Térèse de Jésus, après sa mort, comme ils l'avaient été pendant sa vie (1).

L'exposé des relations de l'Ordre de saint Dominique et de l'Ordre carmélitain dans l'œuvre de la séparation serait incomplet, si nous ne rappelions, en terminant, un événement important où le Père Dominique Bañez, fidèle à son rôle de défenseur et de protecteur, eut à cœur de prendre en main la cause de la Réforme.

Dès sa promotion au titre de Vicaire Général de la Réforme, le Père Nicolas Doria s'était proposé d'établir un gouvernement centralisateur. Il y réussit en faisant accepter par le Chapitre et le Souverain Pontife la création de ce qu'on appela *la Consulta* ou Conseil de six membres, chargés d'assister le Vicaire Général dans les décisions les plus importantes, et absorbant tous les pouvoirs des Prieurs et des Provinciaux.

Devant cette mesure la Prieure du couvent de Madrid, sans consulter les supérieurs, recourut à Rome et obtint du Pape Sixte V, un Bref qui, modifiant les dispositions du Vicaire Général, exemptait de la juridiction et du gouvernement de *la Consulta* les couvents des Carmélites et les soumettait à un Commissaire entièrement indépendant. Le Bref accordait, en outre, toute liberté pour le choix des confesseurs.

Dès qu'ils eurent connaissance de ces faveurs, les Carmes se réunirent en Conseil et résolurent de se désintéres-

(1) P. F. Martin, ch. XVIII.

ser, désormais, des religieuses. Ils décidèrent même qu'elles ne seraient plus considérées comme faisant partie de l'Ordre, ne dépendant plus ni du Conseil ni d'un Commissaire spécial; elles ne seraient plus soumises qu'au Pape.

Cet abandon complet ne pouvait qu'occasionner des ennuis et de grandes perturbations.

Comment, se demandait-on, des personnes étrangères à un instirut religieux pourront-elles diriger judicieusement les membres de cet institut, activer et maintenir l'observation des Règles selon l'esprit et le caractère donnés par la Fondatrice ?

En plus des trois grands vœux communs à tous les Ordres, chaque institut a son but particulier, son esprit, ses coutumes se diversifiant à profusion, et donnant origine à cette magnifique efflorescence des vertus monastiques qui font la beauté de l'Eglise.

Comment maintenir avec efficacité ce résultat sans une expérience acquise par la pratique des mêmes Constitutions et de la même manière de vivre ? Sans doute, Dieu aidant, il y aura des exceptions, mais il faudra reconnaître qu'elles se présenteront très rarement.

Le Père Gracián et le Père Bañez s'opposaient ouvertement à la décision prise par les Carmes et déjà quelques personnages influents de la Cour parlaient de faire appel au Nonce et au Roi.

D'après le récit de la vénérable Anne de Saint-Barthélémy, Térèse de Jésus lui apparaissant, un jour, lui aurait dit :

Aide-moi, ma fille, car les religieuses de l'Ordre m'abandonnent.

De son côté, le Vicaire Général persistait à vouloir maintenir la séparation.

A ce moment, le Père Maître Dominique Bañez, crut devoir entrer en scène et prendre résolument la défense de l'œuvre à laquelle il avait collaboré pendant tant d'années.

La *Chronique* rapporte en détail ce qui se passa dans la circonstance. Nous résumerons ce récit.

Après avoir justifié son intervention par les services rendus et l'affection qu'il avait pour l'Ordre, le Père Bañez développa les raisons de convenance dont il vient d'être question. Puis, s'adressant au Vicaire Général, il ajouta avec conviction :

Tout le monde dit que votre Paternité abandonne le gouvernement des religieuses. Or, dans l'Eglise de Dieu pareille chose ne s'est jamais vue. Alors même que les couvents de religieuses, protestant contre l'Ordre, auraient demandé leur séparation, vous devriez, après réprimande, pardonner à tous, pour un seul couvent qui serait resté fidèle. Mais, délaisser trente monastères pour un ou deux qui se sont révoltés, c'est ce qui ne peut être admis. Au point de vue naturel, on n'a jamais vu un corps se partager en deux, et une partie s'éloigner volontairement de l'autre. Ce serait, à cette heure, une monstruosité que la chose s'accomplit sous l'empire de la raison.

Devant le relâchement, ou après de graves délits, l'Ordre doit procurer la réforme, mais non décréter la mort. La charité et l'exemple des autres religions obligent à agir de la sorte; mais arracher et éloigner ainsi trente monastères, occupés par des religieuses de noble naissance et remarquables, surtout, par la pratique des vertus et leur avancement dans la perfection, encore une fois, c'est contraire à la prudence, et aucune justice ne saurait le permettre. Que votre

cœur de père se laisse toucher par les humbles prières des religieuses innocentes, et les larmes et les regrets sincères des coupables. Pas de châtiment. S'il m'est possible d'obtenir de votre Paternité ce résultat, je me regarderai comme largement récompensé de tout ce que j'ai fait pour la sainte Mère, et du désir intense que j'ai de continuer à être utile à ses fils et à ses filles (1).

Le Vicaire Général renouvela avec une certaine âpreté ses plaintes et déclara que puisque la décision avait été prise par la *Consulta* il n'était plus possible de tergiverser.

Le Père Bañez se levant alors pour sortir prononça d'un ton ferme ces paroles que l'histoire a conservées :

Eh bien ! je vais m'occuper d'obtenir que mon Ordre recueille les religieuses que votre Paternité expulse.

Et le Vicaire Général lui saisissant les mains :

Père, lui dit-il, je retiens cette parole, car pour les religieuses comme pour nous, il ne saurait y avoir de meilleure issue que d'être gouvernés par une religion si recommandable (2).

« Qui donc a permis à Bañez de s'occuper de ce qui ne le regarde pas ? » s'écria le Roi, lorsqu'il apprit ce qui s'était passé.

Mais le Père Bañez mis au courant s'éloigna aussitôt de Madrid afin de n'avoir pas à fournir des explications, et surtout pour que sa retraite donnât sérieusement à réfléchir, non seulement au Roi, mais aussi au Vicaire Général et à son Conseil (3).

(1) *Chroniq. Carmélit.*, t. II, liv. VIII, ch. XL.
(2) *Chroniq. Carmélit.*, ibid.
(3) P. P. Alvarez. « Sta Teresa y el P. Bañez », pag. 116.

Le résultat ne se fit pas attendre. Après avoir examiné les raisons présentées par les Carmes et les défenseurs des Carmélites, le Roi prit le parti de se rallier à la manière de voir du Père Bañez. Repoussant les accusations du Vicaire Général et les plaintes des membres du Conseil, il refusa de sanctionner les résolutions prises et ordonna que les religieuses fussent gouvernées dans l'avenir, comme elles l'avaient été jusque là.

Une fois de plus, le Père Dominique Bañez sortait victorieux de la lutte. L'existence de la Réforme était assurée.

Térèse de Jésus, dans des termes qu'il convient de rappeler, avait caractérisé la conduite du Père Bañez dans tout ce qui touchait à la mission providentielle qu'elle avait dû remplir, lorsque parlant des couvents de la Réforme, elle disait à sa nièce, Prieure de Valladolid :

On ne peut comparer personne au Père Bañez qui les aime, qui les regarde comme une chose sienne et qui en réalité a été leur soutien (1).

De fait, dans le conflit si heureusement terminé, le Père Bañez venait de prouver que les couvents des Carmélites déchaussées étaient vraiment « *sa chose* ».

(1) Lettre à Marie-Baptiste, 14 mai 1574.

DEUXIÈME PARTIE

Les Ecrits

En 1588, peu d'années après la mort de Térèse de Jésus, le moine augustin, Louis de Léon, faisait paraître à Salamanque, la première édition des principaux écrits de la Sainte. En adressant l'ouvrage à la Prieure et aux religieuses du couvent de Madrid, qui avaient recueilli les divers manuscrits en vue de l'impression, Louis de Léon, leur disait :

Que la plus fidèle image qui restât de la Sainte, était avec ses filles, ses écrits où elle avait mis toute son âme, tout son esprit et tout son cœur (1).

Les écrits nous montrent, en effet, Térèse de Jésus, planant dans les hautes régions de la vertu et de la sainteté. Si quelques-uns ne nous font connaître que sa vie extérieure et ses rapports avec les créatures; ceux qui ont été appelés les *œuvres majeures* permettent de pénétrer dans sa vie intérieure, sa vie avec Dieu, dont rien ne put la détourner depuis l'instant où elle reprit résolument le service du divin Maître.

Nous ne les analyserons pas. Nous voulons, seulement,

(1) La Fuente : Prologue de la *Vie*.

en indiquant les origines, nous demander quelle influence l'Ordre de Saint Dominique a pu avoir dans leur rédaction.

Nous ne nous occuperons pas des autres écrits, sortis spontanément de la plume de Térèse selon les circonstances. D'ailleurs, beaucoup nous sont imparfaitement connus, et s'il s'agit des *Lettres*, quoique leur nombre soit considérable, nous pouvons affirmer qu'il est loin d'être complet.

Que sont devenues, en effet, les lettres adressées au Père Garcia de Tolède pendant son séjour aux Indes, et celles qui furent expédiées de Burgos, en des moments difficiles, d'après le témoignage de sa nièce, au procès de canonisation ? (1).

Où sont les lettres au Père Visiteur, Pierre Fernandez, et celles que Térèse envoyait au Père Jean de las Cuevas, avant le Chapitre de la séparation, et dont elle fait mention en maints endroits ?

Les lettres adressées au Père de Médina, à saint Pie V, à saint Louis Bertrand, aux Pères Ibañez, Chaves, Barthélémy Aguilar et Yanguas sont perdues.

Où sont, enfin, celles qu'elle écrivit au Père Dominique Bañez ?

Nous n'en possédons que quatre et, cependant, nous savons, d'une façon irrécusable, que lorsque le Père Bañez était éloigné, Térèse le consultait régulièrement par lettre, lorsqu'une affaire importante se présentait, et qu'elle n'agissait jamais que sur son conseil.

Tous ces documents n'existent plus. Nous ne parlerons donc que des œuvres principales, et d'après le classement

(1) Procès d'Avila, 1610. Déposition de Térèsita.

adopté par les biographes, nous examinerons successivement :

1° *Le Livre de la Vie*;
2° *Le Chemin de la Perfection*;
3° *Les Fondations*;
4° *Les Demeures* ou *le Château de l'âme*;
5° *Les Pensées sur l'amour de Dieu*;
6° *Les Constitutions.*

Auparavant, nous devons nous arrêter, toutefois, sur quelques écrits, connus sous le nom de *Relations Spirituelles.* Ils sont courts, mais ils rappellent l'estime que Térèse avait pour les fils de saint Dominique, et ils montrent, très nettement, que tout en s'occupant de son âme, ses directeurs dominicains apportaient le plus grand zèle à examiner ses enseignements et à les propager. C'est à ce titre qu'ils méritent de retenir notre attention.

I

Les Relations Spirituelles

Le Père Pierre Ibañez

Le petit traité désigné, par les éditeurs, sous le nom de *Relations Spirituelles*, comprend soixante-huit écrits, qui sont comme un compte de conscience que Térèse a rédigé sur l'état de son âme, et les faveurs qui lui ont été accordées.

Ce sont d'étonnants documents de lucidité intérieure, d'une concision et d'un ton de sincérité frappants (1).

Trois *Relations*, seulement, sont adressées à des religieux dominicains, mais, de l'aveu de tous, ce sont les plus importantes.

La première, écrite au couvent de l'Incarnation (1560) est dirigée au Père Pierre Ibañez.

Le destinataire est assez clairement indiqué par ces mots de la fin :

(1) Hoornært, *Sainte Terèse écrivain*, 3 part., chap. III.

Jésus ! La relation qui est au commencement n'est pas de ma main. Je l'avais donnée à mon confesseur ; c'est lui qui, sans y rien changer ni ajouter, a fait cette copie. C'était un homme très adonné à la spiritualité, et un excellent théologien. Je lui avais livré tous les secrets de mon âme, et il en avait conféré avec d'autres théologiens, au nombre desquels se trouvait le Père Mancio (1). Les uns et les autres n'ont rien trouvé en tout cela qui ne fut entièrement conforme à la Sainte Ecriture ; voilà pourquoi je suis rassurée (2).

Deux ans avant la date indiquée dans la *Relation*, Térèse s'était mise sous la direction du Père Pierre Ibañez, ainsi qu'elle l'affirme dans l'*Autobiographie*.

Afin de dissiper les craintes de sa pénitente et aussi dans le but de la conduire d'après les règles d'une saine doctrine, le Père Ibañez lui avait imposé de décrire, aussi minutieusement que possible, les phases principales de sa vie intérieure. Non content de les examiner avec la plus grande attention, il avait soumis le mémoire aux plus célèbres théologiens de son Ordre.

Le jugement porté par les conseillers fut résumé par le Père dans un document qu'il lut dans la réunion qui se tint, à cette époque, pour l'examen des phénomènes extraordinaires qui s'étaient manifestés dans la vie de la religieuse, et qui, depuis des mois, étaient le sujet de toutes les conversations dans la ville d'Avila.

Grâce à ce travail de théologie mystique, le Père Ibañez put prouver que Térèse de Jésus suivait vraîment les voies de la perfection, et que tout ce qui s'était passé jusque là, était la manifestation certaine de l'amour du divin Maître, en faveur de son humble servante.

(1) Cf. *Biographie*. Appendice XI.
(2) Troisième Relation. *In fine*.

Le Père Ibañez ne s'en tint pas là. L'étude de cette première *Relation* lui suggéra l'idée de demander à Térèse de rapporter, en détail, tous les instants de son existence. De la sorte, il est permis de conclure que la première *Relation* fut le prologue du *Livre de la Vie*.

La seconde *Relation* fut écrite à Tolède, dans le palais de Louise de la Cerda, où habitait Térèse, sur l'ordre de son Provincial.

Cette *Relation*, plus courte que la première, a pour but de faire connaître à son confesseur, que depuis plus d'un an, son oraison est plus parfaite, et que la pratique des autres vertus est également en progrès.

Quelques auteurs se sont demandés si cet écrit n'avait pas été adressé au Père Garcia de Tolède. L'opinion générale est, qu'il a été rédigé pour le Père Ibañez qui se trouvait, alors, retiré au couvent de Trianos. Rien n'empêche, toutefois, qu'elle l'ait montré, auparavant, au Père Garcia de Tolède qui, au moment de la rédaction, était en rapports avec Térèse ; et ainsi, peut s'expliquer, croyons-nous, l'attribution que quelques commentateurs ont cru pouvoir indiquer.

Faute de documents précis, il n'est pas possible de dire si la troisième *Relation* a été adressée au Père Ibañez ou aux Pères Garcia de Tolède, et Dominique Bañez, qui pour lors, étaient les confesseurs de Térèse.

Mais, quel que soit le destinataire, il n'est pas douteux que Térèse ait consulté l'un ou l'autre de ces religieux en qui, selon son expression, elle trouvait :

l'étendue de la science, unie à l'éclat de la sainteté.

Il a été dit à l'occasion de la première *Relation*, que le Père Ibañez avait fait connaître son approbation, par un

document qui fut lu, publiquement, à Avila. Ce mémoire, déposé au procès par Teresita, nièce de la Sainte, comprend trente-trois articles et montre que le Père Ibañez qui le rédigea, était :

non seulement un grand théologien, mais, encore, un homme très expérimenté dans les choses de Dieu (1).

Voici ce document :

1. — Le but que Dieu se propose est d'amener une âme à Lui : celui du démon est de l'éloigner de Dieu. Notre-Seigneur n'emploie jamais des moyens de crainte qui éloignent une âme de Lui, ni le démon qui en conduisent à Dieu. Toutes les visions la rapprochent davantage de Dieu, la rendent plus humble et plus obéissante.

2. — C'est la doctrine de saint Thomas et de tous les Saints, que l'on reconnaît l'ange de lumière à la paix et à la quiétude qu'il laisse dans l'âme. Elle ne reçoit jamais ces faveurs sans goûter une paix et une joie très grandes ; si bien que tous les plaisirs de la terre réunis n'approchent pas de la moindre de ces grâces.

3. — Il n'est pas de faute ni d'imperfection en elle qui ne lui soient reprochées par Celui qui lui parle intérieurement.

4. — Elle n'a jamais demandé ni désiré ces faveurs. Elle ne veut qu'accomplir en tout la volonté du Seigneur.

5. — Toutes les choses qu'Il lui dit alors sont conformes à la Sainte Ecriture, et à ce que l'Eglise enseigne. Elles sont également très vraies d'après toute la rigueur de la scolastique.

6. — Elle a une très grande pureté d'âme et de corps.

(1) Mir., T. I, liv. I, ch. XLI.

Ses désirs de plaire à Dieu sont si grands que pour atteindre ce but, elle renverserait tous les obstacles d'ici-bas.

7. — Il lui a été dit que tout ce qu'elle demanderait de juste à Dieu, lui serait donné. Elle a demandé beaucoup de faveurs, qui ne peuvent être consignées par écrit, à cause de l'étendue du récit, et Notre-Seigneur les lui a accordées.

8. — Quand ces faveurs viennent de Dieu, elles sont toujours ordonnées au bien propre, au bien général ou au bien particulier. Or, elle a l'expérience du profit qui en est résulté pour elle-même et pour beaucoup d'autres personnes.

9. — A moins d'être dans une disposition perverse, nul ne traite avec elle, sans se sentir porté à la dévotion par suite des faveurs qu'elle ressent, bien qu'elle n'en parle pas.

10. — Chaque jour, elle grandit dans la pratique des vertus, et on ne cesse de lui enseigner une perfection plus haute. Ainsi, depuis le commencement des visions qu'elle a eues, elle est allée grandissant dans la vertu, conformément à ce qu'enseigne saint Thomas.

11. — Ce ne sont jamais des nouvelles ni des choses inutiles qui lui sont communiquées, mais, plutôt, des choses d'édification. On lui a dit de quelques uns qu'ils étaient remplis de démons, mais c'était pour lui faire comprendre l'état d'une âme qui a offensé mortellement le Seigneur.

12. — La tactique du démon consiste à recommander à ceux qu'il veut tromper, de garder le silence sur ce qu'il leur dit : or, à elle, il est recommandé de communiquer ce qui lui a été dit aux savants qui sont de vrais serviteurs de Dieu, car, si elle se taisait, elle tomberait dans les pièges du démon.

13. — Son âme a retiré un tel profit de ces faveurs, et donné un tel exemple d'édification que plus de quarante religieuses se sont adonnées à une vie vraîment intérieure (1).

14. — Ces faveurs lui viennent ordinairement après une longue oraison, quand elle est absorbée en Dieu, et embrasée de son amour, ou après avoir communié.

15. — Ces grâces allument en elle un très grand désir de réussir et de n'être pas trompée par le démon.

16. — Elles produisent en elle une très profonde humilité. Elle reconnait que ce qui lui est accordé vient de la main du Seigneur et que, d'elle-même, elle n'est rien.

17. — Quand elle n'a pas ces faveurs, les difficultés de la vie lui causent de la peine et du chagrin ; mais, dès qu'elle est favorisée, elle ne se souvient plus de rien, et n'a qu'un grand désir de souffrir, ce qui lui cause une telle joie qu'elle en est dans l'étonnement.

18. — Elle éprouve de la joie et des consolations dans les travaux, les critiques qu'on lui fait, et dans les maladies ; elle souffre beaucoup du cœur, de vomissements et de beaucoup d'autres maux ; mais, quand elle a des visions, tous ces malaises disparaissent.

19. — Malgré tout cela, elle fait de très austères pénitences, jeûnes, disciplines et toutes sortes de mortifications.

20. — Elle supporte avec égalité d'esprit, sans perdre la paix et la tranquillité de l'âme, les choses qui, sur la terre, peuvent lui donner quelque satisfaction, ainsi que les épreuves qui se présentent, si souvent, et en si grand nombre.

21. — Elle a un si ferme propos de ne pas offenser le Seigneur, qu'elle a fait le vœu de faire tout ce qui lui

(1) Il s'agit des religieuses de l'Incarnation.

paraît plus parfait, ou que son directeur lui ordonne. Bien qu'elle regarde comme des saints les Pères de la Compagnie, et qu'à son avis, le Seigneur, par leur intermédiaire, lui a accordé tant de grâces, si elle savait, ainsi qu'elle me l'a dit, qu'il est plus parfait de ne plus avoir de rapports avec eux, elle ne leur parlerait ni ne les verrait jamais plus. Ce sont eux, cependant, qui l'ont tranquillisée et dirigée en cela.

22. — Les douceurs qu'elle ressent ordinairement et les désirs qu'elle a de se consumer d'amour pour Dieu, sont évidemment une chose admirable. Quand cela se produit, elle passe presque tout le jour dans le ravissement.

23. — Lorsqu'elle entend parler de Dieu avec piété et ardeur, elle entre souvent en extase, et malgré ses efforts, elle ne peut l'empêcher. Alors, ceux qui la voient en cet état, sont touchés de la plus grande dévotion.

24. — Elle ne peut souffrir, que celui qui la dirige, ne lui dise pas ses fautes et ne la réprimande pas. Elle accepte tout avec une profonde humilité.

25. — Dans ces dispositions, elle ne peut supporter que ceux qui vivent dans l'état de perfection, ne s'appliquent pas à acquérir celle de leur institut.

26. — Elle est très détachée des parents, et évite le commerce des créatures : elle aime beaucoup la solitude ; elle a une grande dévotion pour les Saints. Le jour de leurs fêtes et aux solennités des mystères que l'Eglise rappelle, elle éprouve des sentiments admirables pour Notre-Seigneur.

27. — Si tous les religieux de la Compagnie et les serviteurs de Dieu qu'il y a sur la terre, lui disent que c'est le démon qui agit, elle craint et tremble avant ses visions ; mais, dès qu'elle est en oraison ou dans le recueillement,

on pourrait la mettre en pièces, qu'on ne la persuaderait pas que ce n'est pas Dieu qui lui parle et s'entretient avec elle.

28. — Dieu lui a donné une force de volonté et une énergie d'âme qui étonnent. Elle était timide, autrefois ; maintenant, elle met en fuite les démons. Elles est étrangère aux manières affectées et aux petitesses des femmes. Exempte de scrupules, c'est la droiture même.

29. — Avec cela, le Seigneur lui a accordé un don de larmes très suaves, une vive compassion pour le prochain, la connaissance vraie de ses fautes, une haute estime pour les confesseurs, et le mépris de soi.

Je dis, et c'est la vérité, qu'elle a fait du bien à de nombreuses personnes, et je suis une de ces personnes.

30. — Elle garde ordinairement le souvenir de Dieu, et le sentiment de sa présence.

31. — Il ne lui a jamais été rien révélé qui n'ait été conforme à la vérité, et qui ne se soit accompli parfaitement, et c'est là, un très fort argument que ces visions viennent de Dieu.

32. — Ces faveurs produisent en elles une grande clarté d'entendement et une lumière admirable touchant les choses de Dieu.

33. — Il lui a été dit qu'on pouvait examiner attentivement les Saintes Ecritures et qu'on ne trouverait jamais qu'une âme désireuse de plaire à Dieu, puisse rester longtemps dans l'erreur.

Ce document a toujours été regardé comme le portrait le plus fidèle de l'esprit de Térèse de Jésus. Comme on l'a dit :

Il ne pouvait être peint que par quelqu'un qui la connais-

sait très intimement, et qui disposait, en outre, d'une lumière toute céleste, lui permettant de voir des choses que le vulgaire était incapable de découvrir (1).

La lecture des remarques du Père Ibañez eût pour résultat, non seulement d'obtenir l'approbation de tous les auditeurs, mais encore, de grouper autour de Térèse, et de lui rendre favorable, un plus grand nombre de religieuses de l'Incarnation. Dans la ville d'Avila, l'apaisement se fit, aussi, chez tous ceux qui rangeaient déjà Térèse dans la secte des *Illuminés*, dont le Saint-Office poursuivait les adhérents pour leurs hérésies et leurs crimes abominables.

Enfin dans les annotations qu'il a mises en marge de la *Vie* de Térèse, par Ribéra, le Père Gracián affirme qu'après s'être convaincu, par expérience, de la vérité des signes indiqués par le Père Ibañez, il s'est servi de ce travail pour écrire son livre sur le *Discernement des Esprits*.

Plus bel éloge ne pouvait être décerné au mémoire du docte et pieux dominicain.

Le livre des *Relations Spirituelles*, contient, en outre, quelques pages qui méritent d'être citées, car elles nous font connaître les principaux religieux de l'Ordre de Saint-Dominique que Térèse avait pris pour directeurs dans les diverses époques de sa vie.

Pendant son séjour à Séville, Térèse fut dénoncée à l'Inquisition et accusée formellement de faire partie de la secte des *Illuminés*. Dans cette circonstance, le Père Jésuite Rodrigue Alvarez fut désigné pour agir au nom du Saint-Office. Appelée à comparaître devant le Tribunal de l'Inquisition, Térèse fut examinée par le délégué et son assesseur. Après les interrogations, Térèse dût présenter une

(1) Mir. *Vida*, T. L, Liv I, ch. XLI.

pièce justificative de toute sa conduite ; et c'est à cette occasion qu'elle écrivit la *Relation* dont il est, maintenant, question.

Après avoir rappelé son entrée en religion, ses premières années d'aridité spirituelle, et le commencement des faveurs célestes, Térèse ajoute qu'elle rédigea, par ordre, la relation des divers phénomènes qui s'étaient produits.

Cette relation, dit-elle, était telle que les savants qui l'ont vue et qui étaient mes confesseurs, disaient qu'elle contenait d'excellents conseils pour la vie intérieure.

Puis, après avoir fait allusion à la composition du livre *Le Chemin de la Perfection*, écrit sur l'ordre du Père Bañez, elle continue, parlant d'elle-même à la troisième personne :

Voilà pourquoi ils (les confesseurs) lui ont ordonné de la transcrire et de composer pour ses filles, puisqu'elle était alors Prieure, un petit livre où elle donnerait des conseils.

Elle demanda, ensuite, à son confesseur, de parler de son intérieur à quelques grands théologiens, alors même qu'ils ne seraient pas très adonnés à l'oraison : son unique désir était de savoir si tout ce qui se passait en elle était conforme à la Sainte-Ecriture, se consolant à la pensée que, quand bien même ses péchés lui eussent mérité d'être dans l'illusion, le Seigneur ne permettrait pas que tant de bonnes âmes, qui désiraient l'éclairer, se trompassent sur elle.

Dans ce but, elle commença à avoir des rapports avec des Pères de l'Ordre du glorieux Saint-Dominique, Ordre où elle avait trouvé des confesseurs avant d'être favorisée de ces visions ; elle ne dit pas que c'étaient des anciens confesseurs, mais des Pères du même Ordre.

Voici les noms de ceux à qui elle s'est adressée depuis :

Le Père Vincent Barrôn l'a confessée à Tolède, un an et

demi. Il était alors, Consulteur du Saint-Office, et, elle lui avait découvert tous les secrets de son âme durant de longues années avant d'avoir reçu ces faveurs. C'était un grand théologien. Il la rassura beaucoup, lui répétant ce que tous lui disaient : Si vous n'offensez pas Dieu et si vous reconnaissez votre misère, que craignez-vous ?

Le Père Maître Pierre Ibañez, qui était Lecteur à Avila, et très grand théologien.

Le Père Maître Dominique Bañez qui est, actuellement, Régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid, m'a confessée six ans. (Ici, Térèse se trahit, elle ne parle plus à la troisième personne), et j'ai toujours continué mes relations avec lui, par lettres, chaque fois qu'il s'est présenté quelque difficulté.

Le Père Maître Chaves; un autre dominicain, appelé Garcia de Tolède.

Le Père Maître Barthélémy de Médina, professeur à Salamanque, qui, elle ne l'ignorait pas, était très prévenu contre elle, à cause de ses visions. Il lui parut que celui là, à cause de ses sentiments peu favorables, lui déclarerait mieux, que tout autre, si elle était dans l'erreur.

Cela se passait il y a un peu plus de deux ans.

Elle obtint de se confesser à lui, et pendant tout le temps de son séjour à Salamanque, elle lui fit un rapport complet de sa vie. Elle lui montra aussi ce qu'elle avait écrit, pour qu'il fut plus à même de porter un jugement (1) Or, le Père la rassura autant, et même plus, que tous les autres ; et depuis, il lui resta très dévoué.

Elle s'est confessée, aussi, quelque temps, au Père Maître Philippe de Ménèses, lorsqu'elle fit la fondation de Valladolid où ce Père était Recteur du collège de Saint-Grégoire. Auparavant, ayant entendu parler de ces faits extraordinaires, il était allé à Avila, pour s'entretenir avec elle, et il lui

(1) Il s'agit du livre de la *Vie*.

avait montré la plus grande charité. Il désirait savoir si elle était dans l'illusion, afin de l'éclairer, et si elle était dans la bonne voie, afin de la défendre contre les critiques qu'il entendrait. Or, il fut grandement satisfait de son examen.

Elle a eu aussi, d'une manière toute particulière, des rapports avec un Provincial de l'Ordre de Saint Dominique, homme très adonné à la vie intérieure.

Egalement avec un autre Père Présenté, appelé Lunar, qui était Prieur de Saint-Thomas d'Avila; et à Ségovie, avec un Lecteur en théologie, appelé le Père Diégo de Yanguas.

Or, quelques uns de ces Pères de l'Ordre de Saint Dominique, et peut-être tous, ne laissaient pas d'être très élevés dans l'oraison.

Puis, à la suite de quelques détails sur sa manière d'agir, Térèse conclut :

Tout ce qui a été dit et a été écrit, elle l'a remis au Père Maître Bañez qui est, actuellement, à Valladolid. C'est avec lui qu'elle a traité le plus longtemps, et traite encore ses affaires. C'est ce Père, d'après ce qui a été dit, qui a présenté, lui-même, les écrits de cette religieuse au Saint-Office, à Madrid, et elle se soumet complètement à la Foi catholique et à l'Eglise romaine (1).

Aucun témoignage, pensons-nous, ne saurait être plus décisif, pour établir les rapports de Térèse de Jésus avec les membres de l'Ordre de Saint-Dominique. Les précisions qu'il apporte confirment, non seulement ce qui nous est connu et a été dit jusqu'ici, mais, encore, tout ce qui pourra être, dans la suite, l'objet de cette étude.

(1) *Relation VII.*

II

L'Autobiographie

Les Pères Pierre Ibañez et Garcia de Tolède

Le livre de la *Vie* est le plus important de tous les écrits de Térèse de Jésus, et contient les éléments principaux de toutes les autres productions de son génie. Si l'on met à part les pages, purement historiques, du livre des *Fondations*, il est facile de constater que tous ses traités ne sont qu'un développement, et un exposé plus doctrinal, de ce que renferme l'*Autobiographie* sur l'oraison et les phénomènes de la vie surnaturelle. Térèse avoue d'ailleurs, elle-même, que le *Chemin de la Perfection* et les *Demeures* n'ont été écrits que pour remplacer le livre de la *Vie*.

Ce livre, que Térèse appelle *Le livre des miséricordes de Dieu* (1), en souvenir des immenses bienfaits qui lui ont été accordés est, encore, désigné par elle sous le titre de : *Mon Ame*.

En vous confiant le manuscrit, dit-elle, à doña Louise de la Cerda, considérez que je vous ai confié *mon âme* (2).

Et en remettant l'autographe au Père Garcia de Tolède, elle écrit :

(1) Lettre à Don Pedro de Castro, 15 sept. 1581.
(2) Lettre à Doña Louise de la Cerda, 23 juin 1568.

Que votre Grâce fasse ce qu'elle croit le plus à propos, mais, qu'elle considère qu'elle a des obligations vis-à-vis de celle qui lui a, ainsi, confié *son âme* (1).

L'*Autobiographie* fut commencée à Avila en 1561, et terminée à Tolède, en juin 1562. Cette date s'applique à la première rédaction, car il y a eu, comme nous allons le dire, deux rédactions.

L'attention du Père Ibañez qui, à l'époque, était le confesseur de Térèse, avait été éveillée par la *Relation* et les ouvertures de conscience qui lui furent faites dans la suite. Désireux de posséder un document qui lui permit d'examiner à fond tous les secrets de cette âme privilégiée ; et le cas échéant, afin de se mettre à couvert devant le tribunal de l'Inquisition, le Père Ibañez donna l'ordre à Térèse de rapporter, en détail, les principaux évènements de sa vie.

Avec l'approbation de Dieu, clairement manifestée dans la circonstance, Térèse s'empresse d'obéir au Père Ibañez, satisfaite de se faire connaître,

telle qu'elle est, beaucoup moins bonne, à son sens, qu'on ne le croit.

Très probablement, le Père Ibañez n'eut jamais connaissance de cette rédaction, car lorsque Térèse revint à Avila, après le séjour de Tolède, le Père Ibañez s'était déjà retiré au couvent de Trianos (2).

En l'absence du Père Ibañez, Térèse s'adressa au Père Garcia de Tolède, à qui elle avait montré ses écrits au cours des nombreux entretiens qu'elle avait eus avec lui,

(1) Livre de la *Vie*. — *In fine*.
(2) Ce premier manuscrit a été perdu.

tandis qu'elle résidait au palais de doña Louise de la Cerda. En se mettant sous sa conduite, dès son retour à Avila, elle crut de son devoir de lui remettre le manuscrit.

Après un examen attentif, le Père Garcia de Tolède prescrivit à Térèse de mettre de l'ordre dans son récit, en le divisant par chapitres ; de rappeler ensuite les détails de la fondation de Saint-Joseph, et d'ajouter, enfin, les faveurs nouvelles qu'elle avait reçues.

L'année même de la fondation de Saint-Joseph d'Avila, a-t-elle écrit, je reçus ordre du Père Garcia de Tolède, religieux dominicain, alors mon confesseur, de raconter, avec l'histoire de la fondation de ce monastère, plusieurs autres choses qu'on lira plus tard, si mon écrit voit le jour (1).

L'Inquisiteur don François Soto de Salazar, appuya fortement l'ordre donné par le Père Garcia, et conseilla de montrer le livre au Maître Jean d'Avila, que sa sainteté avait rendu célèbre dans toute l'Espagne.

Le désir de l'Inquisiteur ne put être réalisé de sitôt, car si les premiers chapitres ne sont qu'une transcription du travail antérieur, l'ouvrage, toutefois, ne fut terminé que vers la fin de 1565. La preuve en est, en ce qu'il y est fait mention de la mort du Père Ibañez, arrivée le 2 février 1565, et du Bref de Pie IV, autorisant le monastère de Saint-Joseph à se placer sous la juridiction de l'évêque d'Avila (17 juillet 1565).

Le Père Gracia de Tolède devint, alors, le dépositaire du livre. Lui et le Père Bañez le révisèrent en qualité de confesseurs.

A cette époque, rapporte Térèse, j'avais deux confesseurs.

(1) Prologue du livre des *Fondations*.

Ils étaient l'un et l'autre très instruits et grands serviteurs de Dieu (1).

Convaincu de la pureté et de la sûreté de la doctrine contenu dans le livre de la *Vie*, le Père Bañez avertit Térèse qu'il ne voyait pas la nécessité de consulter d'autres examinateurs; mais, poursuivie par le souvenir de la recommandation faite par l'Inquisiteur, Térèse insistait pour qu'il fut montré au vénérable Jean d'Avila.

Prévenu, le célèbre apôtre de l'Andalousie écrivit à Térèse :

Je désire que vous vous tranquillisiez sur la question de l'examen du livre. Les personnes dont vous me parlez ayant fait cet examen, vous avez fait ce à quoi vous étiez obligée Et certainement, je crois que je ne pourrais indiquer aucune chose qui n'ait été remarquée déjà par ces Pères (2).

Dans le livre de la *Vie* (ch. X) Térèse affirme, catégoriquement, qu'elle ne l'a composé que sur le commandement de ses confesseurs; et le Père Jérôme Gracián, dans une note à la *Vie* de la sainte, par Ribéra, dit expressément qu'il s'agit bien du Père Garcia de Tolède et du Père Dominique Bañez (3).

Les historiens sont unanimes sur ce point; aussi, en terminant son étude critique, un auteur a-t-il pu écrire :

Nous devons, donc, le livre de la *Vie*, et la fondation de Saint-Joseph d'Avila, à saint Dominique (4).

(1) *Vie*, ch. XXXIX.
(2) Lettre du V. Jean d'Avila, 2 avril 1568.
(3) *Memorias Historiales*, L. R. n° 138.
(4) La Fuente, prologue, édit. de 1881.

Au procès de canonisation, le Père Bañez désigne le dominicain Pierre Ibañez comme ayant été le confesseur qui ordonna à Térèse d'écrire la première rédaction. Quant à la seconde rédaction, il pouvait en parler d'autant plus pertinemment que, sur la prière de Térèse, il avait examiné l'ouvrage avec le Père Garcia de Tolède, et l'avait annoté, comme il est facile de le constater, en parcourant le manuscrit, qui est encore, de nos jours, dans le reliquaire de l'Escurial.

La question de l'origine et de la composition est, enfin, tranchée par la lettre qui se trouve à la fin du livre, et dans laquelle Térèse dit au Père Garcia de Tolède :

Que le Saint-Esprit soit toujours avec vous ; *amen !*

Il ne serait pas mal de vous exposer clairement le service que vous m'avez demandé, afin de vous obliger à me recommander très instamment à Notre-Seigneur. J'ai tant souffert à me voir dépeinte dans ce récit, et à rappeler à mon souvenir les innombrables misères de ma vie que j'en aurais bien le droit. Cependant, je puis le dire, en toute vérité, il m'a été plus pénible de rapporter les faveurs dont le Seigneur m'a comblée, que mes offenses envers Sa Majesté.

J'ai fait ce que vous m'aviez ordonné, en donnant plus d'étendue à ma relation, mais à la condition que vous accomplirez ce que vous m'avez promis, et que vous déchirerez ce qui ne vous paraîtra pas bien. Je n'avais pas encore achevé de relire ce que j'avais écrit, quand on est venu le chercher de votre part. Il se peut que certaines choses soient mal exposées, et qu'il y ait des répétitions, mais j'ai eu si peu de temps à moi, que je n'ai pu toujours revoir ce que j'écrivais. Je vous supplie de le corriger et de le faire copier, s'il convient de l'envoyer au Père Maître Avila, car on pourrait reconnaître mon écriture. Je désire, ardemment, qu'on prenne le moyen de le lui montrer. C'est dans ce but que

j'ai commencé à l'écrire; et s'il pense que je suis en bon chemin, j'en demeurerai bien consolée. Je n'ai plus rien à ajouter pour faire ce qui dépendait de moi. Pour vous, faites ce qui vous semblera le plus à propos ; mais considérez que vous avez des obligations envers celle qui vous confie, ainsi, son âme. Toute ma vie, je recommanderai la vôtre à Notre-Seigneur. Hâtez-vous, donc, de servir Sa Majesté pour venir à mon secours. Vous verrez par ce récit ce que l'on gagne à se donner tout entier, comme vous avez commencé à le faire, à Celui qui se donne à nous sans mesure.

Qu'il soit béni à jamais, car j'espère de sa miséricorde que vous et moi, nous nous verrons dans ce séjour où nous contemplerons, plus clairement, les grandes faveurs dont nous avons été comblés, et où nous le louerons éternellement. *Amen.*

Ce livre a été terminé en juin 1552.

Le Père Bañez a noté dans le manuscrit :

Cette date se réfère à la première relation qu'écrivit la Mère Térèse de Jésus, sans distinction de chapitres. Dans la suite, elle fit cette copie, et ajouta beaucoup de faits postérieurs à cette date ; par exemple, la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila, comme on peut le voir à la feuille 197.

Fr. Dominique Bañez.

Toutefois, malgré son approbation, le Père Bañez n'était pas d'avis que le livre fut mis entre toutes les mains ; « mais seulement d'hommes de savoir, d'expérience et de prudence chrétienne ».

Sollicité cependant par doña Isabelle de Ribéra, abbesse du couvent de Sainte-Anne, à Avila, il lui permit de parcourir le manuscrit, mais en lui recommandant le plus grand secret, comme elle le déclara au procès de béatification (1).

(1) Informat. d'Avila, 1610.

Le Père Barthélémy de Médina, en ayant pris, lui aussi, connaissance, fit faire une copie qui, nous l'avons dit, fut offerte à la duchesse d'Albe.

Enfin, don Alvare de Mendoza, évêque d'Avila, à l'époque de la fondation de Saint-Joseph le fit, également, copier pour sa sœur.

Les copies se multipliaient, rapidement, au grand déplaisir de Térèse, et surtout, du Père Bañez qui, non sans raison, craignait les indiscrétions et leurs résultats dans des temps aussi troublés.

Il se fâcha même si bien, qu'après avoir obtenu du Père Garcia la permission de montrer le manuscrit au Père Jean d'Avila, Térèse écrit à doña Louise de la Cerda, de le renvoyer au plus tôt, afin d'éviter les reproches que le Père Bañez ne manquerait pas de lui adresser.

Je suis toute tremblante, lui dit-elle, de l'arrivée du Présenté, le Père Dominique. On m'annonce qu'il doit venir, par ici, cet été, et il va me trouver le vol dans les mains. Pour l'amour de Notre-Seigneur, renvoyez-moi le manuscrit dès que ce saint homme (1) l'aura lu. Vous aurez le temps de le lire, lorsque je retournerai à Tolède... Ce qu'il y a de plus important, c'est de me le renvoyer (2).

Je me fâchais avec la Mère Térèse de Jésus, a avoué le Père Bañez, quoique j'eusse compris qu'elle n'était pas coupable, mais bien ceux à qui elle s'était confiée. Tout cela était en effet, complètement opposé à mes vues (3).

Le Père Bañez, d'ailleurs, n'était pas le seul à trouver

(1) Jean d'Avila.
(2) Lettre à doña Louise de la Cerda, 23 juin 1568.
(3) Procès de Salamanque. Informat.

que ces communications pouvaient provoquer de graves inconvénients.

Le Père Gracián déclare dans ses notes, qu'il n'était pas d'avis que le livre de la *Vie* fut publié, et Jean d'Avila, lui-même, écrivait à Térèse :

Ce livre n'est pas destiné à être mis en beaucoup de mains (1).

Les craintes du Père Bañez étaient fondées.

Il nous reste à dire, maintenant, de quelle manière il entreprit la défense de l'ouvrage, et comment, grâce aux raisons que contenait son approbation, la *Vie* obtint, plus tard, non seulement les éloges du grand Inquisiteur de Tolède, mais encore les suffrages de la Cour Romaine et les encouragements des Souverains Pontifes.

(1) Lettre de Jean d'Avila, 12 sept. 1568.

III

L'Autobiographie et l'Inquisition

Les Pères Dominique Bañez et Fernand del Castillo

Les noms des Pères Pierre Ibañez, Garcia de Tolède, et Dominique Bañez sont inséparablement unis, désormais, au livre de la *Vie* de Térèse de Jésus. Toutefois, malgré l'appui et les approbations d'hommes aussi éminents, l'*Autobiographie* eut, bientôt, des détracteurs.

L'attaque détermina les mesures les plus rigoureuses, mais la défense fit preuve de la plus grande énergie. C'est encore aux religieux de l'Ordre de Saint Dominique que revient l'honneur d'avoir fait accepter d'abord, et puis, d'avoir couvert d'éloges, un livre qui, comme *l'Imitation de Jésus-Christ*, ainsi que l'affirme le cardinal dominicain Z. Gonzalez, avait été écrit sous l'influence d'un mouvement spécial de l'esprit de Dieu (1).

Les origines de la vilenie qui fut commise dans la circonstance, furent pour Térèse un vrai tourment, qui, selon son aveu « lui coûta beaucoup de larmes » (2).

Tous les historiens ont rapporté le fait que nous allons résumer.

Après la fondation de Tolède, et en attendant que le

(1) Zephirino Gonzalez. *La Biblia y la Ciencia*, ch. I. § 4.
(2) La Fuente. Relat. VII, nº 20.

couvent de Pastrana fut prêt à recevoir les religieuses, Térèse de Jésus reçut l'hospitalité dans le palais de la princesse de Eboli, doña Marie de Mendoza.

La princesse apprit, inopinément, que Térèse portait avec elle, le livre de sa *Vie*, et que plusieurs personnes l'avaient eu à leur disposition.

Elle manifesta, aussitôt, le désir de le voir, mais Térèse ne crut pas pouvoir satisfaire sa demande.

Les instances ne suffisant pas, la princesse fit intervenir son mari, le prince Ruy Gomez de Silva, le grand bienfaiteur des religieux et des religieuses de Pastrana.

Térèse se vit, alors, dans l'obligation de céder; mais, quelques jours après, elle était informée que le livre traînait à l'office, et que toute la domesticité riait, et se moquait des révélations dont il était question dans le récit; et cela, avec le consentement de la princesse, qui pensait prendre de la sorte sa revanche, de ce que Térèse avait refusé d'admettre une religieuse qu'elle protégeait.

Devenue veuve, la princesse voulut entrer au couvent et gouverner, mais la communauté n'y tenant plus, Térèse, sur le conseil des Pères Fernandez, del Castillo et Bañez, se résolut à abandonner Pastrana, et fit venir toutes les religieuses au couvent de Ségovie qui venait de se fonder.

Froissée par cette mesure, l'orgueilleuse princesse dénonça le livre de la *Vie* à l'Inquisition, comme renfermant le récit de « visions, de révélations et autres doctrines dangereuses », demandant, impérieusement, aux Inquisiteurs de « se hâter d'en faire la saisie et de l'examiner rigoureusement. » (1).

Térèse se trouvait à Véas, lorsqu'elle apprit cette grave

(1) P. F. Martin, 2^{0} part., ch. III.

incorrection. Elle supplia, aussitôt, le Seigneur de dissiper cette « tourmente », car, elle prévoyait que si elle attirait l'indignation des Inquisiteurs et de Philippe II, il en était fait de sa Réforme.

Bien avant Térèse, le Père Bañez, alors Régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid, connut la perfide dénonciation.

Sans hésiter un instant, il porta lui-même le livre à l'Inquisition. Il savait avec quelle sévérité le saint Tribunal jugeait les visions, les révélations et toutes les doctrines mystiques; il n'ignorait pas les sentences portées contre des archevêques (1) et des religieux (2), ni les exécutions de religieuses à Valladolid et dans d'autres provinces ; aussi se présentait-il lui-même, pour sauver la Réformatrice, ne doutant pas que le prestige de son nom, et son titre de théologien, universellement connu, ne lui ménageât un accueil favorable.

Avant de livrer le manuscrit, il avait cru prudent, toutefois, de faire quelques corrections, et d'ajouter, en marge, certaines indications.

Ainsi, au chapitre XXXVI, après avoir rappelé ce qui s'était passé dans l'assemblée convoquée par le Gouverneur d'Avila, Térèse ajoute :

Seul, un Présenté de l'Ordre de Saint-Dominique avait pris la défense du couvent.

A cet endroit, le Père Bañez a écrit sur le manuscrit :

Cela arriva à la fin du mois d'août 1562. J'étais présent,

(1) Cardinal Carranza.
(2) Louis de Grenade.

et je donnai ce conseil, Fr. Dominique Bañez. Je signe ceci, le 2 mai 1575, et en ce moment cette Mère a déjà fondé neuf monastères, et les a établis dans une grande régularité et observance.

C'est lui qui signa, encore, la note qui est à la fin du manuscrit, indiquant que la date, donnée par Térèse, se rapporte à la première rédaction.

Enfin, il est certain, ainsi que l'on peut le constater en consultant le manuscrit de l'Escurial, que c'est le Père Bañez qui effaça, dans les titres des chapitres, plusieurs mots qui auraient pu paraître trop élogieux pour la doctrine qu'ils exposaient.

Mis en possession du manuscrit, le tribunal de l'Inquisition ordonna, aussitôt, de faire disparaître toutes les copies existantes. Seul, l'exemplaire qui avait été offert à la duchesse d'Albe, put échapper à cette mesure.

Peu après, le grand Inquisiteur ordonnait l'examen du texte de l'original, et confiait cette mission aux Pères Bañez et Fernand del Castillo. Ainsi, remarque l'historien de la Réforme : « la protection des religieux dominicains ne fit jamais défaut à la Sainte ». (1).

L'examen terminé, le Père Bañez écrivit à la fin de l'autographe, ses conclusions. Trois choses sont précisées dans ce document : le caractère personnel de l'écrivain, la doctrine exposée et enfin les révélations. Heureux de la confiance qui lui a été témoignée, il est évident que le théologien-censeur se met au service du père spirituel pour le but à atteindre. Il dit en effet :

J'ai examiné avec beaucoup d'attention ce livre où Térèse

(1) Hist. de la Réforme. Liv. V, ch. XXXVI.

de Jésus, religieuse carmélite et Fondatrice des carmélites déchaussées, fait une simple relation de tout ce qui se passe dans son âme, afin d'être instruite et guidée par ses confesseurs. Dans tout ce récit, je n'ai trouvé aucune doctrine qui, selon moi, fut erronée.

Au contraire, il renferme beaucoup de choses très édifiantes et très utiles pour les personnes qui s'occupent de l'oraison.

Vu sa grande expérience, sa prudence et l'humilité qui lui a fait rechercher toujours la lumière chez ses confesseurs, cette religieuse a réussi à traiter de l'oraison avec plus de perfection que ne le font parfois, faute d'expérience, les savants les plus habiles.

Une seule chose dans ce livre pourrait, à bon droit, commander la réserve, tant qu'elle n'aura pas été examinée avec soin. C'est qu'il contient beaucoup de révélations et de visions.

Or, il faut toujours s'en défier, et spécialement chez les femmes, qui sont plus portées à croire qu'elles viennent de Dieu, et qu'elles constituent la sainteté. Cependant, la sainteté ne consiste pas en cela. Il faut, au contraire, y voir un grand danger pour ceux qui tendent à la perfection. Satan, en effet, a coutume de se transformer en ange de lumière, et de tromper les âmes curieuses et peu humbles, comme on l'a vu de nos jours.

Cependant, nous ne devons pas, pour cela, établir en règle générale que toutes les révélations et visions viennent du démon. S'il en était ainsi, saint Paul n'aurait pas dit que Satan se transforme en ange de lumière, si l'ange de lumière ne nous illuminait quelques fois.

Des Saints et des Saintes ont eu des révélations, non seulement dans les temps anciens, mais aussi dans les temps modernes, comme saint Dominique, saint François, saint Vincent Ferrier, sainte Catherine de Sienne, sainte Gertrude et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer. Et comme l'Eglise de Dieu est toujours sainte et doit l'être jusqu'à la fin, non

seulement parce qu'elle professe la sainteté, mais encore parcequ'elle renferme des justes et des âmes de haute perfection, il n'est pas raisonnable de condamner sans examen, et de mépriser les visions et révélations lorsqu'elles ont coutume d'être accompagnées d'une grande vertu et d'une sainte vie.

Il convient plutôt de pratiquer ce que dit l'apôtre au ch. V de la 1re Epitre aux Thessaloniciens :

« N'éteignez pas l'esprit. Ne méprisez pas les prophéties, examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon ; abstenez-vous de toute apparence de mal ».

Quiconque lira l'interprétation de saint Thomas sur ce passage, comprendra avec quel soin il faut examiner ceux qui, dans l'Eglise de Dieu, manifestent quelque don particulier pouvant être utile ou dangereux pour le prochain. Il verra aussi avec quelle attention doivent procéder les examinateurs pour ne pas éteindre la ferveur de l'Esprit de Dieu chez les bons, et ne pas décourager les autres qui se livrent aux exercices de la vie chrétienne parfaite.

Cette femme, selon ce qu'indique sa relation, viendrait-elle à se tromper sur ce point, n'a pas du moins l'intention de tromper, car elle expose, si simplement, le bien et le mal, et elle a un tel désir de dire le vrai qu'il n'est pas possible de douter de sa bonne intention. Plus il est raisonnable d'examiner de semblables esprits, puisque de nos jours on a vu des mystificateurs se parer des dehors de la vertu, plus il convient de protéger ceux, qui avec les apparences, ont, en outre, la réalité de la vertu. Car, c'est une chose étrange que les gens faibles et mondains se réjouissent de voir déconsidérés ceux qui montrent les apparences de la vertu.

Dieu se plaignait, anciennement, par le prophète Ezéchiel (ch. XIII), des faux prophètes qui poursuivaient les justes, et flattaient les pécheurs, et leur disait : « Vous avez affligé le cœur du juste par le mensonge, quand je ne l'avais pas

attristé moi-même, et vous avez fortifié les mains de l'impie... »

Cela peut s'appliquer en quelque sorte à ceux qui effraient les âmes qui cheminent dans la voie de l'oraison et de la perfection, en leur disant que ce sont là des chemins dangereux, des singularités, et que beaucoup, en les suivant, sont tombés dans l'erreur, alors que le plus sûr, c'est un chemin uni, ordinaire, et la grande route. De semblables paroles, c'est certain, attristent ceux qui veulent suivre les conseils et la perfection par l'oraison continuelle, autant que possible, et par beaucoup de jeûnes, de veilles et de disciplines.

D'un autre côté, les lâches et les vicieux s'encouragent et perdent la crainte de Dieu, parce qu'ils regardent leur voie comme plus sûre. Leur erreur vient de ce qu'ils appellent chemin uni et sûr, celui qu'ils suivent, n'ayant aucune connaissance des précipices et des dangers au milieu desquels nous marchons tous dans ce monde.

Eh bien ! il ne peut y avoir de sécurité qu'à condition de connaître nos ennemis quotidiens, et de demander humblement la miséricorde de Dieu. Dans le cas contraire, nous devenons leurs esclaves.

Bien plus, il y a des âmes que Dieu presse de telle sorte pour qu'elles entrent dans le chemin de la perfection, que pendant la ferveur, elles ne peuvent tenir le juste milieu, et tombent aussi dans un autre extrême, celui du péché. Ces âmes ont un besoin absolu de veiller et de prier continuellement. Enfin, il n'est personne à qui la tiédeur n'ait été nuisible. Que chacun mette la main sur son cœur, et il trouvera que c'est la vérité. Je tiens pour certain que si Dieu supporte les tièdes, pendant quelque temps, c'est en considération des prières des fervents qui crient sans cesse : « et ne nos inducas in tentationem ».

J'ai dit ces choses, non pour que nous canonisions aussitôt ceux qui nous semblent marcher dans la voie de la contemplation, car c'est un autre extrême des gens du monde, et

une persécution déguisée de la vertu que d'appeler, immédiatement, saints, ceux qui en ont les apparences.

On leur donne, aussi, des motifs de vaine gloire. Loin d'honorer la vertu, ils la mettent au contraire en danger car, lorsque ceux qui furent si grandement loués viennent à tomber, l'honneur de la vertu en souffre beaucoup plus que si on ne leur avait jamais accordé tant d'estime.

C'est pourquoi je regarde comme une tentation du démon ces éloges de la sainteté par ceux qui sont encore en ce monde.

Que nous ayons bonne opinion des serviteurs de Dieu, c'est très juste, mais regardons-les, toujours, comme des personnes qui, si bonnes soient-elles, sont en danger. Leur vertu, d'ailleurs, n'est pas si évidente, que nous puissions en répondre, même, dans le moment présent.

Je considère ce que je viens de dire comme l'expression de la vérité, aussi ai-je procédé toujours avec prudence dans l'examen de la relation que cette religieuse a faite de son oraison et de sa vie.

Personne n'a été plus incrédule que moi, pour tout ce qui concerne ses visions et ses révélations, mais non pour ce qui regarde sa vertu et ses bons désirs. J'ai, en effet, une grande expérience de sa véracité, de son obéissance, de sa pénitence, de sa patience, et de sa charité envers ceux qui la persécutent, et d'autres vertus que découvrira quiconque aura des relations avec elle.

Voilà ce que l'on peut estimer comme un signe plus certain du véritable amour de Dieu, que les visions et les révélations.

Je n'estime pas moins, cependant, ses révélations, ses visions et ses ravissements. Je suis même porté à croire qu'ils pourraient, comme chez d'autres saints, venir de Dieu. Mais, dans ce cas, il est toujours plus sûr de se tenir dans la réserve et la prudence car, si l'on est dans la sécurité, le démon a beau jeu pour lancer ses coups, et alors, ce qui

était de Dieu se tranformera et deviendra l'œuvre du démon·

A mon avis, ce livre ne doit pas être communiqué à qui que ce soit, mais, seulement, à des hommes de savoir, d'expérience et de prudence chrétienne.

Il répond, parfaitement. au but que cette religieuse s'est proposé en l'écrivant, qui est, de faire connaître son âme à ceux qui doivent la diriger, afin qu'elle ne soit pas victime de l'erreur.

Il est une chose, dont je suis bien certain, autant qu'on peut l'être humainement, c'est, qu'elle ne veut pas tromper, et sa sincérité mérite, ainsi, que tous la favorisent dans ses desseins et ses bonnes œuvres.

Depuis treize ans, en effet, elle a fondé, je crois, une douzaine de monastères de religieuses Carmélites déchaussées, qui sont des plus austères et des plus fervents qu'il y ait.

Le meilleur témoignage peut en être donné par ceux qui les ont visités, comme le Provincial dominicain, Maître en sacrée théologie, le Père Pierre Fernandez, et le Maître Fernand del Castillo, ainsi que beaucoup d'autres.

Tel est, pour le moment, ce qui me parait devoir être dit sur l'examen de ce livre, soumettant mon jugement à celui de la sainte Mère l'Eglise et de ses ministres.

Fait au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, le septième jour de juillet 1575.

Fr. Dominique Bañez.

Ce document, rédigé sur l'ordre du tribunal de l'Inquisition, et ayant, par suite, un caractère officiel, occupe les trois dernières pages du manuscrit de l'*Autobiographie*, qui porte sur la feuille de garde :

Vie de la Mère Térèse de Jésus, écrite de sa propre main, avec une approbation du Père Maître Dominique Bañez, *son confesseur, et professeur de Prime à Salamanque.*

Le jugement du Père Bañez fut considéré comme décisif. Le Père Jérôme Gracián raconte qu'allant, en compagnie de la Sainte, demander au grand Inquisiteur l'autorisation de fonder un monastère dans le diocèse de Madrid, le cardinal dit à Térèse :

J'ai lu le livre en entier, il contient une doctrine sûre, vraie et très profitable. Vous pouvez le réclamer quand vous voudrez ; je vous y autorise, et je vous prie de me recommander à Dieu (1).

Dans la suite, cependant, les œuvres de Térèse furent dénoncées à Rome, mais les Papes Clément VIII et Paul V les approuvèrent (2), et les auditeurs de la Rote, déclarèrent « que Térèse avait été donnée par Dieu pour être une maîtresse de la vie spirituelle et pour éclairer l'Eglise ».

L'inscription *Mater spiritualium* qui se lit sur le socle de la statue qui lui a été élevée dans la Basilique de Saint-Pierre, à Rome, n'est qu'une solennelle confirmation des déclarations des chefs de l'Eglise.

(1) P. Jérôme Gracian. *Dilucidario*, 1re partie, ch. IV.

(2) Avant l'approbation, le Pape Paul V désigna, comme examinateur, le Père Maître Diego Alvarez, de l'Ordre des F. F. Prêcheurs. P. Silverio. *Prologue*, page XLI.

IV

Le Chemin de la Perfection

Le Père Bañez

Térèse de Jésus venait de terminer la rédaction de la *Vie*, lorsque certaines circonstances l'amenèrent à écrire le *Chemin de la Perfection*.

Les quelques religieuses qui, à l'époque, occupaient le couvent de Saint-Joseph d'Avila, apprirent que la Mère, sur l'ordre de ses confesseurs, avait traité longuement la question de l'oraison. Elles exprimèrent, avec instance, le désir de connaître ce travail. Mais, pour de nombreux motifs, il ne paraissait pas opportun de le leur montrer.

Le Père Bañez, dont les conseils étaient religieusement suivis, pensait en effet, que le moment n'était pas encore venu de publier toutes les faveurs célestes que la Fondatrice avait déjà reçues.

Néanmoins, les religieuses ne laissaient pas de harceler le Père Bañez pour qu'il leur procurât une compensation. C'est alors que, désireux de leur être agréable, il ordonna à Térèse de composer, pour ses filles, un petit traité où elle condenserait les avis capables de les diriger dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état ; les appuyant sur sa propre expérience, afin de mieux les encourager ainsi, à atteindre la perfection.

Telle fut l'origine de l'admirable livre qui a pour titre *Le Chemin de la Perfection.*

Ce livre, est-il dit dans le Prologue, contient des avis et des conseils que Térèse de Jésus donne à ses sœurs et filles, les religieuses des monastères de la Règle primitive de Notre-Dame du Carmel, qu'elle a fondés avec l'aide de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, la glorieuse Vierge, Mère de Dieu. Elle l'adresse, en particulier, aux sœurs du monastère de Saint-Joseph d'Avila, le premier qu'elle ait établi, et dont elle était Prieure lorsqu'elle l'écrivit.

A la suite de ce préambule, le Père Bañez a écrit :

J'ai vu ce livre et ce que j'en pense est écrit à la fin et signé de mon nom.

Le Prologue fait aussitôt connaître les circonstances qui, ainsi que nous l'avons rappelé, déterminèrent la rédaction.

Il est venu à la connaissance des sœurs de ce monastère que le Père Présenté Dominique Bañez (1) de l'Ordre du glorieux saint Dominique, mon confesseur actuel, m'avait permis d'écrire quelques pensées sur l'oraison... Si mon travail est défectueux, le Père Présenté qui doit le voir tout d'abord, le corrigera ou le jettera au feu.

Puis, après avoir donné, dans la première partie, des conseils ascétiques sur les vertus et l'oraison mentale, Térèse, dans une seconde partie, rédige, en guise de commentaire de l'Oraison Dominicale, « un merveilleux traité d'oraison mystique (2) ».

(1) L'exemplaire de Tolède a été corrigé. Il porte : Père Maître, Dominique Bañez, professeur à Salamanque.

(2) Hoornaert, 3e part., ch. III.

Après l'édition des œuvres de Térèse, publiée à Anvers en 1630,

C'est ce commentaire qui a déterminé l'appellation de livre du *Pater noster* que l'on donne parfois au livre du *Chemin de la Perfection* et que Térèse elle-même a employée (1).

Dès que la rédaction fut terminée, on s'empressa de faire de multiples copies; mais, afin d'éviter les erreurs qui ne manqueraient pas de se glisser plus tard dans les textes, et aussi pour que chaque monastère put avoir son exemplaire, Térèse pria don Teutonio de Bragance, archevêque d'Evora, en Portugal, de vouloir bien le faire imprimer et d'y ajouter pour l'édification de ses filles, une vie de saint Albert, traduite, sur sa demande, par le Père Yanguas, du couvent des dominicains de Ségovie. A ce sujet, elle écrit à l'archevêque d'Evora :

Je veux, seulement, réparer un oubli et supplier votre Seigneurie de faire imprimer avec ce petit traité *(Chemin de la Perfection)*, la vie de notre père saint Albert, que vous trouverez dans un petit cahier du même livre. Ce serait une vive consolation pour nous toutes, car on ne trouve cette vie qu'en latin. Elle a été traduite, sur ma demande, par un Père de l'ordre de Saint Dominique (2), un des hommes les plus instruits que nous ayons dans notre pays, et très grand serviteur de Dieu. Il ne pensait pas qu'elle dût être imprimée, et il n'a pas la permission de son Provincial; il ne l'a même pas demandée. Cela doit importer peu, supposé que

toutes les autres éditions ont continué à reproduire une série de méditations sur le *Pater noster*, distribuées selon les jours de la semaine, en les attribuant à la Sainte. Ces méditations ne sont pas de Térèse de Jésus. Les écrivains du Carmel l'avouent franchement. Quetif et Echard affirment, avec preuves à l'appui, que ces méditations sont du Père Girardel, Prieur du couvent des dominicains de Toulouse, en 1612.

(1) Lettre à Lorenzo de Cépéda, 2 janv. 1577.

(2) Le Père Yanguas. Cf. Grégoire de Saint Joseph, *Lettres*, vol. II, p. 382.

votre Seigneurie soit contente du livre et se charge de l'imprimer (1)...

Térèse rédigea deux fois le livre du *Chemin de la Perfection*.

Le premier manuscrit se trouve à l'Escurial, avec la *Vie*.

La seconde rédaction, œuvre plus soignée, où Térèse a ajouté, supprimé, corrigé certaines expressions et mis plus de clarté en certains endroits, est conservée dans le couvent de Valladolid.

Le manuscrit de Valladolid porte de nombreuses indications qui sont de la main du Père Bañez, et se termine par l'approbation du Père.

Enfin, la copie destinée au couvent de Madrid porte le jugement favorable du Père Garcia de Tolède qui avait été chargé de la réviser.

Malgré tout, quelle a été dans la composition de cet écrit la part de l'Ordre de saint Dominique ?

Reprenant les expressions contenues dans le Prologue, les historiens reconnaissent unanimement que le livre a été écrit avec la permission du Père Bañez. Mais n'y a-t-il eu qu'une permission ? Térèse nous fait savoir qu'il y eût plus qu'une autorisation bienveillante.

Traduite devant le Tribunal Inquisitorial de Séville, Térèse, afin de justifier sa conduite, expose les principaux actes de sa vie.

Après avoir rappelé qu'elle a écrit « une longue relation de tout ce qui se passait en elle », elle ajoute :

Cette relation était telle que les savants qui l'ont vue et qui étaient mes confesseurs disaient qu'elle contenait d'excellents conseils pour la vie intérieure.

(1) Lettre à l'archevêque d'Evora, 22 juillet 1579.

Puis, parlant d'elle-même à la troisième personne, elle dit :

Voilà pourquoi ils lui ont donné ordre... de composer pour ses filles puisqu'elle était alors Prieure, un petit livre où elle leur donnerait des conseils (1).

D'autre part, la *Chronique Carmélitaine* conclut son récit par ces paroles :

Quoique la Sainte dise dans le Prologue qu'elle a écrit avec la permission du Père Présenté, Dominique Bañez, dans un autre endroit, elle affirme que ce fut sur son commandement et c'est ainsi que l'Ordre est redevable au Père de ce bienfait (2).

Il suffit d'ailleurs de parcourir les dernières pages de l'ouvrage pour se convaincre de la dépendance filiale à laquelle Térèse s'était soumise.

Elle dit, en effet, à ses filles :

Suppliez le divin Maître de me pardonner si j'ai eu la hardiesse de vous entretenir de sujets si relevés. Ce souverain Maître sait bien que j'en étais incapable, s'il ne m'avait enseigné ce que je devais dire.

Remerciez-le vous-mêmes, mes sœurs. S'il m'a assisté, ce doit être en considération de l'humilité avec laquelle vous m'avez demandé cet écrit, et avez voulu être enseignées par une créature aussi misérable que moi.

Si le Père Présenté Dominique Bañez, mon confesseur, à qui je le remettrai avant que vous ne le voyiez, le juge utile

(1) *IVe Relation*, au P. Alvarez.
(2) *Chroniq. Carmélit.*, liv. V, ch. XXXVI.

pour votre avancement, et vous le donne à lire, je me féliciterai de la consolation que vous y trouverez. Mais, s'il pense qu'il ne doit être vu de personne, agréez ma bonne volonté, car en le composant je n'ai fait qu'obéir à ce que vous m'avez demandé. Je me considère comme bien payée de la peine que j'ai eue pour l'écrire, car, certainement je n'en ai eu aucune pour penser à ce que j'ai dit (1).

A la fin de l'*Autobiographie*, le Père Bañez, en l'approuvant, avait donné les raisons qui motivaient son jugement ; il ne pouvait agir autrement pour le livre du *Chemin de la Perfection* qui avait été crit sur son ordre.

Ce document qui n'a été publié dans aucune des anciennes éditions des œuvres de Térèse, mérite cependant d'être connu.

Le Père Bañez ne se contente pas de se porter garant de la doctrine, il recommande l'œuvre et, comme mû par un esprit prophétique, il assure son succès dans l'avenir.

J'ai lu avec attention ce livre, écrit Bañez. Il contient des avis et des conseils que la Mère Térèse de Jésus, Fondatrice des monastères des Carmélites déchaussées, donne à ses filles. Je n'y ai rien trouvé qui me choque au sujet de la bonne et saine doctrine. Beaucoup de choses qu'elle y dit, et même la plupart d'entre elles excitent à tout ce qui concerne la vertu, et en particulier à la prière vocale et mentale, ainsi qu'à la contemplation. Elle encourage ceux qui débutent et inspire une certaine crainte à ceux qui se croient des avancés. Son style est complètement dépouillé de tout artifice humain, il montre bien que c'est plutôt le cœur qui parle d'après ce que l'expérience lui a fait sentir, que l'intelligence qui expose ce que l'étude, la lecture et les saintes conversa-

(1) *Chemin de la Perfection*, ch. XLIV.

tions lui ont enseigné. Aussi elle parle avec entrain, et son récit captive, comme en fera l'expérience quiconque lira ce traité avec attention.

A mon avis, ce livre ferait du bien si on le répandait, surtout chez les religieuses, à quelque Ordre qu'elles appartiennent. Comme c'est une femme qui parle d'après son expérience personnelle, son exemple encouragera mieux, ce me semble, les femmes à se montrer viriles dans la pratique de la vertu, que les écrits d'un homme docte, si saint qu'il soit. J'ai fait moi-même quelques corrections entre les lignes et en marge, et des ratures, à cause des fautes de l'auteur et de l'obscurité de la phrase ou des répétitions inutiles. Au chapitre XXXI, j'ai expliqué à la marge ce qu'on entend par choses surnaturelles dans la motion ou la quiétude de l'esprit.

Tel est mon avis sur ce traité. Aussi je le signe de mon nom (1).

Le *Chemin de la Perfection*, est-il besoin de le dire, est devenu, pour toutes les âmes qui désirent avancer dans le service de Dieu, le manuel indispensable. Les théologiens eux-mêmes savent y recourir, car ses enseignements font loi. Ainsi se trouve pleinement réalisé, le souhait que le Père Bañez exprimait dans l'approbation qu'il mît aux derniers feuillets de l'autographe.

(1) *Chemin de la Perfection, in fine.* Traduction du P. Grégoire de Sait-Joseph, C. D.

V

Le Livre des Fondations

Le Père Garcia de Tolède

Le Livre des Fondations peut être regardé comme la suite ou mieux, le complément du livre de la *Vie*.

Si celui-ci nous fait connaître les détails de la vie intérieure de Térèse de Jésus ; le journal qui rappelle les diverses fondations réalisées, nous met sous les yeux les principaux événements de sa vie extérieure.

Comment Térèse fut-elle amenée à écrire le *Livre des Fondations* ; et l'Ordre de saint Dominique a-t-il eu quelque influence dans la rédaction de l'ouvrage ? Telles sont les deux questions qu'il s'agit de résoudre.

Disons, tout d'abord, que ce récit de la vie extérieure de Térèse fut inspiré de Dieu, comme l'avait été celui de la vie intérieure.

Je venais de communier, le second jour de Carême, à Saint-Joseph de Malagón, écrit Térèse, lorsque Notre-Seigneur se montra à moi, dans une vision imaginative comme de coutume... Il me dit : Ce n'est pas le temps, maintenant, de se reposer ; il faut, au contraire, se hâter de fonder ces monastères... Il faut accepter toutes les maisons que l'on donnera... et écrire le récit de la fondation de ces maisons... Je me déterminai alors à le mettre a exécution (1).

(1) La Fuente, *Relation III*.

Cependant, ce ne fut que trois ans après cette vision que Térèse se mit à rédiger le récit que nous possédons.

La partie du récit qui comprend la fondation des neuf premiers monastères fut commencée à Salamanque, sur l'ordre du Père jésuite Ripalda.

Mais les événements qui se déroulèrent pendant la seconde période jusqu'au Chapitre de séparation ; et ceux de la troisième époque, jusqu'à la dernière fondation de Burgos furent rédigés sur les instances du Père Jérôme Gracián, Visiteur apostolique et, plus tard, premier Provincial de la Réforme.

En quittant Burgos, peu de temps avant sa mort, Térèse remit le manuscrit des *Fondations* à son confesseur.

Cet autographe portait des additions, des corrections et des notes marginales du Père Gracián sur les sept premiers chapitres ; mais, après examen, le Père Bañez qui veillait avec la plus grande attention sur tout ce qui était sorti de la plume de Térèse, crut bon de les annuler avant que le livre ne fut donné à l'impression.

Rappelons, maintenant, qu'après Dieu, l'inspirateur et l'initiateur de ce genre de récits, fut le Père Gracia de Tolède.

Les documents que Térèse a laissés ne permettent aucun doute. Nous savons déjà que sur l'ordre du Père Garcia, Térèse avait dû refondre, en le corrigeant, le premier manuscrit de sa *Vie*, et qu'à cette occasion, afin d'obéir à son confesseur, c'est-à-dire au Père Garcia de Tolède, elle avait ajouté le récit de la fondation de Saint-Joseph, le premier couvent de la Réforme.

Après l'avoir écrit, Térèse le trouve si à propos, qu'elle supplie le Père Garcia de le conserver en vue des satisfactions que sa lecture pourra procurer aux religieuses des

monastères qui seront fondés dans la suite ; et, lui remettant le manuscrit, elle lui dit :

La longue relation que j'ai faite de ce monastère va, je le crains, mon Père, vous causer de l'ennui. Et, cependant, elle est très courte, en comparaison des nombreux travaux supportés et de toutes les merveilles que le Seigneur a opérées comme beaucoup de témoins pourraient l'attester sous serment. Aussi, mon Père, dans le cas où vous trouveriez bon de déchirer tout le reste de mon récit, je vous supplie, pour l'amour de Dieu, de garder ce qui concerne ce monastère, pour le remettre après ma mort aux sœurs qui l'habiteront. Ce récit encouragera fortement à servir Dieu celles qui viendront dans la suite. Il les stimulera, non seulement à maintenir l'œuvre commencée, mais encore à la développer quand elles verront tout ce que Sa Majesté a réalisé pour cette fondation (1).

Que le récit de l'établissement du couvent de Saint-Joseph ait donné l'idée de rapporter celui des autres monastères, Térèse le dit expressément dans le Prologue de son livre :

En 1562, l'année même de la fondation de ce monastère, je reçus ordre du Père Garcia, religieux dominicain, qui alors était mon confesseur, d'écrire le récit de la fondation de ce monastère et plusieurs autres choses qu'on lira, plus tard, si cet écrit voit le jour.

Maintenant, me trouvant à Salamanque, en l'année 1573, onze ans après le grand événement, je m'adresse au Père Recteur de la Compagnie, nommé Maître Ripalda. Il a vu ce livre de la première fondation et il lui a semblé que ce

(1) *Vie*, ch. XXXVI.

serait servir Notre-Seigneur que d'écrire la fondation des sept autres couvents qui, depuis lors, ont été établis avec la grâce de Dieu en y ajoutant le commencement des monastères des Carmes déchaussés. Aussi m'en a-t-il fait un ordre (1).

Térèse commence aussitôt la rédaction de son livre, mais à cause de ses nombreux voyages et de la fatigue que lui occasionne ce travail, elle est obligée bientôt de l'abandonner (2).

Ce n'est que dans la retraite de Tolède qu'elle reprend, sur l'ordre du Père Gracián, la suite du récit, et que, plus tard, toujours sur ses instances, elle termine l'œuvre, en indiquant minutieusement les diverses péripéties par lesquelles durent passer les dernières fondations.

L'idée fondamentale, on le voit, appartient toutefois au Père Garcia de Tolède.

Dans l'examen qu'elle fait des livres de Térèse, l'*Année Térésienne* écrit :

Le troisième livre, qui se trouve également à l'Escurial, c'est le livre des *Fondations*. L'idée de ce livre est dûe au Père Maître Garcia de Tolède, par ce qu'il a fait écrire sur la première fondation de Saint-Joseph d'Avila (3).

Et l'historien de la Réforme commentant les paroles de Térèse dans le Prologue du livre, termine par cette assertion :

D'après cela, il est incontestable que le Père Maître Garcia de Tolède, fut le premier appui et l'initiateur de la rédaction du Livre des *Fondations* (4).

(1) Prologue du livre des *Fondations*.
(2) *Fondations*, ch. XXVII.
(3) *Année Térésienne*, t. VII.
(4) *Chroniq. Carmélit.* Liv. V, ch. XXXVII.

VI

Les pensées sur l'amour de Dieu

Le Père Bañez

Le livre inspiré, connu sous le titre de *Cantique des Cantiques*, est celui qui a retenu le plus l'attention des écrivains mystiques. Mais il faut reconnaître qu'au XVI[e] siècle c'était pour les commentateurs un thème plein de dangers.

En ce temps de libre examen, tout commentaire de l'Ecriture était suspect et un commentaire du *Cantique* l'était plus que tout autre, vu les divergences de l'*Illuminisme*.

Louis de Léon qui, sur la demande d'une religieuse, avait traduit le *Cantique des Cantiques* et dont le manuscrit avait été découvert par suite d'une indiscrétion, venait, après la condamnation du Saint Office, de subir quelques années de réclusion à Valladolid. Que n'y avait-il pas à redouter, dès lors, si une femme s'en mêlait ?

Térèse, cependant, ne pouvait résister à l'inspiration divine. Mais il faut remarquer que son écrit n'était pas un commentaire. C'était simplement un traité de l'oraison, composé de sept chapitres, s'encadrant tout naturellement dans les paroles du *Cantique* qui reviennent le plus souvent dans la récitation de l'office, et sur lesquelles, très vraisemblablement, les religieuses lui avaient demandé des éclaircissements.

Pour moi, dit-elle dans le Prologue, je reçois déjà, depuis quelques années, une grande consolation toutes les fois que j'entends ou que je lis certains cantiques de Salomon ; au point que sans comprendre clairement le sens du latin, traduit en espagnol, mon âme se sent alors plus recueillie et plus touchée qu'elle n'est en lisant des livres très pieux dont j'ai l'intelligence... Il y a environ deux ans que le Seigneur, selon mon désir, me donne quelque intelligence de plusieurs de ces paroles, et il me semble qu'en les faisant comprendre, elles apporteront une vraie consolation à nos sœurs (1).

Après avoir indiqué que son interprétation aura un sens tout particulier et allégorique, elle ajoute :

Moi, je prends ces paroles dans ce sens, ne sachant ce qu'enseignent l'Eglise et les Saints. Mais, des théologiens entendus en ces matières examineront sérieusement ces pages avant que vous ne les lisiez (2).

Térèse se met donc à écrire le traité, avec la permission de son confesseur, comme elle le déclare ; et nous savons que ce confesseur ordonne, quelque temps après, que le manuscrit soit détruit.

Heureusement, avant que ces quelques feuilles fussent jetées au feu, une religieuse du couvent d'Alba de Tormès avait eu la pieuse pensée d'en prendre une copie exacte. C'est grâce à cette sollicitude, pleine de vénération, que l'œuvre a pû être conservée et connue.

Quelques auteurs anciens et modernes ont prétendu que le Père Diégo de Yanguas était le confesseur qui ordonna à Térèse de brûler le manuscrit.

(1) *Pensées*. Prologue.
(2) *Penoées*, ch. I.

L'accusation ne nous paraît pas fondée ; et c'est avec raison que des historiens ont eu à cœur de le justifier (1).

Ribéra dit expressément dans la *Vie* de la Sainte :

Quoique la Sainte eut rapporté le fait au Père Maître Jérôme Gracián, elle ne voulut pas lui dire, cependant, qui avait donné cet ordre (2).

Et, en marge de ce passage, le Père Gracián a mis : « Je ne l'ai jamais su ».

Si le Père Yanguas eût été soupçonné, une occasion de connaître la vérité s'était présentée au Père Gracián lorsque, plus tard, il examina, avec le Père Yanguas le livre du *Château de l'âme*. Cependant, la question ne fut pas posée.

Au procès d'Avila, le témoignage de la Mère Isabelle de Saint Dominique dissipait les doutes qui pouvaient encore exister, car elle déclarait sous serment :

Qu'elle avait vu et qu'elle avait lu quelques cahiers d'un livre composé par la sainte Mère sur le *Cantique des Cantiques*. Ce traité expliquait très affectueusement et d'une manière très élevée, la communication qui s'établit entre l'âme et Dieu. Le style répondait au sujet et les expressions étaient en tout conformes à la Sainte Ecriture, ainsi que l'ont affirmé de nombreux et excellents théologiens, parmi lesquels se trouvaient le Père Diégo Yanguas et le Père Dominique Bañez (3).

Enfin, le *Chroniqueur de la Réforme* affirme, avec preuves à l'appui, que ni le Père Yanguas ne donna un ordre sem-

(1) La Fuente, édit. de 1881. — P. Paulino Alvarez, « Santa Teresa y el P. Bañez », ch. II.

(2) Ribéra, *Vie*, liv. IV, ch. VI.

(3) Procès d'Avila. Déposition d'Isabelle de Saint-Dominique.

blable, ni que le livre fut brûlé à Ségovie, où le Père résidait à cette époque (1).

La conclusion s'impose. Le Père Yanguas qui, quelque temps auparavant avait été témoin des faveurs dont Térèse fut l'objet dans la grotte de Ségovie ; qui, de plus, connaissait comme confesseur la perfection de cette âme privilégiée et qui, non seulement approuvait, mais encore défendait ses écrits, n'a pu prendre la responsabilité de priver les religieuses de la Réforme d'une composition si utile à leur avancement spirituel et si digne d'attirer l'admiration de tous les écrivains de théologie mystique.

Sans insister davantage, il faut cependant ajouter que si le Père Bañez n'a pas donné l'ordre d'écrire *Les Pensées sur l'amour de Dieu* comme il l'avait donné pour le *Chemin de la Perfection*, il s'est, du moins, préoccupé de sauver ce précieux document en recueillant la copie de la religieuse d'Alba de Tornès et, après l'avoir examinée, en y apposant sa signature et en lui donnant son approbation.

Avant de permettre à la duchesse d'Albe de prendre connaissance des *Pensées*, Térèse elle-même demanda au Père Bañez de revoir attentivement la copie qui était entre ses mains et de donner, sur les phrases qui ne paraîtraient pas suffisamment claires, toutes les explications nécessaires.

Le Père Bañez s'acquitta de cette mission et sur l'exemplaire encore conservé au monastère d'Alba de Tormès, il écrivit :

C'est là une considération de Térèse de Jésus. Je n'y ai rien trouvé d'offensant.

Fr. Dominique Bañez

(1) *Chroniq. de la Réforme*, liv. V, ch. XXXVIII.

Ce témoignage est ordinairement placé sous forme d'exergue, en tête de l'ouvrage. Mais il en est un autre plus explicite, qui se trouve à la fin des *Pensées* et qui approuve tout l'ouvrage en ces termes :

J'ai examiné attentivement ces quatre petits cahiers qui, réunis, se composent de huit feuilles et demie. Je n'y ai trouvé aucun enseignement répréhensible, mais plutôt une doctrine bonne et utile.

Fr. Dominique Bañez.

Au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, 10 juin 1575.

VII

Le Château de l'Âme

Le Père Diégo de Yanguas

Le Château de l'Ame, plus connu sous le nom des *Demeures*, est, sans contredit, le plus parfait des écrits de Térèse de Jésus.

Il est, en effet, le fruit de la maturité de son talent, s'il s'agit de la forme, et à un point de vue plus élevé, il est l'expression la plus sublime des rapports surnaturels de son âme avec Dieu.

C'est en parcourant ce traité, basé sur l'expérience, que l'on peut appliquer à l'auteur ce jugement du Père Garcia de Tolède :

Il y a des hommes qui ont le titre de docteur dans diverses sciences, mais la Mère Térèse peut revendiquer ce titre dans la science des communications de l'âme avec Dieu.

Le *Château de l'Ame* est dû aux ordtes du Père Gracián, supérieur des Réformés.

Térèse de Jésus, pendant le séjour de Tolède, eût avec le Père Gracián de fréquents entretiens sur des sujets d'oraison. Un jour, après un résumé de la question qui venait d'être traitée, Térèse dit, tout à coup, au Père Provincial :

Oh ! que ce point est bien expliqué dans le livre de ma *Vie*, qui est à l'Inquisition.

Inspiré de Dieu, le Père répondit aussitôt :

Notez-en ce dont vous vous souviendrez, ajoutez d'autres choses, encore, et écrivez un nouveau livre sans nommer la personne en qui les choses se sont passées.

Cet enseignement ne peut qu'être profitable. Il est d'ailleurs réclamé par les religieuses des couvents déjà existants. Dès lors qu'elles ne peuvent posséder la *Vie*. elles insistent pour qu'une compensation leur soit accordée (1).

Térèse présente, tout d'abord, quelques raisons qui peuvent justifier ses hésitations.

Elle a soixante-deux ans. Jamais elle n'a eu plus de soucis. La persécution est déclarée. Sa correspondance ne lui laisse pas un instant, et elle ressent, dans la tête, des bourdonnements continuels.

« Pourquoi, dit-elle, veut-on que j'écrive ? ».

Et souriante, elle ajoute :

Que les théologiens le fassent, eux, ils ont étudié ; mais moi, je ne suis qu'une sotte ; que voulez-vous que je dise ? Je mettrai un mot pour l'autre et ainsi je ferai du mal. Il y a déjà tant de livres sur l'oraison. Pour l'amour de Dieu, qu'on me laisse filer à mon rouet, et aller au chœur et suivre la Règle comme les autres sœurs ; je ne suis pas faite pour écrire ; je n'ai pour cela ni santé, ni intelligence (2),

Cependant, le Père insiste, et Térèse se met, enfin, à l'œuvre.

Je comprends, dit-elle en commençant, que la force de l'obéissance peut aplanir les choses qui paraissent impossi-

(1) *Année Térèsienne*, 7 juillet.
(2) P. Gracian. *Dilucidario*, I. 5 (Madrid 1604).

bles à réaliser, et la volonté se détermine aussitôt, à le faire bien volontiers (1).

Le livre, commencé à Tolède, fut terminé à Avila, dans l'espace de trois mois. La rédaction se fit dans des circonstances rapportées au procès de canonisation, qu'il est intéressant de connaître :

Marie de la Nativité, du couvent de Tolède, fait la déposition suivante :

Je l'ai vue, souvent, environnée de splendeurs, tandis qu'elle écrivait cet ouvrage. C'était, d'ordinaire, après la communion. Elle écrivait avec une extrême rapidité, et elle était si absorbée, que nous avions beau faire du bruit autour d'elle, jamais elle ne s'interrompait, ni se plaignait qu'on la dérangeât (2).

Sœur Marianne des Anges rapporte que, pendant que Térèse écrivait le livre du *Château de l'Ame*, Marie de la Nativité fut chargée de lui porter un message...

La Sainte commençait à écrire sur un cahier, entièrement blanc, et traçait, en ce moment, les premières lettres. Elle ôta ses lunettes pour écouter ce qu'on avait à lui dire et elle n'avait pas encore abaissé les mains quand elle se trouva ravie dans la posture où l'avait trouvée le message. Elle demeura plusieurs heures dans ce ravissement. La Mère Marie de la Nativité resta là, sans s'éloigner un moment, et sans cesser de la considérer, tout étonnée d'une extase si profonde. Quand, après l'extase, la Sainte revint à elle, la religieuse constata que le papier qui, auparavant, était blanc, se trouvait couvert de son écriture (3).

(1) *Le Château.* — Prologue.
(2) *Informat.* de Madrid : Déposit. de Marie de la Nativité.
(3) *Informat.* de Talavera 1610. Déposit. de Marianne des Anges.— La Fuente. T. VI.

Dans l'extase qui survint la veille de la fête de la Sainte Trinité, Térèse voit, soudain :

Un magnifique globe de cristal en forme de château ayant sept demeures. Dans celle du centre se trouve le Roi de gloire, brillant d'un éclat merveilleux. Les autres demeures participent d'autant plus à cette lumière qu'elles sont plus proche du centre. Au delà, il n'y avait que ténèbres et immondices.

Ce château est l'image dont Térèse se servira pour le développement de son sujet, et qui, avec l'expérience en plus, ne sera qu'une adaptation de ce qu'elle a déjà dit dans le livre de la *Vie* et dans le *Chemin de la Perfection*.

Je crois bien, écrit-elle, que je vais dire, plus ou moins, ce que l'on m'a commandé, déjà, d'écrire. Bien plus, je crains que ce soit la même chose. Voici, en effet, que je ressemble à ces oiseaux auxquels on apprend à parler, et qui ne savent que répéter ce que l'on leur enseigne et ce qu'ils entendent. Cela, ils le répètent sans cesse. C'est, exactement, ce que je fais (1).

Il suffit de rappeler quelques passages où, l'image suggérée dans l'extase, se trouve employée dans les deux livres écrits sur l'ordre de ses confesseurs, pour constater qu'il y a vraîment identité de doctrine.

Dans la *Vie* (ch. XV), elle raconte qu'elle voit l'âme sous la forme d'un miroir brillant sur toutes ses faces, comme une boule de lumière, et au centre, le Christ lumineux et visible dans toutes les parties de l'âme.

Ailleurs, elle compare la Divinité à un diamant plus

(1) *Château*. Prologue.

grand que le monde; et toutes choses, dit-elle, se mirent « en cette clarté limpide ».

Dans le *Chemin de la Perfection* (ch. III), elle montre le Roi se retirant dans sa forteresse, pendant que les ennemis envahissent le pays.

Puis, elle ajoute (ch. XXVIII) :

Tenons compte qu'au dedans de nous il y a un château d'une richesse merveilleuse; ses murs sont d'or et de pierres précieuses; en un mot, il est digne d'un tel Seigneur... et plus les vertus sont grandes, plus les pierres resplendissent, et ce grand Roi habite ce palais.

Par ces rapides indications, il est permis de constater que les différences entre le *Château de l'Ame* et les livres de la *Vie* et du *Chemin de la Perfection* consistent plutôt dans la forme que dans le fond, et que l'argument doctrinal est le même.

Térèse, toujours désireuse de s'assurer que l'enseignement qu'elle donne, est irréprochable, réclame alors les garanties qui ont été accordées aux écrits précédents, traitant le même sujet.

Après avoir rédigé le livre des *Demeures*, dit l'historien de la Réforme, la Sainte le remit au Père Maître Jérôme Gracián qui était son supérieur, et elle le supplia de le montrer également au Père Maître Diégo de Yanguas de l'Ordre de Saint Dominique, qui était son confesseur (1).

Nous savons par les notes que le Père Gracián à mises en marge de la *Vie de Sainte Térèse*, par Ribera, comment ce désir fut réalisé.

(1) *Chroniq. Carmelit.* Liv. V, ch. XXVII.

Le Père Gracián et le Père de Yanguas se réunissaient dans le parloir du couvent de Ségovie, et Térèse, derrière la grille, assistait aux conférences.

La lecture du manuscrit provoquait certaines remarques de la part du Père Gracián, qui faisait l'office de ministère public et qui, parfois, comme il le dit lui-même, qualifiait certaines expressions de la note de « mal sonnantes ».

Le Père de Yanguas, remplissant le rôle d'avocat, donnait la réplique en s'appuyant sur les principes de la théologie.

Quand la discussion paraissait sans issue, Térèse intervenait et les engageait, humblement, à retrancher ce qui ne leur semblait pas suffisamment clair.

Nous retouchâmes plusieurs choses, dit le Père Gracián, non pas que la doctrine fut défectueuse, mais elle était élevée, et pour bien des personnes, elle aurait été difficile à saisir (1).

Certains auteurs ont cru devoir critiquer les corrections ou les explications qui se trouvent sur le manuscrit, et qui sont de la main du Père Gracián et du Père Diégo de Yanguas.

Mais il ne faut pas oublier les difficultés de l'époque et les mesures prises contre le livre de la *Vie*.

Ce n'est, peut-être, que grâce à ces précautions, a dit un commentateur, que le livre a pu être préservé, et que nous avons, à cette heure, la joie de le posséder (2).

Les examinateurs ne faisaient, d'ailleurs, que répondre aux intentions bien arrêtées de Térèse qui, lorsqu'il s'agissait de la pureté de la doctrine, désirait obtenir des savants

(1) Ribera. *Vie*. Notes marginales.
(2) P. Thomas d'Aquin, C. D.

l'assurance qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui ne fut conforme aux Saintes Ecritures. Elle leur demandait, pour cela, d'agir avec la plus grande liberté.

En livrant à l'examen le manuscrit de la *Vie*, elle disait au Père Garcia de Tolède : « Déchirez ces pages si vous le jugez bon (1) », et en suppliant le Père Garcia de garder le récit purement historique, de la fondation de Saint Joseph, elle disait encore :

« Si vous le croyez bon, détruisez tout le reste de mon récit (2) ».

Plus tard, présentant à ses religieuses le *Chemin de la Perfection*, que le Père Bañez doit reviser, elle écrit :

Si mon travail est défectueux, le Père Présenté qui doit le voir, tout d'abord, le corrigera ou le jettera au feu (3).

Aussi, pour le livre du *Château de l'Ame*, les supplications de Térèse sont-elles significatives. Non seulement elles honorent le Père de Yanguas à qui elle en a confié la censure, et enfin, l'approbation, mais, elles montrent encore, la grande estime que, pendant sa vie, elle témoigna à l'Ordre de Saint Dominique et à ses fils les plus célèbres.

Je sais, affirme un témoin au procès de canonisation, que la sainte Mère recommandait instamment à ses religieuses, et elle le dit dans ses livres, de se préoccuper d'avoir des rapports avec des personnes instruites et de grande science; et c'est pour cette raison, qu'elle leur inspirait l'amour de l'Ordre de Saint Dominique, assurée de la pureté de la doctrine que ce saint Ordre professe (4).

(1) *Vie*, ch. VIX.
(2) *Vie*, ch. XXXVI.
(3) *Chemin de la Perfection*. Prologue.
(4) La Fuente : Informations de Madrid. — Déposition du P. Gil Gonzalez, s. j.

VIII

Les Constitutions

Les Pères : Bañez, Fernandez et Jean de las Cuevas

Le Bref pontifical, autorisant la fondation du monastère de Saint-Joseph, donnait en même temps, la permission

de faire des statuts et des ordonnances non contraires au droit canon ; ainsi que l'autorisation de les changer dans le but de les améliorer, et aussi de les annuler selon le besoin du temps, avec le pouvoir d'en faire de nouvelles (1).

Ces facultés furent confirmées par le même Souverain Pontife, trois ans après (2), et ce n'est qu'à ce moment que Térèse s'occupa de la rédaction des *Constitutions*.

Dans sa haute prudence, Térèse avait voulu, avant de rien écrire, que l'expérience et la pratique fussent comme le prologue des chapitres que contiendrait cette législation particulière.

Après avoir imploré les lumières de Dieu, elle prit conseil des personnes qui pouvaient la diriger sur ce point d'une si grande importance, puisqu'il renfermait le principe vital de la Réforme.

(1) Bref de Pie IV, 7 fév. 1562.
(2) *id.* 17 juill. 1565.

Dans ce but, elle s'adressa tout particulièrement au Père Bañez et au Père Garcia de Tolède qui, à cette époque, étaient ses confesseurs et ses conseillers.

De nombreuses dépositions, aux procès canoniques, attestent que Térèse ne faisait jamais rien, sans l'approbation des plus grands et savants hommes du royaume, et tout spécialement, des Pères du couvent de Saint-Thomas (1).

Cette manière d'agir, si régulière, lorsqu'il était question des affaires ordinaires, ne pouvait donc être abandonnée dans l'affaire capitale de la rédaction des *Constitutions*.

Elle les exposa, dit la *Chronique*, au Père Maître Dominique Bañez qui était, alors, son confesseur, et sur son ordre, les présenta à l'illustrissime don Alvarez de Mendoza, évêque d'Avila et Supérieur de ce couvent, afin qu'avec son approbation, elles eussent l'autorité qu'elles méritaient (2).

L'intervention des religieux de l'Ordre de saint Dominique eût une réelle importance. Ce ne fut pas, seulement, une communication que Térèse leur fit, mais bien une collaboration qu'elle leur demanda. Par le livre des *Fondations* (3), nous savons qu'elle imposait ces Constitutions dans tous les couvents qu'elle fondait. Or, la plus grande partie des paragraphes qu'elles contiennent, est copiée sur le texte des Constitutions de l'Ordre de saint Dominique, et l'on peut affirmer que Térèse ne les connaissait certainement pas, avant ses rapports avec le Père Bañez et le Père Garcia de Tolède.

L'influence dominicaine ne s'en tint pas là. Elle se

(1) Procès d'Avila. Déposit. du P. Jean de Alarcon.
(2) *Chroniq.* Liv. I, ch. I.
(3) *Fondations*, ch. III.

fit encore sentir sur ce point jusqu'à l'établissement définitif de la Réforme.

En 1569, nous l'avons dit, le Pape Pie V nommait le Père Pierre Fernandez, Visiteur apostolique du Carmel, pour la Castille.

Ce vénérable religieux que les Carmes déchaussés appellent : « le véritable père de notre Réforme » (1), en commençant sa visite, porta toutes les ordonnances que sa prudence lui suggéra pour le bon gouvernement des monastères ; mais, non cependant sans avoir pris l'avis de la Fondatrice, et sans en avoir, longuement, examiné avec elle l'utilité.

Il ne saurait y avoir de doute sur ce point.

Térèse écrit, en effet :

Les règlements que le Père Pierre Fernandez a portés ont été arrêtés entre lui et moi ; il ne décidait rien sans m'en parler ; je dois lui rendre cette justice (2).

Les règles fixées par le Père Fernandez paraissaient si favorables à la perfection des religieuses, que Térèse demande qu'elles soient laissées intactes par le Chapitre de séparation. Aussi, quelques jours après, elle écrit de nouveau :

Le Père Pierre Fernander (que Dieu l'ait en sa gloire !) ne les avait discutées qu'avec moi... Mon désir est qu'on n'en supprime aucune, pour ce qui concerne les religieuses, on peut s'en rapporter à ce que je dis (3).

(1) P. Antoine de saint Joseph. Notes aux lettres de Térèse.
(2) Lettre au P. Gracián, 21 fév. 1581.
(3) Lettre au P. Gracián, fév. 1581.

C'est, enfin, le Père Fernandez qui, sur la demande de Térèse, fixe le nombre de religieuses que chaque couvent pourra recevoir.

Pour les monastères qui vivront d'aumônes, treize ou quatorze religieuses suffiront; et pour ceux qui auront des rentes; elles ne devront pas dépasser la vingtaine. « Cela, note le Visiteur, sans compter les converses, que l'on prendra pour le service ». (1).

En prenant la succession de la charge, le Père Gracián se hâta de confirmer toutes les mesures prises par le Père Fernandez. A cette fin, il adressait aux religieuses une circulaire où il disait :

De même, que l'on observe tous les actes et Constitutions imposés par le Très Révérend Père Pierre Fernandez, Visiteur de l'Ordre de Notre-Dame du Carmel, dans la Province de Castille (2).

Ces prescriptions furent suivies rigoureusement, jusqu'au Chapitre de séparation. Dans cette assemblée, les Constitutions primitives de Térèse et les additions écrites avec le concours du Père Fernandez, furent revisées, et l'on rédigea, alors, un code de lois, commun aux religieux et aux religieuses.

Dans le Bref qui confirme ce nouveau régime de gouvernement, le Pape Sixte V a pris soin de marquer, en détail, la part que prirent les dominicains à la rédaction de ces lois (3).

Dieu, dit Térèse, voulut bien que l'on fit la séparation des

(1) P. Fernandez. Actes de Médina del Campo, 2 sept. 1571.
(2) Circulaire du P. Gracian, année 1576.
(3) Réforme des Déchaussés. T. II.

Carmes déchaussés et des Carmes mitigés, qui formèrent ainsi deux Provinces distinctes. Nous ne pouvions rien désirer de plus heureux pour la paix et la tranquillité de l'Ordre... Un Chapitre fut convoqué à Alcala, par l'ordre du Révérend Père Jean de las Cuevas, de l'Ordre de Saint Dominique, et, à ce moment, Prieur de Talavera. Il avait été désigné par Rome, et nommé par sa Majesté. Il possédait la prudence et la sainteté que réclamait la mission qui lui était confiée (1).

Dès la convocation du Chapitre, Térèse entra en relations avec le Père de las Cuevas, le suppliant de modifier ou d'ajouter ce qui lui paraitrait convenable.

Malheureusement, ces lettres n'ont pas été conservées. Nous n'avons que celles qui ont été adressées au Père Gracián, dans la même circonstance, et dans lesquelles elle insiste pour que l'on tienne compte de ses remarques.

Pour ce qui regarde les religieuses, dit-elle au Père, je puis bien avoir voix au Chapitre. J'ai vu bien des choses qui paraissent insignifiantes et qui sont devenues une cause de ruine (2).

Je connais tous les défauts que peuvent avoir les femmes, et remarquez que les femmes, nous ne sommes pas aussi faciles à connaître que vous le croyez (3).

Elle ajoute, enfin :

Si le Père Commissaire a le pouvoir de corriger les Constitutions et d'en laisser de nouvelles qui soient bien faites, je voudrais qu'il en ôtât et y introduisit, uniquement, ce que nous demandons (4).

(1) *Fondat.* ch. XXIX.
(2-3-4) Lettres au P. Gracián. Fév. 1581.

Le Père Jean de las Cuevas prit si bien en considération les remarques de Térèse, qu'il satisfit, pleinement, ses aspirations.

Elle ne cessait de rendre grâces à Dieu, d'un aussi heureux résultat ; et peu après la clôture du Chapitre, elle écrivait au Père Provincial :

Je ne saurais trop remercier Dieu de la bonté que le Père a montrée, comme vous me le dites, et de la façon dont il a si bien rempli sa charge (1).

La *Chronique* termine ainsi son récit :

Dès que l'on eut prononcé le décret de séparation, on fit des Constitutions pour les religieux. On en fit également pour les religieuses, et le titre qu'elles portent est ainsi conçu : *Constitutions des religieuses Carmélites déchaussées, de la primitive observance, rédigées par le R. P. Jean de las Cuevas, de l'Ordre de Saint Dominique, Commissaire apostolique, et par le Provincial et les Définiteurs de l'Ordre des Carmes déchaussés, dans le Chapitre, tenu à Alcala de Hénarès, en mars 1581* (2).

Les documents qui précèdent sont assez explicites, et dispensent d'insister davantage.

Sur l'ordre du Souverain Pontife la Règle primitive de saint Albert, avait été revue, modifiée, et adaptée à la situation des Carmes en Occident, par deux religieux dominicains.

Dès l'origine de la Réforme, les Constitutions rédigées

(1) Lettre au P. Gracián. 12 mars 1581.
(2) *Chroniq. de la Réforme*, Liv. I, ch. L.

avec le concours du Père Bañez, avaient été complétées par les ordonnances du Père Fernandez.

Enfin, au Chapitre de la séparation, elles furent entièrement revues, puis définitivement confirmées par le Père Jean de las Cuevas.

Il est donc permis de conclure que c'est à la coopération constante des religieux de l'Ordre de saint Dominique qu'est dû, en substance, ce code de législation qui devait maintenir, dans toute sa ferveur, et aussi, dans la plus grande splendeur, la Réforme Térèsienne de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

IX

Les lectures de Térèse de Jésus

Ecrivains ascétiques et mystiques de l'Ordre de Saint Dominique

---

Les œuvres de Térèse de Jésus, font partie, désormais, du magnifique trésor qui constitue le pratrimoine de l'humanité.

Le point de vue littéraire mis à part, on peut se demander quelle est leur valeur et rechercher sur quoi s'appuient la pureté de la doctrine et la sûreté de leur enseignement.

Depuis Grégoire XV, dans la Bulle de Canonisation, jusqu'à Pie X à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de la Sainte, les princes de l'Eglise n'ont pas craint de lui décerner les honneurs réservés aux Docteurs ; et dans sa prière liturgique, l'Ordre de Saint Dominique proclame que Térèse de Jésus :

A donné dans ses écrits de nombreux enseignements d'une science toute céleste, qui excitent vivement l'esprit des fidèles à désirer l'éternelle patrie (1).

(1) « Multa cælestis sapientiæ documenta conscripsit, quibus fidelium mentes ad supernæ gratiæ desiderium maxime excitantur ». *Brev. Dominic.*, leçon V, 15 oct.

Cette intégrité doctrinale est d'autant plus remarquable, que chez Térèse il n'y avait ni études préalables ni laborieuses récherches ; et si parfois elle fait appel à ses souvenirs, elle n'en garde pas moins cependant une physionomie originale.

Généralement, elle écrit après la communion, ou dans les instants qu'elle prend sur son repos de la nuit.

Elle ne consulte aucun livre ; et souvent, d'après son aveu, elle n'a même pas le temps de se relire.

Rappelons, en outre, que lorsqu'elle commence à écrire, Fernand de Valdès, grand Inquisiteur, vient de publier un Index général contenant la liste des livres que, dès 1546, à la demande de Charles-Quint, l'Inquisition avait censurés.

Ce nouvel Index défend la lecture, non seulement des livres hérétiques, mais encore de beaucoup de livres de dévotion en langue castillane, qui, disait-on, pouvaient être nuisibles aux âmes simples.

Tèrèse s'en plaint, car la lecture de ces ouvrages n'est permise que dans le texte latin et elle ignore cette langue. C'est alors que le Maître intervient.

Notre-Seigneur me dit : « N'aie point de peine, je te donnerai un livre vivant... J'ai bien peu ou presque pas besoin de livres. Sa Majesté a été le livre véritable où j'ai vu les vérités (1).

J'écris, dit-elle encore, comme le Seigneur me donne à entendre (2).

Il est tout naturel, dès lors, que l'iconographie Térésienne l'ait représentée écrivant sous l'inspiration du Saint-Esprit, figuré par une colombe.

(1) *Vie*, ch. XXVI.
(2) *Chemin de la Perfection*. Prologue.

Désormais, en effet, elle ne cherchera d'autre inspiration que celle de Dieu et de ses représentants. Sa foi, son expérience et la lumière d'En-Haut faciliteront sa composition et lui permettront d'apporter une précision remarquable dans les matières théologiques et philosophiques qu'elle aborde (1) ; cependant, nous ne croyons pas qu'il soit téméraire de soutenir que les enseignements des hommes d'une science consommée avec lesquels elle a traité, ne l'aient fortement aidée.

Tous les historiens, d'ailleurs, reconnaissent que les religieux de l'Ordre de Saint Dominique ont été ses véritables maîtres en théologie mystique et que leur plus grand souci, dans les nombreux entretiens qu'ils ont eus avec elle, a été toujours l'exactitude dogmatique (2).

Plusieurs de ceux qu'elle consulte sont assesseurs du Saint Office et ministres de l'Inquisition. Par vocation, tous sont prédicateurs de la Foi et défenseurs attitrés de l'orthodoxie. A tous elle décerne dans ses écrits ou dans ses lettres, les titres de savants et de saints religieux, et si elle :

ne pousse pas son admiration jusqu'à baiser les traces de leurs pas, comme le faisait sainte Catherine de Sienne, ils sont toutefois à ses yeux les vrais représentants de la vérité (3).

C'est donc à eux qu'elle s'adresse, de préférence, lorsqu'il s'agit d'exposer les divers phénomènes qu'elle ressent. En-

(1) Par ses écrits, Térèse de Jésus sût inspirer Pascal, Malebranche et Leibnitz. En 1696, dans une lettre à Morelli, Leibnitz avoue que les écrits de Térèse de Jésus ont été l'une « des principales sources de sa doctrine philosophique ».

(2) Cf. Mir, *Vie*. — Hoornaert, 2e part., ch. II. — Etchegoyen, *L'Amour divin*.

(3) Hoornaert, *ibid.*

tre tous ceux qu'elle interroge, le Père Dominique Bañez est au premier rang. C'est à lui, comme elle l'affirme, qu'elle demande si ce qui se passe dans sa vie est conforme à la vérité, et ce n'est que lorsque le Père a décidé, qu'elle est calme. Les nombreuses communications qui lui sont faites, lui permettent de s'exprimer ensuite avec la plus parfaite netteté, et la doctrine qu'elle expose dans ses œuvres se trouve, de la sorte, en complète conformité avec les enseignements du grand Docteur saint Thomas d'Aquin. A défaut d'un contact avec l'Ange de l'Ecole qu'elle n'avait pas à étudier, les fils du glorieux saint Dominique, devenant ses guides les plus appréciés et les plus aimés, lui communiquent l'enseignement traditionnel; car tous, qu'ils se nomment Ibañez, Mancio, Chaves, Médina, Bañez, ont pour fonction d'enseigner et de propager la doctrine de celui qui, dans toutes les Universités du XVI^e^ siècle est regardé comme le Maître, et dont l'intégrité a été confirmée solennellement dans les assises du Concile de Trente.

Nous n'avons pas à montrer, ici, l'identité qui existe sur les principaux points, entre les écrits de saint Thomas et les écrits de sainte Térèse. Le rapprochement a été fait (1), et il a paru toujours si évident que, déjà au XVII^e^ siècle, après avoir démontré la conformité de la doctrine du livre des *Demeures* avec la doctrine du Docteur angélique, un théologien Carme terminait son œuvre par cette paraphrase d'une pensée de saint Grégoire (2) :

Vous me demandez ce que pense Térèse ? Je n'hésite pas à répondre : c'est ce que pense Thomas (3).

(1) P. F. Martin, 2^e^ part.
(2) Liv. IV, Homil. 3 in Ezechiel.
(3) P. Federico, *Vita*, t. II, 237, Valencia, 1789.

Presque à la même époque, le Père Massoulié du couvent des dominicains de Toulouse, affirmait dans son *Traité de l'Oraison* :

Tout ce que Térèse a écrit, est énoncé avec la dernière exactitude ; et si l'on y fait un peu attention, on verra que toute sa doctrine est conforme à celle de saint Thomas, en quoi il est aisé de reconnaître que c'était un même esprit qui avait enseigné l'un et l'autre (1).

En parcourant la liste des livres qui très certainement, pour la plupart, lui ont été désignés par ses directeurs, il faut constater qu'ils sont dûs à la plume des disciples du Maître, chargés de vulgariser ses leçons (2).

Les traductions auxquelles elle doit avoir recours, puisqu'elle ignore le latin, ont été faites par des fils de saint Dominique.

Ainsi le *Contemptus mundi* ou l'*Imitation de Jésus-Christ* a été traduit par Louis de Grenade, et l'édition la plus connue a paru à Séville en 1536 (3).

L'*Echelle spirituelle* de saint Jean Climaque, où Térèse retrouve sur les matières d'oraison de profonds enseignements, est encore une traduction de Louis de Grenade.

(1) P. Massoulié, *Traité de la véritable oraison*, Ire part., ch. XVI.

(2) Térèse rapporte dans la *Vie* que le troisième abécédaire du franciscain, Francisco de Osuna avait produit sur son âme une profonde impression dès sa jeunesse. Or, dans ce traité, Osuna s'appuie sur la doctrine de saint Thomas, et le cite de préférence. — Etchegoyen, *Amour divin*, 2e part., p. 131.

(3) Dans le Prologue, Louis de Grenade attribue l'œuvre, non plus à Gerson, mais à Thomas a Kempis. Cette traduction était si répandue, qu'au XVIe siècle elle eut, en Espagne, plus de trente éditions. — Cejador, *Hist. de la lengua*, t. II, 123. — P. J. Cuervo, *Obras de Granada*, t. XII.

L'œuvre est de 1562, l'année de la fondation de Saint-Joseph et, en la publiant, Grenade la fait précéder d'une introduction où il exalte le Maître tout en condensant admirablement sa doctrine.

Mais occupons-nous des œuvres dues aux religieux de l'Ordre de Saint Dominique ; et après avoir mentionné les livres qu'elle lisait ou conseillait, et souligné l'estime qu'elle en faisait nous ne trouverons pas étrange, pensons-nous, que certains auteurs aient pu dire que c'est grâce à l'influence des dominicains et à leur enseignement :

Que cette belle intelligence devant supporter le poids de pensées capables d'en faire chavirer de plus éduquées, a constamment gardé l'équilibre et a produit, dans cette sérénité intellectuelle, nécessaire à la création, des chefs-d'œuvre (1).

C'est dans les *Constitutions* que sont indiqués les ouvrages préférés de Térèse.

La Prieure, est-il dit, veillera attentivement à ce qu'il y ait de bons livres, et en particulier, *Le Chartreux*, le *Flos Sanctorum*, le *Contemptus mundi*, *l'oratoire des religieux*, les livres de Fr. Louis de Grenade ou du Père Pierre d'Alcantara (2).

Ils sont aussi nécessaires au soutien de l'âme que les aliments sont nécessaires au soutien du corps (3).

A ce document vient s'ajouter la déposition faite au procès de canonisation « sur les livres que la Sainte lisait de préférence ».

(1) Hoornaert, *Térèse écrivain*, 2e part., ch. II.
(2) Voir note pag. 285.
(3) La Fuente, t. III. *Constitutions*. Prologue.

Le temps que la sainte Mère n'employait pas à l'oraison ou aux affaires urgentes, affirme le témoin, elle les consacrait à la lecture.

Voici les livres qu'elle lisait de préférence : *Les Morales de Saint Grégoire*, les œuvres du *Chartreux*, l'*Abécédaire d'Osuna*, l'*Ascension du Mont Sion*, les œuvres du Père Louis de Grenade, le *Contemptus mundi (Imitation)* et la *Vie des Saints* (1).

Quelques indications rapides nous permettront maintenant de connaître les causes de la préférence que Térèse donnait à ces ouvrages et expliqueront la constante fidélité qu'elle garda à la doctrine traditionnelle de l'Ecole.

Flos Sanctorum ou **la Vie des Saints.** — Sous des titres divers, les recueils hagiographiques étaient nombreux à l'époque de Térèse.

Mais la vie des Saints la plus répandue était la *Légende dorée*, du dominicain Jacques de Voragine (2).

Composée en latin, elle fut accueillie avec enthousiasme, et après son impression en 1474, des versions castillanes la firent bientôt connaître dans toute l'Espagne. Ce fut certainement un des premiers livres qui tombèrent sous les yeux de Térèse. Qu'elle n'ait cessé de le parcourir, nous en avons la preuve dans les extraits qu'elle a donnés à diverses époques de sa vie.

C'est dans Jacques de Voragine qu'elle a lu la vie de saint Martin, un de ses Saints de prédilection, dont elle

(1) Procès. Médina : Déposit. de Marie de San Francisco.

(2) Né en 1238 à Voragium (Voragine) près de Gênes. Il remplit pendant 20 ans, la charge de Provincial et mourut en 1298, archevêque de Gênes. Béatifié par Pie VII en 1816.

redit à plusieurs reprises la parole : « *Non recuso laborem* » (*Château*, VI, 6).

Dans le livre du *Chemin de la Perfection* (ch. XIX), elle cite textuellement la phrase de la *Légende dorée* : « A saint Martin, le feu et les eaux lui obéissaient ».

Dans une lettre au Père Gracián, elle fait allusion à l'histoire de sainte Marine (1) et au chapitre XVIII des *Fondations* elle fait mention de l'histoire de Cordula, l'une des onze mille vierges qui, après s'être cachée, tout d'abord, vint ensuite s'offrir au martyre.

C'est encore la rencontre de Notre-Seigneur et de saint Pierre, au moment où celui-ci s'enfuit de Rome, qu'elle cite littéralement.

Or, tous ces divers traits historiques, redisons-le, Térèse n'a pu les prendre que dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, car le *Flos sanctorum* publié par ses contemporains et rapportant les mêmes faits, n'a été imprimé qu'après sa mort et par suite n'a pu être utilisé par elle (2).

Sainte Catherine de Sienne. — A la *Vie des Saints* de Jacques de Voragine, il convient d'ajouter la *Vie et les œuvres de sainte Catherine*, parmi les livres particulièrement chers à Térèse.

Au moment où le Père Vincent Barrón la ramène à l'exercice de l'oraison, il met entre ses mains la traduction de la *Vie* et des *Lettres* de sainte Catherine de Sienne, publiées, quelques années auparavant, par le dominicain Antonio de la Peña, confesseur des Rois catholiques (3).

(1) Lettre au P. Gracián, CVIII (La Fuente).
(2) *Flos sanctorum*, par Rivadeneyra y Villegas.
(3) Publiées à Alcala en 1512.

Térèse les relit et les médite d'autant plus volontiers qu'elle y trouve la plupart des manifestations surnaturelles dont elle a été favorisée.

Comme à Catherine, Jésus lui remet un anneau invisible et un crucifix de pierres précieuses. A l'exemple de la vierge Siennoise, Térèse doit choisir entre la couronne d'épines et la couronne de perles.

Comme Catherine, enfin, elle éprouve une dévotion plus marquée pour le Précieux Sang et, un Dimanche des Rameaux, à l'heure de la communion, elle reçoit la grâce de l'inondation du sang.

Aussi parle-t-elle fréquemment de la grande mystique dominicaine, et afin d'avoir sans cesse présent son souvenir, elle inscrit son nom dans son bréviaire, sur la liste de ses Saints préférés et de ses plus puissants protecteurs.

Ludolphe de Saxe. — D'après le texte des *Constitutions*, chaque monastère de la Réforme devra posséder le *Chartreux*. C'est sous ce titre que l'on désignait la traduction castillane de la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe (1).

Cet ouvrage fort dévot et d'une doctrine très sûre, est le commentaire des quatre Evangiles, dans une narration suivie. Par la lecture de ce livre, Térèse entend procurer à ses religieuses la connaissance des textes évangéliques et les faire profiter des avantages qu'elle-même a pu en retirer. Elle y a puisé non seulement des images et des sentiments mais encore des idées et des doctrines.

Avec Louis de Grenade, Ludolphe de Saxe est l'écrivain qui a fait ressortir le mieux, à ses yeux, les mérites respec-

(1) Originaire de Saxe. Né en 1295 et mort à Strasbourg en 1377.

tifs de la vie active et de la vie contemplative. Alors que certains contemplatifs, tels que François de Osuna, semblaient exclure l'action, Ludolphe, fidèle aux enseignements traditionnels, lui montrait l'harmonie qui doit exister entre l'office de Marthe et celui de Marie.

C'est cette doctrine qu'elle précisera dans le livre du *Château de l'âme* (1), justifiant ainsi l'idéal qu'elle a toujours poursuivi et qui a été le point de départ de sa Réforme.

C'est encore dans Ludolphe que Térèse trouve l'énumération des trois états par lesquels peut passer toute âme qui tend à la perfection.

Un jour, dit-elle, dans l'*Autobiographie,* veille de la Pentecôte, après la messe, je m'en allai dans un endroit très solitaire où je me retirais souvent pour prier. Je me mis à lire dans le *Chartreux* ce qui avait trait à cette fête, et j'y découvris les signes que doivent posséder ceux qui commencent, ceux qui progressent et ceux qui sont déjà parfaits, pour reconnaître si le Saint Esprit habite en eux. Après avoir lu ce qui était dit de ces trois états, il me sembla que, par la bonté de Dieu, et autant qu'il m'était possible d'en juger, ce divin Esprit était en moi (2).

Ce qui précède suffit pour montrer qu'il y a conformité entre la doctrine que Térèse exposait à ses religieuses et celle qu'elle trouvait dans les écrits de Ludolphe de Saxe. Cet enseignement, fréquemment développé dans les entretiens qu'elle avait avec les religieux de l'Ordre de saint Dominique, n'était autre, d'ailleurs, que celui de l'Ecole où Ludolphe l'avait puisé dès sa jeunesse. Il avait pris

(1) *Château*, VII Demeure, ch. IV.
(2) *Vie*, ch. XXXVIII.

l'habit dominicain à l'âge de dix-huit ans. Dans le cours de ses études il avait eu pour maître et pour confident, l'illustre mystique Jean Tauler (1), connu dans l'histoire sous le nom de *Docteur illuminé*.

Guidé par un tel chef, Ludolphe se fit, bientôt, remarquer par sa piété et sa vie mortifiée, alors que l'étendue de ses connaissances lui permettait d'écrire des œuvres qui devaient lui procurer l'immortalité.

Après trente ans passés dans l'Ordre de saint Dominique, il demanda à entrer chez les Chartreux, pensant trouver plus de facilités pour mener la vie contemplative. Il mourut à la Chartreuse de Strasbourg, et c'est ce qui lui a fait donner le nom de Ludolphe le Chartreux, sous lequel il est ordinairement désigné dans les biographies des auteurs mystiques.

Son principal ouvrage, la *Vita Christi*, fut très répandu pendant deux siècles et traduit en plusieurs langues (2).

La traduction castillane que Térèse eut entre ses mains, avait été faite sous les auspices des Rois catholiques, Ferdinand et Isabelle. Elle comprenait quatre volumes in-folio. Dans le langage courant, on l'appelait les *Chartreux* ou le *Chartreux* selon qu'il s'agissait de l'ouvrage complet ou d'un des volumes séparés.

Louis de Grenade. — Louis de Grenade prit l'habit de l'Ordre de saint Dominique, dans le couvent de Grenade, sa ville natale (3). Envoyé a Valladolid, il fit partie, pen-

(1) Né à Strasbourg en 1300, mort en 1361.

(2) L'ouvrage qui a pour titre *Speculum humanæ salvationis* appartient à la période dominicaine de Ludolphe de Saxe. V. Mandonnet, *Saint Dominique*.

(3) Né à Grenade en 1504. Mort à l'âge de 84 ans.

dant cinq ans, de l'admirable pléiade de docteurs qui illustrait, à cette époque, le collège de Saint-Grégoire.

Remarquable par son éloquence il se livra à l'apostolat ; mais sa sainteté et ses lumières surnaturelles pour la direction des âmes le rendirent bientôt vénérable dans toute l'Espagne. Il composa alors plusieurs traités de théologie ascétique et mystique regardés, à bon droit, comme les plus beaux monuments de la langue castillane (1).

Grégoire XIII disait de ses ouvrages :

qu'en les composant, l'homme de Dieu avait fait un miracle plus grand que s'il avait rendu la vue aux aveugles et ressuscité des morts (2).

Térèse de Jésus lisait et consultait fréquemment les écrits de Louis de Grenade, et il est admis, généralement, que son enseignement sur la solidarité des vertus chrétiennes lui a fourni le thème du *Chemin de la Perfection*.

Louis de Grenade ayant assuré, en outre, que la richesse de la vie intérieure dépend, en grande partie, du choix des lectures, Térèse met, aussitôt, à profit ce conseil pour encourager ses religieuses à le suivre fidèlement afin d'en retirer tous les avantages qu'il promet.

Dans le livre des *Constitutions*, elle indique la nécessité qu'il y a pour chaque couvent à se procurer les œuvres du grand Docteur, mais elle ne se contente pas de cela : elle dit encore à ses filles en désignant le *Livre de l'Oraison* :

(1) Il a été comparé à Cicéron et à saint Jean Chrysostôme.

(2) Echard II, 286.

Après la traduction de l'*Imitation* et de *Saint Jean Climaque*, Louis de Grenade publia le livre de l'*Oraison et de la Méditation*. La *Guide des Pécheurs*. Le *Mémorial de la vie chrétienne*, avec des additions et l'*Introduction au Symbole de la Foi*.

Vous avez des livres où sur chaque jour de la semaine sont répartis les mystères de la Vie et de la Passion du Seigneur, et des méditations sur le Jugement, sur l'Enfer et sur notre néant, avec une excellente doctrine et une méthode pour le début et la fin de l'oraison (1).

C'était souligner, en s'appuyant sur sa propre expérience, qu'elles avaient à leur disposition un ouvrage qui devait être regardé comme leur livre de chevet.

De plus, Térèse se sent tout particulièrement attirée par la contemplation de l'Humanité de Notre-Seigneur ; et les diverses phases de la Passion du Sauveur la captivent. Pénétrée de l'enseignement de l'Ecole qui affirme que l'Humanité du Christ est la cause instrumentale physique qui communique aux hommes toutes les grâces qu'ils reçoivent (2), elle redit constamment, qu'il y a une influence réelle de l'Humanité du Christ sur toute âme juste, pour lui transmettre toutes les grâces dont elle peut avoir besoin.

Or, de tous les livres qu'elle a pu consulter, ceux de Louis de Grenade présentent l'exposé le plus fidèle de la conception classique, reliant, dans une harmonie parfaite, le culte de l'Humanité au culte de la Divinité.

C'est encore dans Louis de Grenade qu'elle prend les recommandations qu'elle adresse à ses religieuses pour les mettre en garde contre les dangers qu'elles peuvent rencontrer dans l'oraison. Et afin de ne pas prolonger l'énumération de rapprochements qui demanderait une étude approfondie, rappelons, seulement, que cet enseignement entretenait, surtout, les élans que Térèse éprouvait pour l'apostolat, lorsque dans le *Traité de l'Oraison*, Louis de

(1) *Chemin*, Ch. XXI. Edit. *La Fuente*, ch. XIX.
(2) Saint Thomas, III Part. quest. 48, art. 6.

Grenade insistait, en la développant, sur cette parole de saint Grégoire : « L'amour qui n'agit pas, n'est pas un amour véritable ».

Les témoignages les plus certains de cette influence bienfaisante nous sont donnés par sa correspondance. Térèse écrit en effet à Louis de Grenade :

Jésus ! Que la grâce du saint Esprit soit toujours avec votre Paternité. Amen !

Parmi les nombreuses personnes qui aiment dans le Seigneur, votre Paternité, à cause de la doctrine vraiment sainte et profitable de vos écrits, et remercient Sa Majesté de vous avoir destiné à opérer tant de bien dans les âmes, vous pouvez me compter moi-même. Je n'aurai, ce me semble, reculé devant aucun sacrifice pour voir celui dont les paroles me procurent tant de consolation, si mon état et mon sexe me l'eussent permis.

A part ce motif, j'ai toujours cherché, avec soin, des personnes comme vous, pour me rassurer dans les craintes au milieu desquelles mon âme a vécu pendant plusieurs années. Mais, puisque je n'ai pas mérité cette faveur, j'ai été heureuse que Don Teutonio (1) me commandât de vous écrire ; de moi-même je n'aurais pas osé le faire. M'appuyant donc sur l'obéissance, cette démarche, je l'espère de la bonté de Notre-Seigneur, me sera utile, afin que votre Paternité se souvienne de moi quelquefois dans ses prières. J'en ai grand besoin. Imparfaite, je me vois exposée aux yeux du monde et ne possédant rien pour justifier, tant soit peu, la bonne opinion que l'on a de moi. Etant bien persuadée de cela, vous m'accorderez la grâce que je sollicite, c'est-à-dire l'aumône de vos prières. Vous savez fort bien ce qu'il y a dans le monde, et la peine qu'y éprouve mon âme dont la vie a été pleine d'infidélités.

(1) Don Teutonio de Bragance, archevêque d'Evora, en Portugal.

Malgré mes misères, j'ai osé, bien souvent, supplier le Seigneur de donner à votre Paternité une longue vie.

Plaise à Sa Majesté d'exaucer cette supplique, pour que votre Paternité croisse, sans cesse, dans la sainteté et l'amour de Dieu. Amen.

L'indigne servante et sujette de votre Paternité.

Térèse de Jésus, *Carmélite* (1).

Saint Vincent Ferrier et le Père Salucio. — En terminant la question relative aux écrivains de l'Ordre de saint Dominique, il faut rappeler ce que les documents nous font connaître sur la *Vie spirituelle* de saint Vincent Ferrier et les *Sermons* du Père Salucio.

Quoique fort brèves, les indications qui nous sont données, montrent cependant, le profit que Térèse savait retirer des rapports qu'elle entretenait avec ces Maîtres.

Vers l'année 1500, le cardinal Ximenes de Cisneros, ordonna de traduire en castillan toute une suite d'ouvrages de dévotion, afin de mettre à la portée de tous, les principes de spiritualité, ainsi que les obligations essentielles de la vie chrétienne. Parmi ces ouvrages, se trouvaient les écrits de sainte Catherine de Sienne dont il a été, déjà, fait mention et les traités de la *Vie spirituelle*, de saint Vincent Ferrier.

Térèse a lu et longuement médité ces pages de théologie mystique. Lorsque dans l'*Autobiographie* elle veut préciser la nature de ce phénomène qui, dans l'Ecole, porte le

(1) La Fuente (*Obras*, T. IV. Prologue) fait remarquer que Térèse, dans la signature de ses lettres, n'ajoutait ce qualificatif (*Carmélite*) que lorsqu'elle écrivait au Roi ou à une personne du plus haut mérite.

nom de *ravissement*, elle s'appuie sur l'enseignement de saint Vincent et le désigne, expressément, afin de mieux garantir ce que sa propre expérience lui a révélé, et dont elle veut fixer les divers aspects (1).

Enfin, une lettre à la Prieure de Séville, fait connaître l'intérêt que Térèse portait à l'enseignement que, du haut de la chaire, le Père Salucio distribuait aux fidèles de cette ville.

Elle écrit, en effet :

Faites attention à la supplique que je vous adresse et à ce que je demande. Pour l'amour de Dieu apportez-y toute votre sollicitude.

Vous me ferez bien plaisir car il s'agit d'une chose destinée à procurer du bien aux âmes...

Voici ce qu'il faut procurer :

Une année complète des sermons du Père Salucio, de l'Ordre de Saint Dominique, les meilleurs que l'on pourra trouver. S'il n'est pas possible de les avoir tous, procurez-vous-en le plus possible, pourvu qu'ils soient très bons.

L'année complète des sermons comprend :

Les sermons pour un Carême, et un Avent : pour les fêtes de Notre-Seigneur, de Notre-Dame et des Saints de l'année.

Les Dominicales depuis les Rois jusqu'à l'Avent, et depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent. Veuillez n'en parler qu'à ceux qui peuvent vous donner des indications. Plaise à Notre-Seigneur que vous soyez assez heureuse pour les procurer... Je le répète, encore, dans le cas où vous ne pourriez pas les trouver tous, envoyez-en le plus possible (2).

(1) *Vie*, ch. XX.

(2) Lettre à la Prieure de Séville, 4 juin 1578.

Le Père Salucio, né à Jerez de la Frontera, après avoir étudié au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, et reçu le grade de Maître

Les divers écrits de Térèse de Jésus nous assurent qu'au moment des manifestations surnaturelles les plus élevées, elle aimait à interroger ses confesseurs, et à s'entretenir avec les théologiens qui, disait-elle « ont des lettres et du talent ».

Nous savons, en outre, qu'elle se plaisait à confronter ses expériences avec la doctrine que lui présentaient les livres dont elle pouvait disposer.

Le calme qu'elle retirait de cette manière d'agir lui faisait recommander à ses religieuses d'user des mêmes moyens; mais ce serait erroné, pensons-nous, de prétendre qu'en rédigeant ses œuvres, où elle expose si bien les états par lesquels l'âme peut passer, elle n'a fait que reproduire les enseignements de ses confesseurs, ou ce qu'elle avait pu recueillir dans ses lectures.

L'âme de ses doctrines, redisons-le, c'est son inspiration, et celle-ci, elle ne la reçoit de personne, mais seulement de Celui qui est, en elle, la source de son génie.

L'enseignement traditionnel, qu'elle provoque par ses interrogations et qu'elle retrouve dans les livres de l'Ecole, est, pour elle, un témoignage qu'elle est dans la vérité. Et comme c'est sa seule préoccupation, cela lui suffit.

L'honneur de l'Ordre de Saint Dominique est d'avoir été choisi par Dieu pour remplir ce rôle; et la gloire de ses fils, est d'avoir pleinement satisfait à la mission qui leur avait été confiée.

en théologie, avait enseigné au couvent de Séville. Prédicateur célèbre, il fut nommé par Philippe II, Visiteur des Trinitaires de l'Andalousie. Il exerça, plusieurs fois, la charge de Provincial, et mourut au couvent de Saint-Paul, à Cordoue, en 1601, à l'âge de 78 ans.

NOTE

Dans les *Constitutions*, après avoir indiqué les œuvres de Louis de Grenade, Térèse ajoute : ou « celles de Pierre d'Alcantara.

Le traité de Pierre d'Alcantara porte le même titre que celui de Louis de Grenade, et l'on s'est demandé, longtemps, lequel des deux avait la priorité.

Le document unique que possède la Bibliothèque Vaticane, et les travaux du Père Justo Cuervo, ne laissent plus aucun doute.

En 1553, Louis de Grenade fait paraître son traité de l'*Oraison et de la Méditation*. Saint Pierre d'Alcantara qui l'estimait beaucoup, en fit, tout d'abord, un court résumé ; puis en 1556 publia un second résumé, plus étendu. Térèse qui avait intimement connu Pierre d'Alcantara, et assurée, de par ailleurs, à la suite d'une vision, qu'il jouissait de la gloire céleste, voulut être agréable à ses filles, en indiquant son traité de l'*Oraison* abrégé fidèle de l'œuvre de Louis de Grenade, et par suite, propagateur de la doctrine traditionnelle.

P. Justo Cuervo. — *Obras del venerable Padre Luis de Granada*, Madrid 1896.

Etchegoyen. — *Amour divin*. Introduction, pag. 43.

TROISIÈME PARTIE

La Sainte

I

Térèse de Jésus et les confesseurs de l'Ordre de saint Dominique

Par ses nombreuses fondations, Térèse de Jésus avait ouvert des asiles de paix à toutes les âmes éprises d'idéal, et par ses écrits elle leur avait indiqué la voie à suivre pour parvenir aux sommets de la perfection.

La réalisation de ces deux œuvres, le plus souvent, entravée par de graves difficultés, n'avait pu être obtenue que par le secours des faveurs célestes, et un travail acharné pour avancer, tous les jours davantage, dans une union plus étroite avec Dieu, la Sainteté par essence.

Sauf de rares exceptions, la sainteté, en effet, n'est « qu'une patiente conquête ». Un long apprentissage et une collaboration incessante s'imposent.

Aussi, afin d'atteindre plus sûrement le but assigné par la Providence, Térèse, pendant de nombreuses années, consentit-elle à se soumettre à une préparation minutieuse. Pour cela, Dieu mit sur sa route des hommes qui, non seulement, l'encouragèrent dans ses entreprises, mais qui sûrent, encore, la guider et la conduire jusqu'aux cîmes les plus élevées.

Parmi ces auxiliaires divins, quelle place les fils de saint Dominique occupent-ils, et quel a été leur rôle ? Laissons à Térèse de Jésus et à ses historiens, le soin de répondre.

L'auteur de la *Chronique de la Réforme* reconnaît, tout

d'abord, que « la très sainte religion de saint Dominique fut de la plus grande utilité pour la sainte Mère, grâce à ses confesseurs et docteurs spirituels (1) ».

L'Eglise a souligné cette influence lorsque dans l'office de la Sainte, elle dit que c'est :

grâce à la direction, à la science et à la sainteté des Frères-Prêcheurs qu'elle avait choisis pour confesseurs, que Térèse de Jésus a pu accomplir une œuvre aussi considérable que celle de la Réforme et de ses fondations (2).

Térèse avait cru distinguer dans les fils de celui qu'elle se plaît à appeler « mon Père, saint Dominique », les qualités essentielles qu'elle réclame de tout confesseur, et c'est ce qui explique que dans ses fréquents déplacements elle se soit adressée, toutes les fois que la chose a été possible, aux religieux dominicains. Un exposé rapide des principes généraux d'après lesquels elle se gouvernait dans le choix des directeurs de son esprit, justifiera cette prédilection.

Dans tous ses écrits, elle rappelle, presque à chaque page, l'estime qu'elle faisait de ceux qu'elle nomme « les lettrés », désignant par là les théologiens.

La science lui paraît aussi indispensable pour la conduite des âmes qui marchent dans les sentiers ordinaires de la vertu, que pour la direction de celles que Dieu appelle, par des chemins extraordinaires, au plus haut sommet de la perfection.

(1) P. François de sainte Marie. *Reforma de los descalzos.*

(2) Tantum opus perfecit subsidio Prœdicatorum adjuta, quibus plurimis doctrina et sanctitate Prœclaris usa est a confessionibus, consiliis, spiritualique regimine ».

Brev. Dominic, 15 oct. 2° noct. Lect. V.

Sur ce point, l'expérience confirme son enseignement.

J'ai toujours recherché, écrit-elle, les confesseurs instruits, car ceux qui ne l'étaient qu'à demi ont porté le plus grand préjudice à mon âme ; mais je ne pouvais pas toujours les avoir aussi savants que je l'eusse désiré... un vrai savant ne m'a jamais trompée (1).

Ailleurs, elle ajoute :

La science est un grand trésor. Elle nous instruit, nous, qui savons peu de choses, et nous donne la lumière. Avec elle, parvenant à la connaissance de la Sainte-Ecriture, nous nous acquittons de nos devoirs. Quant aux dévotions sottes, que Dieu nous en préserve.

Mon avis a toujours été et sera que tout chrétien doit s'appliquer, quand il le peut, à communiquer avec un guide instruit, et le plus éclairé sera le meilleur... J'ai été en relation avec beaucoup de théologiens et mes besoins ayant été plus grands ces dernières années, je les ai recherchés davantage; toujours, du reste, je leur ai été affectionné (2).

Mes filles, dit-elle encore à ses religieuses, recherchez toujours ceux qui ont la science. En elle, vous trouverez le chemin de la perfection, indiqué sûrement et avec discrétion. Les supérieures qui veulent bien remplir leur office doivent s'adresser à des confesseurs instruits. Si non, croyant agir bien, elles feront beaucoup d'erreurs. Qu'elles veillent aussi à ce que leurs religieuses se confessent à des confesseurs vraîment instruits (3).

(1) *Vie*, ch. V.
(2) *Vie*, ch. XIII.
(3) *Fondations*, ch. XIX.

Et pour achever de les convaincre, elle fait appel à sa conduite personnelle :

Dans toutes les questions difficiles, lors même que je crois les bien entendre et parler exactement, je me sers de cette expression : *il me semble,* parce que je suis toute disposée, si je me trompe, à me ranger à l'avis des hommes éminents en doctrine.

Les grands théologiens, même dépourvus de l'expérience personnelle de ces faveurs, ont un je ne sais quoi qui leur est propre. Dieu les destinait à éclairer son Eglise ; il suffit qu'on leur propose une vérité pour qu'ils reçoivent une lumière qui les porte à l'admettre (1).

Cependant, la science ne saurait suffire. Avec les connaissances techniques que peut donner l'étude, Térèse demande que le confesseur ait, encore, l'expérience des choses surnaturelles.

Celui qui commence, a-t-elle ecrit, doit être attentif à examiner en quoi il profite davantage. Pour cela, un maître lui est nécessaire, pourvu qu'il ait de l'expérience. Si le maître n'est pas expérimenté, il peut grandement errer, conduire l'âme sans la comprendre et sans lui permettre de se comprendre elle-même ; car cette âme sachant le mérite qu'il y a à obéir au directeur, n'osera pas sortir de la voie qui lui a été indiquée. J'ai rencontré de ces âmes troublées et affligées à cause de l'inexpérience de celui qui les dirigeait.

Elles me faisaient pitié. Une, en particulier, ne savait que devenir. Quand un directeur ne comprend pas ces choses spirituelles, il afflige l'âme et le corps, et arrête tout progrès. Une personne m'a raconté que son confesseur la tenait enchaînée depuis huit ans sans la laisser sortir de la connais-

(1) *Château de l'Ame.* 2e demeure, ch. I.

sance d'elle-même, alors que le Seigneur l'avait déjà élevée à l'oraison de quiétude ; aussi souffrait-elle de grandes tortures (1).

Enfin, pour remplir pleinement ses fonctions, à la science et à l'expérience, le confesseur doit joindre un jugement aussi bon et aussi pondéré que possible.

Aussi, résumant toute sa pensée sur ce sujet, Térèse dit expressément :

Il est très important que le directeur soit prudent, je veux dire qu'il ait un jugement sûr et de l'expérience. Et si à cela il ajoute la science, c'est un très grand bien (2).

Les trois grandes qualités qui, d'après Térèse, doivent se trouver chez le confesseur, paraissent avoir à ses yeux une égale importance. Toutefois, elle ne laisse pas de donner une certaine préférence à la science. Aussi, recommande-t-elle à ses filles, qui auront, sans nul doute, des confesseurs d'esprit sûr et d'expérience, de s'adresser, fréquemment, à des personnes instruites qui puissent les éclairer et les diriger dans les voies de la sainteté.

Pour cela, affirme-t-elle, la théologie et la science sont d'un très grand secours.

Dans les conseils donnés aux supérieures, elle redit volontiers, que « la science est un grand trésor ». C'est elle qui « donne la lumière pour toutes les choses que l'on doit accomplir » ; et, « posséder la vraie lumière afin de garder la loi de Dieu dans toute sa perfection, tel est l'unique bien que l'âme doive désirer (3) ».

(1-2) *Vie*, ch. XIII.
(3) *Chemin de la Perfection*, ch. V.

Les religieux de l'Ordre de Saint Dominique qui eurent à diriger Térèse de Jésus possédaient-ils les qualités qu'elle regardait comme indispensables pour la conduite des âmes ? Telle est la question qu'il faut, maintenant, se poser.

Ils furent nombreux (1), et pour tous ceux dont nous avons pu retrouver les noms, nous pouvons, tout d'abord, affirmer que, tous, possédaient cette science qu'elle appréciait tant.

Les témoignages que nous donnerons et que nous prendrons, surtout, dans ses écrits, le prouvent suffisamment.

Sans doute, ils n'ont pas, tous, transmis à la postérité des œuvres comparables à celles de Bañez et de Médina, mais, tous avaient passé par l'enseignement, après avoir conquis ces grades universitaires qui donnent à l'Ordre de Saint Dominique un rang à part, dans la science théologique.

C'est cette marque distinctive qui, sans nul doute, avait attiré les préférences de Térèse.

Parlant d'elle-même, elle écrit :

Elle n'était pas toujours sans crainte. Les personnes adonnées à la vie spirituelle pouvaient, également, lui semblait-il, être trompées aussi bien qu'elle. Voilà pourquoi elle voulait traiter de son intérieur avec quelques grands théologiens...

Dans ce but, elle commença donc à consulter des Pères de l'Ordre de Saint Dominique, sur ce qui se passait en elle, bien qu'avant d'être favorisée de ces visions, elle se fut souvent confessée à eux.

Puis, énumérant un certain nombre de ces religieux, elle conclut :

(1) V. Note, pp. 304-305.

Parmi ces Pères de Saint Dominique, quelques-uns, peut-être tous, ne laissaient pas d'être très élevés dans l'oraison (1).

Il est à remarquer, en outre, que toutes les fois que Térèse parle d'un religieux dominicain avec lequel elle a eu quelque rapport, elle lui applique le titre de *savant* ou de *grand théologien*.

Après avoir avoué qu'elle a été induite en erreur par certains confesseurs peu éclairés, elle ajoute :

Je demeurai dans cet aveuglement plus de dix-sept ans, ce me semble, jusqu'à ce qu'enfin un Père dominicain, *grand théologien*, m'éclaira sur divers points (2).

En terminant le récit de la mort de son père, elle dit encore :

Son confesseur, qui était un dominicain *très savant*, soutenait qu'il ne doutait pas que mon père ne fut allé droit au ciel (3).

Plus tard, préoccupée par la question de la présence de Dieu dans l'âme, et ne recevant que des réponses peu satisfaisantes, elle s'adresse à ses conseillers ordinaires.

Je me trouvais, écrit-elle, dans l'angoisse, quand un *grand savant*, de l'Ordre du glorieux saint Dominique, vint dissiper mon doute. Il me dit que Dieu était véritablement présent en moi, et m'expliqua comment il se communique à nous ; aussi je fus grandement consolée (4).

(1) *Relation* VII.
(2) *Vie*, ch. V.
(3) *Vie*, ch. VII.
(4) *Vie*, ch. XVIII.

On comprend, dès lors, qu'au souvenir de son retour à Dieu par l'oraison, elle se soit écriée :

Oui, certes, il a beaucoup mérité devant Dieu ce religieux de l'Ordre de Saint Dominique, homme d'une *science profonde*, qui m'a retirée d'un tel sommeil (1).

Dans les tentations, elle ne retrouve la paix que lorsqu'elle a reçu la lumière. Mais qui donc la lui communique ?

Je vois clairement aujourd'hui, affirme-t-elle, que c'était une tentation, comme me l'a fort bien montré un dominicain *très savant* (2).

A l'occasion de la fondation du premier monastère de la Réforme, elle déclare, en parlant des démarches de doña Guiomar :

Elle alla trouver un religieux de l'Ordre de Saint Dominique qui était d'une *éminente doctrine*, et en même temps, grand serviteur de Dieu... Son plus grand désir était d'être aidée par lui, parceque c'était le *plus grand théologien* qu'il y eut alors dans la ville, et que bien peu dans son Ordre le surpassaient (3).

Presque à la même époque, menacée d'être dénoncée au Saint Office à cause des manifestations surnaturelles qu'elle a reçue, Térèse va prendre conseil.

(1) *Vie*, ch. XIX.
(2) *Vie*, ch. XXXI.
(3) *Vie*, ch. XXXII.

J'en parlai donc à mon cher Père, le dominicain qui était, comme je l'ai dit *si savant*, que je pouvais bien être tranquille en faisant ce qu'il me dirait (1).

Et dans un autre endroit de sa *Vie*, elle dit :

Ce Père dont je parle a reçu du Seigneur l'humilité sur beaucoup de points. Il s'est appliqué, en même temps, à étudier tout ce qu'on peut apprendre sur ces voies élevées de l'oraison. Il est *très savant* (2).

Dans les *Lettres*, ce sont les mêmes éloges qu'elle emploie lorsqu'elle croit devoir nommer un religieux de Saint Dominique, et nous ne saurions mieux terminer, qu'en rapportant la conclusion de la troisième *Relation*.

Cette relation, je l'avais donnée à mon confesseur... C'était un homme très adonné à la spiritualité et un *excellent théologien*. Je lui avais livré tous les secrets de mon âme, et il en avait conféré avec d'autres théologiens, au nombre desquels se trouvait le Père Mancio. Les uns et les autres n'ont rien trouvé qui ne fut entièrement conforme à la sainte Ecriture; voilà pourquoi je suis rassurée (3).

Ces extraits montrent bien, croyons-nous, que ceux qui eurent, dans l'Ordre de Saint Dominique, à s'occuper de Térèse, possédaient cette première qualité qu'elle exigeait des directeurs d'âmes.

Mais, il faut autre chose. Elle désirait que l'expérience servit d'appui à la science.

(1) *Vie*, ch. XXXIII.
(2) *Vie*, ch. XXXIV.
(3) *Relation III.*

Or, sur ce point, elle n'est pas moins explicite à leur égard.

Parvenue au second degré de l'oraison qui fait partie des faveurs surnaturelles, après avoir marqué les difficultés qu'elle éprouve à traiter, avec clarté, un semblable sujet, elle ajoute :

Mais, comme cet écrit sera revu par des personnes capables de voir s'il y a des erreurs, je suis entièrement rassurée. Je sais que je puis être tranquille sur leur science et sur leur spiritualité. Ceux à qui je le remets, sauront bien comprendre et retrancher ce qu'il y aura de mauvais (1).

Les Pères Pierre Ibañez, Dominique Bañez, et Garcia de Tolède sont les religieux qu'elle vient de désigner. C'est à eux qu'elle a confié la révision de l'*Autobiographie*, leur demandant, à maintes reprises, de corriger ou de supprimer ce qui ne leur paraitrait pas conforme à la vérité.

Comment n'aurait-elle pas confiance en leur décision, dès lors que leur jugement sera basé sur l'expérience ?

Ceci, dit-elle, est bon pour les hommes de science qui m'ont commandé de l'écrire. Tous, par la bonté divine, sont parvenus à ce degré d'oraison (2).

S'il s'agit des ravissements, Térèse s'apitoie sur les personnes qui, ayant reçu ces faveurs, sont mises à la torture par des confesseurs qui « ne comprennent pas cet état ».

Peut-être, dit-elle humblement, je ne sais moi-même ce que je dis.

(1) *Vie*, ch. XIV.
(2) *Vie*, ch. XV.

Mais vous, mon Père, ajoute-t-elle, vous le comprendrez, vous verrez si je dis juste en cela, car le Seigneur vous a déjà donné l'expérience sur ce point (1).

Elle sait que les dispositions nécessaires pour les grâces les plus élevées, telles que les visions, sont l'objet d'un travail incessant de la part de ceux à qui elle s'adresse :

Mais à quoi bon tant de paroles, pour vous porter, mon Père, à ne donner aucune estime aux choses de ce monde ? Comme si vous ne le saviez pas, ou comme si vous ne vous étiez pas déjà déterminé à tout laisser et ne l'eussiez pas réalisé (2).

Et au Père Ibañez, elle fait cet aveu :

O Jésus, que ne puis-je, mon Père, vous faire comprendre cela, ne fut-ce que pour apprendre de vous ce que c'est (3).

Elle peut, en toute confiance, parler de ces manifestations divines, car elle n'ignore pas qu'il les a expérimentées, et qu'il saura, par suite, mieux que quiconque, indiquer la conduite à tenir.

Je dirai donc ce que j'ai vu moi-même, écrit-elle. Quant à la manière dont Dieu accorde cette vision, vous, mon Père, l'expliquerez mieux que moi, vous éclaircirez aussi tout ce qu'il y aurait d'obscur dans mon récit, ou ce que je n'aurais pas su dire (4).

(1) *Vie*, ch. XX.
(2) *Vie*, ch. XXVII.
(3) *Vie*, ch. XX.
(4) *Vie*, ch. XXVIII.

Le Père, après une absence, revient à Avila, et Térèse affirme alors :

Si auparavant il me rassurait et me consolait par le seul secours de la science, il le faisait, maintenant, par la connaissance expérimentale qu'il avait des voies surnaturelles où il était très avancé (1).

Et elle nous apprend, en effet, que toutes les fois qu'il célébrait la messe « il demeurait longtemps dans le ravissement, sans pouvoir s'en défendre » (2).

Elle dit encore d'un autre de ses confesseurs :

A mon avis, tous ces biens lui viennent des faveurs dont le Seigneur l'a comblé dans l'oraison, et elles ne sont point fausses (3).

Après ces quelques témoignages, il serait superflu de citer d'autres passages des écrits de Térèse, et des *Chroniques* de l'Ordre, rappelant les exemples où la sainte vie des nombreux religieux qui furent en relation avec la Réformatrice. Il suffira donc, pour conclure, d'indiquer que ces mêmes religieux avaient, à un haut degré, cette prudence et cette sûreté de jugement qui sont seules capables d'apporter la paix aux âmes, avec l'assurance qu'elles peuvent avancer sans crainte sur la voie qui leur est tracée.

Dans l'explication du troisième degré d'oraison surnaturelle, elle dit aux religieux qui doivent examiner son traité :

(1) *Vie*, ch. XXXVIII.
(2) *Vie*, ch. XXXIII.
(3) *Vie*, ch. XXXIV.

Ceci est parfaitement clair pour les esprits élevés qui s'occuperont de cet écrit, ils sauront l'expliquer beaucoup mieux que je ne saurais le dire. Pourquoi me fatiguer davantage ?

Et elle termine par ces paroles :

Vous pourriez jouir de cet état sans avoir la grâce de le comprendre, mais si Sa Majesté vous permet d'en jouir, vous arriverez, avec un esprit aussi élevé et aussi cultivé que le vôtre, à en avoir la parfaite intelligence (1).

Elle dit enfin en parlant d'un autre religieux :

Il me parut plus éclairé que jamais, et quoique j'eusse toujours reconnu en lui une haute intelligence, j'admirais les talents et les dons magnifiques qu'il possédait pour réaliser de grands progrès (2).

Quel soutien pour sa vie, et quelles lumières pour sa conduite, Térèse ne dut-elle pas rencontrer dans ces hommes qui, ainsi qu'elle l'avoue elle-même, à une science profonde, joignaient l'expérience des voies de l'esprit surnaturel, et le jugement le plus sûr ?

Quel profit dans une pareille direction.

On a fait remarquer, avec raison, qu'après les enseignements du Concile de Trente « la direction spirituelle devint plus que jamais le foyer de la vie religieuse ».

Dès lors, a-t-on pu dire :

Le directeur ne sera pas seulement le confesseur qui

(1) *Vie*, ch. XVII.
(2) *Vie*, ch. XXXIV.

absout et le théologien qui interprète; il deviendra pour l'âme d'oraison la source principale des idées et des sentiments, le dispensateur de la doctrine, l'initiateur de la vie contemplative.

Des maîtres comme le Père Dominique Bañez et le Père Pierre Ibañez sont pour la Réformatrice les témoins énergiques et enthousiastes de saint Dominique....

Ces grandes âmes étaient vraiment dignes d'aimer sainte Térèse, de la protéger et de la conduire (1).

Nous terminerons cet aperçu par le jugement qu'a porté le vénérable Palafox, dans ses commentaires :

Comme pour être graduée en sainteté, dit-il, après avoir suivi son cours et soutenu des thèses en diverses académies et universités, elle passa des théologiens mystiques aux scolastiques de l'Orde de Saint Dominique, et il semble que son esprit ne fut jamais en repos jusqu'à ce qu'elle se fut mise entre les mains de ces grands personnages. C'est une approbation bien remarquable de l'esprit de sainte Térèse, d'être sortie innocente et autorisée de l'examen rigoureux et de la censure exacte de cette sainte religion qui, dans les matières de doctrine et de la dévotion, ne peut ni veut rien dissimuler, d'autant qu'il semble que le grand zèle dont ses enfants sont animés, ne leur laisse la liberté ni d'approuver ce qui est mauvais, ni d'enseigner ce qui est faux.

Et après avoir indiqué comment les dominicains éprouvèrent l'esprit de la sainte, Palafox ajoute :

Toutes ces garanties étaient très nécessaires, afin que cet esprit de sainte Térèse qui devait enseigner si universelle-

(1) Etchegoyen : *L'Amour Divin*, p. 139.

ment les fidèles fut reconnu pour véritable, pour saint et pour merveilleux (1).

Il ne nous appartient pas d'indiquer, maintenant, la part qui pourrait revenir à d'autres instituts religieux dans la formation spirituelle ou les entreprises de Térèse de Jésus.

Ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

Pendant sa vie religieuse, redisons-le, Térèse a consulté des confesseurs appartenant à d'autres Ordres. Elle s'est aussi adressée à de simples prêtres et à des Evêques. Dans un sentiment de reconnaissance, elle n'a pas oublié de les nommer, et pour plusieurs d'entr'eux elle précise les services qu'elle en a reçus.

Nous ne prétendons pas, davantage, établir des comparaisons; mais après un examen attentif des documents et des écrits de la Sainte, vu leur nombre et l'importance des affaires traitées, au temporel comme au spirituel, il est permis de dire que les fils de saint Dominique ont eu une influence considérable, si non prépondérante, qui ne s'est pas démentie un seul instant (2).

Ne pouvant donner une biographie étendue de tous les religieux dominicains qui ont eu des rapports avec sainte Térèse (3), nous allons seulement signaler ceux dont l'action paraît plus importante, tout en précisant que tous, sans exception, ont obéi à la même inspiration, et suivi la même ligne de conduite; si bien, qu'un égal mérite peut être accordé à chacun d'eux.

(1) V. Palafox. *Lettres. Notes.*
(2) Voir Diégo de Yépés. Prologue de la *Vie*.
(3) V. Appendice.

NOTE

Liste des confesseurs dominicains de Térèse de Jésus

R. P. *Vincent Barron*, Consulteur du Saint Office.

R. P. *Pierre Ibañez*, Lecteur de théologie à Avila.

R. P. *Dominique Bañez*, Professeur à Salamanque.

R. P. *Diégo de Chaves*, Confesseur de Philippe II.

R. P. *Barthélemy de Médina*, Professeur à Salamanque.

R. P. *Philippe Ménéses*, Régent de Saint-Grégoire, à Valladolid.

R. P. *Jean Salinas*, Provincial d'Espagne.

R. P. *Lunar*, Prieur de Saint-Thomas d'Avila.

R. P. *Diégo de Yanguas*, Maitre en théologie, à Ségovie.

Ces religieux sont nommés dans la *Relation* à l'Inquisition de Séville.

R. P. *Jean Cuevas*, Provincial d'Espagne.

R. P. *Jean Gutierrez*, Prédicateur de sa Majesté.

R. P. *Fernand del Castillo*, Prédicateur de sa Majesté.

R. P. *Garcia de Tolède*, Commissaire général.

R. P. *Pierre Fernandez*, Provincial d'Espagne.

R. P. *Mancio*, Professeur à Salamanque.

R. P. *Melchior Cano*, neveu du célèbre Melchior Cano.

R. P. *Balthasar*, de Séville.

R. P. *Louis Barrientos*, Prédicateur de sa Majesté.

R. P. *Jean de Arcédiano*, Prieur de Burgos.

R. P. *Pérédo*, d'Avila, Prieur de Talavera.

R. P. *Diégo Alvarez*, archevêque de Trani (Italie).

R. P. *Jean Calléjo*, Maître des novices à Ségovie.

R. P. *Pierre Roméro*, Lecteur à Saint-Thomas d'Avila.

Ces religieux sont indiqués par le procès de Canonisation à Avila en 1610, et plusieurs, signalés fréquemment dans les écrits de sainte Térèse.

R. P. *Barthélémy de Aguilar*, à Séville.

R. P. Maître *Marta*, à Burgos.

R. P. Maître *Oréllana*, à Valladolid.

R. P. Maître *Valléjo*, à Soria.

R. P. Maître *Osma*, à Valladolid.

R. P. Maître *Diégo Aldéréte*, à Soria.

R. P. *Diégo Suarez*, Recteur de Saint-Grégoire, à Valladolid.

Ces religieux sont nommés dans les *Lettres* de sainte Térèse, et le dernier (*D. Suarez*) indiqué par le Père Jérôme Gracián (1).

(1) *La Fuente*, T. VI, 394, édit. 1881.

II

Térèse de Jésus

et

le Père Vincent Barrón

Le Père Maître Vincent Barrón, lecteur de théologie au couvent de Saint-Thomas d'Avila, puis professeur aux Universités de Salamanque et de Tolède, et enfin, consulteur du Saint Office, fut le premier religieux de l'Ordre de Saint Dominique qui aida Térèse de Jésus dans son travail et sa marche ininterrompue vers la sainteté.

Il sut provoquer le réveil de son âme, et comme l'attestent tous les historiens, il obtint ce que Térèse, elle-même, appelle sa *conversion*.

Dès les premières lignes de la seconde partie de *l'Autobiographie*, elle écrit :

Maintenant, c'est un nouveau livre qui commence, je veux dire une nouvelle vie. Celle que j'ai racontée jusqu'ici, c'était ma vie (1).

Quelle était la nature de ce changement ?

Elle l'explique, lorsque dans le livre du *Château de l'Ame*, elle dit à ses filles :

(1) *Vie*, ch. XXIII.

Plus vous avancerez dans la perfection, plus vos louanges plairont à Dieu, et plus votre oraison profitera au prochain (1).

C'est dans ce sens qu'elle se convertit.

Afin de mieux comprendre quelle fut la part du Père Barrón dans cette ascension de l'âme de Térèse, il n'est pas inutile de rappeler les causes de la tiédeur dans laquelle elle se trouvait, lorsqu'il intervint. Résumons-les sur les indications que renferme la *Vie* (2).

Il y avait, d'abord, l'absence du recueillement qui caractérise la vie monastique.

Ce qui à mon avis, me causa beaucoup de tort, dit-elle, ce fut de ne pas être dans un monastère cloîtré (3).

A cela, et comme aggravation, il faut ajouter la trop grande facilité, accordée aux religieuses, pour les communications extérieures ; car si l'on conduisait les filles dans les couvents plutôt que de les marier (4), on ne laissait pas de les visiter fréquemment ; et pour des raisons parfois futiles, de demander pour elles des séjours assez prolongés dans la famille.

Térèse signale encore le « grand mal que firent à son âme des confesseurs trop peu instruits » (5).

Enfin, sous les dehors de l'humilité, grâce aux suggestions du démon, ce fut l'abandon total de l'oraison.

La mort si édifiante de son père, qu'avec la permission de ses supérieures, elle avait soigné et assisté jusqu'au dernier moment, fut un avertissement venu du Ciel. Dès ce mo-

(1) *Château de l'Ame*, VII Demeure, ch. IV
(2) *Vie*, ch. IV, V, VI, VII.
(3-4-5) *Vie*, ch. VII.

ment, elle résolut de s'adresser au Père Vincent Barrón, qui, depuis de longues années, dirigeait don Alphonse Sanchez de Cepeda.

Ce Père dominicain, dit elle, qui était d'une grande vertu et craignant Dieu me fit le plus grand bien. Dès lors, je me confessai à lui, et il eut à cœur de prendre soin de mon âme et de me faire comprendre le danger où je me trouvais. Il me faisait communier tous les quinze jours (1). Je commençai à m'entretenir avec lui, et je lui parlai de mon oraison. Il me recommanda de ne pas l'abandonner, car de toutes manières, elle ne pouvait que m'être utile. Je la repris donc, sans laisser les occasions, et depuis lors, je ne l'ai plus quittée (2).

Je crois qu'il a beaucoup mérité devant Dieu, ce religieux de l'Ordre de Saint Dominique, ce grand savant qui m'a retirée d'un tel sommeil... Je commençai à rentrer en moi-même quoique je ne laissai pas de commettre encore des offenses contre Dieu. Mais, comme je n'avais pas perdu la route, j'y marchais peu à peu, tombant et me relevant. Or, quand on ne cesse pas de marcher et d'avancer, on arrrive, quoique tard, au but. A mon avis, perdre la route, ce n'est pas autre chose, que laisser l'oraison.

Je n'avais pas alors, il me semble, l'amour de Dieu, comme je crois l'avoir eu après que je commençai à faire oraison (3).

En rappelant ce passage, les historiens Yépés et Ribéra (4) font ressortir l'influence exercée par le Père Barrón dans ce retour à Dieu. Ils précisent que, dans ce moment décisif, ce fut lui qui ouvrit à Térèse ce qu'elle appelle *la*

(1) Les communions étaient moins fréquentes à cette époque.
(2) *Vie*, ch. VII.
(3) *Vie*, ch. XIX.
(4) Yépés, Liv. I, ch. IX. — Ribéra, Liv. I, ch. VII.

porte par laquelle Dieu lui communiqua les grandes faveurs qui l'ont rendue célèbre dans l'Eglise.

Elle sortit de cette lutte si savante, écrit l'historien de la Réforme, qu'elle peut être regardée avec raison comme le Docteur de l'oraison et de la théologie mystique (1).

Pour tout ce qui touche aux choses de l'âme et à l'oraison, déclarait, le Père Garcia de Tolède, la sainte Mère était aussi savante que d'autres maîtres le sont pour les matières qu'ils ont professées (2).

Pour atteindre ce but, rappelons les moyens que le Père Barrón mit en œuvre.

Le point de départ fut de stabiliser Térèse dans l'exercice de l'oraison. En lui recommandant de ne pas se laisser aller exclusivement à la fantaisie des sentiments, il lui assigne la tâche quotidienne qui assouplit les facultés. C'est à ce moment, très vraisemblablement, qu'il lui donne, comme modèle, la grande mystique de l'Ordre, sainte Catherine de Sienne, et met entre ses mains la *Vie* qu'achève de traduire et de publier le Père Antonio de la Peña.

Il lui fait connaître, également, les œuvres de Louis de Grenade, et ces directions seront si efficaces que, plus tard, lorsqu'elle voudra donner à ses religieuses des règles pour parvenir à la perfection, et les mettre en garde contre les dangers dont elle a l'expérience, c'est cette doctrine qu'elle leur expliquera et qu'elle leur demandera de mettre en pratique (3).

(1) *Chroniq. Carmélit.*, Liv. I, ch. XVII.
(2) Procès de canonisation. Avila 1610.
(3) Grenade, *Lib. de Orat.* II, ch. IV.

Elle ne cesse de leur redire ce qu'elle a consigné dans le *Chemin de la Perfection*.

Il n'y a qu'un chemin pour arriver à Dieu, c'est l'oraison, et si l'on vous en indique un autre, on vous trompe. C'est le chemin royal qui conduit au Ciel, et le trésor qu'on acquiert en y marchant est immense (1).

De plus, le Père Barrón, se basant sur l'enseignement des Saints, lui a fait voir l'importance d'un autre moyen, si puissant à ses yeux, qu'elle le recommandera fréquemment à ses filles, pour qu'elles puissent en retirer le profit dont elle a bénéficié elle-même : l'obéissance au directeur.

Pour mieux profiter des grâces divines, et ne pas s'égarer dans ce chemin royal dont elle vient de parler, elle déclare « que le secours d'un maître est indispensable » (2). Paraphrasant la doctrine de saint Thomas (3), saint Vincent Ferrier, dans son traité de la *Vie Spirituelle*, est formel ; et ce traité est un des livres que Térèse médite, et dont l'enseignement lui est familier.

Il faut savoir, affirme le saint thaumaturge, que celui qui aurait un directeur par lequel il se laisserait conduire, et auquel il obéirait en toutes ses actions, petites et grandes, arriverait plus facilement et plus vite à la perfection qu'il ne pourrait le faire par lui-même... Je vais plus loin et je dis que Notre-Seigneur, sans lequel nous ne pouvons rien, n'accordera jamais sa grâce à celui qui, ayant à sa disposition un homme capable de l'instruire et de le diriger, néglige ce

(1) *Chemin de la Perfect.* ch. XXI.
(2) *Vie*, ch. XIX.
(3) In 4 dist. 24 quœst, 1 et 2 ad 4.

puissant moyen de sanctification. Car cette voie de l'obéissance est la voie royale qui conduit sûrement les hommes (1).

Térèse peut parler avec autorité sur cette matière. L'épreuve à laquelle elle s'est volontairement soumise a été couronnée de succès. Le Père Barrón est son conseiller et son guide, et c'est par l'obéissance à ses ordres qu'elle a atteint le but qui lui a été proposé.

A première vue, ces ordres pourraient paraitre étranges; cependant, après réflexion, il est facile de se convaincre qu'ils étaient dictés par la prudence la plus consommée.

Malgré sa haute science, a écrit Yépés, après avoir fait revenir Térèse à l'oraison, et lui avoir ordonné de communier tous les quinze jours, le Père ne l'obligea pas, cependant, à abandonner ses relations et les diverses circonstances qui l'avaient troublée jusque là.

Deux raisons justifiaient cette manière d'agir.

Il comprit, tout d'abord, que l'oraison saurait la mener au port, malgré tous les obstacles qu'elle pourrait rencontrer.

Mais il vit, surtout, que Térèse n'était pas encore assez forte pour rompre définitivement. Aussi, se contenta-t-il de lui dire : de faire tous ses efforts pour éviter les occasions qui se présenteraient, et quoiqu'il advînt, qu'elle ne laissât plus l'exercice de l'oraison (2).

Ferme, la direction du Père Barrón ne fut, donc, ni étroite, ni scrupuleuse. Il estima que les relations que Térèse entretenait avec les personnes du dehors, ne comportaient pas de fautes mortelles, ni d'occasions de péché grave.

(1) *Traité de la Vie Spirituelle*, ch. IV.
(2) Diégo de Yépés, *Vida*.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où elle entendit ces paroles :

Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges.

Jusque là, dit-elle, mon confesseur voyant en moi une attache si marquée, n'avait pas osé donner l'ordre formel ; sans doute il attendait que Dieu agit Lui-même, et c'est ce qui eût lieu (1).

Térèse suivait d'autant plus volontiers la règle de conduite tracée par le Père Barrón, qu'elle avait expérimenté combien la manière contraire était funeste. C'est ainsi qu'elle avait dû cesser de s'adresser au vénérable prêtre Gaspard Daza qui, du premier jour, voulut la voir atteindre la perfection.

Il prit, immédiatement, une sainte résolution, écrit-elle, il me traita en âme forte... Il voulut me faire éviter toute offense contre Dieu. Pour moi, en présence d'une détermination si prompte au sujet de petites choses où, je le répète, je ne me sentais pas la force de pratiquer une si haute perfection, je fus extrêmement affligée. Je vis qu'il considérait les affaires de mon âme comme une œuvre qui devait se conclure d'un seul coup. Mais, à mon avis, il fallait la conduire avec prudence (2).

C'est cette conduite, faite de prudence et de suavité, qui obtiendra les meilleurs résultats, et qui fera que le nom du Père Vincent Barrón sera toujours uni à celui de Térèse de Jésus lorsqu'il s'agira de sa sainteté. « Le Père Barrón, a écrit un historien, fut le premier confesseur qui sut bien diriger la Sainte » (3).

(1) *Vie*, ch. XXIV.
(2) *Vie*, ch. XXIII.
(3) P. Manuel Traggia. — *La Mujer grande.*

La reconnaissance de Térèse se manifesta aussitôt :

Elle encouragea vivement le Père Barrón, dit Yépés, à se donner à l'oraison, lui transmit de la part de Dieu, plusieurs avertissements et pria pour lui. Le résultat fut si rapide et si remarquable que la sainte Mère écrivait qu'elle était frappée de ce qu'en si peu de temps ce Père eût atteint une si haute perfection et qu'il eût acquis une si grande expérience des choses spirituelles (1).

Il n'est guère possible de préciser la durée des rapports du Père Barrón et de Térèse à cette époque.

Les fréquentes absences du Père durent nécessairement les espacer. D'après les documents authentiques, nous voyons qu'en 1562, il professe à Salamanque et qu'en 1564, il assiste au Chapitre général de Bologne, où il reçoit le grade de Maître en théologie. Enfin, en 1568, Térèse le retrouve à Tolède, alors qu'elle va fonder un couvent de la Réforme dans cette ville.

Toutefois, nous n'aurions qu'une connaissance très imparfaite de la sollicitude de ce vénérable religieux pour Térèse, si nous limitions les relations à l'époque dont il vient d'être question.

Les indications que Térèse a données dans ses écrits, nous permettent de remonter plus haut, et de rappeler les faits d'une période de sa vie qui, en général, n'ont pas été mis, suffisament, en évidence.

Dans la *Relation* destinée aux délégués de l'Inquisition de Séville, Térèse dit d'elle-même, en parlant à la troisième personne :

Elle demanda à son confesseur s'il voulait qu'elle traitât

(1) Diégo de Yépés. — *Vie*, Liv. II, ch. XXVI.

de son intérieur avec quelques grands théologiens... Elle commença donc à consulter les Pères de l'Ordre de saint Dominique sur ce qui se passait en elle, bien que avant d'être favorisée de ces visions, elle se fut souvent confessée à eux. Voici les noms de ceux qu'elle a consultés. Le Père Vincent Barrón l'a confessée à Tolède un an et demi, quand elle se rendit à cette ville pour une fondation. Il était alors consulteur du Saint-Office, *et avant ces évènements, il l'avait confessée pendant de nombreuses années*. C'était un grand théologien (1).

Puis, elle énumère les principaux confesseurs dominicains auxquels elle s'est adressée.

Ils nous sont déjà connus, Il est donc inutile d'insister.

Seul, le Père Vincent Barrón doit retenir notre attention.

La première fois que Térèse vint à Tolède sur l'ordre de son Provincial, elle ne passa que six mois chez Louise de la Cerda.

Au moment de la fondation du monastère, le Père Barrón se trouvait alors à Tolède et Térèse nous dit qu'elle s'adressa à lui pendant un an et demi.

Une question se pose aussitôt. A quel moment de sa vie faut-il fixer les nombreuses années pendant lesquelles le Père Barrón la confessa, en dehors du temps où il la dirigeait à Tolède ?

Nous savons déjà, qu'après la mort de son père, Térèse s'adressa au Père Barrón, et nous avons indiqué les heureux résultats de cette direction.

Est-ce à partir de ce moment que commencèrent les nombreuses années dont elle parle ?

Dans les chapitres de *l'Autobiographie* se rapportant à

(1) *Relation* VII.

cette période et aux temps qui suivirent, Térèse ne fait jamais mention de ce religieux.

Elle appartient alors à la communauté de l'Incarnation, et parmi les confesseurs chargés des religieuses, elle ne signale que le Maître Diégo Déza et quelques Pères de la Compagnie de Jésus. Cet état de choses, d'après son témoignage, dura jusqu'au jour où, voulant réaliser son projet de Réforme, elle vint trouver le Père Ibañez au couvent de Saint-Thomas.

Encore une fois quelle est l'époque où le Père Barrón l'a confessée pendant de nombreuses années ?

De sérieuses raisons permettent de dire qu'il s'agit des années de sa jeunesse, et avant son entrée en religion.

Les archives du couvent de Saint-Thomas conservent les preuves des relations qui existèrent, de très longue date, entre les religieux dominicains de ce célèbre couvent et la famille de Térèse de Jésus. Il y est consigné que les familles de Tapia et del Peso, alliées aux Cépeda (famille de Térèse) ont laissé par testament de nombreuses fondations pieuses en faveur du monastère.

François Pajarès, père de la marraine de Térèse, est souvent cité comme bienfaiteur insigne du couvent. Ses dons sont considérables.

En 1519, Pierre Sanchez de Cepeda, oncle paternel de Térèse, est chargé par son Altesse, Pierre de Torrès, de transmettre à la communauté une somme assez forte pour l'époque. Ses relations amicales et intimes avec les Pères de Saint-Thomas l'ont fait désigner pour cette mission.

La mère de Térèse demande par testament que cent messes soient célébrées pour le repos de son âme dans le couvent de Saint-Thomas.

Deux cousins de Térèse, les Pères de Tapia font partie

de la communauté. Son père, sa mère, ses frères et ses sœurs assistent régulièrement aux cérémonies qui se font dans la magnifique église du monastère (1).

Térèse rapporte que sa mère qui avait une grande dévotion à la Sainte Vierge, lui avait fait prendre, dès sa plus tendre enfance, l'habitude de réciter le Rosaire. La récitation quotidienne et publique du Rosaire de même que la procession solennelle qui l'accompagnait, à certains jours, n'avaient pu que fortifier dans l'âme de la jeune fille, l'attrait qu'elle éprouvait pour ce sanctuaire où Marie était si solennellement honorée, et que des rapports fréquents avec les propagateurs nés de cette dévotion, ne cessaient d'entretenir (1).

Nous ignorons si Térèse eut quelque influence sur la décision que prit son frère Antoine; mais nous savons qu'après avoir accompagné sa sœur à l'Incarnation, le jour de son entrée en religion, Antoine se dirigea vers le couvent de Saint-Thomas où il vint demander l'habit de saint Dominique.

S'il dut renoncer à son projet c'est, nous dit Ribéra, que le Prieur, avant de l'admettre, voulut connaître l'avis de don Alphonse de Cepeda, son père, avec lequel, ajoute l'historien, les religieux « étaient en rapport d'amitié » (1).

(1) Archiv. du couvent de Saint-Thomas d'Avila.

(1) Au procès d'Avila, la nièce de Térèse dépose que sa tante est restée fidèle à la récitation du Rosaire toute sa vie.

« Ni la maladie, dit-elle, ni les occupations ne l'empêchaient d'y être fidèle. Elle s'ingéniait toujours pour trouver le temps nécessaire à cet exercice. Il était parfois minuit ou une heure de la nuit, mais elle ne se couchait jamais sans avoir satisfait sa dévotion ».

Procès d'Avila. Déposition de Teresita.

(1) Il entra ensuite chez les Hieronymites, mais pour raisons de santé, il dut revenir à la maison paternelle. Ayant suivi ses frères en

Le Père Vincent Barrón, nous l'avons dit déjà, était le confesseur de don Alphonse. Celui-ci se rendait régulièrement au couvent pour l'accomplissement de ses devoirs religieux, et il est assez probable que Térèse, qui était sa fille préférée, l'accompagnait dans le même but, surtout depuis la mort de sa mère.

Les habitants d'Avila qui, depuis trois siècles, se transmettent tout ce qni rappelle le souvenir de leur sainte compatriote, montrent encore de nos jours, aux pélerins, le petit sentier que, d'après la tradition, Térèse suivait lorsqu'elle se rendait, de la maison paternelle, à l'église de Saint-Thomas (1).

C'est dans une chapelle de ce magnifique édifice que se conserve le crucifix qui, en diverses circonstances, encouragea Térèse à tout supporter pour son amour, et à droite de l'image, se trouve le confessionnal sur lequel on peut lire l'inscription suivante : « Ici, se confessait sainte Térèse ».

Enfin, Térèse, dans sa *Vie*, rapporte la faveur qu'elle reçut dans cette même église le jour de l'Assomption de 1561, et si nous la rappelons ici, c'est que les expressions dont elle se sert à la fin du récit, permettent d'affirmer qu'elle parle de ses années de jeunesse qui ont été laissées dans l'ombre par les historiens, et qui nous intéressent particulièrement.

Je me trouvais, dit-elle, le jour de la fête de l'Assomption de Notre-Dame, dans une église du glorieux saint Dominique;

Amérique, il fut blessé mortellement à la bataille de Iñaquito, près de Quito.

Grégoire de saint Joseph. *Vie*, I, 75.

(1) P. Felipe Martin, pag. 43.

je me rappelais les nombreux péchés que j'y avais confessé autrefois et certaines particularités de ma triste vie (1).

Il convient, cependant, de ne pas prendre au pied de la lettre l'aveu relatif aux infidélités de la jeunesse. Quand Térèse écrivit l'*Autobiographie* elle avait atteint, à ce moment, les sommets les plus élevés de l'amour divin. Sa profonde humilité lui représentait les fautes antérieures comme ayant une gravité exceptionnelle; et le Père Bañez qui n'ignorait rien de ce qui s'était passé dans son âme, déclarait dans les informations de Salamanque :

qu'elle n'avait cessé de déplorer toute sa vie les imperfections de sa jeunesse, dès que Dieu lui eût accordé plus de lumière et donné le courage de veiller à la perfection de son état.

Un fait bien connu des religieuses, c'est qu'elle avait une horreur naturelle de tout ce qui n'était pas pur, reconnaissant, volontiers, que le sentiment de l'honneur l'avait toujours sauvée de toute chute.

L'Eglise, d'ailleurs, affirme dans ses actes officiels qu'elle n'a jamais perdu la charité de Dieu; et conséquemment, lorsqu'elle parle de péchés graves, il ne saurait être question que d'imperfections ou de fautes légères.

En cela, le témoignage de ses contemporaines nous rassure entièrement, et ses indications, sur les divers événements de sa jeunesse, le confirment.

A la mort de sa mère, une transformation s'opère en elle. Elle devient extrêmement jolie. Elle s'aperçoit qu'elle a les mains très fines (2). Les parfums et les rubans font

(1) *Vie*, ch. XXXIII.

(2) Marie de Saint Joseph : *Libro de las recreaciones*, Biblothèq. nationale. Madrid.

leur apparition, de même qu'un certain sentiment qui l'angoisse un peu, et qu'elle ressent pour un de ses cousins.

Elle le déclare avec franchise :

Je savais, dit-elle, soutenir la conversation avec mes cousins sur les sujets qu'ils affectionnaient et j'écoutais leurs petites aventures de cœur et leurs enfantillages.

Une circonstance pouvait, ce me semble, justifier ma conduite passée si je n'avais pas eu tant de fautes à me reprocher. Il s'agissait, en effet, de relations qui semblaient pouvoir aboutir à une alliance honorable. J'avais même consulté sur beaucoup de points mon confesseur, et plusieurs autres personnes, et l'on m'avait répondu que je n'offensais pas Dieu.

D'ailleurs, quand j'offensais Dieu, je ne pouvais échapper à une grande frayeur, et je faisais en sorte de me confesser au plus tôt (1).

Les consultations dont parle Térèse, et les confessions qui, en lui donnant la paix, lui indiquaient la règle à suivre dans les circonstances où elle éprouvait un certain trouble, eurent donc lieu dans l'église du couvent de Saint-Thomas, comme l'atteste le récit de la vision, au jour de l'Assomption ; et d'autre part, la *Relation* aux délégués de l'Inquisition à Séville nous confirme que les unes et les autres eurent pour confident le vénérable Père Barrón, confesseur ordinaire de don Alphonse de Cepeda.

Nous ne croyons pas être téméraire en ajoutant, que ce dut être sur les indications du Père Barrón, que Térèse fut confiée alors aux religieuses augustines de Notre-Dame de Grâce ; car, préoccupé des dangers qui menaçaient sa fille, don Alphonse dut demander et suivre les conseils de son

(1) *Vie*, ch. II.

confesseur, qui était aussi celui auquel Térèse confiait toutes ses inquiétudes.

Tout ce qui vient d'être exposé nous permet de dire que Térèse de Jésus s'est adressée au Père Vincent Barrón dans trois époques différentes de sa vie : pendant plusieurs années de sa jeunesse ; à la mort de son père ; et enfin, à Tolède pendant un an et demi, alors qu'elle travaillait à la fondation d'un couvent de la Réforme.

Dans ces trois occasions, on voit, clairement, réalisé ce que saint Jean de la Croix a marqué comme étant la faveur réservée aux âmes d'élite.

Le Saint Esprit, dit-il, leur désigne, dans toutes les circonstances, le guide averti qu'elles cherchent, capable de les conduire au sommet » (1).

Grâce aux sages conseils du Père Vincent Barrón, remarque un historien, Térèse a pu mener jusqu'à sa mort une vie plus divine qu'humaine, et c'est en récompense de sa fidélité que commencèrent à se manifester ces faveurs qui ont été et seront toujours l'étonnement et le charme de tous ceux qui parcourront attentivement le récit de sa vie. (2).

(1) Saint Jean de la Croix : Prologue de *La montée du Carmel*.
(2) Mir. I, ch. XVII.

III

Térèse de Jésus

et

le Père Pierre Ibañez

Nous avons dit, déjà, avec quel zèle le Père Pierre Ibañez travailla à la fondation du monastère de Saint-Joseph, à l'origine de la Réforme.

Nous savons la part qu'il eut dans la première rédaction de la *Vie*, après avoir pris la défense de Térèse de Jésus dans l'assemblée qui se tint à Avila.

Le rapport qu'il lut dans cette circonstance, a été donné intégralement lorsqu'il a été question du livre des *Relations spirituelles*, et l'influence qu'il exerça fut si grande que l'Ordre du carmel reconnait :

qu'en approuvant l'esprit de la Sainte, le Père Ibañez a été un de ceux qui lui rendirent le plus de services dans les phases difficiles de sa vie intérieure et de la Réforme (1).

Enfin, tout ce que rapporte Térèse sur ce vénérable religieux est la preuve la plus évidente de son admiration envers lui, et de sa reconnaissance pour toutes les faveurs dont elle avait été l'objet.

(1) P. Grégoire de Saint Joseph. *Vie* II, 164

Le Père Pierre Ibañez, né à Calahorra, avait pris l'habit de saint Dominique et prononcé ses vœux de religion au couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Dès les premiers jours, il se fit remarquer par la pratique parfaite de la vie monastique. Chargé, dans la suite, d'enseigner la théologie, il devint Régent des collèges de Valladolid et d'Avila, exerçant une influence considérable sur les étudiants qui donnaient des signes d'une vertu éprouvée. (1).

Julien d'Avila dans la vie de la Sainte, remarque que Térèse eut la bonne fortune de rencontrer le Père Ibañez pendant « ces deux années où son âme était si inquiète » à la suite des troubles qu'occasionnaient dans son esprit les grâces extraordinaires qu'elle recevait du Ciel.

Térèse trouva en lui la discrétion, la vertu, et la science dont elle avait besoin pour sortir de l'état où elle se trouvait.

Le Père Ibañez, d'une très grande droiture et sincérité, après s'être convaincu des causes célestes des grâces que Térèse recevait, non seulement l'encouragea, mais encore comme il a été dit, la défendit avec la plus grande énergie.

Je ne sache pas, écrit le chroniqueur de la Réforme, que personne puisse être placé au dessus du vénérable Père Présenté, Pierre Ibañez, pour l'aide et les services rendus à la sainte Mère, ainsi que pour les faveurs accordées à sa religion (2).

Le Père Ibañez exerçait les fonctions de Prieur au couvent de Sainte-Marie la Royale à Trianos (province de

(1) P. Alonso Fernandez. *Hist. du couvent de Saint-Etienne,* Liv. II, ch. XL.

(2) *Chroniq. Carmélit.*, liv. V, ch. XXXVI.

Léon), lorsque trois ans après la fondation de Saint-Joseph d'Avila, Dieu le rappela à Lui (2 fév. 1565).

Térèse, dans l'*Autobiographie*, a laissé des pages qui sont un magnifique panégyrique de ce saint religieux qui avait su apporter la tranquillité à son âme.

Après avoir rappelé que la veille de la Pentecôte elle vit au-dessus de sa tête une colombe dont les ailes paraissaient formées d'écailles de nacre, qui jetaient de vives splendeurs, elle ajoute :

Une autre fois, j'aperçus la même colombe sur la tête d'un Père de l'Ordre de Saint Dominique, mais il me sembla que les rayons et les splendeurs de ses ailes s'étendaient beaucoup plus loin.

Il me fut donné de comprendre que c'était parceque ce religieux devait attirer à Dieu grand nombre d'âmes.

Une autre fois, je vis Notre-Dame mettant un manteau d'une éclatante blancheur sur les épaules de ce Présenté du même Ordre, dont j'ai parlé quelquefois. Elle me dit qu'elle lui donnait ce manteau en récompense du service qu'il lui avait rendu en aidant à l'établissement de cette maison, et sa blancheur indiquait que désormais il garderait l'innocence de l'âme, et qu'il serait préservé de tout péché mortel. Je suis certaine qu'il en fut ainsi, car sa vie fut si pénitente et sa mort, arrivée quelques années après, fut si sainte, qu'autant qu'il est permis de le comprendre, on ne saurait conserver de doute.

Un religieux présent à sa dernière heure m'a rapporté qu'il avait dit, un peu avant d'expirer, qu'il avait à côté de lui saint Thomas qui l'assistait (1). Il mourut plein de joie et

(1) Yépés (*Vie*. Liv. III, ch. XVI), rapporte que Térèse connut par révélation les détails de cette précieuse mort. Les ayant communiqués, aussitôt, à son confesseur le Père Garcia de Tolède, celui-ci, après une sévère enquête, en confirma la parfaite exactitude.

désireux de sortir de cet exil. Depuis, il m'a apparu quelque fois rayonnant de gloire et m'a révélé certaines choses.

Il était d'une si haute oraison que dans ses derniers jours, voulant se distraire de ce saint exercice, à cause de son extrême faiblesse, il ne le pouvait, tant ses ravissements étaient fréquents. Il m'écrivit même peu de temps avant sa mort, me demandant quels moyens il pourrait employer, parce que, en achevant de dire la messe, il entrait en extase malgré lui, et y demeurait très longtemps. Dieu lui donna enfin la récompense des grands services qu'il lui avait rendus pendant toute sa vie (1).

Cette récompense, Térèse nous l'apprend, consista en ce que ce vénérable Père alla droit au Ciel « sans passer par le Purgatoire » (2).

Le Père Bañez, pour qui Térèse n'eut pas de secrets, confirmait que tout le récit précédent concernait le Père Ibañez, lorsqu'en marge du manuscrit présenté à l'Inquisition, il écrivait ces quelques mots : « Ce Père mourut Prieur de Trianos » (3).

En rappelant le souvenir de la sainte mort du Père Pierre Ibañez, Térèse de Jésus ne prétendait pas seulement faire connaître à ses religieuses les communications dont Dieu avait favorisé son serviteur, elle entendait, encore, payer par là son tribut de reconnaissance à celui qui, après l'avoir encouragée dans ses entreprises, l'avait, si sagement, guidée dans les voies de la sainteté.

Le Père Ibañez ne se contenta pas de rédiger pour la défense de Térèse les quelques notes que nous connaissons déjà. Peu de temps avant sa mort, il s'appliqua à un travail

(1) *Vie*, ch. XXXVIII.
(2) Ibid.
(3) Ms de l'Escurial.

plus étendu, dans le but de prouver que la Sainte était vraiment conduite par Dieu (1).

C'est peut-être, a-t-on dit, le mémoire le plus important qui ait jamais été composé en faveur de la sainteté de la Réformatrice du Carmel.

Il est d'une valeur inestimable. C'est le témoignage le plus clair, le plus authentique également de l'élévation, de la pureté, et de la beauté de l'esprit de la Sainte. Ecrit vingt ans avant sa mort, il est l'œuvre du religieux qui, étant donné les circonstances, était le plus à même de pénétrer jusque dans ses profondeurs la rectitude de cet esprit supérieur (2).

Térésita, nièce de la Sainte, avait signalé son existence dans les *Informations* d'Avila en 1610, mais, jusqu'à ces dernières années, il n'avait pas été possible de le découvrir.

Retrouvé, enfin, après de longues et patientes recherches, il demande à être connu. C'est pourquoi nous le reproduisons dans son intégrité (3).

(1) Le mémoire est de 1563 ou 1564. Mir. T. I, 779.
P. Silverio, T. II, ap. XIII, 133.

(2) Mir, T. I. — P. Silverio, *Obras*, T. II, app. XIII.

(3) *Hist. du Carmel*, T. V, ch. VII. Bibliothèq. de saint Isidore, Madrid.

Mémoire du Père Ibañez

Sur l'esprit de Térèse de Jésus (1)

Il y a dans la ville d'Avila une nouvelle maison de religieuses déchaussées de l'Ordre du Carmel, qui sont pauvres et vivent d'aumônes. Elle a été fondée et elle existe grâce à l'initiative d'une religieuse du monastère de l'Incarnation qui se trouve dans la même ville et qui est du même Ordre. Cette dame, qui s'appelait précédemment doña Térèse de Ahumada, porte aujourd'hui le nom de Térèse de Jésus. Elle est native de cette ville et descend des chevaliers dont elle porte le nom.

Cette religieuse reçoit tant de visions, elle donne des preuves si claires de la plus haute sainteté qu'on est dans la plus vive admiration. Comme c'est une chose si peu connue, surtout à notre époque, que la vertu et le progrès spirituel dans un degré aussi étonnant, il y en a qui disent que c'est là une œuvre du démon et très dangereuse.

D'autres, plus avisés, n'osent pas la condamner et se demandent si c'est Dieu qui agit en elle, ou si c'est une illusion du démon. Il y en a d'autres qui la regardent comme une très grande servante de Dieu. Toutefois cette opinion est basée plutôt sur l'affection qu'on lui porte, que sur des raisons capables de prouver cette estime et cette manière de voir. Aussi n'y aurait-il d'autre but, en éclaircissant cette question, que de confirmer dans la vérité ceux qui y sont, et de détromper ceux qui ne voient pas clairement ou n'arrivent pas à comprendre ce qui en est, qu'il me paraît très

(1) Traduction du P. Grégoire de Saint Joseph.— *Relations*, p. 166.

légitime de faire un petit travail pour mettre au jour ces choses, d'autant plus que, si elles sont vraies et viennent de Dieu, ce sera pour la plus grande gloire de Sa Majesté, qui opère des œuvres si héroïques dans une femme si faible et si infirme.

Ce sera, en outre, un stimulant pour nous, les faibles et les imparfaits, car nous nous efforcerons de servir Dieu, en voyant combien de merveilles il opère sous nos yeux dans une personne plus faible que nous. De plus, notre mémoire se rappellera les trésors que Sa Majesté communiquait dans ces heureux temps qui nous ont précédés, et où il y eut tant de saints. J'ajoute que si cette religieuse est une sainte, il y aura un grand avantage pour nous à nous recommander à ses prières et à profiter de son crédit auprès de Dieu,

Bien que ces motifs soient suffisants pour résoudre cette difficulté, il s'en offre encore un autre très important, c'est qu'il est nécessaire pour tout chrétien avisé, et très difficile, d'indiquer comment on connaît ceux qui vraiment ont des visions et révélations de Dieu, ou comment on découvre qu'il y a illusion soit chez nous, soit chez les autres.

Cette servante de Dieu, doña Térésa de Ahumada, a commencé dès l'enfance à donner des marques de profonde piété. Sa Majesté a jeté les yeux sur elle, pour la retirer du monde, et l'appeler à le servir lui-même dans la religion, loin des conversations du siècle. Toute jeune encore, elle entend parler à la maison paternelle, du Ciel et de la joie immense qui y est réservée aux bons comme aussi des tourments affreux qui attendent les méchants. Elle entend, en outre, parler des martyrs qui par leurs souffrances ont obtenu une si belle gloire. Voilà pourquoi elle conçut le désir de s'en aller au pays des Maures, afin d'y endurer la mort pour Notre-Seigneur. Voyant qu'il ne lui était pas permis à cause de son jeune âge d'exécuter un tel projet, elle se retirait à un jardin de la maison paternelle et y bâtissait des ermitages pour se séparer du monde. Elle le faisait en compagnie de jeunes

filles de son âge qui n'avaient pas des vues aussi élevées qu'elle, mais recherchaient la vanité si en vogue chez les grandes et les jeunes personnes.

Ses désirs de perfection n'ont pas reçu d'accroissement jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. A cette époque, Dieu daigna se servir de l'exemple d'une sainte religieuse pour l'amener à entrer au monastère de l'Incarnation d'Avila. Une fois là, elle s'entretint dans une foule de grands désirs, mais elle eut aussi beaucoup d'obstacles qui lui venaient ou de ce qu'elle ne s'adonnait pas assez à l'oraison, ou de ce qu'elle ne regardait pas comme mauvaises, certaines conversations qui l'empêchaient de traiter avec Dieu et de jouir pleinement de lui. Enfin, elle vit ce qui lui convenait le mieux.

Instruite par ses propres infirmités et les conseils d'un Père dominicain qui la confessait (1), elle comprit quel obstacle c'était, non seulement pour son avancement spirituel, mais encore pour son salut d'entretenir beaucoup d'amitié et de familiarité avec des personnes qui n'étaien point complètement à Dieu.

Aussi, brisant toutes ces chaînes, elle se mit tout de bon à l'exercice de l'oraison, et se livra à beaucoup de pénitences et de jeûnes rigoureux, comme aussi à une obéissance complète à son confesseur. D'après ce qui sera rapporté plus loin, les saintes œuvres de cette servante de Dieu durent être nombreuses et très parfaites, puisque Sa Majesté a daigné se communiquer si intimement à elle.

Elle fut l'objet de faveurs très spéciales. Par exemple, il lui semblait, d'après ce qu'elle éprouvait, que Notre-Seigneur lui parlait, qu'il lui enseignait beaucoup de vérités, qu'on lui révélait des mystères et des choses très cachées ou des évènements futurs, concernant les hérésies qui ravageaient la France, ou certaines œuvres qu'elle devait accomplir elle-même. Il lui semblait, en outre, que Dieu lui commandait

(1) Le Père Vincent Barrón.

de dire certaines choses à ses confesseurs et à d'autres personnes. Il lui semblait, de plus, qu'elle avait à sa droite Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'accompagnait pour la protéger et la diriger. Cette servante de Dieu se voyant si faible et si misérable, éprouvait une peine extrême à la pensée qu'elle était trompée par le démon, puisqu'elle n'avait pu mériter tant de faveurs et de délices divines. Bien plus, elle se réprésentait ses péchés et se figurait que c'était pour l'en punir que Dieu permettait qu'elle fut trompée et tourmentée.

Ce qui l'entretenait, en outre, dans cette pensée, c'étaient les événements qui eurent lieu alors dans ces royaumes. Des femmes et des personnes qui paraissaient très saintes ou qui fréquentaient beaucoup les sacrements, furent déclarées hérétiques, et cela à très juste titre. Le bruit se répandit même que certaines de ces femmes qui avaient été condamnées avaient été victimes des illusions et des apparitions du démon, et que cela avait contribué à leur perte. Aussi ces événements causaient une peine très vive à cette religieuse, et elle gémissait sur son sort.

A ces craintes s'ajoutaient les peines qui lui venaient de ses confesseurs. Ils lui certifiaient que tout ce qu'elle éprouvait était l'œuvre du démon. Outre les confesseurs, il y avait d'autres personnes très vertueuses et très adonnées à l'oraison, qui la critiquaient et assuraient qu'elle était trompée et qu'elle ne devait rien négliger pour sortir de cette voie. Tous, d'un commun accord, allèrent la trouver après une grande conférence et lui notifièr leur avis. Aussi tous ceux qui furent mis au courant de cette affaire à Avila la condamnaient d'une façon absolue.

Cette personne s'affligeait encore beaucoup, parceque, malgré sa résistance aux visions et aux raisons qui lui étaient données au temps de l'oraison, elle ne pouvait les empêcher. Elle était donc la plus angoissée du monde, en se voyant comme sans remède. D'un côté, elle ne pouvait cesser

d'ajouter foi à ses confesseurs ainsi qu'aux autres qu'elle considérait comme théologiens très entendus dans les questions d'oraison, quand par ailleurs elle était à ses propres yeux très ignorante et très misérable. D'un autre côté, quand elle était favorisée de ces ravissements, visions ou paroles divines, elle ne pouvait les éviter et s'imaginait que c'était à cause de ses péchés que Dieu la délaissait et voulait la châtier. Dans ces ravissements il semble que l'âme abandonne le corps et ne s'occupe nullement d'agir avec ses sens : elle est comme enlevée, et cependant elle n'est pas séparée de son corps. Cette sorte d'élévation se voit non seulement chez les bons où se montre une opération divine, mais elle a coutume de se produire aussi par l'œuvre du démon. Voilà pourquoi ceux qui s'occupaient de cette religieuse n'arrivaient pas à se convaincre que ce qui se passait en elle était l'œuvre de Dieu.

Lorsqu'elle se trouvait dans l'acte de ces visions et de ces ravissements, elle avait, lui semblait-il, une grande certitude que cela venait de Dieu et non du démon ; mais en dehors de là, comme elle craignait Dieu et ne mettait nulle confiance en elle-même, elle regardait comme certain ce que les autres en disaient ; et ces derniers tiraient même de là un argument pour dire que c'était de l'illusion, car le démon parle bien souvent ; il dit qu'il est Dieu ou envoyé de Dieu, et c'est le moyen ordinaire dont il se sert pour tromper les âmes qui ne se tiennent pas sur leurs gardes ; et si sous prétexte de faire du bien le démon arrive avec des conseils, des avis et des tentations, il cherche surtout à singer le bon ange par des visions et des apparitions.

Voilà pourquoi les serviteurs de Dieu en question qui assuraient que ce qui se passait en doña Térèse était illusion et les autres qui, sans être consultés sur ce point, l'avaient condamnée, ne manquaient pas de raisons, même assez fortes, pour amener celui qui n'y ferait pas attention, à mépriser la personne, objet de telles faveurs, et ses dévotions.

La première de ces raisons c'est qu'on voit je ne sais combien d'illusions et de mensonges dans des personnes qui avaient, disaient-elles, des révélations, et à qui Dieu parlait. On a vu, en même temps, des hommes doctes et religieux se tromper au point d'approuver ces visions, comme celle dont je parle le leur a montré. On pourrait nommer les personnes qui ont été trompées, et qui néanmoins avaient l'approbation d'hommes de doctrine ; le monde a vu clairement leur illusion, et cependant ces visions semblaient de Dieu, car pour confirmer la vérité, Dieu faisait, ce semble, des miracles. Ces illusions se voient spécialement chez les femmes et très peu chez les hommes. Or, comme la raison nous dicte que, quand il s'agit d'approuver ou de condamner, il faut se guider d'après ce qui arrive communément, il semble qu'il faille condamner le cas dont nous nous occupons, puisque l'on voit si ordinairement des choses semblables accompagnées de moquerie et d'illusion.

La seconde raison, c'est que, comme les révélations et visions sont des faveurs que Dieu accorde ordinairement à ses serviteurs, à des hommes saints qui vivent dans une intime familiarité avec lui, nous devons, pour les bien reconnaître, suivre la doctrine et les avis des saints ; ainsi nous disons, quand il s'agit de théologie, qu'il faut croire les théologiens ; quand il s'agit des choses de la guerre, il faut s'en remettre aux chefs. Dans chaque état, il faut donner sa confiance à ceux qui s'en occupent et en ont l'expérience. Or les saints ont toujours enseigné qu'on ne doit accepter comme vraies que très peu de visions et de révélations, et quand il y en a une grande nécessité, tandis que ceux qui veulent grandir dans l'amour de Dieu, non seulement ne les désirent pas, mais les fuient régulièrement comme une chose dangereuse. Aussi beaucoup de serviteurs de Dieu ont à peine vu, d'après ce qu'on peut en juger extérieurement, des anges ou des choses de Dieu, qu'ils n'ont pas voulu les recevoir, comme le Père Jean Hurtado qui

disait, lorsqu'une de ces apparitions lui vint au moment de l'oraison : « Je ne veux pas pour moi de ces faveurs ; je crois très bien sans ces miracles ». Cassien, en outre, raconte quelques exemples de ce genre. Il suit de cette doctrine et de l'expérience des saints que nous devons condamner ces visions et ces apparitions, spécialement lorsqu'elles sont en nombre considérable comme chez cette religieuse.

La troisième raison, c'est que c'est une chose très certaine que ces visions et apparitions, si elles sont vraies, sont des miracles. Or, pour accepter un fait comme miraculeux, il faut une grave nécessité. Il ne convient pas, en effet, que des faveurs si élevées se donnent sans qu'il y ait beaucoup de nécessité, et c'est ce que l'on ne voit pas ici. Le but principal des miracles est de confirmer la foi et la doctrine qui est prêchée au nom de Dieu, et tout cela ne se vérifie point dans une religieuse du cloître, où tout se passe entre Dieu et elle. Une grande publicité est requise pour les miracles afin de confirmer la foi contre les hérétiques. Il en faut également pour confirmer une doctrine qui vient du ciel. Cela est d'autant plus vrai qu'il y a dans la sainte Ecriture une défense pour les femmes d'enseigner. Aussi il ne semble pas y avoir de raison pour que l'on reconnaisse si facilement aux femmes ce don de faire des miracles.

La quatrième raison qui a aussi beaucoup de force, c'est que non seulement les saints, mais tous les savants sont très peinés que l'on publie les faveurs particulières qu'ils reçoivent de Dieu, et spécialement lorsqu'il s'agit d'apparitions et de visions.

Les saints, il est vrai, en avaient souvent, mais ils veillaient avec soin à les tenir cachées ; ils regardaient d'ailleurs comme certain que, s'ils les avaient manifestées, Dieu les aurait châtiés et privés de ces hautes faveurs. Il paraît même bien clair que l'humilité ne s'accomode pas avec la publication de faveurs si élevées que Dieu accorde en particulier à ses fidèles serviteurs. L'humilité, en effet, nous porte à dési-

rer que tous nous regardent comme pécheurs et comme ayant offensé Dieu ; les miracles et les merveilles sont un signe que nous sommes dans l'amitié et la grâce de Dieu.

La dernière raison, c'est que cela peut être un mensonge et une illusion ; et il ne semble pas y avoir de motif pour obliger de penser autrement, aussi ne doit-on pas regarder cela comme vrai. Quand pour certains motifs cela parait vrai, que l'on n'admette pas ces motifs comme suffisants, car les illusions du démon sont de telle sorte qu'elles se présentent si bien revêtues des apparences du vrai, qu'elles semblent ne manquer de rien pour cela. Elles sont même enveloppées de beaucoup de vérités afin de mieux insinuer le mensonge. Si à cela nous ajoutons que même les méchants peuvent faire des miracles et posséder l'esprit de prophétie, comme le dit Notre-Seigneur lui-même, il n'y a plus aucun motif de regarder ces choses comme vraies et faisant autorité. Nous devons donc suivre ici l'expérience des anciens et leur doctrine, puisqu'ils ont eu tant de difficultés pour faire accepter des choses semblables comme vraies et saintes.

Le sujet que nous traitons est déjà connu depuis longtemps dans l'Eglise. Il semble que, dans beaucoup de cas, il y ait eu la même chose dont nous nous occupons aujourd'hui. Pour éviter des longueurs, je me contente d'en rapporter une. C'était à l'époque où l'on célébrait le Concile de Constance, en Allemagne, il y a environ cent cinquante ans. Dieu suscita à Sienne en Italie un grand esprit d'oraison et une sainteté héroïque dans une femme appelée Catherine qui a été ensuite canonisée ; il s'agit de sainte Catherine de Sienne. Elle arriva à avoir une telle familiarité avec Dieu, qu'elle raconte elle-même des choses qui semblent incroyables ; elle ne mangeait point ; elle ne se nourrissait que de l'Eucharistie ; Notre-Seigneur lui enlevait son cœur et lui en donnait un autre, et autres choses de ce genre que la raison répugne à admettre. En apprenant cela, un écolâtre de Paris, nommé Gerson, renommé par sa vertu et par sa science, qui

nous a laissé beaucoup d'ouvrages de haute spiritualité, prit la plume pour la condamner; il insista très sérieusement pour que l'on fit le silence sur ces révélations et fut d'avis que le Concile interposât son autorité en condamnant et en réprouvant ces choses. Nous lisons, en outre, que d'autres personnages importants et plus rapprochés du Pape s'opposèrent vivement à la bienheureuse. Comme ils ne l'avaient pas traitée en particulier, ils jugeaient ce qui se passait en elle d'après leurs vues humaines ; c'est pour cela que la vertu et ceux qui la pratiquent sont d'ordinaire l'objet d'une grande contradiction, De plus, ces personnages se sont fixé comme but principal de persuader aux autres que ces âmes étaient des trompeuses. Nous n'avons pas vu, ni lu que quelqu'un adonné à la vie spirituelle et avancé dans l'amour de Dieu n'ait pas eu de contradicteurs cherchant à détruire l'estime et la bonne réputation dont ces bons jouissaient au milieu des hommes. Aussi ces gens si prudents à leurs propres yeux ont-ils été punis de leurs péchés. Comme ils sont surpassés dans des biens aussi précieux que ces faveurs de Dieu, qu'ils sont animés de quelque jalousie et ne souffrent pas qu'on l'emporte sur l'éminence de leur savoir et leur manière de vivre, Dieu permet qu'ils soient trompés, et persécutent le bien, quoique ce soit avec un beau zèle. Quelques-uns ont coutume de donner leur avis dans des choses semblables contre la vérité. De là il suit que si cette servante de Dieu est un objet de contradiction de la part de ceux qui la blâment, ce n'est pas un motif pour qu'un homme prudent traite d'illusions les faveurs que Sa Majesté lui accorde. Cela est d'autant plus vrai que ceux qui persévèrent dans cette manière de voir erronée, n'ont jamais parlé à doña Térèse ni traité avec elle, ni cherché à prendre des informations spéciales sur ces choses elles-mêmes, mais se sont fait cette opinion par la voie vulgaire et en se basant sur quelques-unes des raisons que nous avons exposées.

De plus, afin de mieux comprendre cette vérité que nous

recherchons, il faut considérer qu'il y a beaucoup de choses qui, considérées en elles-mêmes, semblent mauvaises ; et tout le monde les condamne ; mais si on leur ajoute quelque circonstance, elles deviennent très saintes et très vertueuses. Ainsi, par exemple, est-il permis de prendre le bien d'autrui ? Tous répondent que c'est mal. Cependant si on ajoute que l'on prend le bien d'autrui pour l'avantage du propriétaire et l'empêcher de se tuer ou de tuer une autre personne, il est clair que l'on fera une œuvre très sainte. De même, si vous croyez facilement aux révélations et aux visions, ce n'est ni très sage, ni prudent ; mais dans un cas particulier et au milieu de certaines circonstances, ce sera très juste.

De plus, il est nécessaire de considérer qu'il n'y a jamais eu en ce monde une seule époque où Notre-Seigneur n'ait eu une grande intimité avec certaines âmes.

Il leur exposait et leur révélait beaucoup de secrets et de choses qu'il devait faire. Cette vérité est abondamment prouvée par les révélations que Dieu, comme nous le lisons dans la sainte Ecriture, accordait à Abraham, ainsi qu'aux saints qui ont vécu sous la loi naturelle et la loi ancienne, mais surtout sous la loi de grâce où il y a eu un nombre infini de saints, de prophètes et de révélations. Le prophète Amos en particulier est très explicite.

Il expose ses raisons pour prouver que Dieu l'a envoyé aux juifs leur donner des avis et les prévenir des châtiments que le Seigneur leur réserve, et il ajoute : Est ce que Dieu, par hasard, fera une chose sans la révéler à ses prophètes et sans la leur communiquer ? C'est comme s'il disait : Dieu a tant d'estime pour l'homme, que comme l'homme éprouve tant de joie à connaître les secrets et que c'est une marque d'amitié que de parler de ses intérêts et de ses secrets à un ami, Dieu a voulu faire de même avec nous. De là il suit que tant que le monde durera, il ne manquera ni de prophètes ni d'amis de Dieu dans l'Eglise. Il y en aura plus ou moins selon les temps ; mais il y en aura toujours. Générale-

ment ceux à qui Dieu accorde de hautes faveurs sont des hommes très adonnés à l'oraison, à la contemplation et à la quiétude.

En outre, il faut bien remarquer que, sans doute, dans les temps passés qui ont été plus rapprochés de la Passion de Notre-Seigneur, il y a eu un plus grand nombre de saints, et que ces saints en général étaient plus élevés et plus enrichis des biens spirituels que ceux de notre triste époque. Néanmoins, il s'en trouve certainement quelques-uns, cachés sans doute, et que Sa Divine Majesté ne veut pas manifester au monde à cause de ses péchés, et qui sont aussi avancés dans la vertu que plusieurs des saints des temps antérieurs et que même beaucoup d'entre eux. Ils se livrent autant qu'eux à l'oraison et se dévouent de toutes leurs forces au service de Sa Majesté. Dieu ne fait acception de personne. Mais de même qu'il donne son amitié à celui qui s'y prépare, et ne la donne pas à celui qui ne veut nullement s'y préparer, de même il donne une grâce égale à ceux qui apportent une égale préparation, quels qu'ils soient, où qu'ils soient, et à quelle époque que ce soit.

Il y a encore une autre raison. Comme Dieu donne des saints pour le bien de son Eglise, afin que par leurs prières et leur intercession ils soient utiles aux autres et apaisent son courroux dont le monde est menacé, et comme ces nécessités existent également de nos jours et sont même plus grandes que dans les temps antérieurs, il convient à sa Providence de donner à son Eglise des personnes qui lui soient tellement intimes qu'elles l'apaisent au temps de ses nécessités.

De ces considérations on tire une raison très forte pour la question que nous devons traiter. Puisque Dieu a aujourd'hui quelques saints dans son Eglise, on aurait tort de s'offenser quand un saint en particulier est signalé par ceux qui le connaissent et ont traité avec lui ; il ne peut pas, en effet, y avoir des saints en général, sans qu'il y en ait quel-

ques uns en particulier. Or, s'il doit y avoir quelques saints, et si nous devons les reconnaître comme tels, ceux-là seront ceux qui donnent dans leur vie et leurs coutumes, le plus de marques et de signes de sainteté. Et quand on doute si Dieu est vraiment l'auteur d'une révélation ou merveille que l'on nous raconte d'une personne, nous aurons une très forte preuve qu'elle est vraie et vient de Dieu si nous savons que cette personne vit dans une sérieuse perfection chrétienne.

Beaucoup ont écrit pour donner les signes auxquels on reconnait si l'esprit qui parait bon l'est en réalité, et si la révélation qui semble venir du ciel vient vraiment de Dieu. Malgré toute la doctrine que l'on a donnée, on ne peut pas bien préciser dans les cas particuliers, et beaucoup de ceux qui possédaient la doctrine nécessaire pour résoudre cette difficulté se sont trompés. Gerson, qui a le plus travaillé pour aplanir cette voie par la quantité de documents qu'il a apportés, en est venu à sourire des visions et révélations de sainte Catherine de Sienne ; il se guidait par des raisons naturelles et les sciences humaines. Mais ces sciences ne sont pas suffisantes pour réprouver et condamner d'une façon absolue des choses si merveilleuses.

D'abord, parcequ'il y a beaucoup de choses cachées dans les sciences et que, malgré toutes nos études, nous ne pourrons jamais connaître ; celles même que nous ignorons et qui passent chaque jour par nos mains sont plus nombreuses que celles que nous connaissons ; en second lieu, parceque Dieu opère dans ses saints beaucoup de choses miraculeuses qui dépassent notre raison naturelle. Malgré tout cela, nous poserons certains jalons et principes très certains ; puis, nous en déduirons la vérité de ce que nous cherchons.

Pour cela, il faut comprendre que, ne pouvant connaître le cœur de notre prochain en lui-même, ni le voir, nous devons chercher un autre moyen pour savoir s'il est bon ou mauvais, Il faut en examiner les effets et les fruits. Le médecin connait la maladie intérieure du corps par ses effets

ou le dérèglement du pouls ; de même la vérité intérieure, la santé de l'âme se connait d'une certaine manière par les œuvres et la beauté de sa vie.

Il faut considérer de plus, que ces révélations et visions ne peuvent être que bonnes et vraies ou mauvaises et mensongères, que le bon et le vrai viennent de Dieu, mais que le péché et le mensonge viennent du démon.

Quand il y a doute, on voit que cela vient de Dieu si on y trouve le cachet, la marque de Dieu ; au contraire, quand il y a ruse ou astuce du démon, nous avons la preuve que la chose vient de lui.

Aussi nous établirons les règles suivantes pour arriver à un bon discernement :

Premièrement : Lorsque la personne qui reçoit ces révélations éprouve, dans le temps qu'elle est favorisée et après, le mépris d'elle-même et la connaissance de ses fautes, quand elle se reconnait plus faible et plus misérable que les autres, c'est un signe manifeste que cette révélation est vraie et vient de Dieu. Ce signe s'est trouvé chez tous les serviteurs de Dieu qu'il y a eu dans le monde, et a fait défaut chez tous les mystificateurs que le démon a trompés. Les vraies visions et révélations étaient une cause de bien et d'édification pour le prochain ; ce qui provenait du démon engendrait suffisance et admiration chez ceux qui en avaient connaissance, et rien plus. De même que le feu chauffe et embrase par où il passe et que le froid glace et fait partir le chaud, de même quand Dieu se manifieste à une âme par vision ou révélation, il y met une empreinte de ce qu'il produit ou désire, c'est-à-dire de l'humilité et de l'amour ; le démon, au contraire, n'apporte que de l'orgueil et du trouble. C'est ce que l'on voit clairement dans Notre-Dame et sainte Elisabeth, quand elles eurent leurs révélations. La Sainte Ecriture nous dit que Notre-Dame se troubla quand l'ange lui apparut et la salua. Elle se disait que cette ambassade solennelle et cette salutation dépassaient, a son avis, sa

dignité et ses mérites. Sainte Elisabeth eut à peine vu Notre-Dame que, remplie de l'esprit de révélation, elle dit qu'elle n'était pas digne que la mère de son Dieu vint vers elle. Mais c'est tout le contraire que l'on a vu chez les personnes qui ont été trompées par le démon et sont tombées dans l'illusion.

Seconde règle. — Pour savoir si certaines visions et révélations sont de Dieu ou du démon, il faut considérer si celui qui en est l'objet est porté, une fois qu'ils les a reçues, au recueillement et au détachement de tout. S'il fuit alors le monde, ne lui parle plus, ne l'estime plus, s'il le tient plutôt dans l'oubli et le dédain complet, c'est un signe évident que ce qu'il a reçu vient de Dieu et n'est pas une illusion. Mais quand ces visions et révélations suscitent l'esprit d'indépendance, portent a être vu et admiré du monde, à montrer combien de faveurs on reçoit de Dieu, ou si, dans le temps que l'on ressent quelque opération qui est merveilleuse au regard des hommes, on cherche les uns et on fuit les autres, ou si l'on veut que cela ait lieu dans un endroit où l'on est vu de tous et dans un temps où il y a un grand concours du monde, c'est sans aucun doute une illusion. Prenons d'une façon générale quelques exemples, sans nommer personne.

Certains personnages ont eu des visions et des apparitions. A peine les avaient-ils reçues qu'ils ont changé de vie ; ils se sont retirés dans les déserts, ou se sont faits moines ou religieux ; ils ont abandonné le monde. C'était là un signe certain de l'œuvre de Dieu. D'autres personnages on eu aussi des visions, et se sont empressés de changer leur mauvais état de vie ; on en conclut que c'était là une œuvre de Dieu. D'autres, au contraire, ont eu des visions et entendu des paroles qui semblaient venir de Dieu ; mais après cela, ils ont abandonné la solitude où ils vivaient, ils ont fréquenté les places publiques et les foules, et ils ont cherché à se montrer à la cour des rois ; c'est là un signe certain que cela

n'est pas de Dieu. Nous en avons rencontré, en outre, qui, ayant eu quelques révélations et visions, ont voulu que certaines choses merveilleuses leur vinssent dans un endroit où on les aurait vu et et admirés, par exemple, que durant la messe, il y eût là des gentilhommes et personnages de qualité, pour contempler comment on s'élevait de terre et on tombait en extase, mais non des pauvres et gens du vulgaire. La raison de cela c'est que l'orgueilleux cherche l'estime de tous ; il veut qu'on parle de lui, qu'on admire ses grandeurs et ses singularités et non celles des autres, et que le monde estime celui qui les possède. Au contraire, l'amour, l'esprit de Dieu et l'humilité fuient tout cela et ne recherchent que le mépris du monde.

Ce signe, ce mode sûr pour discerner quelles sont les vraies révélations et visions ou le véritable esprit de Dieu, est basé sur des raisons profondes, les exemples des saints et les sentences de la Sainte Ecriture. Afin d'abréger, je ne veux pas m'étendre sur ce point. Je cite seulement cette parole du prophète Isaïe : *Mon secret est pour moi.* C'est comme s'il disait : Les grâces et les faveurs que Dieu me fait sont pour moi ; il ne faut ni les publier, ni les manifester. Certains saints, il est vrai, arrivés à une profonde intimité avec Dieu, ont été poussés par lui à accomplir des œuvres en son nom, ce qui les a fait connaître comme étant vraiment de grands serviteurs de Dieu. Or, dans ces circonstances, ils n'allaient pas par leur propre volonté se montrer comme des serviteurs de Dieu ; c'est forcés par l'obéissance qu'ils se manifestaient ; et quand cela leur arrivait, ils n'agissaient pas dans le but de se donner du crédit et de l'autorité devant le monde, mais ils recherchaient la gloire de Dieu et obéissaient au détriment de leur propre repos.

Troisièmement. — Pour connaître sûrement si ces révélations et visions sont de Dieu ou trompeuses, il faut examiner si la personne qui les reçoit est très adonnée à l'oraison ou non ; de plus, si dans ses paroles, rapports avec le pro-

chain et conversations, elle montre un amour de Dieu qui ne soit pas de surface, mais véritable et reconnu tel. D'abord au sujet de l'oraison, il y en a des exemples évidents dans la Sainte Ecriture. Rébecca n'avait pas d'enfants ; elle alla consulter le Seigneur, et il lui fut révélé qu'elle mettrait au monde deux fils, qu'elle aurait conçus en même temps ; on lui disait, en outre, quelles seraient leurs qualités. Or si elle consulta le Seigneur ce fut dans l'oraison ; aussi on a regardé comme vraie la prophétie ou révélation qui lui a été faite. Samuel a entendu fréquemment des paroles divines, lorsqu'il était dans la maison de Dieu à Silo. Anne, la prophétesse, vit Notre-Seigneur enfant quand la Reine des Anges le présenta au temple. Or, saint Luc avait commencé par dire quelle était la ferveur de son oraison et ajoute qu'elle ne s'éloignait jamais du temple. Comme preuve de ce que nous avançons, il suffit de dire qu'on n'a jamais vu une personne très adonnée à l'oraison et persévérant dans cet exercice, qui fut trompée par le démon ; mais au contraire qui ne fut pressée par lui de l'abandonner, Sans doute, certaines personnes ont été trompées ; elles en sont venues à de grandes fautes contre la foi et sont tombées dans beaucoup de vices, bien qu'elles semblassent très adonnées à l'oraison et exemptes de fautes.

Pourtant il n'en était pas ainsi ; elles étaient, au contraire, très amies des conversations, et très intimes avec d'autres personnes qui ne les aidaient point à progresser dans la vertu. C'est en effet une chose constante que l'oraison, pratiquée comme il faut, rapproche de Dieu, porte à un plus grand amour de Dieu et détache de ces autres amitiés qui ne rapportent aucun profit spirituel et n'y sont même pas ordonnées. De plus, le démon est radicalement exclu par l'amour de Dieu ; il n'y a rien qu'il ait plus en horreur.

Aussi, quand quelque vision ou révélation qui porte à l'amour de Dieu se présente, le démon ne saurait y avoir quelque part ou coopération ; cet amour de Dieu s'obtient

par une profonde oraison, et ce que le démon cherche surtout, c'est d'éloigner de l'oraison, car s'il n'y a plus d'oraison, la faveur et la grâce de Dieu nous abandonnent et nous restons avec notre faiblesse.

Quatrièmement. — Quand la personne qui a ces révélations et visions a grand soin de consulter ceux qui ont de la doctrine, un bon jugement sur ces matières ou choses semblables, surtout quand elle les expose à ses confesseurs, qu'elle leur dévoile tout, sans rien cacher, c'est un signe certain qu'il n'y a aucune illusion, dès lors qu'elle fait ce qu'on veut ou ce qu'on lui conseille. C'est là une vérité très manifeste qui est prouvée par l'expérience et par la raison.

Nous lisons dans la Vie des Pères et des Saints que quelques-uns traitaient au début intimement avec Dieu. Le démon leur tendait mille pièges et mille artifices qui paraissaient des faveurs de Dieu. Or ceux qui avaient soin d'aller immédiatement faire part de ce qui se passait en eux à leurs supérieurs, Dieu les éclairait comme des serviteurs fidèles et les guidait pour découvrir s'il y avait illusion. Ceux, au contraire, qui se laissaient conduire d'après leur propre jugement et leur manière de voir, venaient à tomber dans la plus profonde illusion.

Voici encore une raison très forte pour avoir la certitude que Notre-Seigneur ne laisse personne sans secours. Celui qui a bonne intention et désire n'être point trompé se sert des moyens que Dieu lui-même a mis à notre portée, car sa fidélité et sa bonté sont telles qu'il ne le laissera pas dans l'illusion. Sans doute, il peut y avoir certaines ignorances chez les serviteurs de Dieu tant qu'ils sont sur cette terre, et cela a lieu quand le démon les trompe par des visions et des illusions. Aussi faut-il pour que celui qui les reçoit ne pèche point, qu'il comprenne qu'elles viennent de l'ennemi. Si donc il fait ce qui dépend de lui pour n'être pas trompé, Dieu ne manquera pas de l'éclairer.

Autre remarque. — Quand une personne ne se fie pas à

elle-même, mais qu'elle consulte quelqu'un qui la comprenne, pour prendre son avis, elle fait un acte de profonde humilité ; aussi elle mérite que Notre-Seigneur l'aide et ne la laisse pas tomber dans l'illusion. Si c'est un grand acte d'humilité que de laver les pieds du prochain, de lui rendre service et de le préférer à nous-mêmes, c'en est un beaucoup plus grand de lui soumettre notre entendement qui est la plus noble puissance que Dieu ait imprimée en notre âme.

Il suit de cette vérité que, quand une personne a quelque vision ou révélation qui peut être de Dieu ou du démon, si elle ne veut pas en parler à quelqu'un d'entendu en ces questions, et qu'elle approuve tout elle-même vu son peu d'humilité et le peu de soin qu'elle a de rechercher la vérité, il faut croire qu'il y a illusion du démon. Dieu, en effet, produit l'humilité quand il vient dans nos âmes en même temps qu'une vue profonde de notre faiblesse et de notre misère. Car découvrir nos tentations et nos épreuves à un autre afin de suivre son avis est un puissant moyen de triompher du démon.

Cinquièmement. — Pour arriver à la vérité dans ces questions, il faut s'en rapporter à l'avis de ceux qui les connaissent et à celui de nos propres confesseurs à qui nous découvrons notre conscience ; et alors on marche dans le vrai. Je m'explique. Voici une personne qui a quelques visions et révélations, elle voit combien elle est misérable et elle se désole, car elle craint que Dieu ne veuille l'abandonner.

Si cette personne s'en va avec humilité et désir de connaître la vérité trouver son confesseur et ceux qui peuvent lui donner le meilleur conseil dans ce cas, d'après l'opinion généralement reçue, malgré l'avis contraire de quelques-uns, elle n'a rien à craindre ; qu'elle ne manque pas de se confier aux savants, et de croire que ce qui se passe en elle est vrai et qu'il n'y a aucune faute à cela. Dans toutes les choses humaines, il y a des opinions diverses, parceque les intelligences sont diverses et que divers sont les désirs ; parce que

de plus, on n'est pas également au courant de ce dont il s'agit. Or, comme la vérité est une, et que les avis sont contraires, elle ne peut être chez tous, mais seulement chez quelques-uns ; et ces derniers sont les confesseurs, ceux qui ont un meilleur jugement, et ceux qui sont consultés sur le conseil même du confesseur. Aussi, de même que quand il s'agit d'un autre sujet, il est imprudent de continuer à en discuter surtout avec des gens peu instruits, après avoir reçu l'avis des confesseurs et des savants. de même dans le cas présent, la personne dont nous nous occupons, une fois bien fixée par ses confesseurs et des savants; n'a plus à s'inquiéter ni à rechercher auprès d'autres personnages une plus haute certitude ; sans quoi il y aurait beaucoup de fautes et il n'en résulterait aucun bien.

Et ici il y a deux choses à noter. D'abord au sujet du point que nous traitons et des choses de l'âme qui ne sont point des contrats mais des tentations spirituelles, on ne saurait se former un bon jugement avec le secours seul de la théologie scolastique ; il faut, de plus, quelque connaissance des choses spirituelles et de perfection, dont on ne discute point à l'école, et qui ont une difficulté spéciale ; pour les comprendre il faut avoir lu et étudié les questions de la vie spirituelle. Si on n'a pas une expérience personnelle, on ne les comprend pas, malgré toutes les démonstrations que l'étude fournit.

C'est une science affective qui a ses principes particuliers, qu'on ne saurait bien exposer si on n'en a pas l'expérience. Voilà pourquoi il importe peu que des théologiens qui ne connaissent pas par expérience ces choses de l'oraison approuvent ou réprouvent le cas dont nous parlons.

En second lieu, quand tous les confesseurs de celui qui a ces révélations et visions, et tous ceux qu'il a consultés sur ce point viennent à les approuver et à les regarder comme vraies et non comme pleines d'illusions, il n'y a plus à en douter ni à s'en préoccuper, surtout si les personnages consultés sont des hommes de science, de haute vertu et de

sainteté, comme cela a eu lieu dans le cas présent, ainsi que nous le dirons.

Sixième moyen pour atteindre notre but. Examinons si la personne dont nous nous occupons a enduré de sensibles oppositions et contradictions, sans avoir rien fait qui lui attirât tant d'épreuves, et si la persécution qui l'a atteinte à l'époque de ces révélations lui est venue des gens de bien qui, animés d'un beau zèle et du désir du bien, la critiquaient et la persécutaient. Cette règle est très vraie. Quand, en effet, une âme a soin de servir son Dieu et de se sauver, et qu'à l'heure de la tribulation et de l'épreuve, elle se tient dans la patience, la Sainte Ecriture dit que Dieu vit et habite dans son cœur.

Or, si Sa Majesté habite notre âme, on ne peut pas croire que le démon se soit emparé de nous et qu'il ait alors le pouvoir de nous détruire ; c'est au contraire une preuve que ce que souffre l'âme est une consolation envoyée par Dieu comme récompense ; car Notre-Seigneur n'a pas coutume d'envoyer, comme prix de la patience que nous avons exercée, quelque illusion du démon. Nous en avons dans Job un exemple palpable. Dieu permet au démon de l'éprouver, de le frapper dans ses biens, dans ses enfants et dans son corps. Job supporte tout avec la plus grande patience. Il a eu ensuite des visions et des révélations très certaines de Dieu lui-même, où l'ennemi n'a eu aucune entrée. Mais, comme l'épreuve et la persécution sont le creuset où Dieu purifie l'âme, l'épure et lui enseigne sa doctrine afin qu'elle ne soit pas trompée, plus la tentation et l'épreuve sont sensibles, plus aussi l'âme reçoit la faveur de Dieu afin de n'être pas trompée.

Le comble de la persécution pour celui qui travaille à son salut, c'est de se voir un objet de contradiction de la part des serviteurs de Dieu et des gens de bien, d'être humilié et persécuté par eux. Il est alors grandement tenté de défiance envers Dieu ; il craint parcequ'il est éprouvé et condamné

par les serviteurs de Dieu, que c'est Dieu lui-même qui les dirige et que c'est pour sa gloire qu'ils agissent de la sorte ; aussi le pauvre se trouve-t-il désemparé. Cela se vérifie surtout quand ce sont les confesseurs, les prédicateurs, ceux que l'on regarde comme les plus saints, qui contredisent et persécutent celui qui travaille sérieusement à son salut. Quand, au contraire, la persécution vient d'ailleurs, il éprouve une très vive consolation, car ce sont alors les ministres du démon qui cherchent à lui nuire ; c'est en quelque sorte le démon lui-même qui, jaloux de notre vertu, nous harcèle pour nous tenter, mais non pour nous condamner.

Il y a une autre manière de discerner la différence qui existe entre ces révélations. Tout le monde, il est vrai, peut la connaître en partie. Mais seuls,les confesseurs et ceux qui s'occupent de la conscience de l'âme, le peuvent complètement. Elle consiste à se rendre compte de la pureté de conscience de l'âme et de la profondeur de sa vertu, Pour expliquer ma pensée, il faut savoir que l'homme peut tromper son semblable en lui faisant croire qu'il est bon, et cela dans la confession ou en dehors de la confession. Mais il n'est pas possible que, si elle est mauvaise, quelqu'un de ceux qui s'en occupent et la confessent ordinairement ne découvre pas certaines de ses faiblesses. On ne saurait, en effet, dissimuler et cacher longtemps la malice de la volonté, sans qu'il en transpire quelque chose au regard des plus avisés, surtout quand ils sont nombreux, savants et prudents, et quand il y a dans la même maison des personnes vraiment pieuses dont l'unique ambition est de se rendre compte de ce qui en est pour y remédier et le rendre public.

Cette manière de rechercher s'il y a illusion dans les révélations est très sûre et efficace ; car les faveurs que Dieu accorde sont le partage de ceux qui gardent leur âme très pure et à l'abri du péché. Ils se sont armés d'un mâle courage pour triompher du démon, et c'est dans une humilité profonde qu'ils le méprisent. Aussi le démon n'ose-t-il pas

les attaquer. Comme cet ennemi est si orgueilleux, et qu'il craint de se voir si humilié et vaincu, il n'ose s'attaquer souvent à ces âmes avancées qui tiennent leur conscience pure ; jaloux comme il est de la couronne qu'il leur procure par ses tentations, il n'ose pas les attaquer si facilement à cause de leur solide et profonde vertu.

Il faut noter encore ici que les saints qui ont été, dès cette vie, favorisés par Dieu de visions et de révélations n'ont reçu ces grâces qu'à cause de leur extrême pureté de conscience. Aussi nous devons croire que Dieu veut traiter très intimement avec l'âme qui possède un bien si élevé. Et comme Sa Majesté nous le dit par l'organe de saint Matthieu, ce sont ceux qui ont le cœur pur qui doivent voir Dieu dans le ciel ; voilà pourquoi ceux qui ont une plus parfaite pureté de conscience voient plus de secrets et de merveilles de Dieu, même dès cette vie, ainsi que le démontrent de nombreuses raisons.

Huitièmement, pour discerner si c'est l'esprit de Dieu ou du démon qui agit dans ces visions et ces révélations, considérons le profit qu'en retirent ceux qui traitent familièrement avec la personne qui les a, et qui lui parlent. Car, ainsi que les saints l'enseignent, il y a cette différence entre la grâce qui nous rend amis de Dieu et les grâces que l'on appelle *gratis datæ*, que la première nous est donnée pour le bien de notre âme, pour la justifier et la diviniser, et que les autres le sont pour procurer le bien du prochain et l'amener à l'amour de Dieu. De là, il suit que les révélations et l'esprit de prophétie sont rangées parmi les grâces *gratis datæ* et ordonnées au bien de notre prochain. Quand donc nous voyons des effets qui sont bons et qui sont un sujet d'édification non pas seulement pour un individu en particulier, mais pour tous ceux avec qui nous traitons et les portent vers Dieu, il n'y a plus aucun doute à avoir pour discerner si c'est l'esprit de Dieu ou non. C'est le signe que nous donne expressément saint Matthieu. Il nous raconte

que Sa Majesté nous recommande de nous tenir soigneusement en garde contre les faux prophètes ; et afin que nous ne nous trompions pas, il ajoute que nous devons bien regarder leurs fruits, et que c'est à cela que nous les reconnaîtrons. Si donc ce qui résulte des révélations et prophéties est l'indépendance, l'orgueil, la recherche, les aises, cela ne vient pas de Dieu ; c'est le démon qui s'est travesti en ange de lumière pour nous tromper.

Mais alors même qu'il y aurait de bons effets, si vous reconnaissez que l'un d'eux ne l'est pas, sachez que cela vient de l'ennemi qui a usé d'un plus subtil artifice pour vous tromper. Quand, au contraire, tout ce qui en résulte est bon et porte au bien tous ceux avec qui on a des rapports, certainement cela vient de Dieu. Or, ce seul signe que Sa Majesté nous a donné pour faire ce discernement se trouve réalisé d'une manière admirable dans la personne dont nous nous occupons. Nous avons vu en effet et on voit toujours quelques personnages qui semblent vivre dans l'intimité de Dieu et avoir reçu de lui des dons particuliers pour accomplir de très bonnes œuvres ; de fait en y regardant bien, il n'y a qu'à admirer et à se réjouir d'avoir contemplé quelque chose qui rappelle les apôtres et les serviteurs de Dieu, en voyant ces personnages se signaler par de rapides progrès, d'ardents désirs, et une ferme résolution de se donner à Dieu.

Neuvièmement, pour arriver d'une manière sûre et certaine à élucider ce doute, il faut examiner ce qui est dit et révélé à cette personne qui est l'objet de pareilles visions et révélations. On peut y trouver deux choses : d'abord, que cette personne, tout en disant à d'autres quelque chose de ce qu'elle voit ou entend, ne découvre pas tout, et qu'elle ne veut pas le manifester ni le dire à ceux qui ont la science, qu'au contraire elle les fuit et les traite d'ignorants, et ce cas se vérifie quand celui qui a les révélations est ignorant ; car s'il est instruit, ce serait une autre affaire. En second lieu on

remarque qu'il y a dans ces révélations des choses inutiles, de pure curiosité ou de peu d'édification. Dans ces deux cas il n'y a pas à discuter ni à douter ; il y a évidemment des raisons suffisantes pour regarder ces révélations comme venant de l'esprit mauvais. Quand, au contraire, on en fait un rapport très simple à tous ceux qui peuvent en juger et les comprendre, sans cacher quoi que ce soit, et que tout ce qui est révélé est très prudent, très sûr et très éloigné du mal, et en particulier que c'est ce qu'enseigne en général à tout le monde la Sainte Ecriture, il n'y a pas à craindre, mais à recevoir ce message comme un don qui vient manifestement du ciel. C'est l'exemple bien connu qui découle de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quand quelqu'un, dit l'Evangile, cache sa doctrine aux personnes doctes et chrétiennes, par le fait même, nous dit-il, il faut mépriser cette doctrine, toute bonne qu'elle paraisse. De même, si elle ne s'accorde pas avec les vérités révélées par Dieu, il faut la fuir.

Autre manière de déduire cette vérité. Quand ceux qui apportent beaucoup d'attention dans leurs rapports avec la personne qui a ces révélations ne trouvent rien à reprendre dans sa compagnie et sa conversation, où tout manifeste une vertu profonde, et cessent d'en douter dès qu'ils abordent cette personne et l'entendent, qu'ils ne découvrent aucun vestige de vanité dans sa conversation et ses paroles, il y a là une raison évidente pour croire que cela est vrai. Voici une expérience commune. Vous voyez un prédicateur qui est vaniteux ; il n'a qu'à prêcher une fois pour le montrer. Si quelqu'un est prudent et homme de doctrine, il n'a qu'à en écouter un autre une seule fois pour voir jusqu'au plus intime de son âme et découvrir son faible. Voici une personne qui agit avec franchise et droiture vis-à-vis de toutes les personnes qui lui parlent ; on lui trouve une vertu très profonde, on ne découvre rien en elle qui puisse faire douter ou soupçonner qu'elle est dans l'illusion ; il n'y a donc rien

à craindre, et il faut reconnaître que ce que cette personne voit et entend dans ces révélations vient de Dieu. On a entendu parler de certaines personnes que beaucoup regardaient comme saintes et vertueuses ; on croyait aux apparitions et révélations qu'elles avaient. Mais des personnages prudents ayant mieux examiné leur cas, ont trouvé des motifs pour les condamner ; et de fait, la condamnation a eu lieu.

Mais quand tous, et spécialement les hommes de doctrine, approuvent une personne, il n'y a pas de doute que cela soit de Dieu.

La dernière raison, le dernier moyen pour s'assurer de ce qui en est, c'est de se rendre compte de l'attitude du démon vis-à-vis de cette personne. S'il l'approuve et lui manifeste de la satisfaction, c'est un très mauvais signe. Mais s'il la persécute, s'il lui cause du mal, s'il se montre à elle sous un aspect horrible, afin de l'effrayer et de la maltraiter, c'est un signe certain qu'il ne possède pas cette âme, car ce sont seulement les serviteurs de Dieu qu'il veut effrayer et tromper par ses menaces. Telle est la différence avec laquelle il est apparu jusqu'à présent aux saints et aux méchants ; aux bons, il se montre horrible ; à ses amis qui sont déjà dans l'illusion, il se montre calme. Or, si chacune de ces raisons et de ces règles est suffisante pour permettre d'affirmer sans témérité qu'une personne en particulier a de vraies révélations et apparitions, combien plus certain sera-t-il, si toutes ces raisons se trouvent réunies dans la personne dont nous parlons.

On pourrait, en appliquant toutes ces règles à cette servante de Dieu, composer un long traité, car il y a beaucoup à dire au sujet de chacune d'elles ; mais pour abréger, je dirai quelques choses seulement entre beaucoup d'autres que l'on pourrait ajouter.

Parlons, tout d'abord, de son humilité et du mépris qu'elle avait d'elle-même. Toutes ses paroles, ses lettres, ses rela-

tions sont remplies d'humilité. Elle désire ardemment que tout le monde connaisse ses fautes ou ses misères passées, et en parle ; elle se désole extrêmement qu'on la considère comme bonne. Quand les faveurs divines commencèrent à augmenter, elle se mourait de peine au début, dans la crainte qu'on en eût connaissance et qu'on ne la soupçonnât d'être bonne. Elle ne s'est jamais fixée à elle-même quoiqu'elle ait un très bon jugement ; elle a toujours voulu être dirigée par d'autres. Elle aime beaucoup à s'occuper des offices les plus bas et les plus humbles. Ses compagnes m'affirment que, la semaine où elle remplit son office de cuisinière, la maison ne manque de rien ; on remarque bien avec quel soin Notre-Seigneur pourvoit les sœurs, la semaine où elle doit préparer les repas. Quand on sait sur quel pied la pauvreté est établie dans le monastère, que les sœurs ne doivent être vues de qui que ce soit et qu'elles ne peuvent sortir, que personne ne doit leur parler, si ce n'est ceux qui s'occupent d'oraison, on a une preuve bien claire de sa profonde humilité, surtout quand elle a déjà réalisé de grands progrès et qu'il y a longtemps que Dieu lui parle. Sans doute dans les débuts de ces communications surnaturelles, on ne reconnaît pas très clairement si c'est Dieu qui parle ou si c'est une illusion, mais avec le temps on arrive peu à peu à reconnaître, très clairement et très distinctement, que c'est lui.

On ne voit pas néanmoins l'essence divine, ainsi que le remarque Jérémie : En vérité, Dieu m'a envoyé vers vous, je sais que c'est lui qui m'a dit ce que je dois vous proposer ; je suis envoyé par lui. Or malgré cela, cette personne ne reçoit aucune révélation, n'entend aucune parole qu'elle ne s'en ouvre à son confesseur ou à un homme de doctrine qu'elle choisit pour traiter avec plus de sûreté de sa conscience et de ces questions. Je veux raconter quelques traits de son humilité.

Avant d'avoir bien compris que l'esprit de Dieu était en

doña Térèse, ses confesseurs, et ils étaient nombreux ceux qui s'occupaient de cette affaire, mus par certaines raisons, décidèrent en la voyant si affligée de lui déclarer, qu'après y avoir mûrement réfléchi, ils étaient tous unanimes à penser que c'était une illusion du démon. Dès lors qu'elle ne pouvait y résister, elle devait, en voyant celui qui lui parlait, lui faire force niques et se munir du signe de la croix, bien qu'elle éprouvât un notable progrès dans son âme, après avoir entendu ses paroles et reçu ses révélations.

Elle s'appliqua à obéir ; toute persuadée qu'elle était que ces choses venaient de Dieu, elle ne voulait pas mettre sa confiance en elle-même. Elle fut néammoins très sensible à l'obligation où on la mit de traiter ainsi son Maître et Epoux. Elle pleurait et suppliait Sa Majesté de ne pas la laisser tomber dans les pièges du démon. Elle conjura saint Pierre et saint Paul, le jour précisément de leur fête, de la secourir et de ne pas permettre qu'elle fut trompée. Depuis lors, elle les voyait très souvent près d'elle, du côté gauche ; ils lui donnaient l'assurance qu'ils ne laisseraient pas le démon la tromper.

Ayant eu une autre vision du Christ, elle s'empressa d'exécuter l'ordre de ses confesseurs, mais elle suppliait en même temps son Sauveur de lui pardonner, car si elle agissait ainsi, c'était pour obéir à ses ministres. Notre-Seigneur lui disait de ne pas s'en troubler et d'obéir, et qu'il leur ferait connaître la vérité. Or les confesseurs, étant eux-mêmes dans l'illusion, donnaient des conseils erronés et parfois lui commandaient de ne pas faire oraison, puisque c'était alors qu'elle avait ces choses surnaturelles. Le Sauveur se montrait alors très mécontent et la chargeait de les prévenir que cela était de leur part de la tyrannie, et il se mit à lui donner des raisons pour lui prouver que cela n'était pas de l'illusion.

Je lui écrivis qu'elle recevrait, peut-être, la visite d'une dame de haut rang qui était persuadée de la vérité de telles

faveurs. Elle en fut profondément affligée dès lors qu'elle était si petite à ses propres yeux, et répondit que cela lui serait un vrai tourment de recevoir la visite des grands de ce monde ; ce sentiment lui venait surtout de la crainte qu'on la crût bonne. Notre-Seigneur lui recommanda de ne pas s'en chagriner ; car il convenait que l'on connut les grâces merveilleuses qu'elle recevait de Sa Majesté, et qu'elle répondit à ceux qui lui parlaient de ces seigneurs et des grands de ce monde, avec liberté et simplicité, qu'elle n'avait pas besoin d'eux, que c'étaient eux plutôt qui avaient besoin d'elle.

A une certaine époque, je la pressais de demander à Sa Majesté si je lui rendrais plus de gloire dans une certaine localité, c'était un désir ; il n'y a aucun motif de le marquer ici, ni de mêler une affaire personnelle à la cause d'une si sainte femme. Elle me répondit que je ne devais lui parler de cette affaire en aucune manière, car, malgré la pensée qu'elle avait que je connaissais les hautes faveurs dont Notre-Seigneur la comblait, elle craignait que, si elle l'interrogeait sur un point ou sur le cas qui me concernait, de voir aussitôt la terre s'ouvrir sous ses pieds et d'être condamnée pour une telle audace. Enfin son humilité est quelque chose d'incroyable, comme l'attesteront ceux qui ont plus de rapports que moi avec elle.

On a vu, en outre, cette vérité dans la seconde règle. Lorsque Sa Majesté, en effet, lui accorda cette grâce si haute que de l'admettre à une telle intimité, elle n'a songé qu'à se retirer, le plus que cela est possible à une religieuse en cette vie, dans sa petite demeure, comme nous le savons. On a beaucoup admiré comment elle a osé entreprendre cette fondation du monastère de Saint-Joseph et comment elle a réussi. Comme témoin oculaire, je dis qu'il est évident pour tous que Dieu a favorisé alors cette dame, et que tout ce que nous pouvons affirmer de sa sainteté est vrai. Elle a réalisé cette fondation à la suite d'une révélation que Notre-Seigneur

lui en a faite très souvent. La sainteté éminente de cette maison en rend bon témoignage ; et je regarde comme certain que cette sainteté est appelée à jeter le plus vif éclat.

Un jour qu'elle avait récité l'hymne *Veni Creator*, et était déjà depuis près de deux heures en oraison, il lui vint tout à coup un ravissement, qui fut d'une telle force, qu'il la tira presque hors d'elle-même. Elle entendit ces paroles : Je veux que tu ne converses plus avec les hommes, mais avec les anges. C'est le premier ravissement qu'elle ait eu. Aussi elle fut épouvantée ; mais d'un autre côté, elle était grandement consolée, et elle se trouva dans une telle disposition qu'il lui était impossible de douter que ce ne fut Dieu. Depuis lors, cette servante de Dieu, comme elle le certifie, n'a jamais pu avoir d'amitié particulière avec personne, même avec ses proches, mais seulement avec ceux qui, elle le comprend, s'appliquent vraiment à servir Dieu.

Ses compagnes qui vivent dans la même maison rendront un très bon témoignage du troisième signe ; elles attesteront qu'elle ne s'occupe jamais que de l'oraison ou de ce qui la concerne. Je la priai un jour de me dire comment elle passait son temps, car je m'imaginais qu'elle consacrait quelques heures à l'oraison, et que le reste de la journée, elle s'occupait des autres exercices de la communauté. Elle me répondit que je touchais un point difficile, que je lui donnais une peine de conscience, qu'on ne pouvait pas imaginer une personne qui aimât autant qu'elle Notre-Seigneur, ni qui lui fut possible d'être sans celui qu'elle aimait, pour se consoler avec lui, parler toujours de lui ou avec lui.

Au sujet de la quatrième règle, il est très vrai qu'elle a toujours eu un très grand soin de consulter tous les gens de bien instruits qui étaient à Avila, ou y passaient, sans en excepter un seul, surtout ceux qui étaient éminents en théologie, ou, s'occupant des choses d'oraison, possédaient aussi la doctrine. C'est ce qu'elle conseille aux personnes qui auraient également des révélations, bien qu'il y ait des effets

excellents qui, d'après elle, prouvent encore que cela est bon et vient de Dieu.

Parmi ceux qu'elle a consultés, il faut citer un saint religieux franciscain que j'ai connu ; il s'appelait le Père Pierre d'Alcantara. C'était un homme de beaucoup d'oraison et de pénitence et très zélé pour son Ordre. Ce saint n'avait pas beaucoup de motif de venir à Avila. Sa Majesté toutefois l'y amena pour consoler cette religieuse, sa servante fidèle, à l'époque où on la persécutait le plus sur les points dont nous venons de parler. Il l'assura que ces faveurs venaient de Dieu, et qu'elle n'était nullement trompée par le démon. Il fit la lumière complète sur la manière dont elle voyait Dieu, sur les révélations et les paroles divines qu'elle recevait, et la tranquillisa. Comme il lui donna tant de crédit et lui témoigna une amitié si spéciale, tous ses confesseurs à partir de cette époque l'approuvèrent et elle-même se trouva dans une paix profonde. Aussi, tous ceux qui ont été consultés sur son cas, déclarent avec assurance que c'est l'esprit de Dieu qui est en elle, et qu'il n'y a aucune illusion du démon. Au début, ils étaient nombreux ceux qui la contredisaient fortement et la terrorisaient ou discutaient son cas ; mais aujourd'hui, tous la regardent comme une grande servante de Dieu et l'honorent en tout ce qu'ils peuvent. De sensibles épreuves vinrent fondre sur elle, à cette époque, et spécialement dans son couvent, qui était grand, et où beaucoup d'avis lui étaient défavorables ; elle y était alors très sensible parce que sa vertu n'était pas encors très élevée. Mais Sa Majesté a établi son âme dans la plus complète sérénité, depuis qu'elle a la certitude qu'il n'y a rien à craindre sur ce point. Elle a donné également cette assurance à tous ceux qui se sont occupés de son cas. Aussi il semble bien, comme cela est en réalité, qu'il s'agit d'une œuvre admirable du Seigneur, et que ce soit là, la plus forte preuve que nous puissions avoir de la vérité de ces faits.

Mais il faut remarquer que la pureté de conscience de cette

religieuse est si parfaite que nous en sommes dans l'admiratton, nous qui la confessons et avons des rapports avec elle, ainsi que ses compagnes. Car on peut bien dire qu'elle ne pense qu'à Dieu et ne s'occupe que de Dieu ; elle dirige tout à la gloire de Dieu et au bien spirituel des âmes. Pour rien au monde elle ne commettrait un péché véniel, quelque petit qu'il soit, si elle comprend que c'est mal. En un mot toute son ambition est de se perfectionner chaque jour et de grandir dans la vertu. C'est pour ce motif qu'elle a bâti ce petit monastère de Saint-Joseph, où elle a établi toute la perfection que l'on puisse désirer sur la terre pour les femmes et pour les hommes, comme le raconteront ceux qui connaissent le genre de vie qu'on y mène.

Mais si nous voulions dire quelque chose de tous les fruits spirituels que l'on retire des entretiens que l'on a avec cette servante de Dieu, nous n'en finirions plus, car ce qui se passe là est une vraie merveille de Dieu. Je ne veux rien dire de ma personne, car je n'ai rien à dire à cause de mes déméritès, et cependant j'ai maintes fois constaté en moi-même depuis que je suis en rapport avec elle, que Notre-Seigneur m'a accordé une foule de grâces ; et j'y ai vu clairement un secours spécial de Dieu ; aussi ne puis-je m'empêcher de l'honorer comme sainte ou déclarer que je ne la connais pas. Elle m'a dit bien des choses que Dieu seul pouvait savoir, et qui regardaient l'avenir, le fond du cœur ou le progrès de l'âme ; elles paraissaient impossibles, et cependant je les ai trouvées toutes absolument conformes à la vérité.

Il y avait quelqu'un qui n'achevait pas de se déterminer à servir Dieu avec une parfaite pureté de conscience. Je m'imaginais qu'il avait déja commencé, parcequ'il en avait été ainsi décidé entre lui et moi ; considérant la chose comme faite, je ne voulais plus aller lui demander où il en était. Or cette sainte me parle, elle me raconte que son Maître, c'est-à-dire le Christ, veut que je lui demande où il en est et

que je lui porte un message bien court, parceque tout cela était de Dieu et de sa part.

Or, jusqu'alors, doña Térèse s'était excusée avec Dieu et lui avait dit : « Pourquoi m'imposez-vous une pareille corvée ? Est-ce que vous ne pouvez pas le leur dire vous-même ? Pourquoi me commander de me mêler de cette affaire ? » Notre-Seigneur lui répondit : « Je le fais afin que, comme tu ne peux rien faire de plus, tu m'aides au moins à en amener d'autres à me servir ; lui n'est pas disposé à ce que je lui parle de la sorte ; et si je le faisais, comme il n'est pas encore très adonné à l'oraison, il ne me croirait pas ».

Ces raisons si divines montrent quel esprit animait cette servante de Dieu. J'arrive donc à ce personnage et je lui remets le message. Il se met à pleurer ; le voilà touché jusqu'au plus intime, et cependant c'est un homme fort qui serait capable de gouverner un monde ; il n'a rien d'efféminé qui le porte à pleurer, je le répète, c'est un homme fort.

Il y a à Avila une dame veuve qui, par son genre de vie et sa condition, ne semblait pas préparée à s'occuper beaucoup de sainteté ; elle était même très discréditée dans le peuple à cause de sa dissipation et de ses dépenses. Dieu voulut en faire une de ses fidèles servantes. Une occasion de peu d'importance lui fit faire la connaissance de doña Térèse, et elle voulut l'avoir quelque temps dans sa maison. Elle est devenue une sainte. Elle laisse sa situation et son majorat, qui est considérable, se met à Saint-Joseph, et je puis bien attester quel progrès considérable a réalisé son âme depuis qu'elle se trouve en compagnie de cette servante de Dieu.

Il y a beaucoup d'exemples de ce genre qui prouvent que Sa Majesté a voulu accomplir des choses extraordinaires à la prière de sa fidèle servante.

Si nous examinons le neuvième moyen de discerner les véritables révélations, nous trouvons des raisons pour nous convaincre de tout ce qui a été révélé à cette sainte ; ce sont les admirables effets spirituels, la profonde consolation des

affligés, en un mot, le progrès notable dans l'amour de Dieu. Il serait trop long de vouloir les énumérer tous, et même de raconter une partie de ce qui lui a été révélé. Comme je l'ai dit, c'est contre sa volonté que ces révélations avaient lieu. Elle se trouvait alors, en effet, très éprouvée, et discutait longuement sur ce sujet avec Notre-Seigneur. Une fois entre autres elle lui dit : « Seigneur, n'y a-t-il donc pas d'autres personnes, et en particulier des hommes et des gens de doctrine? Si vous leur parliez, ils feraient ce que vous me commandez bien mieux que moi qui suis si mauvaise ».

Le Seigneur lui répondit sur le ton de quelqu'un qui souffre dans son cœur :

« Dès lors que les hommes et les gens de doctrine ne veulent pas se disposer à traiter avec moi, je viens, comme quelqu'un qui est dans la nécessité et rejeté par eux, chercher de pauvres petites femmes auprès de qui je trouve du repos et avec qui je traite de mes intérêts ». Telles sont les paroles du Seigneur. Elle reconnait elle-même qu'elle a eu des révélations très nombreuses et très élevées, et, ainsi que le lui avait dit son Maître, elles se sont toutes réalisées, sans qu'il y manquât un seul détail. Il est clair que si le démon avait été l'auteur de ces choses, on y aurait découvert quelque mensonge, car Sa Majesté nous dit dans saint Jean, que le démon est le père du mensonge, et que c'est à cela qu'on le reconnait.

Avant de raconter ce qu'elle a souffert de la part du démon, disons à ce propos ce qui se passa un jour avec le Christ, qu'elle appelle son Maître. Elle était très désolée de ces paroles et de ces visions dont elle était l'objet. D'un côté elle ne pouvait les éviter et, au moment où elle les recevait, il lui était impossible de ne pas reconnaître que c'était Dieu et non une illusion du démon; d'un autre côté, une fois la faveur passée, elle était critiquée par les serviteurs de Dieu, qui lui disaient que c'était le démon et une affaire même qui relevait de l'Inquisition. Comme, par ailleurs, elle se voyait

si mauvaise, elle était la plus angoissée du monde, et suppliait tout en larmes Sa Majesté de daigner la conduire par un autre chemin.

Notre-Seigneur lui répondit. Il la consola et lui donna les raisons pour lesquelles elle devait croire que ce n'était pas le démon, vu le sentiment qu'elle éprouvait quand elle était avec Sa Majesté. Notre-Seigneur terminait en lui disant de considérer que le démon ne pouvait pas donner ce contentement intérieur, ni cette joie spirituelle qu'elle éprouvait avec lui, son Dieu; le démon, non plus, ne produisait pas par ses paroles cet amour et ce progrès dans les vertus qu'elle ressentait quand Notre-Seigneur lui parlait. Il assurait donc qu'il ferait comprendre que c'était lui, et non le démon, qui lui parlait et lui donnait des enseignements. A coup sûr, le démon n'a ni le pouvoir ni la prétention d'arriver par ses artifices à mettre dans la paix nos âmes et nos cœurs, à leur donner une augmentation d'amour et de vertu, comme l'expérimentent ceux qui reçoivent de Dieu ces faveurs spirituelles.

Quant à la dernière règle dont nous avons parlé, elle s'applique à elle, d'une manière très certaine, pour toutes les fois que cette servante de Dieu a vu le démon, pour la manière dont il lui est apparu et pour ce qu'il lui a fait.

Elle se trouvait un jour dans un oratoire lorsque le démon lui apparut sous une forme abominable; sa bouche en particulier était quelque chose d'épouvantable d'où sortait une flamme immense de feu. Il lui dit qu'elle avait bien pu s'échapper de ses mains, mais qu'elle y retomberait, qu'elle ne devait pas croire que les religieux de la Compagnie pourraient la délivrer, et qu'au contraire ils la délaisseraient. A cette parole, elle fut tout effrayée et fit le signe de la croix sur elle-même. Comme il revint deux autres fois, elle prit de l'eau bénite et en jeta du côté où il était. Il s'en alla, et cette fois là ne revint plus.

Dans une autre circonstance, elle se trouva cinq heures

durant tellement affligée, intérieurement et extérieurement, qu'elle ne savait déjà plus que devenir ; néanmoins, elle suppliait Sa Majesté de lui continuer cette épreuve, si c'était pour sa gloire. Aussitôt Notre-Seigneur daigna lui faire connaître ce que c'était. Elle vit près d'elle un petit nègre abominable qui grinçait des dents de n'avoir pu réussir.

D'autres fois, le démon lui est apparu pour lui nuire et l'effrayer. Or il ne l'aurait pas osé avec tant d'évidence si elle avait été à lui, et s'il l'avait fait tomber dans ses pièges.

Il reste à ajouter peu de choses à ce que nous avons dit pour montrer que ce n'était pas une illusion.

D'abord, il n'y a aucune personne trompée par le démon qui non seulement ait eu autant de raisons et de preuves pour croire que c'était véritablement Dieu qui lui faisait ces faveurs, mais, de plus, qui en ait eu une seule d'une manière complète, comme je l'ai dit ici ; bien au contraire. Il y a toujours eu des personnages saints et des gens de doctrine qui, connaissant son cas et apprenant ce qui se passait, l'ont rassurée, et ont eu raison.

En second lieu, les saints n'ont pas enseigné que nous ne devions en aucune manière recevoir certaines révélations ni reconnaître certains personnages comme très saints ; car cela serait très dangereux pour l'Eglise et les chrétiens. Cela, en outre, serait très faux et opposé à ce que les saints ont expérimenté. Ce qu'ils disent, c'est que nous n'y ajoutions pas foi facilement. Or quand il y a des choses si élevées, il n'y a pas de légèreté à les croire.

Troisièmement, Sa Majesté, désirant consoler ses fidèles serviteurs et par eux sauver d'autres âmes, a toujours eu la coutume d'accorder de ces faveurs extraordinaires à certaines personnes. Or, il y a une foule de raisons pour croire que cette religieuse est favorisée de Dieu, et il n'y en a aucuune pour le nier, car ce serait sans fondement aucun, et, après ce que nous avons dit, ce n'est ni probable ni vraisemblable.

Quatrièmement, au début, ce n'est qu'à ses confesseurs et à ceux qui pouvaient l'éclairer qu'elle exposait ces faveurs sous le plus profond secret et avec la recommandation de n'en rien dire à personne. Si ces choses se sont ébruitées, ç'a été contre sa volonté, et maintenant elle consent à ce que ses confesseurs s'en entretiennent pour s'informer de ce que Notre-Seigneur lui dit chaque jour, et pour accomplir ce qu'ils lui commanderont.

Je termine en disant que, visitant un jour un de ses proches qui était malade du rein et désespéré des médecins, elle fut touchée de compassion et se mit à conjurer Notre-Seigneur de lui rendre la santé. Aussitôt, le malade se trouva guéri, et depuis lors il n'a jamais plus souffert de ce mal.

Une autre fois, elle priait, avec instances, Notre-Seigneur pour une personne envers laquelle elle avait de grandes obligations et qui avait perdu subitement la vue. Elle craignait de ne pas être exaucée, quand Notre-Seigneur lui apparut et, lui montrant la plaie de son côté, lui dit entre autres choses qu'elle ne demanderait rien que Sa Majesté ne lui accordât. Et aussitôt la personne pour laquelle elle avait prié a vu comme précédemment, de telle sorte que cette sainte a opéré des miracles même sur les corps. Gloire soit rendue à Sa Majesté !

Ce court traité de théologie mystique qui a mérité les appréciations élogieuses que nous avons rapportées, est une nouvelle preuve du dévouement éclairé avec lequel les religieux de l'Ordre de Saint Dominique se sont employés à glorifier et à défendre la sainteté de l'illustre Réformatrice du Carmel. Un pareil témoignage ne peut laisser subsister aucun doute.

IV

Térèse de Jésus

et

le Père Garcia de Tolède

Térèse de Jésus venait d'achever les démarches nécessaires pour la fondation du premier monastère de la Réforme, lorsque la veille de Noël 1561, elle reçut de son Provincial, le Père Ange de Salazar, l'ordre de se rendre à Tolède, auprès de la duchesse de Medinaceli, Louise de la Cerda. Térèse partit aussitôt et resta dans cette ville jusqu'aux derniers jours de juin ou au commencement de juillet 1562.

Pendant ce séjour, Térèse fréquentait l'église du couvent des Frères-Prêcheurs dédiée à saint Pierre Martyr, avoisinant le palais de la duchesse ; et c'est dans cette église qu'une grâce toute spéciale allait lui être accordée, ainsi qu'à un des religieux du couvent.

Ce qui se passa alors, Térèse l'a rapporté longuement dans sa *Vie*. Laissons-la raconter l'événement.

Tandis que j'étais dans cette ville, il vint un religieux de très haute naissance, avec lequel j'avais traité, quelquefois, bien des années auparavant. Entendant la messe dans un monastère de son Ordre (situé près de la maison où j'habitais) j'eus le désir de savoir dans quelle disposition se trouvait cette âme (car je souhaitais qu'elle servit Dieu généreusement). Je me levai pour aller lui parler. Mais me trouvant recueillie en oraison, il me parût aussitôt que c'était perdre mon temps. De quoi, d'ailleurs, allai-je m'occuper. Je

m'assis donc de nouveau. Cela, je crois, m'arriva par trois fois. Enfin, mon bon ange l'emporta sur le mauvais. Je fus appeler ce religieux et il vint me parler au confessionnal. Nous commençâmes par nous demander mutuellement des nouvelles de notre vie, car nous ne nous étions pas vus depuis longtemps.

Je lui déclarai tout d'abord que mon âme avait beaucoup souffert. Il insista très fort pour que je lui dise ce qu'avaient été ces souffrances. Je répondis qu'elles étaient secrètes et que je ne pouvais les dévoiler. Mais il me dit que puisque le Père dominicain (1) dont il a été question, en avait connaissance, il lui en ferait certainement la confidence, et que par suite, je pouvais parler sans crainte.

Le fait est qu'il ne lui fut pas possible de ne pas insister, et de mon côté, je ne pus me dispenser de parler, car si ordinairement j'étais ennuyée et honteuse de traiter de pareils sujets, avec lui et avec le Recteur dont j'ai parlé, je ne ressentis cette fois aucune peine. Bien mieux, j'en éprouvais une grande consolation. Je le lui dis sous le sceau de la confession. Il me parut plus éclairé que jamais, quoique j'eusse reconnu toujours en lui une grande intelligence. J'admirais les talents et les dons supérieurs qu'il possédait pour progresser grandement s'il se donnait à Dieu de tout cœur. Depuis de longues années, en effet, je ne puis voir une personne qui me contente beaucoup, sans désirer aussitôt qu'elle se consacre entièrement à Dieu. Ces désirs sont tels que parfois je ne puis les contenir, et quoique je souhaite que tous Le servent, lorsqu'il s'agit de ces personnes qui me contentent, c'est avec instance que j'importune le Seigneur en leur faveur. C'est ce qui m'arriva avec le religieux dont je parle. Il me pria de le recommander ardemment à Dieu (mais il n'avait pas besoin de me le dire).

Je m'en allai à l'endroit où, étant seule, j'avais l'habitude

(1) Le Père Barrón ou le Père Ibañez.

de faire oraison. Avec grand recueillement, je commençais à parler au Seigneur d'une manière pleine d'abandon, car bien souvent, dans mes rapports avec Lui, je ne sais ce que je lui dis. C'est l'amour qui parle, et l'âme est tellement hors d'elle-même, qu'elle ne remarque pas la distance qui la sépare de Dieu. L'amour que Sa Majesté a pour elle, ainsi qu'elle l'entend, fait qu'elle s'oublie, et qu'il lui semble être toute en Lui, comme sa chose propre, sans division aucune, et elle dit des folies.

Après lui avoir demandé, avec abondance de larmes, d'enchaîner à son service cette âme que je savais bonne, mais que cela ne me suffisant pas, je voulais parfaite; je me souviens de lui avoir dit ceci dans les mêmes termes : « Seigneur, vous ne pouvez pas me refuser cette grâce; considérez que c'est là un bon sujet pour être de nos amis ».

O bonté, et miséricorde immense de Dieu... Vous souffrez qu'une personne comme moi parle à votre Majesté avec tant de hardiesse! Soyez-en béni à jamais !...

Je demeurai pleine de confiance que le Seigneur accorderait ce que je lui demandais pour ce religieux. Il me chargea de lui dire certaines paroles. Cela me chagrina beaucoup car je ne savais comment les lui dire. Transmettre des messages à une tierce personne, comme je l'ai dit, c'est une chose qui me coûte beaucoup, surtout si je ne sais comment on les recevra, et si on ne se moquera pas de moi.

J'étais dans une grande angoisse. Enfin, je fus tellement convaincue, que, ce me semble, je promis à Dieu de ne pas négliger de les lui communiquer. Mais comme j'éprouvais une grande confusion à cela, je les écrivis et je les lui donnais. L'effet qu'elles produisirent montre bien que c'était l'œuvre de Dieu. Il se détermina résolument à s'adonner à l'oraison, quoiqu'il ne le fit pas aussitôt. Comme le Seigneur le voulait pour son service, il lui transmettait par mon intermédiaire certaines vérités qui, à mon insu, arrivaient si à propos, qu'elles le jetaient dans l'étonnement. Le Seigneur

devait d'ailleurs le disposer à reconnaître qu'elles venaient de Sa Majesté. Quant à moi, quoique misérable, je le suppliais instamment de se l'attacher sans réserve, et de lui faire prendre en horreur les contentements et les choses de la vie. Aussi, qu'il en soit béni pour toujours !

Il a si bien réalisé la chose, que chaque fois que ce religieux me parle, il me met dans le ravissement. Si je ne l'avais pas vu, je ne pourrais croire qu'en si peu de temps, il eût reçu des faveurs si élevées ; et il est si recueilli en lui-même, qu'il semble ne plus vivre pour les choses de la terre. Que Sa Majesté le tienne de sa main ! S'il continue à se perfectionner de la sorte (ce que Dieu aidant, j'espère qu'il fera à cause de la profonde connaissance qu'il a de lui-même), il sera l'un des plus remarquables serviteurs du Seigneur, pour le plus grand profit de nombreuses âmes, à cause de la grande expérience qu'il a acquise, en si peu de temps, des choses spirituelles. Ce sont là des dons que Dieu fait quand Il veut, et comme Il veut, sans tenir compte du temps ni des services. Je ne veux pas dire que cela n'y contribue pas. Mais bien souvent, le Seigneur n'accorde pas après vingt ans, le degré de contemplation qu'il accordera à d'autres au bout d'un an. Sa Majesté en sait la cause...

Et après avoir indiqué comment doit agir celui qui devient ainsi l'objet des faveurs célestes, Térèse ajoute :

Or, comme ce Père dont je parle a été favorisé du Seigneur en beaucoup de choses, il s'est appliqué à étudier tout ce qu'on peut apprendre sur ce point. Il est très instruit, et ce qu'il ne comprend pas faute d'expérience, il le demande à ceux qui la possèdent. En outre, le Seigneur l'assiste en lui donnant une grande foi. C'est ainsi qu'il réalise lui-même de grands progrès, fait avancer de nombreuses âmes, et dans le nombre de ces âmes, il faut compter la mienne. Le Seigneur, sachant les peines qui devaient m'affliger et devant

rappeler à Lui quelques uns de ceux qui me dirigeaient (1), a voulu qu'il m'en restât d'autres qui m'ont soutenue dans de grandes épreuves et m'ont fait beaucoup de bien.

Le Seigneur a transformé ce religieux de telle sorte qu'il ne se reconnaît, pour ainsi dire, plus lui-même. Il lui a donné, afin de se livrer aux œuvres de mortification, des forces corporelles qu'il n'avait pas auparavant. Quoique maladif, il l'a rempli de courage pour tout ce qui est bien et pour tant d'autres choses qui montrent bien que c'est une vocation spéciale du Seigneur. Qu'il soit béni, à jamais!

Je crois que tous ces biens lui viennent des faveurs que le Seigneur lui a accordées dans l'oraison, car ils ne sont pas superficiels. C'est ce que déjà le Seigneur a voulu manifester dans certaines circonstances d'où il s'est tiré comme quelqu'un qui comprend bien la réalité du mérite que l'on gagne à souffrir des persécutions. J'espère de la munificence du Seigneur que par lui, il se fera un grand bien à quelques religieux de son Ordre, et à l'Ordre lui-même. Déjà cela commence à se réaliser.

J'ai eu de grandes visions, et le Seigneur m'a fait connaître certaines choses vraiment admirables le concernant, et aussi de deux autres religieux de l'Ordre de Saint Dominique (2), mais spécialement sur l'un d'eux (3), dont le Seigneur a manifesté clairement la haute vertu, comme je l'avais déjà compris. Quant à celui dont je parle, les révélations ont été nombreuses. Il en est une que je veux maintenant rapporter.

J'étais une fois avec lui dans un parloir, et mon âme comprit que la sienne était tellement embrasée d'amour divin, que j'en fus comme ravie, considérant les grandeurs de Dieu qui, en si peu de temps, avaient élevé cette âme à une si haute perfection.

(1) Pierre d'Alcantara et Pierre Ibañez.
(2) Les Pères Ibañez et D. Bañez.
(3) P. Pierre Ibañez.

J'avais une profonde confusion en le voyant écouter, avec tant d'humilité, ce que je lui disais sur certains points de l'oraison. Comme j'osais parler de la sorte avec une personne si élevée, le Seigneur dût me le pardonner en considération du grand désir que j'avais de le voir très parfait.

Je retirais un si grand profit d'être avec lui, qu'il mettait, ce me semble, dans mon âme, un feu nouveau, me donnant le désir de servir le Seigneur avec une nouvelle ardeur...

Mais je reviens à ce que je disais. J'étais dans la plus grande joie en considérant cette âme. Le Seigneur voulait, je crois, me montrer clairement les trésors dont il l'avait enrichie. Constatant la grâce qu'il m'avait faite, en se servant de moi comme intermédiaire, quoique j'en fusse indigne, j'estimais bien plus les faveurs que le Seigneur lui avait accordées, me croyant plus obligée que si elles m'eussent été accordées directement, et je louais avec plus d'ardeur le Seigneur de ce qu'il voulait bien satisfaire mes désirs, et écouter ma prière dont le but était qu'il suscitât pour son service des personnes si éminentes. Mon âme ne pouvant donc supporter une si grande joie, sortit d'elle-même et se perdit pour gagner un bien supérieur. Elle laissa toute considération et en entendant cette langue divine, qui paraissait être la parole de l'Esprit Saint, elle eût un grand ravissement qui me fit perdre presque tout sentiment, quoique cela fut de courte durée. Je vis le Christ dans une très grande majesté de gloire qui montrait un grand contentement de ce qui se passait. Il me dit, et il voulut même me faire voir clairement qu'il était toujours présent à de semblables entretiens, et qu'on le sert grandement l'orsque l'on se plait de la sorte à parler de Lui. Une autre fois, me trouvant éloignée de cette localité (Avila), je vis ce Père, environné de gloire, élevé de terre par les anges.

Dans cette vision, je compris que son âme avançait grandement dans la perfection, ce qui était vrai. On avait porté contre son honneur un faux témoignage, Cela provenait

d'une personne à qui il avait fait beaucoup de bien en sauvant sa réputation et l'âme elle-même. Or, il avait supporté cette épreuve avec la plus grande joie. Il avait fait. en outre, d'autres œuvres glorieuses pour le service de Dieu et supporté généreusement d'autres persécutions. Il ne me parait pas utile, maintenant, de rapporter d'autres faits. Si, dans la suite, votre Paternité, qui les connait, le juge convenable, on pourra en faire le récit pour la plus grande gloire du Seigneur (1).

Le long extrait que l'on vient de lire a été l'objet d'interprétations très diverses.

Il s'agit, dans ces pages, d'un religieux dominicain ; mais quel est ce religieux ?

Les anciens biographes et la *Chronique de la Réforme* affirment que Térèse a voulu désigner le Père Vincent Barrón. Aucun de ces écrivains, cependant, n'apporte des preuves à l'appui de cette assertion.

Les historiens modernes, au contraire, soutiennent que le religieux dont il est parlé n'est autre que le Père Garcia de Tolède.

L'examen attentif du texte et les multiples documents connus à cette heure, ne laissent plus aucun doute.

Le fait rapporté dans la *Vie* se passe à Tolède, aux derniers jours de 1561, ou dans les premiers mois de l'année 1562.

Or, à cette époque, le Père Barrón est à Salamanque où il remplit les fonctions de Commissaire du Saint-Office. Nous savons, qu'à ce moment, il intervient, en vertu de sa charge, dans un différend théologique, entre le profes-

(1) *Vie*, ch. XXXIV.

seur d'Ecriture Sainte de l'Université et les religieux hiéronymites (1).

En outre, le Père Jean Lopez, évêque de Monopoli, dans l'histoire du couvent de saint Pierre Martyr, de Tolède, rapporte que le Père Vincent Barrón occupa la chaire de Prime à l'Université de cette ville, avec les fonctions de Commissaire du Saint-Office, après avoir été envoyé de Salamanque à Tolède, et il ajoute que le Père Barrón ne vint à Tolède, sur l'ordre de ses supérieurs, qu'en l'année 1565. Les dates indiquent donc bien qu'il ne saurait être question de lui.

D'autre part, les expressions dont se sert Térèse dans le récit laissent entendre clairement qu'il s'agit du Père Garcia de Tolède.

Pendant que j'étais dans cette ville, dit-elle, il vint un religieux de haute naissance avec lequel j'avais traité, quelquefois, bien des années auparavant.

Le Père Garcia de Tolède, né à Oropésa, dans la nouvelle Castille, était fils des illustres comtes de Oropésa. Jeune encore, il partit pour le Mexique, accompagnant le vice-roi, don Antoine de Mendoza. Les honneurs n'ayant aucun attrait pour lui, il prit l'habit de Saint Dominique, au couvent de Mexico. Longtemps après il revint en Espagne, et les archives du couvent de Saint-Thomas d'Avila nous le montrent, remplissant l'office de sous-Prieur, en 1555. C'est à cette époque, sans nul doute, que Térèse eût l'occasion de le connaître et de traiter avec lui des intérêts de son âme.

(1) Monopoli. — *Histoire de Saint Dominique*, 3e par. ch. XXXIX.

Un autre témoignage, non moins précis, vient corroborer ces indications.

La Mère Marie de Saint-Jérôme, contemporaine de Térèse, et longtemps Prieure de Saint-Joseph d'Avila, déclare :

J'ai entendu dire à l'un des confesseurs de la sainte Mère, homme respectable par sa science et son esprit, que dans les conversations qu'il avait avec la Sainte, Térèse de Jésus lui paraissait être plutôt un ange qu'une créature humaine. Je ne m'étonne pas qu'il s'exprimât de la sorte. Non seulement il savait le bien spirituel que ses rapports avaient faits à de nombreuses âmes, mais encore par sa propre expérience, il connaissait tout le profit qu'il avait lui-même retiré de ses rapports avec elle.

Ce Père était un excellent religieux, mais après avoir traité avec sainte Térèse, il fit de grands progrès dans la vertu.

Elle ajoute :

Qu'elle a entendu la sainte Mère raconter que, priant un jour le Seigneur en faveur de ce religieux, elle avait dit à Sa Majesté : c'est là un bon sujet pour être de nos amis (1).

Il est à remarquer que cette déclaration reproduit les termes employés par Térèse dans son récit :

Seigneur... considérez que c'est là un bon sujet pour être de nos amis.

Enfin, les dernières lignes de sa narration ne laissent aucun doute sur l'identité du personnage.

Je ne crois pas utile pour le moment de rapporter d'autres

(1) *Œuvres*, Traduct. des Carmélites de Paris. Note.

faits, écrit Térèse, mais si plus tard vous le jugez à propos, vous qui les connaissez, mon Père, je pourrai en faire le récit, pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur.

Il convient de rappeler que c'est le Père Garcia de Tolède qui a ordonné à Térèse de rédiger, à nouveau, et de compléter le livre de la *Vie*. Tandis qu'elle exécute cet ordre, Térèse envoie régulièrement au couvent de Saint-Thomas d'Avila les feuilles de son manuscrit, pour que ses deux confesseurs le Père Bañez et le Père Garcia, examinent son travail, et le corrigent au besoin. Or, le rappel des dates montre qu'il ne saurait être question du Père Bañez qui n'a connu Térèse qu'au moment de la fondation de Saint-Joseph ; Térèse, nous le savons encore, ne s'est adressée à lui, qu'après son énergique défense de la Réforme. Il devient donc bien évident que le Père qui, ayant connu les évènements rapportés, et le seul qui soit capable de les juger, à cause du rôle qu'il y a joué, alors que Térèse était à Tolède, n'est autre que le religieux de haute naissance qu'elle a désigné, c'est-à-dire le Père Garcia de Tolède.

Enfin, le Père Jérôme Gracián, premier Provincial de la Réforme et grand confident de Térèse, dans les notes à la *Vie*, par Ribéra, dit expressément, qu'il s'agit dans les pages citées, du Père Garcia de Tolède.

Est-il nécessaire, maintenant, de se demander pourquoi Térèse a pu faire lire au Père Garcia des choses si élogieuses se rapportant à lui-même ?

La réponse est facile. La conviction de Térèse, en cela, est bien arrêtée. Reconnaître les faveurs que Dieu nous fait, et le lui témoigner, c'est aviver le feu qui est dans nos cœurs, et enraciner, davantage, en eux la vertu et l'humilité. Dans tous ses écrits, cette doctrine est formelle.

Il y en a, dit-elle, qui s'imaginent faire acte d'humilité en ne reconnaissant pas les dons que le Seigneur leur fait. Comprenons le bien, voyons bien ce qui est.

Ces dons, Dieu nous les accorde sans aucun mérite de notre part. Soyons-en reconnaissants à Sa Majesté. Car si nous ne reconnaissons pas ce que nous recevons, nous ne nous stimulons pas à aimer. Or, c'est une chose très certaine que plus nous nous voyons riches, alors que nous constatons que nous sommes pauvres, plus notre âme avance et surtout se perfectionne dans l'humilité (1).

Térèse connaissait parfaitement les excellentes dispositions du Père Garcia, et elle savait qu'en mettant sous ses yeux les grâces sans nombre qu'il avait reçues, elle ne faisait que travailler, plus activement, à son avancement dans la perfection.

Il suffira, maintenant, de rappeler quelques unes des paroles contenues dans le récit de Térèse, pour se rendre bien compte de l'influence exercée par le Père sur son âme dans son ascension vers la sainteté.

Après avoir dit que le Seigneur assistait le Père Garcia, en lui donnant une foi très généreuse, elle ajoute :

Par là, il a pu réaliser de grands progrès et faire avancer dans la perfection plusieurs âmes, et mon âme est une de ces âmes privilégiées.

Elle continue :

Comme le Seigneur savait les peines que j'avais à souffrir, il voulut bien y pourvoir ; et puisqu'il devait rappeler à Lui quelques uns de ceux qui me dirigeaient, il m'en laissait

(1) *Vie*, ch. X.

d'autres qui m'ont aidé au milieu de nombreuses épreuves, et m'ont fait beaucoup de bien.

Peu de temps après, en effet, saint Pierre d'Alcantara et le Père Ibañez mouraient, mais le Seigneur lui choisissait d'autres guides, parmi lesquels il faut placer le Père Garcia de Tolède qui, d'après ses propres paroles :

L'aida dans ses travaux et lui fit le plus grand bien.

Sa conversation, écrit encore Térèse, me procurait tant de profit, que mon âme semblait embrasée d'un nouveau feu qui lui donnait le désir de servir le Seigneur avec une ardeur toute nouvelle.

Et pour préciser les grâces que le Ciel lui accordait par l'intermédiaire de ce vénérable Père, elle rappelle que s'entretenant avec lui, elle fut, tout à coup, favorisée d'un ravissement, en entendant « cette langue divine par laquelle l'Esprit Saint lui-même semblait parler ».

Térèse n'exagère donc pas lorsque, plus tard, parlant du Père Garcia, elle écrit à la Prieure de Séville : « Il serait grandement surpris, s'il savait tout ce dont je lui suis redevable (1) ».

Il est encore un fait, très important, qui ne peut être laissé de côté et qui montre la sollicitude du Père Garcia pour la perfection de Térèse de Jésus.

Après avoir entendu le Seigneur lui dire, un jour : « Je ne veux plus que tu converses désormais avec les hommes, mais seulement avec les anges » et avoir reçu la transverbération, Térèse fit le vœu de faire en toutes choses, ce qu'elle comprendrait être plus parfait (2).

(1) Lettre à la Prieure de Séville, 8 nov. 1581.

(2) Eo consiliante, maxime arduum votum emisit efficiendi semper quidquid perfectius esse intelligeret. (*Breviar.* Offic. S. Teresiæ).

Ce vœu devint bientôt une cause de scrupules. Les confesseurs eux-mêmes étaient perplexes. Aussi, sur leur avis, Térèse demanda au Provincial de son Ordre de vouloir bien l'annuler, ou mieux, de l'autoriser à s'engager, à nouveau, sous une forme plus convenable à son état et dans des termes plus précis et plus détaillés.

Le Provincial délégua aussitôt tous ses pouvoirs au Prieur des carmes d'Avila et au Père Garcia de Tolède. L'un et l'autre avaient toute liberté d'agir selon ce qui leur paraitrait plus utile au service de Dieu, et à la tranquillité de la conscience de la religieuse.

Térèse, sans tarder un instant, transmît, de préférence, au Père Garcia l'autorisation du Père Provincial.

Le Père Garcia de Tolède, remarque la *Chronique* (1), était en effet, le religieux « avec lequel elle s'entretenait plus fréquemment des intérêts de son âme ». En vertu des pouvoirs délégués, le Père Garcia annula le vœu et, dans sa sagesse, conseilla à Térèse de le faire sous une forme capable de dissiper toute inquiétude pour l'avenir.

Térèse, comprenant toute la portée de cette manière pleine de prudence, avec laquelle agissait le Père, ne se contenta pas de lui en témoigner toute sa reconnaissance; elle le pria, en outre, d'écrire sur le verso de la feuille des pouvoirs accordés par le Provincial, toutes les précisions concernant le vœu qu'il lui conseillait d'émettre.

Le vénérable Père, accédant volontiers à cette demande, remit à Térèse la lettre du Provincial, après y avoir ajouté les indications et les décisions suivantes :

Ayant entendu votre confession, comme l'indique, ici, le Père Provincial, et comprenant que cela convient pour la

(1) *Chron. Carmelit.*, liv. I, ch. XXX.

paix et la tranquillité, tant de votre conscience que de vos confesseurs (ce qui dans le cas présent est tout un), je casse et annule le vœu que vous avez fait. Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit. Amen.

Il me semble que vous pouvez faire le vœu de la manière qui suit : Chaque fois que vous demanderez au confesseur si telle chose est plus parfaite ou non, et que lui, mis au courant de votre vœu, décidera que telle chose est plus parfaite, vous serez obligée de l'accomplir. Je dis que pour cela, il faut trois choses :

La première, que le confesseur sache que vous avez fait le vœu ;

La seconde, que vous l'interrogiez ; sans quoi vous n'y serez pas tenue ;

La troisième, qu'il vous déclare ce qui est le plus parfait.

C'est à ces trois conditions que le vœu obligera, et non autrement. Le vœu, tel que vous l'aviez émis précédemment, était un grand sujet de scrupule, pour vous et pour le confesseur, malgré la délicatesse de votre conscience.

Fr. Garcia de Tolède (1).

Cette ligne de conduite devait apporter à Térèse la paix, qui est la condition indispensable pour avancer résolument dans les chemins de la perfection, et de la sainteté. Aussi, y fut-elle fidèle toute sa vie.

Désormais, le souvenir de la sollicitude avec laquelle le Père Garcia de Tolède s'est occupé de son âme ne s'effacera plus de sa mémoire. Elle ne cessera de lui en témoigner sa reconnaissance, et dans toutes les occasions opportunes, elle saura la manifester.

Un simple coup d'œil sur sa correspondance, permet de mesurer l'étendue de l'affection qu'elle lui porte, ainsi

(1) La Fuente : *Obras*, T. VI, n° VIII, p. 13.

que de l'attention avec laquelle elle suit les divers évènements de sa vie.

Elle écrit à l'évêque d'Avila :

Le Père Garcia va très bien, grâce à Dieu. Il est toujours plein de dévouement pour nous, et chaque jour il grandit dans la perfection. Il a pris possession de la charge de Maître des novices que lui a confiée son Provincial ; c'est un poste bien humble pour un homme de cette valeur. Mais on ne le lui a confié que pour faire passer son esprit et sa vertu à l'Ordre tout entier, en formant des âmes à son image. Il a accepté cette charge avec tant d'humilité qu'il a profondément édifié. Il est très occupé (1).

Une circonstance inattendue allait éloigner bientôt le Père Garcia, mais Térèse ne cessera, pour cela, d'avoir recours à lui.

En 1569, don François de Tolède est nommé vice-roi du Pérou. Il demande aussitôt au Père Garcia, son cousin germain, de l'accompagner et de se charger de l'évangélisation des Indiens. Pareille mission, répondant aux vœux si souvent manifestés par Térèse, et satisfaisant ses ardeurs apostoliques, ne pouvait que lui être agréable. Il part avec l'assurance que la Sainte le soutiendra par ses prières, et ne tarde pas à accomplir de véritables prodiges.

L'historien de l'Ordre des Frères Prêcheurs au Pérou (2), rapporte qu'avec l'appui du vice-roi, le Père Garcia fait construire des villes où il rassemble les nombreux infidèles qu'il a gagnés à la vraie foi. Nommé Provincial, il s'occupe de l'établissement d'une Université dans la ville de Lima ;

(1) Lettre à l'évêque d'Avila, 6 juillet 1568.
(2) P. Melendez. *Chroniq. de l'Ordre,* Lima.

il prend en main, également, toutes les affaires de l'Ordre de Saint Dominique ; et grâce à son crédit et aux liens qui l'unissent au représentant de Philippe II, il parvient à mener toutes choses à bonne fin.

Térèse, qu'un échange continuel de lettres tient au courant de tout ce qui se passe au Pérou, s'adresse au Père, même pour les intérêts de sa famille.

Elle écrit à son frère Laurent de Cépéda :

Vous pourrez vous entretenir avec le Père Garcia de Tolède qui est neveu (1) du vice-roi et que je regrette beaucoup de ne pas trouver à Tolède pour mes affaires... Je vous le dis dans le cas où vous auriez besoin de lui pour quelque chose... (2).

Plus tard, donnant des nouvelles d'un autre frère, elle écrit à sa sœur : « Augustin de Ahumada est près du vice-roi, selon que me l'écrit le Père Garcia (3).

Pendant son séjour en Amérique, le Père Garcia s'est employé à rendre à Térèse tous les services qu'elle a pu demander ; aussi, dès qu'elle apprend qu'il revient en Espagne, elle écrit à la Prieure de Séville :

Je vous ai fait porter les lettres pour les Indes par le dernier courrier. On m'annonce le retour en Espagne du Père Garcia de Tolède à qui elles sont destinées. Votre Réverence aura donc soin de recommander le paquet à quelque personne de ce pays-là (4).

Après dix années de travaux, brisé de fatigue et accablé

(1) Erreur de Térèse. Le Père était cousin germain.
(2) Lettre à don Lorenzo, 17 janv. 1570.
(3) Lettre à Jeanne de Ahumada, 4 fév. 1572.
(4) Lettre à la Prieure de Séville, 6 janv. 1581.

par la maladie, le Père Garcia de Tolède obtenait la permission de se retirer dans le petit couvent de Talavera, mais dès que son arrivée est connue, Térèse ne peut cacher sa joie, et rappelant les bienfaits que la Réforme a reçus de ce vénérable religieux, elle laisse entendre, ouvertement, tous les profits qu'elle espère retirer de ce rapprochement et de ses entretiens avec le confident de son âme.

J'ai appris, dit-elle, avec une joie très vive, que mon bon Père Garcia est à Séville. Plaise à Dieu de vous récompenser de ces bonnes nouvelles que vous me communiquez. On m'avait, il est vrai, annoncé son retour, mais je n'osais pas le croire, tant je le souhaitais. Veuillez lui manifester beaucoup de reconnaissance, et n'oubliez pas qu'il est le fondateur de cet Ordre, tant il m'a aidé de son concours. Aussi, en sa présence, vous ne devez pas avoir le voile baissé, bien que vous deviez le baisser pour tous les autres, d'une façon générale et particulière, même pour nos Pères carmes déchaussés, les premiers, comme cela se pratique dans toutes les maisons... (1).

Dans la même lettre qu'elle laisse inachevée, elle ajoute quinze jours après :

Que Dieu daigne m'envoyer ici, le Père Garcia ! Dans la circonstance présente, je regarderai cela comme une grande faveur. Oh ! quelle contrariété vous m'avez causée en ne me parlant pas de lui dans votre lettre ! Il doit être allé à Madrid, comme on me l'a dit, voilà pourquoi je ne lui écris pas. J'ai cependant le plus grand désir de lui envoyer une lettre et d'en recevoir une de lui. Il serait bien surpris s'il savait tout ce que je lui dois (2).

(1) Lettre à la Prieure de Séville, 8 nov. 1581.
(2) *Id.*, *ibid.*

Térèse a du se diriger vers Burgos où l'appellent les soucis d'une nouvelle fondation, sans avoir vu le Père Garcia (1), mais de Burgos elle lui envoie message sur message.

Elle lui adresse, en outre, certains documents qu'elle désire être tenus secrets jusqu'à sa mort, et lui marque enfin, le présent besoin qu'elle a de l'entretenir. Rendez-vous est donné à Avila où elle doit aller à son départ de Burgos.

Le Père Garcia de Tolède se trouve à Avila à l'époque indiquée, mais Térèse se voit obligée, par la maladie, de s'arrêter à Alba de Tormès, et c'est là qu'elle meurt, le 4 octobre 1582, sans avoir revu le Père.

Peu après la mort de Térèse de Jésus, les religieuses du couvent de Saint-Joseph remirent au Père Garcia de Tolède des papiers, sous pli cacheté, que la Mère confiait à sa garde. Que contenaient-ils, et que sont-ils devenus ? Nul ne le sait (2).

Quelques années plus tard, le Père Garcia de Tolède qui avait travaillé avec tant de constance et d'efficacité à la sainteté de Térèse de Jésus, mourait au couvent de Talavera, sans avoir, jamais, rien manifesté des dernières communications qu'il avaient reçues, et qui, vraisemblablement, le concernaient (3).

(1) A don Lorenzo, 15 déc. 1581. « *Je ne l'ai pas encore vu* ».

(2) Procès de canonisation 1610. — Déposition de Teresita, nièce de la Sainte.

(3) En 1590.

V

Térèse de Jésus

et

le Père Dominique Bañez

Dans les annales de la Réforme carmélitaine, le nom du Père Dominique Bañez (1) accompagne ordinairement celui de Térèse de Jésus. On peut dire, en effet, que depuis la défense du premier monastère, ces deux noms sont inséparables.

Parlant du Père Bañez, le vénérable Palafox a écrit que : « les actions de sa vie et celles de la Sainte sont dans la plus parfaite harmonie »; et si le dévouement du Père Bañez fut inlassable pour l'œuvre de la Réforme, il est permis d'ajouter que son influence fut supérieure à celle de tous les contemporains qui y prirent part.

Il est donc juste que dans une étude qui a pour but de rappeler les rapports de sainte Térèse avec les religieux de saint Dominique, nous nous arrêtions à considérer ce personnage, dont la figure présente des traits si accentués, et que nous résumions une vie qui mériterait d'être complètement connue, pour être appréciée sous tous ses aspects.

Dominique Bañez naquit le 29 février 1528, à Médina

(1) Dans le livre des professions du couvent de Saint-Etienne de Salamanque (1496-1606) le Père Bañez a signé : Fr. Dominicus Vañez, mais les œuvres imprimées portant Bañez, et c'est cette dernière orthographe qui a prévalu.

del Campo, dans la vieille Castille. Ses parents étaient originaires de Mondragón dans le Guipuzcoa, au pays Basque. Peu après la naissance, sa famille revint dans la province d'origine, et c'est là que Bañez passa les premières années de sa jeunesse. Ce séjour explique ce qui se lit dans son *Commentaire sur la Somme de saint Thomas*, où il dit : « que le style cantabrique, un peu dur et bref, lui est naturel » (1).

Son intelligence et sa fermeté de caractère le mirent bientôt en évidence. Vers la quinzième année, ses parents l'envoyèrent à Salamanque où, pensaient-ils, il pourrait cultiver et développer les dons qu'il avait reçus du Ciel.

Depuis trois siècles, l'Université de Salamanque jouissait d'une renommée incontestée.

Son blason avait pour exergue : « *Omnium scientiarum princeps Salmantina* ».

L'enseignement des Maîtres l'avait fait surnommer « *L'Athènes Espagnole* », et elle fournissait des professeurs aux célèbres Universités de Sorbonne à Paris, de Bologne en Italie, de Coïmbre en Portugal et d'Oxford en Angleterre.

Au XVI^e^ siècle, le couvent des dominicains de Salamanque comptait parmi ses religieux une si illustre pléiade de savants et de saints, que sa gloire avait attiré l'attention des Papes, des Rois d'Espagne et de toute la catholicité.

Les principaux Maîtres de l'Université en faisaient partie. Ils se nommaient : François de Vitoria, Melchior Cano, Barthélémy de Médina, Dominique Soto, Diégo de Cha-

(1) Quelques traités portent : « Auctore fratre Dominico Bañez, Mondragonensi », rappelant qu'il appartenait à la noble et vaillante race cantabrique.

ves, Pierre de Sotomayor. Presque tous, furent les professeurs de Bañez au couvent de Saint-Etienne ou à l'Université.

Désireux de répondre à l'appel divin, et fasciné par l'enseignement et l'austérité de vie de ses maîtres, Dominique Bañez se présenta, un jour, au couvent de Saint-Etienne, demandant humblement l'habit des Frères-Prêcheurs. S'étant fait remarquer, bientôt, par sa modestie, sa piété, et son amour de la pénitence, il fut admis à prononcer ses vœux le 3 mai 1547 à l'âge de 19 ans. Selon l'usage, il dut recommencer ses études philosophiques. La théologie le captiva ensuite, de telle sorte, qu'à la fin du cycle scolaire, il était déjà un homme éminent, capable de prendre rang parmi les plus renommés de la phalange dominicaine.

Chargé, tout d'abord, de l'enseignement de la philosophie, il devint bientôt Régent des études, professeur des Arts libéraux et Maître des étudiants. Pendant cinq ans, il commenta la *Somme* de saint Thomas au couvent de Saint-Etienne, tout en étant chargé de remplacer à l'Université les professeurs absents ou malades.

Son enseignement eût un tel éclat, qu'il fut demandé pour les principales chaires universitaires de la péninsule.

En 1561, il professe à Avila, puis à Alcala où il coopère à la fondation du couvent de la Mère de Dieu. Rappelé à Salamanque, il part, après un an, pour Valladolid où il devient Régent du célèbre collège de Saint-Grégoire. C'est pendant son séjour à Valladolid qu'il est nommé sucessivement Prieur de Trujillo, dans la province de Cuenca, et du couvent de Saint-Ildephonse de Toro.

D'autres couvents ayant ambitionné de le placer à leur tête, les Provinciaux durent opposer un refus, préférant

qu'il continuât l'enseignement où ses services étaient exceptionnels.

Pendant le priorat de Toro, la chaire dite de Durand (1), étant devenue vacante à l'Université de Salamanque, le Père Bañez, sur l'ordre de ses supérieurs, dut se présenter au concours. Par un vote unanime, il en devint le titulaire. Mais, bientôt après, le Père de Médina, brisé par l'excès du travail, tombait gravement malade. Conscient de son état, il manda le Père Bañez, et lui adressa ces paroles :

Père Maître, je sens que je vais mourir, mais je sais que c'est la volonté de Dieu que vous me succédiez. Etudiez, travaillez comme il convient; ne vous arrêtez pas à la pensée que vous engagez votre santé et qu'il faut mourir bientôt. Les morts occasionnées par les services rendus à l'Ordre et à l'Eglise catholique, sont des morts glorieuses (2).

A la mort du Père de Médina, le Père Bañez concourut, comme il l'avait promis, pour la chaire de Prime et l'obtint brillamment.

C'est pendant les vingt-quatre années qu'il occupa ce poste que le Père Bañez dût intervenir dans les diverses querelles soulevées par les écoles de théologie. Prenant énergiquement la défense du Docteur Angélique, il ne se contenta pas de propager oralement son enseignement. Il se mit à rédiger les *Commentaires* qui devaient porter son nom dans le monde entier. Pour triompher de son humi-

(1) Durand, né à Saint-Pourçain, au diocèse de Clermont, prit l'habit de saint Dominique dans le couvent de cette ville. Il fut plus tard Maître du Sacré Palais, à Avignon, sous Clément V et Jean XXII. Il s'était si bien distingué dans son enseignement que certaines Universités avaient créé une chaire de théologie en son honneur.

(2) Ms. du P. Fernandez. *Hist. du couvent de Saint-Etienne*, ch. XXIII.

lité, il fallut que le Révérendissime Père Général, Paul Constable de Ferrare lui enjoignit, sous précepte formel, de publier ses travaux. Le Père Bañez se mit à l'œuvre, surveillant lui-même l'impression qui se fit avec les machines et les caractères que possédait le couvent de Salamanque. C'est ainsi qu'il pouvait affirmer que, seuls, les exemplaires sortis du couvent de Saint-Etienne contenaient l'exacte reproduction de sa pensée (1).

Epuisé par un demi-siècle d'enseignement, de nombreuses prédications et de fréquents voyages entrepris pour les intérêts de l'Université et de tout le royaume; après avoir mis à sa place le célèbre Père Pierre de Hérréra, Dominique Bañez obtint de ses supérieurs la permission de se retirer au couvent de Saint-André, à Médina del Campo. Il était âgé de 72 ans.

Malgré son désir de vivre ignoré pendant les derniers jours de sa vie, il dut accepter encore, la charge de Consulteur du Saint-Office, et celle de répondre aux nombreuses consultations adressées par la Chancellerie royale, dont le siège était à Valladolid, où résidait la Cour (2).

Une circonstance exceptionnelle l'obligea, toutefois, de sortir de sa solitude et de reprendre les armes.

Quelques novateurs, s'appuyant sur le nom du Père Bañez, se permirent d'enseigner des doctrines opposées à l'autorité pontificale.

Le Pape Clément VIII se plaignit de ce qu'un pareil enseignement pût être répandu en Espagne.

Pour la gloire de son pays, et la défense de la Papauté, le Père Bañez se décida à rompre le silence qu'il s'était

(1) P. Bañez. Prologue des *Commentaires*.

(2) P. Fernandez. *Histoire du couvent de Saint-Etienne*. — Monopoli. T. I. p. 358.

imposé ; et l'on put voir alors, traversant les rues de Valladolid et se rendant au couvent dominicain de Saint-Paul, ce vénérable vieillard, ployant sous la fatigue d'un long voyage.

La nouvelle de l'arrivée du Père Bañez se répandit rapidement. Le Roi et les Docteurs de l'Université en furent aussitôt informés.

Quelques jours après, une réunion solennelle eût lieu dans l'église des dominicains, où toutes les communautés religieuses, les Grands d'Espagne, l'Université, et une foule considérable se trouvèrent présents.

Avec une lucidité et une énergie incomparables, Bañez combattit les nouvelles doctrines, montrant que ni saint Thomas, ni les dominicains n'avaient jamais professé un pareil enseignement. Il termina en protestant contre l'abus que l'on avait fait de son nom, et en proclamant son entière soumission au Siège Apostolique.

Le Nonce ayant transmis à Rome les détails de cette séance, le Pape Clément VIII le chargea de faire connaître la satisfaction qu'il en éprouvait, et de remercier, tout particulièrement, le Père Bañez de son intrépide défense.

Cet acte solennel fut comme le testament théologique et oratoire de Bañez et le sceau de toutes ses gloires.

Peu de mois après, le Père Dominique Bañez mourait dans le couvent de Médina del Campo, à l'âge de 77 ans (1).

Au moment de recevoir les derniers sacrements, en pleine possession de ses facultés, il voulut, devant tous les religieux, confirmer, dans une profession émouvante, tout ce qu'il avait écrit ;

(1) 22 oct. 1604.

soumettant ses œuvres et sa doctrine aux décisions de la sainte Eglise Romaine, colonne et firmament de la vérité (1).

La vie du Père Dominique Bañez n'avait pas été, uniquement, employée aux travaux de l'enseignement et à la rédaction de nombreux commentaires théologiques.

Avec la prédication où il excellait, la conduite des âmes avait été sa grande prédilection, et parmi celles dont il s'occupa, il faut placer, en première ligne, cette âme d'élite qui fut sainte Térèse de Jésus.

Nous avons déjà dit avec quelle énergie il prit en mains la cause de la Réforme.

Nous savons, de même, la part qu'il eût dans la composition de certains écrits de la Sainte, et avec quelle prudence et quelle science il en examina la doctrine.

L'intrépidité avec laquelle il la défendit devant l'Inquisition nous est également connue.

Ajoutons que son action ne s'en tint pas là. Le Père Bañez accompagne ou protège Térèse dans les fondations de Médina, de Valladolid, d'Alcala et de Salamanque. Il l'encourage et la dirige toutes les fois qu'elle entreprend quelque autre fondation. En qualité de Vicaire apostolique, il gouverne et favorise la Réforme dans la province de Castille, et cependant, malgré cela, il faut se résigner à ne jamais connaître d'une manière complète et satisfaisante, tout ce qu'il a fait pour la formation et la direction de cette âme privilégiée.

Nous ne saurons jamais, en effet, ce qui faisait l'objet des fréquentes conversations qui eurent lieu dans les parloirs des couvents d'Avila et de Salamanque, ou dans les

(1) P. Fernandez. Mss. *Hist. du couvent de Saint-Etienne.*

entrevues que facilitaient les voyages. Rien sur ces diverses circonstances, n'a été révélé.

D'autre part, la correspondance est pour ainsi dire inexistante. Nous ne possédons qu'une seule lettre du Père Bañez et quatre de Térèse. Sur les vingt années de rapports incessants où les plus grandes questions ont été agitées, étudiées attentivement et conclues, nous n'avons plus que quelques indications, et encore faut-il les chercher dans les lettres de Térèse à des correspondants étrangers.

Toutefois, les détails que ces lettres nous donnent, montrent, d'une façon assez précise, la vénération et l'attachement de Térèse pour le Père Bañez, alors que, d'autre part, elles indiquent l'autorité et l'influence que, pendant toute sa vie, le Père eût sur la conduite particulière de la Sainte, aussi bien que dans le développement de son œuvre.

Aussitôt après la défense du premier monastère de la Réforme, le Père Bañez devient le confesseur de Térèse. Pendant les six années qu'il passe à Avila, il remplit cette fonction et jusqu'à la mort survenue à Alba en 1582, il reste son principal conseiller.

Dans le rapport remis à l'Inquisition de Séville, Térèse dit expressément :

> Le Père Maître Dominique Bañez, actuellement consulteur du Saint-Office à Valladolid, m'a confessée six années, et elle (Térèse) a toujours continué ses relations avec lui par lettres, chaque fois qu'il s'est présenté quelque chose de nouveau... C'est avec lui qu'elle a traité, et traite encore le plus, des affaires de son âme (1).

(1) VIe *Relation*. Séville 1576.

Au procès de Salamanque, le Père Bañez affirme à son tour :

Personne ne peut savoir mieux que moi les faveurs et les grâces particulières que Notre-Seigneur a accordées à la Mère Térèse de Jésus. Je l'ai confessée, en effet, pendant plusieurs années, et tant au confessionnal que dans d'autres circonstances, je l'ai soumise à un examen attentif, prolongé, et même sévère (1).

De l'aveu de tous les historiens, aucune direction ne semble s'être mieux adaptée aux besoins et aux aspirations de Térèse, que celle du Père Bañez.

Quelques traits peuvent confirmer cette assertion.

Le Père Bañez vient d'être nommé Régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid. Peinée de cet éloignement Térèse lui écrit aussitôt :

Je vous annonce, mon Père, que mes joies, ce me semble, ne sont plus de ce monde, car je n'ai pas ce que je voudrais, et j'ai ce que je ne désire pas. Mon mal vient de ce que je ne puis plus trouver, comme de coutume, de consolation près de mes confesseurs... En vérité, ça été pour moi un soulagement de vous l'écrire; que Dieu vous accorde de trouver toujours le vôtre à aimer Sa Majesté (2).

Quelques semaines après, Térèse revient sur le même sujet :

Comme vous êtes maintenant supérieur de ce monastère, je désirerais vivement me trouver là. Mais, quand donc,

(1) Procès de Salamanque, 16 oct. 1591. Déposit. du P. Bañez.
(2) Lettre au P. Bañez, 2 déc. 1573.

avez-vous cessé d'être mon supérieur? Cependant, ce me serait une nouvelle joie d'être près de vous. Comme je ne mérite que la croix, je bénis celui qui me l'envoie toujours (1).

Ce désir d'être en communication avec le guide de son âme s'avive avec le temps et les difficultés qui se présentent.

Sur l'ordre des supérieurs, Térèse a dû choisir un couvent où elle doit se retirer, et défense lui est faite de continuer les fondations.

Elle l'annonce à sa nièce, Prieure de Valladolid :

J'aurais voulu choisir votre monastère pour plusieurs raisons qu'on ne peut confier à une lettre; il y en a une, cependant, que je puis dire, c'est que là je trouverais mon Père et votre Révérence (2).

Et comme il a été question de nommer le Père Bañez Prieur du couvent de Toro, Térèse ajoute :

Ce serait une grande peine pour moi que mon Père allât à Toro... Que Dieu dispose tout pour sa grande gloire ! C'est là ce qu'il y a d'important. Mais le jour où ce Père viendrait à partir, je serai peinée pour vous, et même je verrai s'évanouir en grande partie le désir que j'ai d'habiter votre monastère (3).

L'année suivante, Térèse dit encore à sa nièce :

Je me recommande aux prières de toutes les sœurs, et surtout à celles de mon Père Dominique. Je voudrais bien

(1) Lettre au P. Bañez, janv. 1574.
(2) Lettre à la Mère Marie Baptiste, 30 déc. 1575.
(3) *Id. Ibid.*

qu'il retardât son voyage à Avila jusqu'à l'époque où j'y serai moi-même. Mais puisqu'il veut que tout me soit une croix, soit ! (1).

Si ces dernières paroles montrent avec quelle maîtrise agissait le Père Bañez, elles font voir aussi avec quelle humble soumission, Térèse recevait ses ordres. Son obéissance ne connaissait pas d'hésitation.

Il ne faut pas s'étonner, écrit-elle, de tout ce qu'on peut accomplir par amour pour Dieu, quand l'affection que j'ai pour le Père Dominique est capable de me faire trouver bien ce qu'il trouve bien, et vouloir ce qu'il veut... Je ne sais jusqu'où ira cet enchantement (2).

Tout l'enchante, en effet. Les lettres, les conseils, les diverses occasions où une rencontre a pu être ménagée, le ministère apostolique auquel se livre le Père, tout en un mot, lui est une raison d'avancer dans le chemin de la perfection.

Le Père Bañez prêche dans l'église de Saint-Paul à Valladolid, Térèse écrit le jour même :

Aujourd'hui, fête de saint Thomas, le Père Dominique nous a donné un sermon ; il a rehaussé de telle sorte le mérite des souffrances, que je voudrais en avoir endurées beaucoup. Je supplie le Seigneur de ne me les point épargner à l'avenir. J'ai été très contente de ses sermons (3).

Après ce qui vient d'être rapporté il ne saurait paraître

(1) Lettre à la Prieure de Valladolid, avril 1576.
(2) Lettre au P. Bañez, mai 1574.
(3) Lettre à Anna Henriquez, 23 déc. 1574.

étrange qu'à l'égard du Père Bañez, Térèse ait manifesté des préoccupations, et des attentions vraiment maternelles.

Elle écrit à la Prieure de Valladolid :

J'ai éprouvé une grande peine de la maladie de mon Père. Je crains qu'il n'ait fait quelqu'une de ces pénitences auxquelles il se livre d'ordinaire pendant l'Avent, et ne se soit couché sur la terre nue, car il n'a pas d'habitude le mal dont il souffre. Recommandez-lui de bien se couvrir les pieds. Certes, cette douleur n'est pas petite; quand elle devient habituelle elle est très pénible ; et il y a tant de jours qu'il en souffre. Veuillez demander s'il est assez couvert (1).

Vers la fin de cette même année, toujours préoccupée, après avoir chargé sa nièce de donner son souvenir au Père Dominique, Térèse ajoute : « et dites moi comment il va » (2).

La santé du Père est si précieuse à ses yeux, qu'elle ne recule pas devant le sacrifice de sa propre satisfaction.

Le Père Bañez a prévenu Térèse qu'il a l'intention de se rendre à Avila. Elle lui répond aussitôt :

Je viens de recevoir votre lettre où vous me montrez toujours le même dévouement et la même charité. Votre obligeance pour moi est telle que je ne sais que dire, si ce n'est que je prie Dieu de vous récompenser comme de toutes vos autres bontés à mon égard.

Quant à votre projet de voyage ici, je suis très peinée, je vous l'assure, que vous vouliez le réaliser pour une personne qui vous donne tant d'ennuis. De plus, votre santé ne s'est jamais bien trouvée d'Avila. Je vous supplie donc de ne pas

(1) Lettre à Marie Baptiste, janv. 1576.
(2) A la même 2 nov. 1576.

venir (sous le prétexte de me faire plaisir), prendre des vacances si pénibles pour vous... Quant aux affaires et aux épreuves, elles ne manquent pas ; elles ne me laissent pas même le temps de goûter quelque consolation auprès de vous, comme je le voudrais. C'est pourquoi je vous supplie de ne pas venir. Voyez plutôt où vous pourrez trouver plus de contentement et allez-y. Vous avez besoin d'un repos complet après le travail de toute l'année (1).

Vous aurez déjà appris, écrit Térèse à une amie, qu'on nous prend le Père Dominique pour l'envoyer à Trujillo où on l'a élu Prieur. Les Pères de Salamanque ont prié le Père Provincial de le leur laisser. Ils ne savent ce qu'il décidera. En tout cas, c'est un pays bien rude pour la santé du Père Dominique (2).

Toujours anxieuse, Térèse désirerait que le Père ne quittât pas la Castille où le climat lui est plus favorable.

N'allez pas vous préoccuper pour qu'il m'écrive, dit-elle à sa nièce. Je fais le sacrifice de sa lettre pourvu que votre Révérence me donne des nouvelles de sa santé. Dites-moi quel est son pays. Dans le cas où il serait de Médina, il aurait tort de ne pas s'en venir par ici (3).

La sollicitude du Père Bañez pour le progrès spirituel de Térèse n'était pas moins grande lorsqu'il s'agissait de la prospérité de son œuvre extérieure.

Térèse, en effet, n'hésite pas à lui en attribuer tout le mérite et, si l'on s'en tient à ses paroles, il semblerait que la direction de la Réforme lui a été entièrement confiée.

A la Prieure de Valladolid qui réclame sa présence, elle écrit :

(1) Au P. Bañez, 28 juillet 1578.
(2) Lettre à Marie de Mendoza, nov. 1574.
(3) Lettre à Marie Baptiste, 16 juil. 1574.

« Là où est le Père Maître, quel vide pourrai-je faire ? »

Dès que la fondation de Palencia est terminée, elle veille à ce que le Père soit au courant de ce qui a été fait.

Veuillez écrire un petit mot au Père Dominique, dit-elle à la Prieure de Salamanque, dans le cas où je ne le ferai pas moi-même, afin de lui donner des nouvelles de cette fondation. Cependant je tâcherai de l'en aviser (1).

Tandis que le Père de Médina imparfaitement renseigné, porte une appréciation peu favorable sur la Réforme, Térèse, saisissant cette occasion, insiste auprès de ses religieuses pour leur rappeler tout ce que l'œuvre doit au Père Bañez.

Quant au Père Médina, dit-elle, alors même qu'il me serait plus opposé, ne craignez pas que je m'en trouble. Tout cela, au contraire, me fait rire. Je serais bien plus sensible à un demi-mot du Père Dominique. Le Père Médina ne me doit rien, et je ne me préoccupe guère de ce qu'il ne me donne point son affection. Il n'a pas vu nos monastères, et ignore ce qu'ils sont. On ne doit donc pas le comparer au Père Dominique qui les aime, qui les regarde comme chose sienne, et qui en réalité a été leur soutien (2).

Aussi est-il naturel, que mue par un sentiment de reconnaissance Térèse laisse éclater sa joie, lorsque le Père Bañez parvient au poste le plus important de l'Université de Salamanque.

Elle écrit, en effet :

Que pensez-vous de la façon honorable dont le Père Dominique Bañez a remporté la chaire de théologie dogmatique ?

(1) Lettre à Anne de l'Incarnation, janv. 1581.
(2) Lettre à Marie Baptiste, mai 1574.

Plaise à Dieu de le garder, puisqu'il n'y a pas grand'chose de plus à demander pour sa Paternité. Le travail ne lui manque pas avec cette chaire, car les honneurs coûtent (1).

Térèse n'ajoute pas qu'elle a eu une influence marquée dans ce succès. Mais son historien Diégo de Yépès nous apprend que se trouvant à Tolède à cette époque, la Mère Térèse lui avait parlé du concours auquel le Père Bañez prenait part et qu'elle lui avait dit :

Dans ma vie, je n'ai demandé à Notre-Seigneur aucune faveur temporelle pour personne, mais j'avoue que je l'ai prié de donner la chaire de dogme à ce Père.

Et dans une communication à Louis de Léon, Yépès ajoute :

Elle comprenait que ce serait certainement pour le bien spirituel de nombreuses âmes, aussi Notre-Seigneur a-t-il répondu favorablement à sa requête (2).

Connaissant la magnanimité d'âme de Térèse et l'intérêt qu'elle portait à tous ceux qui la guidaient et la maintenaient dans l'amour de Dieu, le Père Bañez ne douta pas de l'appui qu'il en avait reçu dans la circonstance et qu'elle lui avait d'ailleurs promis. Cela ne put que l'encourager a exalter, plus que jamais, les œuvres de la Réformatrice. Il se mit dès ce moment, à publier ses vertus, les grâces dont Dieu la favorisait et les exemples extraordinaires que cette humble religieuse ne cessait de donner au monde et à l'Eglise.

(1) Lettre à doña Anna Henriquez, 4 mars 1581.
(2) A Louis de Léon. Bibliothèq. nation. Madrid. — Cajón de nuestra Santa Madre n. 16, p. 295.

Il devint, pour ainsi dire, son panégyriste officiel.

Au procès de canonisation, le Père André de Ayala, de l'Ordre des Prémontrés, déclarait :

Qu'étant collégial de Salamanque, et assistant aux leçons du Père Bañez alors qu'il expliquait le traité de « Caritate », le Maître avait entretenu ses auditeurs de la sainteté et de l'esprit de Térèse, ajoutant que Dieu montrait en elle les plus merveilleux effets de la charité (1).

Un semblable témoignage ne saurait surprendre, lorsque de par ailleurs, il est rapporté que, tandis que le Père prêchait, un jour, à Saint-Joseph, Térèse fut, tout à coup, élevée à un ravissement. Aussitôt, interrompant sa prédication, le Père se découvrit la tête, et on garda le plus profond silence jusqu'à ce que la Sainte fut revenue à elle-même (2).

Les grâces de choix dont Térèse était favorisée pénétraient le Père Bañez d'un tel respect et d'une telle vénération, que la Mère Béatrix de l'Incarnation déclare qu'elle lui avait entendu dire que, lorsque la Mère l'appelait au confessionnal, il était tout tremblant d'émotion (3).

Diégo de Yépés rapporte, enfin, que prêchant à Salamanque à l'occasion des funérailles, le Père Bañez avait affirmé :

Que par la sainteté, Térèse de Jésus égalait sainte Catherine de Sienne, et que par ses écrits et sa doctrine elle lui était supérieure (4).

(1) T. VI, note à la lettre XV.

(2) Pétronille de Saint Jean Baptiste. — P. Grégoire de Saint Joseph, I, p. 331.

(3) T. V. Note 20 à la lettre LIX.

(4) D. de Yépés. *Vie*, Prologue.

Grand théologien et orateur renommé, Dominique Bañez fut, en outre, un saint religieux, humble, fervent et d'une austérité allant jusqu'à l'héroïsme.

Homme de contemplation et d'action, son influence fut considérable pendant sa vie, et après sa mort, il n'a cessé de provoquer les témoignages les plus flatteurs de tous ceux qui ont étudié ses œuvres ou essayé de pénétrer dans l'intime de son âme.

Dominique Bañez, a-t-il été dit, est historiquement l'une des plus grandes figures d'une époque féconde en illustres théologiens, D'une part, son attachement déclaré pour saint Thomas sur qui il avait concentré ses veilles et l'éclat d'un enseignement prolongé pendant plus de trente ans (1) dans la principale chaire de Salamanque ; d'autre part, la sévérité de ses mœurs et la dignité de sa vie : tout lui assurait une prépondérante influence.

Pour son éloge, il suffit d'un témoignage ; c'est celui d'une femme que l'Eglise honore comme un docteur dans les plus hautes voies de la théologie mystique : Sainte Térèse, si prudente dans ses choix, l'avait pris pour confesseur, et elle déclarait qu'elle était comme fascinée par lui (2).

(1) Il a occupé la chaire de dogme pendant 24 ans.
(2) Th. de Régnon, s. j. : « Bañez et Molina ».

VI

Vision prophétique

Tout ce qui a été dit jusqu'ici, dans le but de rappeler les relations de Térèse de Jésus avec l'Ordre de Saint Dominique, reçoit une sorte de consécration dans la vision dont il est fait mention au dernier chapitre de *l'Autobiographie*.

Faisant un jour oraison, écrit Térèse, avec beaucoup de recueillement, de douceur et de quiétude, il me parut que j'étais environnée d'anges et très près de Dieu. Je me mis à supplier Sa Majesté pour l'Eglise. Il me fut donné de comprendre le grand bien que certain Ordre devait faire dans les derniers temps et avec quel courage les religieux de cet Ordre soutiendraient la foi (1).

Un autre jour, tandis que je priais devant le Très-Saint-Sacrement, il m'apparut un Saint dont l'Ordre a été un peu déchu. Il tenait dans les mains un grand livre. Il l'ouvrit et me dit d'y lire certaines paroles écrites en caractères grands et très distincts. Je lus ceci : Dans les temps à venir, cet Ordre sera florissant. Il aura beaucoup de martyrs.

Une autre fois, étant au chœur pour les matines, je vis se placer devant moi six ou sept religieux qui, ce me semble, étaient du même Ordre, tenant des épées dans les mains. Je crois qu'il faut comprendre par là qu'ils sont appelés à dé-

(1) Gracián note qu'il s'agit de l'Ordre de Saint Dominique. — Grégoire de Saint-Joseph, II, p. 352.

fendre la foi ; car un autre jour étant en oraison, mon esprit fut ravi. Il me sembla être dans une vaste plaine ou se trouvaient de nombreux combattants, et où les religieux de cet Ordre bataillaient avec vaillance.

Leurs visages étaient admirablement beaux et tout en feu. Ils renversaient à terre bon nombre d'ennemis vaincus et en tuaient d'autres. Il me parut que cette bataille était livrée contre les hérétiques.

J'ai vu ce glorieux Saint à différentes reprises. Il m'a dit certaines choses, me remerciant des prières que je fais pour son Ordre et me promettant de me recommander au Seigneur.

Térèse ajoute :

Je ne désigne pas les Ordres de peur que d'autres ne s'en offensent. Le Seigneur les fera connaître si tel est son bon plaisir (1).

Cette page de la *Vie* a préoccupé, longtemps, les historiens. Si le premier paragraphe ne laisse place à aucune hésitation et permet d'affirmer qu'il s'agit bien de l'Ordre de Saint Dominique ; peut-on dire que le reste du récit de cette vision s'applique au même Ordre ?

Certains ont prétendu que Térèse désignait les Augustins ou les Franciscains (2). Quelques auteurs de l'Ordre du Carmel s'appuyant sur une affirmation de la vénérable Anne de Saint-Barthélémy, compagne de sainte Térèse, déclarent qu'il est question de leur Ordre (3).

(1) *Vie,* ch. XL.

(2) La Fuente. Edit. de Rivadeneira T. I.

(3) Yépés, *Vie,* III. ch. 17. P. Joseph de J. M. *Historia de la Réforma.* — P. Jérôme de Saint Joseph. *Hist. del Carmen* et quelques autres, cf. P. Grégoire de Saint Joseph II, p. 35£.

Mais, le Père Jérôme Gracián, confident de la Réformatrice et premier Provincial des carmes déchaussés; Ribéra, confesseur et historien de la Sainte; les Bollandistes et tous les écrivains dominicains soutiennent que c'est bien l'Ordre de Saint Dominique qui est indiqué.

Ne nous contentons pas de ces affirmations. Demandons nous si elles reposent sur des bases sérieuses.

Tout d'abord, Térèse assure que cet Ordre a été un peu déchu.

Cela, dit-on, ne peut être appliqué à l'Ordre de Saint Dominique qui n'a jamais été divisé et n'a eu besoin d'aucune réforme.

L'unité, il est vrai, a toujours été parfaite, mais au point de vue des observances et du nombre des religieux n'y a-t-il pas eu, à certaines époques, quelque signe réel de décadence ?

Au Chapitre de Paris, en 1326, on exige que chaque Province désigne un couvent où sera installé le noviciat et où l'observance sera rigoureusement gardée, car les couvents se sont si considérablement accrus, qu'il est devenu presque impossible de maintenir l'intégrité des règlements dans des communautés trop nombreuses.

La peste de 1348 a ravagé, en outre, tous les couvents d'Italie, de France et d'Allemagne. La plupart des monastères furent dépeuplés.

L'historien Sebastien de Olmedo écrit :

Que vu les circonstances, on fut obligé d'adoucir la rigueur primitive des observances, et lorsque la peste eut cessé, on ne put revenir à l'austérité d'autrefois. Tous les Ordres religieux dévièrent de leurs traditions et cette ruine n'a pu encore être entièrement réparée.

Plus tard, un fléchissement favorisé par le grand-schisme menaça d'entraîner dans une ruine précoce l'œuvre de Saint Dominique (1). Dieu pour la sauver suscita alors le bienheureux Raymond de Capoue.

Inutile, croyons-nous, d'insister sur les évènements provoqués par les Calvinistes, pendant lesquels un nombre considérable de couvents furent rasés de fond en comble dans beaucoup de Provinces (2).

Rappelons plutôt qu'un certain relâchement s'était, alors, produit dans la vie de l'Ordre, et que Térèse a pu en avoir connaissance, du moins dans son pays.

En prenant possession de sa charge, en 1501, le Père Général Vincent Bandelli disait :

Nous avons cherché, pesé et ordonné ce qui était de nature à réparer l'observance en partie ruinée (3).

A cette fin, après avoir visité l'Italie, la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, il passe en Espagne où il reconstitue la province d'Espagne avec les couvents d'observance. A son retour à Rome, il écrit à l'Ordre :

Voulant remplir le devoir de ma charge et, de plus, satisfaire le désir très ardent que j'ai de ramener notre Ordre déchu à la vie régulière, j'ai entrepris un long et difficile voyage (4).

Et il énumère, à la suite, toutes les infractions qu'il a pu remarquer.

(1) P. Lacordaire. — Mémoire pour le rétablissement de l'Ordre en France, 1832.
(2) P. Mortier. — Histoire de l'Ordre.
(3) P. Mortier. — Maîtres Généraux, T. V, p. 73.
(4) id. p. 116.

Les termes dont se sert Térèse dans son récit, sont donc exacts, et l'objection n'a aucune portée sur ce point.

Mais la suite du récit ne s'oppose-t-elle pas à ce que l'application se fasse à l'Ordre de Saint Dominique ?

Que dit Térèse sur les diverses révélations qui lui ont été faites ? Il est à remarquer, en premier lieu, qu'elle ne rapporte, nulle part, que saint Augustin ou saint François se soient montrés à elle, et conséquemment il ne saurait être question des Ordres qu'ils ont fondés.

Pendant son séjour à Ségovie saint Albert lui est apparu, et ce serait dans cette circonstance, d'après la vénérable Anne de Saint-Barthélémy, que ce Saint aurait désigné l'Ordre du Carmel. S'il est certain, et on ne peut le nier, que l'apparition de saint Albert a eu lieu, il est non moins évident qu'il a, seulement, recommandé à Térèse de travailler généreusement à la séparation des Carmes déchaussés et des Carmes mitigés.

Nous en avons les preuves dans la déposition, sous serment, du Père de Yanguas, qui était alors confesseur de Térèse (1) ; et aussi dans les termes dont Térèse se sert pour raconter le fait.

« Il me remercia, a-t-elle écrit, des prières que je fais pour son Ordre ».

Térèse ne se serait pas exprimée de la sorte s'il ne s'était agi d'un Ordre absolument distinct de l'Ordre auquel elle appartenait.

D'ailleurs, comme il a été dit dans le récit de la fondation de Ségovie, saint Dominique, à cette occasion, lui apparut plusieurs fois au couvent de Sainte-Croix, et tout en lui promettant de la défendre, il lui recommanda sur-

(1) Procès de Piedrahita. Déposit. du P. Yanguas.

tout, de prier pour sa famille religieuse et tous ceux qui en faisaient partie. Or, dans aucun de ses écrits, Térèse n'a indiqué qu'un autre Saint lui ait confié une semblable mission et lui ait donné des marques aussi évidentes de sa protection.

Comme dernière preuve, empruntons aux évènements, qui ont suivi la prédiction, l'argument qui permet d'affirmer que les paroles de Térèse :

Cet Ordre, dans les temps à venir, aura de nombreux martyrs,

s'appliquent tout spécialement à l'Ordre de Saint Dominique.

Les annales de la famille dominicaine, en rappelant que la grande mission de ses membres est de propager et de défendre la foi, énumèrent, avec une légitime fierté, tous ceux qui ont eu la gloire de sceller de leur sang la vérité qu'ils portaient sur les divers points du globe.

Nombreux, en effet, sont ceux qui sont déjà inscrits sur les diptyques de l'Eglise. Nous ignorons ce qu'il adviendra dans les temps plus reculés, mais il est incontestable que pendant les trois siècles qui se sont écoulés depuis la parole prophétique de Térèse de Jésus, le nombre des religieux de l'Ordre de Saint Dominique qui ont cueilli la palme du martyre, est supérieur à celui que peuvent présenter les autres instituts religieux (1).

En publiant la dernière édition critique des Œuvres de sainte Térèse, le Père Silverio, carme déchaussé, a mis fin au débat lorsqu'il écrit, sous forme de commentaire au passage cité plus haut :

(1) V. Note pag. 405.

Vu le texte, et l'autorité du Père Gracián qui, mieux que personne, connut les secrets intimes de la sainte Réformatrice, nous n'hésitons pas à croire qu'il s'agit de l'Ordre de Saint Dominique (1).

Par la puissante intercession de ses Saints, le zèle infatigable des Visiteurs apostoliques et la science de ses docteurs, l'Ordre de Saint Dominique n'a cessé de guider et de protéger Térèse de Jésus et sa Réforme, avec le même amour que s'il se fut agi de sa propre gloire.

En vérité, écrit le vénérable Palafox, cette Réforme est due en grande partie, si non en tout, à l'Ordre illustre de Saint Dominique (2).

Il faudrait, maintenant, rapporter, en confirmation, les dépositions que les Pères Bañez, Yanguas, de Montalvo, Jean de Arcédiano, de Carvajal, de Ludena, Jean de Alarcón, Ramirez, Cuevas, Jean de Médina, Valléjo, Balthasar de Léon et Diégo Alvarez, archevêque de Trani, firent devant les commissions canoniques chargées des informations relatives à la béatification et à la canonisation de sainte Térèse de Jésus; mais ce serait revenir sur ce qui a été déjà dit dans l'exposé des travaux de la Réforme avec ses fondations, sur la vie de la Sainte, et sur ses écrits.

Rappelons, seulement, pour conclure, quelques faits qui montrent que l'Ordre de Saint Dominique reste toujours fidèle à cette amitié qui, contractée par saint Ange et saint Dominique eût son plein épanouissement chez Térèse de Jésus et les fils du grand Patriarche.

Désireux de voir la doctrine de saint Thomas enseignée irrévocablement dans les collèges de l'Ordre carmélitain,

(1) P. Silverio de Santa Teresa. *Obras*, *Vida*, pag. 365.
(2) V. Palafox. Note à la lettre XV, Tom. III.

le Général Jean Feyxao demanda et obtint, à cet effet, une Constitution apostolique. En reconnaissance de cette initiative, si honorable pour le Docteur angélique et l'Ordre des Frères-Prêcheurs, le Révérendissime Père Antoine Cloche, Général des dominicains, avec l'assentiment du Chapitre de 1694, supplia le Souverain Pontife, d'accorder à l'Ordre, la faculté de célébrer désormais les deux fêtes de Notre-Dame du Mont-Carmel et de saint Ange, martyr (1).

Plus tard, le Pape Benoît XIII, de l'Ordre de Saint Dominique, désigné sous le titre de *Grand Bienfaiteur*, par les écrivains carmélitains, imposait à toute l'Eglise l'office et la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel (6 juil. 1728).

Il concédait ensuite la fête et l'office de la Transverbération du cœur de la séraphique Mère Térèse de Jésus ; et après avoir canonisé le célèbre mystique espagnol, Jean de la Croix, compagnon de Térèse de Jésus et fondateur avec elle des Carmes déchaussés, il plaçait dans Saint-Pierre de Rome la statue du Prophète Elie, patriarche du Carmel, à côté des statues qui représentent les autres fondateurs d'Ordres religieux.

Enfin, sur la demande du Révérendissime Père Fruwirth, la Sacrée Congrégation des Rites, par décret du 11 juillet 1898, autorisait l'Ordre de Saint Dominique à célébrer la fête de sainte Térèse avec une messe et un office propres, identiques à la messe et à l'office en usage dans l'Ordre du Carmel.

C'est ainsi, qu'inséparablement unis de cœur dès l'origine, les Carmes et les Dominicains peuvent offrir, désormais, à la séraphique Mère Térèse de Jésus, l'illustre

(1) P. Mortier. Hist. des Maîtres Généraux, T. VII p. 248. — P. Coulon, *Revue Thomiste*, juil. 1911.

Réformatrice, une même louange, traduisant dans les mêmes termes, leur reconnaissance et leur amour.

NOTE

La Province dominicaine des Philippines, dont le noviciat occupe le magnifique couvent de Saint-Thomas d'Avila, si cher à sainte Térèse, compte, déjà, cinq causes de béatification solennelle.

1. *Alphonse Navarette* et 109 dominicains martyrisés au Japon et béatifiés par Pie IX.

2. *Pierre Sanz* et ses quatre compagnons dominicains, martyrs de la Chine. Béatifiés par Léon XIII.

3. *Ignace Delgado* et ses vingt-cinq compagnons de l'Ordre de Saint Dominique, martyrisés au Tonkin. Béatifiés par Léon XIII.

4. *Hermosilla*, martyrisé au Tonkin avec sept compagnons dominicains. Béatifiés par Pie X.

5. *François de Capillas*, le premier martyr de la Chine. Béatifié par Pie X.

Parmi les martyrs dont les causes sont introduites et dont la solution paraît imminente, citons :

1. *Antoine Gonzalez*, martyrisé au Japon avec trois compagnons dominicains.

2. *Luc de l'Esprit Saint* et plusieurs compagnons, martyrs au Japon.

3. *Sampedro et Sanjurjo*, martyrisé au Tonkin avec plus de 1.500 chrétiens dont le plus grand nombre faisait partie de la famille dominicaine.

Il n'est question dans l'énumération qui précède que des martyrs espagnols, appartenant à la Province dominicaine des Philippines, et nous ne jugeons pas nécessaire de la prolonger en donnant les noms des martyrs des autres Provinces qui depuis la fin du XVI[e] siècle ont fait généreusement le sacrifice de leur vie pour la propagation et la défense de la Foi.

Avec les Bollandistes, les Pères Marie de Saint-Joseph et Silverio de Sainte-Térèse, le Père Jérôme Gracián, l'historien Ribéra et bien d'autres, qui font autorité, nous croyons donc pouvoir affirmer, en terminant, que dans la vision prophétique rapportée dans l'*Autobiographie*, Térèse de Jésus a voulu désigner l'Ordre du glorieux Patriarche, saint Dominique.

APPENDICE

Biographies des confesseurs dominicains de Térèse de Jésus

Dès ses premières années, Térèse de Jésus s'est adressée à des confesseurs de l'Ordre de Saint Dominique, et jusqu'à sa mort, selon les circonstances, elle a fait appel au dévouement et à la science des religieux de la famille dominicaine.

Parmi tous ceux qu'elle a consultés, il en est quatre qui occupent une place de premier plan. Ce sont les Pères Vincent Barrón, Pierre Ibañez, Garcia de Tolède et Dominique Bañez.

Leur rôle est déjà connu.

Dans de courtes notices, nous allons rapporter, maintenant, ce que les annales de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ont pu recueillir sur la vie et les travaux des autres religieux dont les noms nous ont été transmis.

I

Le Père Diégo de Chaves

Le Père Diégo de Chaves naquit en 1513, à Trujillo, province de Cuenca. A l'âge de 17 ans, il prit l'habit de Saint Dominique dans le couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Sa science le fit désigner par le Roi pour servir de théologien au Concile de Trente.

Dans la suite, il devint confesseur du prince Charles, de doña Isabelle, seconde femme de Philippe II, et du Roi lui-même.

Sa rectitude et sa fermeté le faisaient considérer comme le modèle des directeurs. Le Pape Grégoire XIII qui le tenait en grande estime, l'avait honoré d'un Bref des plus élogieux pour les services qu'il rendait à son pays et à l'Eglise.

Son influence fut telle qu'il détermina Philippe II à seconder sainte Térèse dans la séparation des Carmes déchaussés et des Carmes mitigés.

Il fut, enfin, pendant quelque temps le confesseur de la Sainte qui l'appelait « un religieux de grande science et de très haute vertu ».

Le vénérable Palafox, dans les annotations aux lettres de sainte Térèse rapporte un fait qui mérite d'être connu.

Le Père de Chaves avait eu connaissance des nombreuses plaintes portées contre un ministre de la couronne. Il prévint Philippe II en le priant d'y mettre ordre.

Le ministre, malgré les remontrances royales, ne s'amendait pas.

Or, alors que le Roi faisait avertir, un jour, le Père, de venir l'entendre en confession, celui-ci lui écrivit qu'il ne pouvait, en conscience, se rendre et absoudre un monarque qui ne réformait pas un ministre dont la conduite était devenue un danger public. Il ajoutait dans sa réponse : « Je crains que votre Majesté ne puisse faire son salut, si elle ne remédie pas à ce mal ».

Le Roi devint suppliant : « Venez me confesser, lui fit-il dire, tout s'arrangera, et j'espère bien que je ferai mon salut, puisque je supporte, avec patience, ce que vous m'écrivez et votre manière d'agir ».

Diégo de Chaves fut inflexible.

Le Roi se vit alors dans l'obligation de demander au mi-

nistre la promesse de se corriger, et exigea qu'elle lui fut remise par écrit. Mis en possession de cette lettre, il s'empressa de l'envoyer au Père, et ce n'est qu'après ce témoignage que ce dernier se rendit aux prières de son pénitent (1).

II

Le Père Barthélémy de Médina

Barthélémy de Médina était originaire de Rioseco.

Le 26 novembre 1546 il fit sa profession religieuse au couvent de Saint-Etienne de Salamanque, et eut pour compagnons de noviciat, Dominique Bañez, Dominique de Guzman fils du célèbre Garcilaso de la Vega, et Dominique de Salazar, qui fut le premier évêque des Philippines.

Envoyé, tout d'abord, au collège d'Alcala, il fut bientôt rappelé à Salamanque, comme lecteur des Arts. Nommé professeur de théologie à Trianos, il dut abandonner cette chaire pour celle de Saint-Etienne à Salamanque où son enseignement parvint à une telle renommée que les étudiants délaissaient les cours de l'Université pour suivre, au couvent, les leçons du Père de Médina. La Chancellerie de Valladolid crut devoir interdire au Père de Médina de recevoir aucun étudiant séculier ; menaçant les étudiants, d'autre part, de ne pas tenir compte de leur année scolaire, s'ils continuaient à se rendre à Saint-Etienne.

La chaire de Durand étant devenue vacante, peu après, le Père de Médina se présenta et l'obtint.

Enfin, à la mort du Père Maître Mancio, il devint titulaire de la chaire de Prime.

Son ardeur était telle, que l'enseignement eût bientôt ruiné

(1) V. Palafox. Note à la lettre XXII. T. I.

sa santé. Gravement malade, il fit appeler le Père Bañez et lui adressa les paroles que nous avons déjà citées (1), et se terminant par cette injonction : « Ne faites pas attention à votre santé; notre mort est proche. Sachez que des morts reçues dans le service de notre Ordre et de l'Eglise catholique, sont des morts glorieuses ».

Dans la vie de communauté, il fut un modèle d'humilité et de pauvreté.

Il a laissé des Commentaires sur la *Somme* de saint Thomas, et une *Somme des cas de conscience* à l'usage des confesseurs ; mais c'est à tort qu'on lui attribue la théorie du Probabilisme. Le Père de Médina mourut le 30 décembre 1580, à l'âge de 53 ans.

Le Père Bañez a écrit :

« Après le grand Mancio apparut le très zélé et très courageux Médina qui, en religion et pendant les études, fut mon condisciple.

« Ses travaux assidus lui permirent d'acquérir en peu de temps, cette grande érudition qui paraît dans ses Commentaires de saint Thomas. Mais ses longues veilles, ses études et son enseignement, ruinèrent bientôt sa santé qui était cependant très robuste, et occasionnèrent sa mort. En peu de jours, il avait accompli l'ouvrage de très longues années (2) ».

Nous savons déjà qu'opposé, tout d'abord, à la Sainte, il devint ensuite, son plus ardent défenseur. Toutes les semaines, et pendant son séjour au couvent d'Alba, le Père de Médina allait, à pied, de Salamanque à Alba, pour entendre sa confession. Nous avons dit les attentions de Térèse pour le Père. Rappelons seulement que son admiration pour la Réformatrice était telle qu'il ne cessait de répéter à haute voix « qu'il n'y avait pas dans le monde une plus grande Sainte ».

(1) V. Térèse de Jésus et le P. D. Bañez.
(2) Bañez, *Comment.*, in IIª IIæ art. 2.

III

Le Père Philippe Ménésés

Le Père Philippe Ménésés était fils du couvent de Trujillo. Après avoir fait ses études au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, il en devint le Recteur.

Nommé ensuite professeur à l'Université d'Alcala, il se fit remarquer par sa science ; et quoique de santé débile, il donna l'exemple de la plus grande fidélité aux observances de l'Ordre.

Lorsque, sur la demande de Philippe II, le Souverain Pontife saint Pie V eût confié aux religieux dominicains la réforme des Ordres de la Trinité, du Carmel et de la Merci, le Père Ménésés fut chargé d'établir cette réforme dans les couvents que l'Ordre de la Merci possédait en Galice.

Pendant l'exercice de sa charge, il mourut au couvent de Saint-Dominique, à Sainte-Marthe de Galice.

Il avait écrit un livre de vulgarisation, d'une réelle valeur, qui eût un grand succès à cette époque, et intitulé : *La Doctrine chrétienne*.

IV

Le Père Jean de Salinas

Le Père Jean de Salinas était religieux du couvent de Saint-Paul de Burgos. Chargé de rétablir la Province de Portugal, il en devint le Provincial, mais sur les instances des Pères de Burgos qui l'avaient élu Prieur, il dut reprendre le che-

min de son pays. Arrivé à Saragosse, on le pria de donner une série de prédications dans l'église de l'hôpital royal. Il sut, par son éloquence et sa sainteté, captiver tous les habitants. Il fut ensuite nommé Provincial de la Province de Burgos. Quoique âgé de 72 ans, il accepta d'aller prêcher le Carême à Tolède. Aux fatigues de la prédication il joignait une pénitence rigoureuse ; couchant sur la terre nue et jeûnant au pain et à l'eau. Le temps dont il pouvait disposer entre ses prédications, il l'employait à entendre les confessions et à secourir les malheureux.

Brisé de fatigue, il voulut, cependant, se rendre à Valladolid où allait se tenir le Chapitre et où il devait rendre les comptes de sa gestion. Mais il se vit forcé de s'arrêter au couvent de Ségovie. Là, son état s'aggrava au point que les derniers Sacrements lui furent administrés. La nuit suivante, un frère, en pénétrant dans l'église, le trouva prosterné sur les marches de l'autel. Comme le frère lui faisait remarquer la difficulté qu'il aurait à regagner sa cellule, il se contenta de répondre : « Celui qui m'a conduit ici, me ramènera ». Il mourut dans un colloque avec le crucifix qu'il tenait dans ses mains.

C'est pendant qu'il était à Tolède que Térèse s'était adressée à lui, ainsi qu'elle le rapporte dans la *Relation* aux Inquisiteurs de Séville.

Le Père Bañez lui ayant demandé dans la suite, ce qu'il pensait de Térèse de Jésus, le Père de Salinas lui fit la réponse que nous avons déjà citée (1) : « Oh ! vous m'aviez induit en erreur. Vous m'aviez dit que c'était une femme, mais par ma foi, c'est un homme et des plus énergiques qui existent », donnant à entendre par là, avec quelle prudence et quelle force de volonté elle dirigeait ses religieuses et travaillait à sa propre perfection.

(1) V. Fondation de Tolède.

V

Le Père Martin Lunar

Dans la *Relation* adressée à l'Inquisition de Séville, Térèse se désignant à la troisième personne, écrit ces mots :

« Elle s'est entretenue tout particulièrement avec un autre Père, appelé Lunar, qui était Prieur de Saint-Thomas d'Avila «.

Le Père Martin Lunar, Prieur de Saint-Thomas, était remarquable par l'étendue de sa science, mais comme le note un historien, il brillait surtout par ses vertus et sa sagesse dans le gouvernement des âmes. Non content de diriger Térèse, il prit encore courageusement la défense de ses écrits, et malgré les attaques dont il était l'objet, il parvint par un éloge judicieux, à les faire accepter (1).

VI

Le Père Diégo de Yanguas

Le Père Diégo de Yanguas naquit en 1535.

Ecrivain et professeur remarquable, il enseigna, successivement, la théologie à Plaisance, à l'Université d'Alcala, au couvent de Ségovie, et aux collèges de Burgos et de Valladolid.

Dans son enseignement, les explications qu'il donnait du

(1) P. Paulino Alvarez. « Santa Teresa y Bañez ».

texte de saint Thomas étaient si élégantes et si claires, que le concours des auditeurs n'avait jamais été aussi considérable autour d'une chaire de théologie.

A un talent supérieur signalé par tous les historiens, il joignait une piété peu commune.

Pendant longtemps, il fut le confesseur de Térèse, et jusqu'à sa mort, de vive voix ou par écrit, celle-ci eut recours à ses lumières.

Témoin des longues extases de la Sainte dans la grotte de Ségovie, il eut encore le bonheur de recevoir la confidence des faveurs accordées par Dieu dans cette circonstance.

Chargé d'examiner le livre du *Château de l'Âme*, il l'annota de sa main, et à la mort de Térèse, il composa l'éloge qui fut gravé et déposé dans le cercueil.

Le Père Jérôme Villanueva, de l'Ordre de Saint Dominique, rapporte dans les lettres de son *Voyage aux églises d'Espagne*, qu'il a trouvé à Barcelone, dans le couvent des hieronymites, une œuvre manuscrite ayant pour titre : « Du silence, de l'oubli et du sommeil spirituel où parviennent les serviteurs de Dieu dans l'oraison ».

Ce traité, ajoute Villanueva, écrit par le Père Diégo de Yanguas, de l'Ordre de Saint Dominique, est adressé à une religieuse, et divisé en trois parties où sont expliquées les paroles suivantes :

1° Lœtati sunt quia siluerunt. Ps. 106 ;

2° Quoniam non cognovi litteraturam introibo. Ps. 70 ;

3° Per somnium in visione nocturna, quando irruit sopor super homines et dormiunt in lectulo. Job, ch. 33.

VII

Le Père Jean Vélazquez de las Cuevas, Evêque d'Avila.

Le Père Jean de las Cuevas, par l'éclat de ses vertus et son zèle pour l'observance régulière, fut une des gloires de la famille dominicaine, en Espagne, au cours du XVI^e^ siècle. Il était natif de Coca dans le diocèse de Ségovie, et appartenait à une des plus nobles familles du pays. Ayant revêtu l'habit de Saint Dominique au couvent de Saint-Etienne de Salamanque, il fit profession le 10 juin 1551.

Après avoir étudié au collège de Valladolid, il fut chargé du cours de théologie, et nommé ensuite Prieur dans plusieurs couvents de la Province.

Il était à la tête du couvent de Talavera, lorsque le Pape Grégoire XIII et le Roi Philippe II le nommèrent Visiteur des Carmes déchaussés et lui confièrent les affaires de la Réforme.

Térèse de Jésus le prit alors pour confesseur, et le mit si bien au courant des secrets de son âme, que dans le procès de canonisation, le Père put affirmer que, les vertus de Térèse étaient, pendant sa vie, parvenues au plus haut degré de la perfection.

Sur l'ordre de Grégoire XIII, en compagnie des Pères Diégo de Chaves, Pierre Fernandez et Fernand del Castillo, il réalisa le désir de la Réformatrice.

Il convoqua le Chapitre à Alcala de Hénarès, le présida et au nom du Souverain Pontife, déclara que les Carmes déchaussés formeraient, désormais, une Province entièrement séparée des Provinces des Carmes mitigés. Le lendemain, se conformant aux indications de Térèse, il fit élire pour pre-

mier Provincial, le Père Jérôme Gracián. Puis, après examen des Constitutions, préparées par Térèse avec le concours du Père Fernandez, il les approuva, et signa l'acte de confirmation avec le Père Gracián et le Père Jean de la Croix.

Peu de temps après le Chapitre d'Alcala, le Père de las Cuevas fut nommé Provincial d'Espagne, s'employant, dès les premiers jours de son gouvernement, à rétablir un point de discipline tombé en désuétude.

Sous prétexte de maladie ou pour d'autres raisons, les religieux et les religieuses se retiraient dans leurs familles ou chez des amis.

Le Père exposa le fait au Pape Grégoire XIII qui, par un Bref du 10 août 1583, révoqua toutes les autorisations et enjoignit aux religieux et aux religieuses de rentrer dans leurs couvents, dans le délai de dix mois, sous peine d'excommunication.

A la fin du Provincialat, le Roi Philippe II plaça le Père de las Cuevas, avec le titre de confesseur, auprès de son neveu, le cardinal archiduc Albert, vice-roi de Portugal.

Pendant neuf ans, il remplit cette charge, et au départ de l'Archiduc pour les Flandres, il fut nommé Evêque d'Avila (1596).

Il mourut trois ans après, à l'âge de 75 ans.

L'historien Jean Lopez, évêque de Monopoli, dit qu'il avait été Lecteur de théologie à Avila, et élu ensuite Procureur Général de l'Ordre, mais qu'il n'avait pas cru devoir accepter cette dernière charge.

VIII

Le Père Jean Gutierrez

Le Père Jean Gutierrez fit sa profession religieuse le 20 octobre 1527, dans le couvent de Saint-Etienne de Salamanque. Il fit partie du premier groupe d'étudiants qut suivirent les cours du collège d'Alcala.

Prédicateur renommé, il fut chargé de prêcher devant la Cour, en résidence à Tolède. Nommé aussitôt prédicateur de sa Majesté Philippe II, il remplit cet office jusqu'à sa mort.

Confesseur de sainte Térèse, il approuva son esprit, et devint un des plus ardents propagateurs de son œuvre.

Sainte Térèse l'avait en grande estime. Elle écrivait à doña Marie de Mendoza :

« Vous ne me dites jamais dans quels rapports vous êtes avec le Père Jean Gutierrez. Un beau jour, je vous le dirai, moi. Donnez-lui mes meilleurs souvenirs ».

Ce vénérable Père mourut à l'âge de 90 ans, en 1594, au couvent de Valladolid dont il avait été Prieur.

IX

Le Père Fernand del Castillo

Le Père Fernand del Castillo était originaire de Grenade. Il prit l'habit dominicain et fit profession dans le couvent de Saint-Paul de Valladolid où il suivit les études de l'Ordre.

Après avoir enseigné à Logroño, il fut nommé collégial

de Saint-Grégoire de Valladolid et ensuite professeur de théologie.

Il alla à Madrid où il remplit l'office de Lecteur et de Prédicateur.

Tandis qu'il exerçait la charge de Prieur au couvent de Notre-Dame de Atocha, sa renommée prit une telle extension que dans les occasions difficiles et les cas les plus ardus, Philippe II avait coutume de dire à ses ministres : « Vous consulterez le Prieur de Atocha, car c'est un homme d'excellent conseil ».

Peu d'années après, le Provincial Pierre Fernandez lui enjoignit d'écrire l'histoire de l'Ordre depuis les origines. mais les infirmités, la charge de Conseiller du Saint-Office, et les fonctions de Prédicateur de la Cour, ne lui laissèrent pas le temps de terminer son travail.

C'est pendant le Priorat de Valladolid qu'il vit Térèse de Jésus, devint son confesseur et examina ses écrits.

Puis, reprenant sa place dans le Conseil du Saint-Office, il eut à traiter la question des droits de Philippe II au royaume de Portugal. A cette fin, il fut envoyé à Lisbonne. Là, de concert avec le Père Louis de Grenade que le Roi lui avait désigné comme assesseur, il résolut le problème en faveur de sa Majesté Philippe II.

En 1576, sur la plainte d'un religieux, le Nonce apostolique ordonna la visite des couvents de l'Ordre de Saint François. Le Père del Castillo dénonça aussitôt au Roi l'injustice que couvrait une pareille mesure, et les raisons qu'il donna parurent si solides et si judicieuses, que le monarque s'opposa immédiatement à son exécution.

Sa mort, survenue le 29 mars 1593, fut vivement ressentie par tous. Les religieux de l'Ordre de Saint Dominique, le Roi, et particulièrement le cardinal Gaspard de Quiroga, archevêque de Tolède et Inquisiteur Général, manifestèrent, publiquement, le regret qu'ils éprouvaient de la perte d'un homme si éminent. Il fut enseveli dans l'église de Notre-Dame de Atocha.

X

Le Père Pierre Fernandez

Le Père Pierre Fernandez naquit à Viluestre, village situé sur les bords du Duéro.

Il prit l'habit de Saint Dominique et fit profession au couvent de Saint-Etienne de Salamanque. Pendant ses études, il eut pour condisciples la plupart des religieux qui, dans la suite, devaient être regardés comme les maîtres les plus célèbres de la théologie,

Il enseigna dans quelques couvents de la Province, mais il se distingua surtout par son amour de la pénitence, du recueillement et par une prudence consommée.

Le Roi Philippe II ayant eu connaissance de sa valeur, le nomma son théologien au Concile de Trente, où, malgré sa jeunesse, il fit l'admiration de tous les Pères de l'auguste assemblée.

Au retour du Concile, il fut chargé du Priorat du couvent de Sainte-Croix de Ségovie, fondé par saint Dominique, et restauré par les Rois catholiques, sur les instances de leur confesseur Thomas de Torquemada.

Dans le Chapitre célébré à Tolède en 1572, le Père Fernandez fut élu Provincial, et c'est alors que Philippe II lui confia la visite des couvents de la Réforme carmélitaine, à la grande joie de Térèse de Jésus.

Térèse écrit, en effet, au bienfaiteur de son couvent de Tolède en parlant du Père Fernandez :

« Il est plein de sagesse et de science, et vous serez heureux de traiter avec lui » (1).

Après avoir répondu à l'archevêque d'Evora, à l'occasion

(1) Lettre à Diégo Ortiz, 27 nov. 1571.

d'un couvent de Carmes à Salamanque, que l'affaire doit être traitée avec le Père Fernandez, Térèse ajoute :

« Je serai heureuse que vous alliez le trouver... Vous pourrez lui parler avec la plus grande simplicité. Il est très bon, et il mérite que l'on agisse avec lui à cœur ouvert (1).

A une autre personne, elle écrit :

« Le Père est en ce moment le premier de nos supérieurs et son âme doit certainement mériter beaucoup devant Dieu. Voilà un Visiteur qui me donne la vie » (2),

Aussi, le souvenir de tous les bienfaits qu'elle en avait reçus, lui faisait dire dans le livre des *Fondations*, que le Père : « était un homme d'une très sainte vie, très savant et d'une prudence consommée » (3).

Le Roi ne se contenta pas de lui montrer son estime en lui confiant cette mission si délicate et d'autre part si honorable. A plusieurs reprises, il offrit au Père l'épiscopat, mais il ne put jamais vaincre sa modestie.

Enfin, quand le Père Général Séraphin Caballi visita la Province d'Andalousie, il pria le Père Fernandez de l'accompagner et de lui indiquer les réformes qui seraient les plus favorables pour le maintien de l'observance.

La visite ayant pris fin, le Père se retira à Salamanque où il fut nommé Prieur. Il était à ses derniers moments lorsque le Père Jérôme Gracián vint lui demander de présider le Chapitre de Séparation qui devait se tenir à Alcala ; mais Dieu le rappela à Lui le 22 novembre 1580 à l'âge de 53 ans.

Confesseur et directeur de Térèse de Jésus, il l'aida, tout particulièrement, dans les travaux de la Réforme et la rédaction des *Constitutions*.

(1) Lettre à don Tentonio de Bragance, juin 1574.
(2) Lettre à Marie de Mendoza, nov. 1574.
(3) *Fondations*, ch. XXVIII.

XI

Le Père Mancio

Le Père Mancio naquit en 1497 à Becerril de Campos, dans le diocèse de Palencia. Il prit l'habit de Saint Dominique en 1523 et fit profession, l'année suivante, au couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Dès le commencement de ses études, les Maîtres conçurent les plus belles espérances sur son avenir, et de fait, nombreux sont les témoignages qui, au cours du XVI[e] siècle, accréditent sa puissante intelligence.

Le Père Bañez affirme que « son nom éclipsait celui des plus grands savants » (1). Le Père Fernandez disant qu'il était « un très grand docteur et un Maître consommé », ajoutait : « que dans ce siècle, nul n'avait aussi bien compris et exprimé Cajetan ».

Echard remarque qu'il possédait « la plus brillante érudition » et tous les historiens qui font mention de lui, ne tarissent pas d'éloges.

Il fut d'abord professeur de théologie à l'Université de Séville, puis le Père Général Jean Fenario qui avait été professeur en Sorbonne, l'amena à Paris, afin que dans ce milieu plus brillant, il put mettre en évidence les richesses de son esprit.

A l'Université d'Alcala, succédant au Père Melchior Cano, il enseigna pendant 14 ans. Enfin, après la mort du Père Pierre Sotomayor, il obtint la chaire de Prime à l'Université de Salamanque, aucun concurrent n'ayant osé se mesurer avec lui.

Sa renommée fut si grande pendant les onze années qu'il occupa ce poste, qu'il devint l'oracle de l'Espagne.

(1) Bañez. *Comment.* II[a] II[ae] q. XI, art. 7.

Sainte Térèse le consultait fréquemment.

Les Conseils royaux de l'Inquisition et des Finances lui soumettaient leurs plus grandes affaires.

Las Casas, le priait d'examiner son livre, Valdès lui faisait approuver la censure de l'archevêque Carranza, et Louis de Léon l'appelait « le compendium et la somme de la science théologique ».

Eminent dans le professorat, il fut encore un prédicateur très recherché; mais il se distingua, surtout, par sa charité envers les pauvres et les malheureux. Son esprit religieux et son zèle pour les âmes étaient si ardents qu'il demanda à partir pour les Indes Occidentales afin de pouvoir évangéliser les infidèles. Il était déjà à Séville, quand les supérieurs parvinrent à le convaincre que son ministère serait plus fructueux en Espagne. La prédication devint dès ce moment, son ministère de prédilection.

« Le Père Mancio, dit le chroniqueur de l'Ordre, fut, en un mot, parfait en tout : supérieur par la science, grand par la vertu, ami des pauvres, charitable envers tous, et comme un bon fils de saint Dominique, fervent dévot de la Sainte-Vierge ».

Il mourut le 9 juillet 1566 à l'âge de 69 ans.

Yépés, dans le prologue de la *Vie* de sainte Térèse, assure que la Réformatrice faisait, volontiers, appel aux lumières du Père Mancio, et elle-même l'affirme dans sa *Relation* au Père Ibañez (1).

(1) Troisième *Relation*.

XII

Le vénérable Père Melchior Cano

Né en 1541 à Illana, province de Guadalajara, ce vénérable Père était, par sa mère, neveu du célèbre évêque des Canaries, universellement connu par son traité « *De locis theologicis* ».

A l'âge de 15 ans, il se rendit à Valladolid où son oncle était Régent du collège de Saint-Grégoire. Voyant ses excellentes dispositions, l'oncle le prépara à la vie religieuse et lui fit prendre l'habit de l'Ordre dans le couvent de Piedrahita. Au jour de sa profession, en reconnaissance des attentions dont il avait été l'objet, il prit le nom de Melchior.

Envoyé au couvent de Saint-Etienne de Salamanque, il se livra, bientôt après, aux exercices de la vie contemplative où il devait passer maître.

Dans son premier ministère, il établit en communauté régulière, les tertiaires dominicaines de la ville de Piedrahita. Puis, il fonda le couvent des dominicains de Madridejos, dont il fut le premier Prieur et où il termina ses jours.

En relation avec les principaux personnages religieux de l'Andalousie et de l'Espagne, il écrivait des lettres qui, d'après la *Chronique,* sont « débordantes d'onction divine ». Il eut même, pendant sa vie, le don des miracles, et après avoir eu des rapports avec lui, Térèse écrivait au Père Bañez :

« J'ai vu hier un religieux de votre Ordre qu'on appelle Melchior Cano. Je lui ai dit que s'il y en avait beaucoup parmi vous, qui fussent animés du même esprit que lui, vous pourriez bâtir des monastères de contemplatifs (1).

Le bruit de ses vertus s'était tellement répandu, que le Roi et la Reine se trouvant à Valladolid, le firent appeler pour

(1) Lettre au P. Bañez, mai 1574.

avoir le bonheur de l'entretenir ; et d'après la *Chronique*, à Valdemoro, l'enthousiasme des habitants fut si grand à la vue de la ferveur avec laquelle il célébrait la messe, que l'on fut obligé de le protéger contre la foule qui lui arrachait et coupait les vêtements, afin d'en conserver pieusement les fragments (1).

Il mourut en odeur de sainteté le 30 mars 1607. Son corps ne put être enseveli que trois jours après, tant le nombre des visiteurs fut considérable. La cause de sa béatification a été introduite depuis, en cour de Rome. Dans une note aux lettres de sainte Térèse, le vénérable Palafox remarque : « qu'il fut un des religieux les plus grands en sainteté qu'il y eut, à cette époque, dans l'Ordre de Saint Dominique ».

XIII

Le Père Balthasar de Vargas

Le Père Balthasar de Vargas faisait partie de la communauté du couvent de Séville. Dès ses premières années de vie religieuse, il demanda à passer aux Indes Occidentales, afin de s'occuper de l'évangélisation des infidèles.

Pendant quatorze ans, il se dévoua à ce ministère avec une énergie et un zèle que Dieu récompensa par les succès les plus consolants.

Revenu en Espagne, il reçut au Chapitre général de Barcelone en 1575, le titre de Présenté.

Toutefois, les fruiis de son apostolat aux Indes avaient été si abondants, que les Pères du Chapitre lui demandèrent de vouloir bien, après deux ans de repos, aller reprendre la

(1) *Chroniq.* T. IV, Liv. IV, ch. XXXI.

conduite de sa mission. C'est pendant son séjour à Séville, que Térèse s'adressa à lui et le pria de l'éclairer sur la conduite à tenir vis-à-vis de sa nièce, la fille de Laurent de Cépéda. C'est après la solution de ce cas, qu'elle écrivait au Père Gracián :

« On ne peut donner l'habit à une enfant qui à moins de douze ans, mais on peut très bien l'élever dans le monastère. C'est ce que m'a dit le Père Balthasar, dominicain (1) ».

XIV

Le Père Louis de Barrientos

Les annales de l'Ordre de Saint Dominique ne donnent aucun détail sur le lieu d'origine du Père Louis de Barrientos. Elles indiquent, seulement, qu'il fut un prédicateur renommé et l'un des confesseurs de sainte Térèse.

Les actes du procès d'Avila font connaître les circonstances qui établirent les rapports que Térèse eut avec le Père Barrientos.

Dans sa déposition, Térèsita, nièce de la Sainte, déclare que le Père de Barrientos du couvent de Saint-Thomas, se rendait régulièrement au monastère de Saint-Joseph pour entendre les confessions de plusieurs religieuses qui recouraient à son ministère. Térèse ne s'adressait pas encore à lui.

Or, un jour, après la communion, le Seigneur la favorisa d'une manière si extraordinaire, que toutes les religieuses présentes furent témoin du prodige.

Tandis qu'elle se demandait ce que Dieu voulait bien lui

(1) Lettre au P. Gracián, 27. sept 1575.

signifier dans cette occasion, elle entendit que Notre-Seigneur lui disait distinctement :

« Il y a quelqu'un dans l'église, qui te donnera toutes les explications que tu peux désirer ».

En ce moment, le Père de Barrientos se trouvait au confessionnal avec la Prieure du couvent.

Selon l'ordre intimé, Térèse se présenta au Père, lui exposant la grâce qu'elle venait de recevoir. Les éclaircissements que celui-ci lui donna la satisfirent si bien, qu'elle le pria, aussitôt, de s'occuper de son âme.

Convaincu que l'Esprit de Dieu était, vraiment, l'auteur de semblables faveurs, le Père de Barrientos qui, jusqu'alors s'était montré très réservé, se mit à proclamer les vertus de la Mère et ne cessait de l'exalter.

Prêchant, un jour, dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, déclare sœur Pétronille Baptiste, le Père de Barrientos exhorta, vivement, ses nombreux auditeurs, à aider par leurs aumônes le couvent que Térèse de Jésus avait fondé, assurant que par là, ils contribueraient, non seulement à la gloire de Dieu, mais encore, à la prospérité et au bon renom de la ville d'Avila.

« Depuis, ajoute le témoin, le Père eut pour la Mère une très grande affection, l'estimant et la vénérant comne une Sainte » (1).

XV

Le Père Jean de Arcédiano

Le Père Jean de Arcédiano prit l'habit de Saint Dominique dans le couvent de Peñafiel, au diocèse de Burgos, et fit ses études au collège de Saint-Grégoire de Valladolid.

(1) Procès d'Avila. — Déposit. de Pétronille Baptiste.

Ses excellentes qualités et sa grande prudence lui valurent d'être élevé, tout jeune, aux premières charges.

Les divers couvents de sa Province se disputaient, pour ainsi dire, l'honneur de le mettre à leur tête.

Il fut trois fois Prieur du couvent de Saint-Thomas d'Avila. Trois fois, le couvent de Placencia l'élut pour chef; et après avoir été Prieur de Ségovie et de Tolède, il fut nommé Vicaire Provincial de Galice.

A quatre époques différentes, il occupa la charge de Recteur du collège de Saint-Grégoire de Valladolid, et à la fin de sa vie, il était Provincial de la Province d'Espagne.

Grâce à son influence, le duc de Lerma, avec l'autorisation des Maîtres et l'appobation du Roi, donna en propriété et *in perpetuum,* à l'Ordre de Saint Dominique, la chaire dite « *du soir* » *(de Visperas),* dans l'Université de Salamanque, et assura les rentes nécessaires à cet effet.

Le Père Jean de Arcédiano fut le confesseur de Térèse, tandis qu'il remplissait les fonctions de Prieur au couvent de Saint-Paul à Burgos ; et c'est lui qui, le jour de la prise de possession du couvent des Carmélites, chanta solennellement la messe, ainsi que le rapporte la Sainte dans le livre des *Fondations.*

XVI

Le Père Pierre Pérédo

Après avoir été Prédicateur conventuel de Saint-Thomas d'Avila, le Père Pierre Pérédo fut Prieur du couvent de Talavera.

Nous ne connaissons ni son pays d'origine, ni la date de sa prise d'habit et de sa profession religieuse.

La seule chose qui ait été consignée, et elle mérité d'être rappelée, c'est que son obéissance fut, un jour, grandement récompensée, grâce aux mérites et aux prières de sainte Térèse.

Sur l'ordre du Père de Chaves, Prieur d'Avila, le Père Pérédo dût se rendre, inopinément, au couvent de l'Incarnation où Térèse était, alors, Prieure, afin de célébrer la messe et donner la prédication d'usage.

Le Père se dirigea aussitôt vers le monastère, très préoccupé, car il n'avait pas le temps suffisant de préparer son sermon.

Térèse attendait au parloir. En le voyant entrer tout soucieux, elle lui en demanda la cause. Le bon religieux lui dit, simplement, qu'il venait de recevoir, à l'instant, l'ordre de son Prieur, et qu'il ne savait quel sujet traiter devant une communauté aussi nombreuse. La Mère, après l'avoir encouragé, le pria de la confesser et de lui donner la communion. Elle ajouta, ensuite, que s'il mettait toute sa confiance en Dieu, il recevrait, en temps opportun, les lumières suffisantes pour parler avec efficacité.

Humblement, le Père se soumit. Montant en chaire, il eut de tels accents, et des pensées si élevées qu'il fit l'admiration de son auditoire. Pendant qu'il parlait, Térèse remerciait Dieu d'un secours aussi spontané, et quand la cérémonie fut terminée, ayant appelé le Père, elle le supplia de s'unir à elle, afin de reconnaître dans un hommage commun l'irrésistible pouvoir de l'obéissance, accomplie pour l'amour de Dieu. C'est là une preuve, disent les chroniqueurs « que le divin Maître n'abandonne jamais ceux qui se soumettent à leur supérieur avec la docilité d'un enfant ».

Le Père avoua dans la suite, que lorsque, rentré au couvent, il voulut mettre par écrit les pensées qui avaient fait le sujet de sa prédication, il lui fut impossible, malgré tous ses efforts, de s'en souvenir.

Il mourut en 1574 au couvent de Talavera où il avait été

nommé Prieur, peu de temps après l'évènement arrivé au monastère de l'Incarnation d'Avila.

XVII

Le Père Diégo Alvarez, Archevêque de Trani

Le Père Diégo Alvarez naquit à Médina de Rioseca dans le diocèse de Palencia, et fut envoyé à Burgos pour ses études.

A l'âge de 13 ans, il se présenta au couvent de Médina pour demander son admission. Mais le Prieur, Etienne Cuello, plus tard Provincial d'Espagne, le voyant trop délicat de santé, le pria d'attendre. Peu d'années après, le jeune homme renouvela sa demande. Sa persévérance et ses aptitudes ayant convaincu le supérieur, celui-ci lui promit de le satisfaire au jour de la fête de saint Laurent qui était proche.

Les parents essayèrent, par tous les moyens, de le détourner de son projet. Tout fut inutile, et au jour indiqué il se rendit au couvent. Comme à l'époque, une retraite préparatoire n'était pas exigée, il fut, sans retard, revêtu des livrées de saint Dominique.

Pendant le noviciat, il se fit remarquer par sa ferveur, sa modestie et surtout par sa mortification.

Ayant donné des preuves d'une haute intelligence, il fut envoyé au collège de Saint-Grégoire de Valladolid où il acquit, en peu de temps, des connaissances très étendues en philosophie et en théologie.

D'abord professeur de philosophie aux couvents de Trianos et de Toro, il alla, ensuite, aux collèges de Ségovie et de Palencia.

Nommé Lecteur d'Ecriture Sainte à Valladolid, il publia,

en ce moment, un excellent commentaire sur la prophétie d'Isaïe.

Il était âgé de 42 ans, lorsque le cardinal Michel Bonelli, neveu de saint Pie V, le demanda, instamment, aux supérieurs de l'Ordre pour la régence du collège de la Minerve à Rome.

Il remplit avec succès cet emploi pendant dix ans, et c'est à cette époque que furent discutées les questions *de Auxiliis* où le Père Diégo Alvarez intervint aux côtés du Père Thomas de Lémos.

Il se distingua si bien dans cette circonstance, que le Pape Paul V le nomma à l'archevêché de Trani, dans le royaume de Naples. D'après les historiens, il fut un prélat modèle. Sa charité envers les pauvres était si grande que, lorsque ses ressources étaient épuisées, il n'hésitait pas à distribuer ses vêtements particuliers.

Son indulgence envers les coupables de son diocèse était telle, qu'à ses derniers moments, pris de remords, il demandait pardon à Dieu, avec larmes, d'avoir abusé dans les marques de compassion qu'il avait témoignées pour certains malheureux. Afin de se conformer aux décrets du Concile de Trente, il construisit, à ses frais, près de son église cathédrale, un séminaire pour cinquante ecclésiastiques.

Il établit, en outre, et dota une très vaste maison pour orphelines qui, plus tard, fut tranformée en un monastère du Tiers Ordre de Saint Dominique.

Toute sa vie, il resta fidèle au ministère de la prédication et ne cessa de donner l'exemple de la pénitence et de la pauvreté volontaire, aussi bien dans ses vêtements que dans le gouvernement de la maison épiscopale. Il exigeait que l'on employât des étoffes grossières pour la confection de l'habit de l'Ordre qu'il ne voulu jamais quitter.

« Je renoncerais à mon archevêché, avait-il coutume de dire, et j'irais me réfugier dans un couvent de mon Ordre,

plutôt que de changer quelque chose dans le mode de vivre que m'impose ma profession religieuse ».

En publiant son livre sur les *Origines de l'hérésie pélagienne*, il le dédia à son ancien élève de la Minerve, le Père Nicolas Rodulphe qui venait d'être élu Maître Général, voulant témoigner par là, qu'il restait fidèlement attaché à l'Ordre qui l'avait formé,

A sa mort (10 mai 1632), tout le clergé, les habitants de Trani, et particulièrement les pauvres, témoignèrent par leurs larmes, la peine qu'ils ressentaient.

Plusieurs faits miraculeux furent constatés, comme le rapportent les écrivains de l'Ordre, et une information juridique fut aussitôt commencée.

Par son livre sur *Pélage*, le *Commentaire d'Isaïe* et quelques traités de théologie, le vénérable Père Diégo Alvarez occupe une place marquée parmi les théologiens ; mais ce qui a fait sa célébrité, c'est l'important ouvrage qui a pour titre : « *De auxiliis divinæ gratiæ* ».

Chef-d'œuvre de dialectique, cet écrit est encore un véritable arsenal d'armes défensives et offensives. Le Père Alvarez est, en effet, le premier parmi les disciples de saint Thomas, qui ait réuni et examiné. profondément, dans une œuvre spéciale, les matières les plus importantes sur la grâce et le libre arbitre.

Il fut confesseur de sainte Térèse, et dans le procès d'Avila, le Père Jean de Alarcon affirme, sous serment, que le Père Diégo Alvarez fut un de ces religieux, remarquables par la science et la vertu, que la Mère Térèse de Jésus avait coutume de consulter dans les diverses difficultés qui se présentaient, ainsi que pour la direction de son âme.

Désigné par le Souverain Pontife pour examiner les Œuvres de sainte Térèse, il donna une appréciation favorable, et c'est sur ce jugement que s'appuya Paul V pour approuver définitivement les écrits de la Sainte.

XVIII

Le Père Jean Calléjo

Le Père Jean Calléjo était fils du couvent de Ségovie où il fit profession vers le milieu du XVI[e] siècle.

Dans son *Histoire de saint Dominique*, l'évêque de Monopoli remarque que malgré l'éclat de ses vertus, les annalistes ont été très sobres de détails sur la vie de ce vénérable Père, Nous savons, cependant, qu'il fut Maître des novices, pendant de longues années, et qu'il se signala surtout par la pratique de l'humilité, de la pauvreté et de la mortification.

On ne put jamais lui faire accepter la charge de Prieur que les Pères du couvent de Ségovie lui offraient à l'unanimité.

Malgré son âge avancé, il assistait régulièrement à tous les offices du jour et de la nuit. Après les matines, plutôt que de rentrer dans sa cellule pour se reposer, il restait au chœur, un long temps, afin de pouvoir continuer son oraison. Sa charité, enfin, s'exerçait particulièrement envers les malades auxquels il donnait les soins les plus attentifs.

Il fut confesseur de sainte Térèse, et c'est par lui que nous connaissons un fait assez caractéristique de la vie de la Sainte.

Au procès de béatification, le Père Calléjo fit la déposition suivante :

« Pendant que la Mère Térèse était à Ségovie, je lui donnais, un jour, mes compliments de condoléance à l'occasion de la mort de son frère, Laurent de Cépéda, que l'on venait de lui annoncer, et elle me répondit : Dès que j'ai su la nouvelle, j'ai eu beaucoup de peine, et j'ai ressenti un vif regret, car je suis bien misérable ; mais bientôt, enviant son sort, ce sentiment a dominé ma compassion, et j'ai récité un *Te Deum laudamus* (1) ».

(1) Procès de Ségovie. Déposit. du P. Calléjo.

XIX

Le Père Pierre Roméro

Le Père Pierre Roméro appartenait au couvent de la Peña de France, dans la province de Salamanque, et exerça longtemps le ministère dans le sanctuaire dédié, en ce lieu, à la Très-Sainte Vierge.

Les habitants des régions voisines de Salamanque l'ont toujours fréquenté, et les pélerinages, même de nos jours, y sont nombreux et en grand honneur.

Le Père Pierre Roméro avait été Prieur du couvent d'Avila et de quelques autres communautés, lorsqu'il fut nommé confesseur du prince Albert, archiduc d'Autriche et gouverneur du Portugal.

Il mourut en 1587, et eût pour successeur dans ses fonctions, le Père Jean de las Cuevas.

Pendant son séjour à Avila, Térèse s'adressait à lui et le consultait pour les affaires importantes. Nous lisons dans une de ses lettres :

« Quelques savants et même le Père Présenté Roméro que j'ai interrogé, disaient, etc... » (1).

XX

Le Père Barthélémy de Aguilar

Le Père Barthélémy de Aguilar, Prieur du couvent de Séville, fut pour Térèse d'un grand secours à l'époque de la fondation du monastère des Carmélites dans cette ville.

(1) Lettre à Roch de Huerta, 1578.

La Sainte le prit alors pour confesseur. Reconnaissante de tous les services qu'il leur avait rendus, elle s'informait souvent de lui avec le plus grand intérêt ; recommandait à ses filles de lui témoigner un profond attachement et de recourir à ses conseils, car, leur disait-elle « il est très bon et pour les questions qui regardent vos âmes, il a plus d'expérience que tout autre » (1).

Le Chapitre Général de Bologne, en 1574, lui décerna le titre de Présenté.

XXI

Le Père Jean de Oréllana

Le Père Jean de Oréllana, après de brillantes études à Salamanque, fut Lecteur à Avila, Régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid et Consulteur du Conseil suprême de l'Inquisition.

Les princes et les grands d'Espagne l'avaient en si haute estime que lorsque, pour cause de vieillesse, il se fut retiré au couvent de Sainte-Catherine de la Véra à Placencia, ils ne laissaient pas de le visiter et d'aller lui exposer les affaires les plus importantes du royaume.

D'après les documents rapportés par l'évêque de Monopoli, le Père Oréllana fut un de ceux qui, au collège de Valladolid, s'employèrent activement à défendre la doctrine de saint Thomas. Malheureusement, ajoute l'historien, ses écrits n'ont pas été imprimés.

(1) Lettre à la Prieure de Séville, 1577.

XXII

Le Père Diégo Aldéréte de Quiroga

Le Père Diégo Aldéréte était originaire de Valladolid, et neveu du cardinal Gaspar de Quiroga, archevêque de Tolède.

Il fit profession le 27 août 1550 au couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Il se distingua si bien pendant ses études théologiques que les supérieurs l'envoyèrent, bientôt, au collège de Saint-Grégoire de Valladolid.

La vie pénitente qu'il menait était d'une extrême rigueur, couchant sur la terre nue, ou simplement appuyé à un banc. Assidu à tous les exercices du chœur, il se mortifiait encore par des jeûnes continuels.

Les couvents les plus fervents et les plus austères lui demandaient de venir maintenir, par ses exemples, l'observance régulière de leurs communautés. Il fut successivement Prieur des couvents de Aranda de Duéro et de Véra de Placencia.

Par deux fois, le Roi Philippe II qui le connaissait particulièrement, lui avait fait remettre la nomination à un siège épiscopal, mais le Père opposa, chaque fois, un refus qu'il ne fut pas possible de vaincre.

Il se retira, enfin, au couvent de Saint-Etienne de Salamanque pour s'y préparer à paraître dignement devant Dieu.

Dans le récit de la fondation du couvent de Soria, il a été question des rapports de sainte Térèse avec le Père Aldéréte, et il a été dit comment, à cette époque, le Père fournit à la Réformatrice les moyens de triompher d'une difficulté qui la préoccupait depuis longtemps, et paraissait insoluble.

L'étude des rapports de Térèse de Jésus avec l'Ordre de Saint Dominique trouve sa conclusion dans cette judicieuse remarque d'un historien :

« Il connaîtrait mal sainte Térèse, il l'aimerait bien mal, celui qui oublierait l'influence qu'ont eue sur la sainte mystique les fils spirituels du saint théologien (saint Dominique) et la confiance qu'elle mettait en eux » (1).

(1) Maurice Legendre. *Portrait de l'Espagne*, pag. 295.

13236

ERRATA

Page 61, ligne 17 : neufs — *lire :* neuf.

Page 147, ligne 31 : Père Pierre Jérôme — *lire :* Père Jérôme.

Page 155, ligne 1 : supporte — *lire :* supporter.

Page 191, ligne 21 : Doña Elena (1) — *lire :* doña Elena (3) — *en note* (3) nièce du cardinal.

Page 192, note (1) nièce du cardinal — *lire :* Lettre à don Ruiz de la Peña, 8 juil. 1581.

Page 193, note (1) Lettre à don Ruiz — *lire :* Lettre à la Prieure de Soria, 28 déc. 1581.

Page 244, dernière ligne : Sait-Joseph — *lire :* Saint-Joseph.

Page 246, ligne 21 : le Père Gracía — *lire :* García.

Page 263, ligne 22 : Fernander — *lire :* Fernandez.

Page 339, ligne 28 : on eu — *lire :* ont eu.

Page 380, ligne 21 : portant — *lire :* portent.

Page 406, ligne 1 : Sampedro et — *lire :* Sampedro y.

TOULOUSE IMP. CATHOLIQUE SAINT-CYPRIEN. — I. VIDAILLON

DATE DUE

AUG 21 '59

DOMINICAN COLLEGE LIBRARY
Savignol, M./Saint Thâeraèse de Jâesus
3 3645 00049703 5
286

43286

BX4700.T4 S38 1930
Savignol, M. J.
Saint Terese de Jesus et
l'Ordre de Saint Dominique :
etude historique.

Dominican College Library
San Rafael, California